



**HAL**  
open science

**”Je me responsabilise, donc je suis” : Récits et parcours  
des femmes entrepreneurs dans le Liban de  
l’après-guerre**

Paula El Khoury

► **To cite this version:**

Paula El Khoury. ”Je me responsabilise, donc je suis” : Récits et parcours des femmes entrepreneurs dans le Liban de l’après-guerre. Sociologie. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 2009. Français. NNT : . tel-00732515

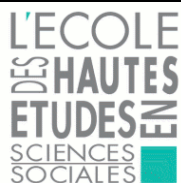
**HAL Id: tel-00732515**

**<https://theses.hal.science/tel-00732515>**

Submitted on 14 Sep 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales**  
**Ecole doctorale**

**Doctorat nouveau régime**

**Sociologie**

**Paula EL KHOURY**

*"Je me responsabilise, donc je suis":*

Récits et parcours des femmes entrepreneurs dans le Liban  
de l'après-guerre

*Thèse dirigée par Christine CASTELAIN-MEUNIER*

**Date de soutenance : 20 octobre 2009**

**Jury**

Christine **Castelain-Meunier**, Chargée de recherche au CNRS-CADIS (EHESS)

Nilüfer **Göle**, Directrice d'études (EHESS)

Eric **Macé**, Professeur de sociologie à Bordeaux 2

Elizabeth **Picard**, Professeur à l'IEP d'Aix en Provence

*A Florinda, Golda, Lina et Lamisse :*

*les femmes, exceptionnelles, de ma vie*

## REMERCIEMENTS

*Je tiens, en premier lieu, à remercier les femmes qui ont partagé avec moi leurs expériences d'entrepreneures. Ce travail n'aurait pas pu aboutir sans leur sincérité, leur invitation généreuse à creuser dans leur vie privée, leur disponibilité et leur liberté de pensée, qui ont su stimuler mon intellect et me faire découvrir une autre image de la femme libanaise. Ces femmes ne sont pas citées par leurs noms ici, par souci de garder leur anonymat. J'espère qu'elles sauront se reconnaître dans leurs histoires respectives.*

*Ma reconnaissance va ensuite à ma directrice de thèse, Mme Christine Castelain-Meunier qui a accepté de diriger ce travail. Elle a suivi avec une très grande attention cette recherche tout en me laissant une grande liberté. Son exigence et ses suggestions m'ont été d'un précieux soutien. Ce travail lui doit beaucoup. Je la remercie chaleureusement.*

*Le travail autour de cette thèse m'a amenée à des rencontres et des échanges intellectuels enrichissants. Notamment les séminaires de Mme Castelain-Meunier sur le masculin-féminin, et celui des doctorants de CADIS, qui m'ont aidée à élargir ma vision. Je remercie tous ceux et celles avec qui j'ai dialogué. Sans eux et sans leur disponibilité je n'aurais pas pu réaliser ce travail. Je tiens à remercier, plus particulièrement, Benoît Colboc, qui a eu la patience à mes côtés, d'amener des corrections à ce texte. L'orthographe finale reste mon entière responsabilité.*

*Mes remerciements vont aussi à tous mes informateurs qui m'ont aidée sur le terrain, en particulier à Riad El-Banna pour son sérieux, son enthousiasme pour la recherche et pour l'organisation de mes entretiens.*

*Le soutien moral et matériel de ma famille m'a été essentiel pour effectuer cette thèse. Je tiens à remercier ma sœur Golda, mes deux frères, Pierre et, en particulier, Ibrahim qui m'a été d'un grand soutien tout au long de mon travail. Sans eux ce projet n'aurait jamais vu le jour.*

*Mon compagnon, Philippe Rabaix, a toujours su me supporter et me soutenir dans les moments d'incertitudes et de souffrance que peut être l'écriture. Son amour et sa complicité m'étaient une source de réconfort et d'inspiration. Je le remercie.*

## TABLE DES MATIERES

<b>Introduction .....</b>	<b>7</b>
Encadré : Qui sont-elles ? Profils des entrepreneures rencontrées .....	20
Tableau : Caractéristiques socio-économiques de l'échantillon .....	23
<b>Une représentation du "moi" femme et entrepreneure .....</b>	<b>25</b>
1. Le moi du passé : Questionnements et résolutions .....	26
1.1. Magda : l'éducation interrompue .....	28
1.2. Hassana : épouse et mère, privée du travail .....	37
1.3. Marwa : choisir entre sa fille et sa carrière.....	40
2. Je me responsabilise, donc je suis : le cogito féminin .....	46
3. Le sujet "femme entrepreneur" : une vision de "soi" dans le monde d'aujourd'hui.....	50
3.1. "Bénéfices" d'une guerre civile.....	52
3.1.1. « Un pays dans la ville » et dans le monde.....	52
3.1.2. Mobilité(s) des femmes entrepreneurs : nouveaux horizons, nouveaux parcours .....	57
4. Culture et contre-culture de l'après-guerre ou la "mondialisation libanisée" .....	64
4.1. L'affirmation de "soi" et ses malaises .....	72
4.2. Les entrepreneures et les "opportunités risquées" .....	74
<b>Femmes entrepreneurs : vies privées, vies publiques .....</b>	<b>80</b>
1. L'entrepreneuriat comme compensation et revanche .....	81
1.1. Suha : récupérer ses enfants et se venger de son mari.....	82
1.2. D'un tournant de vie à l'installation : l'avant et l'après entrepreneuriat.....	85
2. L'entrepreneuriat féminin : une typologie .....	87
2.1. Petites entrepreneures et l'exploitation du savoir-faire .....	90
2.2. L'entrepreneuriat comme choix de valorisation de ses compétences .....	93
2.3. L'entrepreneuriat comme allant de soi .....	96
2.4. "Les enfants ont grandi" : moment propice pour entreprendre ?.....	98
3. Temps et lieux des femmes entrepreneurs .....	99
3.1. Installation à domicile : la gestion de l'espace-temps au féminin.....	100
3.1.1. Travail à domicile : surexploitation ou échappatoire ?.....	102

3.2.	S'installer ailleurs : l'entreprise comme une autre demeure .....	107
4.	Le processus d'autoformation entrepreneuriale : la "femme" devient "entrepreneure" .....	109
4.1.	Changer, apprendre et négocier sa place dans le milieu commercial.....	110
4.2.	Femmes et qualités entrepreneuriales.....	113
4.3.	Prestige et éthique de travail .....	118
4.4.	Relation à l'argent et moralité .....	123

## **L'entrepreneuriat au féminin : "faute de mieux" ? ..... 128**

1.	Le vingtième siècle : luttes féminines pour le droit du travail.....	130
1.1.	La femme mère et patriotique.....	133
1.2.	Urbanisation, guerre et travail féminin.....	135
1.2.1.	Travail et éducation : évolutions parallèles .....	139
1.2.2.	Guerre civile et opportunités nouvelles pour les femmes.....	143
2.	L'entrepreneuriat : "faute de mieux" ou domaine féminin par excellence ? .....	148
2.1.	Le "secteur informel" : un débouché pour les femmes.....	150
2.2.	L'entrepreneuriat féminin dans un système clientéliste/mafieux.....	154
2.3.	Investissement de l'engagement social et politique .....	158

## **La femme entrepreneur et sa famille ..... 162**

1.	Famille et économie .....	166
2.	Femmes et relations de parenté : deux visions opposées et sous-estimation partagée du pouvoir féminin .....	168
3.	La famille nucléaire : pouvoir du couple conjugal .....	177
3.1.	La famille nucléaire et l'érosion du patriarcat traditionnel .....	180
3.2.	Les libertés dans le domaine privé ou "le secret familial" .....	183
3.3.	L'apprentissage féminin à l'initiative privée.....	186
4.	La place de la famille dans l'histoire personnelle.....	187
4.1.	Retour chez ses parents : un choix individuel .....	190
4.2.	Le féminin comme individu entre le "fusionnel" et le "relationnel" dans les rapports familiaux.....	192
4.3.	La famille facilite-t-elle l'individualisation ? .....	199
5.	L'entreprise familiale des femmes .....	203
5.1.	Chefs de famille et entrepreneures .....	204

5.2. Réseaux de relations de l'entrepreneure entre le familial et le social .....	209
5.3. Petites entrepreneures et création des réseaux à travers les ONG.....	212
5.4. L'association des sœurs.....	214
<b>L'homme de l'entrepreneure.....</b>	<b>217</b>
1. Défi à la masculinité et réactions masculines .....	218
1.1. "Masculinité" et "Masculinités" dans la perception féminine .....	223
1.2. Relations aux parents et l'image du père.....	225
2. Modernisation, guerre et nouveau déclin du patriarcat.....	229
2.1. Evolutions du statut féminin.....	232
2.2. Guerre et bouleversements des rapports de sexe : la vulnérabilité de l'homme.....	234
3. Entrepreneures mariées, divorcées, célibataires et l'homme.....	237
3.1. Mariées : négociations et jeu de pouvoir avec l'homme.....	238
3.2. Divorcées : s'émanciper de l'époux .....	244
3.3. Célibataires : Vivre sans mari et sans honte.....	248
4. Féminin/masculin : renversement des rôles .....	251
4.1. Mobilisation de l'homme dans l'entreprise féminine.....	251
4.2. Droit de succession au féminin.....	256
4.3. Argent et relations conjugales .....	258
5. Transformations des rapports sociaux de sexe et la « dualité dans l'ordre social sexué » .....	261
5.1. Quel avenir pour le patriarcat ? .....	267
5.2. Les transformations des « rôles » à partir de l'affirmation professionnelle des femmes .....	270
<b>Conclusion.....</b>	<b>273</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>282</b>
Annexe 1. Droits et revendications de la femme libanaise.....	282
Annexe 2. Mobilisation féminine contre la guerre .....	286
Annexe 3. Guide d'entretien .....	289
<b>Bibliographie.....</b>	<b>293</b>

# Introduction

---

« *Les femmes ne peuvent être pour elles-mêmes qu'en étant pour les autres, tandis que les hommes ne peuvent être pour les autres qu'en étant pour eux-mêmes* »<sup>1</sup>. C'est avec cette formule succincte que Kathleen Gerson résume certaines approches sur la féminité et la masculinité en sciences sociales, notamment celles qui dessinent des frontières rigides entre les deux sexes.

Malgré son aspect dichotomique, cette formule a le mérite d'énoncer clairement une certaine vision sociale des différences de genre. Jusqu'à aujourd'hui, elle fait référence de manière universelle. Même en travaillant à la déconstruire, on continue à la crédibiliser. L'intérêt apporté, ces dernières années, à la prise de soin des autres comme sujet d'étude (care studies), en est la preuve. Ces études cherchent, entre autres, à libérer le soin de tout aspect sexué, en s'appuyant sur des exemples et des expériences qui montrent que les femmes ne sont pas les seules capables ou destinées à « *prendre soin des autres* » ; tant ce postulat est ancré dans l'imaginaire social.

Si l'on considère cette formule comme un modèle normatif, plus ou moins fort selon les sociétés, on observe que pour certaines d'entre elles, le poids du modèle émane du fait que s'il est discriminatoire à l'égard des femmes, il ne les discrédite pas socialement. Au contraire, il les valorise en tant qu'épouses et mères. En d'autres termes, elles prennent soin des autres, et en retirent, en revanche, un pouvoir social, symbolique, et une autorité morale. Le Liban en est un exemple.

Cette étude, concernant l'expérience des femmes entrepreneurs, cherche justement à tester la perméabilité des frontières entre le masculin et le féminin au Liban. Là, où ce modèle normatif avait réussi à satisfaire hommes et femmes, des décennies durant, dans leurs rôles, leur définition de soi et leur image sociale. Mais le monde a changé pour les

---

1. « *Women can be for themselves by being for others, while men can be for others by being for themselves* ». Kathleen Gerson. Moral dilemmas, moral strategies, and the transformation of gender: Lessons from two generations of work and family change. *Gender and Society*, February 2002, p. 10.



deux sexes, surtout pour les femmes. La dernière guerre civile<sup>2</sup> et les années suivantes ont été les catalyseurs de ce changement. Illustrer ce dernier par l'exemple de l'entrepreneuriat féminin n'est pas fortuit : ce domaine étant, historiquement, l'apanage de l'homme libanais.

**Problématique.** La problématique de cette recherche a été remaniée tout au long du travail de rédaction. Partant d'une idée première, j'ai dû renoncer à quelques unes de ses constituantes, et en développer d'autres au fur et à mesure que le travail avançait. Mon point de départ était que les femmes entrepreneurs auraient des problèmes à concilier leurs vies intimes et professionnelles sur les plans pratiques et psychologiques. Je m'attendais à ce qu'elles expriment des ambivalences et des tensions entre deux représentations sociales, et opposées de la féminité ; femmes mères et épouses, mais aussi femmes entrepreneurs réussies. En d'autres termes, j'imaginai qu'il ne serait pas facile pour ces femmes de sacrifier leur rôle et leur image traditionnelle, même contre un parcours professionnel réussi. Je suis allée chercher comment ces femmes vivent cette dualité : "l'être pour soi" – "l'être pour autrui". A ma grande surprise, je découvrais qu'elles l'avaient largement dépassée, ou qu'elles étaient en train de mettre en œuvre des stratégies pour y arriver. L'entreprise féminine est une échappatoire convenable à ce rôle et à cette image traditionnelle.

L'analyse de leurs récits m'a amenée encore plus loin. D'où la thèse principale de cette recherche :

*En devenant entrepreneure, la femme entame un parcours de subjectivation : elle s'accomplit en tant qu'individu autonome à l'intérieur de sa famille et par rapport à l'homme. Elle acquiert un nouveau statut et des avantages sociaux. Par ce même parcours, elle change de position sociale. Elle s'empare de l'économique au même titre que l'homme, et affaiblit, du même coup, le pouvoir symbolique de ce dernier, puisque l'économique est un domaine social genré, au sein duquel l'homme assure le rôle de pourvoyeur du revenu familial. Nous assistons également à la renégociation du pouvoir traditionnel féminin basé sur le rôle et l'image de la mère-épouse dévouée ou aspirant à l'être. Ceci aboutit à un chamboulement majeur dans les rapports sexués. Il induit une atteinte profonde au patriarcat, défini par sa dimension économique et, en même temps,*

---

2. La guerre civile des années 1975-1990.

au matriarcat, défini par la prise de soin des autres.

En quoi cette atteinte au patriarcat (et au matriarcat) dans la société libanaise d'aujourd'hui change l'arrangement des rapports sociaux de sexe, qui sont basées sur un équilibre de pouvoir matériel et symbolique, répartis entre homme "pourvoyeur" et femme-mère ? C'est la question principale à laquelle cette étude se propose d'apporter des réponses.

Ma thèse s'inscrit dans la tradition des études qui examinent le social avec les lentilles du genre. C'est-à-dire qu'elle utilise le *genre* comme outil d'analyse et d'interprétation. Elle cherche également à déterminer les niveaux et les registres selon lesquels cet outil nous permet d'éclaircir les interactions du genre avec l'économique et le social. Cette approche distingue, enfin, les domaines "genrés" de la réalité, tels que l'économie qui est masculinisée, et la famille qui est féminisée. Bien que les deux espaces publics et privés ne soient pas fortement ségrégués par sexes au Liban ; l'économique et l'intérieur familial sont restés largement définis en ces termes. Leur ligne de démarcation se retrouve brouillée aujourd'hui.

**Cadre de la recherche.** D'après mon hypothèse de départ, la femme entrepreneur devrait représenter le changement survenu dans les relations homme - femme au Liban au cours de la seconde partie du vingtième siècle. En effet, sa position professionnelle et sociale comme patronne et gérante, son image sociale et les arrangements qu'elle a été amenée à entreprendre, surtout à l'intersection du professionnel et du familial, traduisent congrûment le changement du rapport de pouvoir entre les deux sexes. Les entretiens que j'ai menés avec ces femmes, ainsi que l'observation sociologique, vont corroborer cette hypothèse.

Néanmoins, prendre l'expérience des femmes entrepreneurs comme une illustration des changements survenus dans les relations de genre au sein de la société ne peut que sous-estimer le phénomène de l'entrepreneuriat féminin en lui-même. Il est au cœur même de ces changements. Il les déclenche, les amplifie et les rend, ainsi, plus prononcés et plus problématiques. C'est ce que cette recherche va nous apprendre.

L'entrepreneuriat au féminin est un phénomène en plein essor au Liban de l'après-guerre. La diversité des entreprises féminines, majoritairement des PME (petites et

moyennes entreprises) et des MPE (micros et petites entreprises) ; certaines exigeant un travail qui se rapproche du salariat, d'autres du travail de cadres, permet d'observer un éventail des conditions féminines sur le marché de l'emploi et dans la société. L'entrepreneuriat constitue d'abord une réponse à la crise du salariat, de ses débouchés restreints pour les femmes et une solution au déclin du revenu masculin. Ce phénomène touche plusieurs catégories de femmes, appartenant à des classes sociales diverses et ayant des expériences professionnelles différentes. Leurs niveaux d'éducation et leurs statuts matrimoniaux sont également variés.

Historiquement, Il y a toujours eu des femmes entrepreneurs au Liban, mais elles représentaient une élite restreinte, dont l'expérience était perçue comme unique en son genre. Ces femmes étaient réparties dans des activités bien spécifiques (éducation - niveau maternelle et élémentaire -, couture et broderie, petits commerces de produits agricoles ou succession du mari ou du père). Nous assistons aujourd'hui à un phénomène social étendu, surtout depuis la moitié des années 90. Ceci n'est pas seulement dû à l'aide financière, à l'encouragement des instances gouvernementales et des ONG libanaises et internationales très actives au Liban (durant et après la guerre), mais aussi grâce à l'initiative des femmes d'intégrer le marché de l'emploi d'une manière indépendante. Elles sont présentes dans les médias et certaines d'entre elles forment des associations nationales et à portée régionale (les pays arabes) – c'est le cas des plus riches – d'autres, encouragées par les ONG forment des coopératives sur le plan national, telles que les PME et les MPE.

L'entrepreneuriat a des traits fortement culturels partout dans le monde. Au Liban, il est associé aux mythes de l'initiative privée, de la débrouillardise de la population face aux moments difficiles et de la forte mobilité sociale qui perdure depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Si cette mobilité a été freinée par la guerre, elle a été rapidement remplacée par d'autres ascenseurs sociaux, surtout ceux introduits par les partis politiques (qui ont créé leurs propres réseaux d'éducation et d'enrôlement et qui se sont en plus emparés des instances étatiques). Les femmes ont, enfin, bénéficié de l'image culturellement revendiquée par l'entrepreneur libanais.

Toutefois, l'étude présente n'est pas essentiellement une ethnographie descriptive du phénomène entrepreneurial féminin et ne prétend pas être exhaustive de ce point de vue. La littérature sociologique qui s'intéresse à faire ressortir le profil des femmes

entrepreneurs en suivant une approche à vocation socio-économique risque de glisser vers la simple constatation des similitudes et des différences entre les femmes entrepreneurs dans différents pays et à comparer « l'homme entrepreneur » à « la femme entrepreneur ». Ceci n'est pas l'intention de cette étude. Bien au contraire, le but est de dégager ce qui est spécifique à l'expérience des entrepreneures libanaises dans ce contexte précis. On tentera également d'enrichir le débat relatif au travail de la femme, son influence sur les arrangements sexués et les normes sociales.

Les thèmes abordés dans l'étude seront dégagés des expériences spécifiques de ces femmes. Les statistiques et les chiffres ne seront pas sollicités pour décrire un état des lieux de l'entrepreneuriat féminin, mais pour accompagner notre analyse. Les histoires de vie de trente trois femmes interviewées guideront le texte.

D'après les récits de ces femmes, l'entrepreneuriat leur procure une compensation et une revanche à l'égard des privations passées, un désir de prendre des décisions familiales et professionnelles indépendantes et, enfin, un fort besoin de changement dans leurs vies. Ces entrepreneures portent en elles des frustrations et des aspirations et souhaitent y remédier par l'entrepreneuriat. A ces effets s'ajoute également le prestige social accordé par le statut d' « entrepreneur ». Comment ces femmes gèrent-elles les diverses ambivalences de cette nouvelle situation ? La thèse essaiera de répondre à cette question qui nous aidera à mieux comprendre la relation difficile entre les contraintes de la réalité et les aspirations des acteurs/actrices sociaux. Il est important de spécifier les particularités du contexte libanais de l'après-guerre.

**Contexte.** La question du genre a été reléguée au dernier échelon de l'intérêt social durant la guerre, masculine et communautaire, qui camouflait tout autre aspect de la vie sociale. Mais sous la surface entachée par les atrocités de la guerre, la société n'a cessé de se développer et de changer. Les relations de genre, elles aussi, se sont transformées. Les femmes se sont imposées durant cette guerre, et ont acquis plus de pouvoir dans les domaines publics. Cette étude s'éloigne des analyses qui font de la femme une victime de la guerre.

Le Liban est sorti officiellement de la guerre civile en 1990 ; une période qui coïncide avec la problématisation du phénomène de la globalisation ; ses effets étant universellement disséminés, analysés, et débattus. Durant la décennie suivante, le pays

jouissait d'une paix prolongée, parrainée par les pouvoirs internationaux et régionaux. Dans un contexte de reconstruction, le Liban a été exposé au vent de la globalisation avec tous ses handicaps hérités de la guerre. De surcroît, les dépenses colossales de sa reconstruction, conséquence d'une politique de gaspillage et de fraude, ont alourdi, à terme, la détérioration économique et le pouvoir d'achat de la population. Les classes pauvres et moyennes essayaient autant qu'elles pouvaient de résister à la précarité, et les femmes furent de plus en plus impliquées dans le redressement économique. Un effet conjoncturel qui va renforcer les tendances antérieures de l'avancée de leur éducation et de leur présence sur le marché du travail depuis des décennies.

Les images propagées dans le monde entier sur la libre destinée de chaque individu, sur la diversité des styles de vie et sur l'éclatement des modèles familiaux et professionnels, qui caractérisent notre ère, libèrent d'avantage les femmes des contraintes sociales et morales. Cet environnement formait un cadre propice aux femmes libanaises pour se lancer dans l'entrepreneuriat. La décision d'entreprendre mêlait ainsi la nécessité économique et la liberté de choix. La réhabilitation du savoir-faire féminin, des cultures, des objets d'art, de consommation ethnique, et leur mondialisation, encourageaient également les femmes à exploiter leur savoir-faire et à le traduire en marchandises.

Tout dans le Liban de l'après-guerre est susceptible d'interagir avec les préceptes de la globalisation ; qu'ils soient bienfaisants ou néfastes :

- La capitale du pays, Beyrouth, qui se situe en son milieu, bénéficie d'une certaine centralisation économique, culturelle et démographique. Elle s'ouvre pleinement aux nouvelles technologies de communication et facilite, en retour, la poursuite d'explorations et d'expériences de vie, libres et novatrices, à ses habitant/es, dans un pays où les normes sont fortement brouillées et le pouvoir régulateur de l'Etat quasiment absent. Tout cela s'opère sur un arrière-fond d'insécurité, créé par les guerres et les menaces de guerre permanentes qui impliquent des puissances belligérantes régionales et internationales. Vivre et entreprendre dans une société de risque est également symptomatique de cette conjoncture.
- Les femmes libanaises sont sorties de la guerre avec une présence croissante, plus affirmative et parfois plus agressive dans l'espace public. Elles ont acquis

---

une plus large liberté de mouvement durant la guerre et elles se sont mobilisées au cours de cette période, surtout pour des raisons humanitaires (mères et épouses des personnes disparues, femmes contre la guerre et la violence)<sup>3</sup>. Ces femmes se repositionnent sur la scène sociale dans un pays et dans un monde qui tendent à banaliser la mort, mais qui banalisent aussi la différence de sexe. La femme impliquée, d'une façon ou d'une autre, dans la vie publique devient également un acteur social important. Néanmoins, si les femmes acquièrent une position sociale indéniable, elles n'en retirent que rarement des gains sur le plan des droits civiques (voir annexe 1).

- Les Libanais expriment un désir ardent de rattraper le temps perdu par la guerre. Ce désir crée une frénésie de recherche d'opportunités ; il rime avec des convoitises générées par la globalisation et entraîne un mode de clientélisme dans le domaine socio-économique, qui prend une forme communautaire aiguë. Les femmes dans le monde du travail profitent et s'insurgent à la fois contre ce système qui les victimise.
- Le pays continue son périple avec les mouvements migratoires qui se sont intensifiés durant la guerre, surtout parmi les jeunes. Beaucoup de Libanais se déplacent en permanence entre deux pays. Le Liban est cité parmi les pays à forte incidence de mouvements migratoires qui impliqueraient des retombées spécifiques à l'ère de la globalisation. Ils favorisent un échange continu avec le monde ; assuré par une élite en déplacement continu et qui aspire à changer son pays. Cette élite déclare sa frustration face à la stagnation politico-communautaire et ceci se reflète nettement dans le discours des femmes entrepreneurs. Les mouvements migratoires internes qui ont caractérisé à une large échelle les années de la guerre diminuent à l'heure actuelle, mais leurs effets sont toujours présents. La crise des banlieues qui entourent Beyrouth exprime les conséquences démesurées du développement de la ville « globale ». La voix de ceux qui vivent dans les banlieues s'élève partout à l'âge de la globalisation. Au Liban, les banlieues ne représentent plus un passage vers la ville dans le parcours migratoire. Elles se cristallisent tout près de la ville avec

---

3. Cf. l'annexe 2 (Mobilisation féminine contre la guerre).

l'ensemble des disparités que ce paysage entraîne. Ces disparités normalisées ont trait à une certaine forme de globalisation. Cependant, les femmes de ces quartiers sont enthousiastes à l'ouverture des opportunités proposées à proximité de la ville. Les femmes dans les zones rurales sont également tentées par les sollicitations de la globalisation ; impliquées dans les efforts de développement rural des ONG, elles ont profité des nouvelles opportunités, amenées par les bouleversements dus à la guerre.

- Deux phénomènes sont liés à la globalisation en ce qui concerne le travail : l'expansion du travail informel et la réorganisation sociale du travail vers le développement du travailleur indépendant, qui se positionne sur le marché de l'emploi en s'appuyant sur sa seule expertise. Il est dans ce sens son propre patron. Ceci impliquera un brouillage du temps et de l'espace du travail, caractéristique du travail féminin. Ces deux phénomènes sont exprimés dans le travail indépendant des femmes et dans l'exploitation de leur savoir-faire sur le marché de l'emploi.

**Méthodologie, caractéristiques des enquêtées et plan de la thèse.** Entre les années 2003-2006, j'ai effectué des entretiens approfondis auprès de 33 femmes entrepreneurs libanaises, centrés sur leurs histoires personnelles et leurs parcours professionnels. Ces interviews semi-directives étaient effectuées dans les zones urbaines, rurales, et dans les banlieues sud et est de la capitale (respectivement à majorité musulmane et chrétienne). S'inscrivant dans une démarche méthodologique qualitative, notre recherche a privilégié l'analyse du contenu des récits qui ont résulté des entretiens en s'appuyant sur le discours des acteurs plutôt que sur leur profil social (sans négliger celui-ci). L'interaction directe avec ces femmes et l'observation participative nous ont permis d'apprendre comment ces femmes acquièrent une identité sociale et de genre, comment cette identité est perçue par elles et quelles sont ses répercussions sur leurs vies intimes.

Enregistrés et entièrement retranscrits, ces entretiens dont la durée variait entre deux et quatre heures ont constitué les récits de vie que nous avons traités comme matière première d'analyse. Ils ont permis aussi de dégager la diversité des profils des entrepreneures et de référencer la parole féminine dans la réalité pour ébaucher les contours des changements survenus dans la société pendant la période étudiée.

Les entretiens se sont déroulés en plusieurs temps (cf. le guide d'entretien<sup>4</sup>) : le premier porte essentiellement sur la place du projet entrepreneurial dans la vie de la femme et son parcours personnel, le deuxième soulève les difficultés auxquelles font face les femmes entrepreneurs dans l'espace économique, le troisième examine l'espace et le temps investis par ces femmes dans leurs entreprises et les arrangements familiaux qu'elles ont été amenées à entamer pour entreprendre. Enfin, le dernier traite de leurs expériences durant la guerre et de leurs attitudes envers quelques questions d'intérêt social général.

A de rares occasions j'ai pu respecter l'enchaînement des questions contenues dans le guide d'entretien, à tel point que j'étais parfois amenée à l'oublier complètement. Cette déviation du guide n'était pas du tout intentionnelle de ma part, ce sont les femmes elles-mêmes qui ont influencé le déroulement de l'entretien. Heureusement, car dès les premières interviews, l'affluence de leur parole et leur désir de raconter leurs histoires plutôt que de répondre à des questions précises m'ont interpellée. Plus globalement, j'ai pu constater un changement dans l'expression féminine au Liban ; elle est devenue plus affirmative et moins retenue par les tabous sociaux.

Les extraits d'entretiens prennent une grande place dans ce travail. Je suis convaincue que la recherche doit laisser la parole aux acteurs et à leur façon d'exprimer leurs idées. Cependant, l'accès à la vie privée de quelques unes d'entre elles m'a permis d'observer de près leurs interactions avec leurs proches, surtout leurs maris et enfants. Les observations collectées pendant ces rencontres ont indéniablement enrichi le texte et m'ont procuré une vue plus réaliste et nuancée des récits.

Les études sociologiques sur l'entrepreneuriat féminin sont quasi-inexistantes. Mon travail de terrain m'a permis de constater la nouveauté et l'étendue du phénomène. En plus de mes connaissances personnelles, il m'a été facile de trouver des femmes entrepreneures par la simple sollicitation auprès de mes informateurs ; chacun ou chacune d'eux me proposa plusieurs femmes à rencontrer à tel point que j'avais souvent l'embarras du choix.

Les caractéristiques de l'échantillon nous donnent une idée de la réalité de

---

4. Annexe 3.



l'entrepreneuriat féminin d'aujourd'hui. Parmi les trente trois femmes interviewées, nous en trouvons 18 qui ont lancé leurs entreprises après 1990 (date qui coïncidait avec la fin de la guerre) et six autres après 2000. L'expansion de ce phénomène est alors récente. Sa concentration dans l'informel est également évidente ; huit parmi ces entreprises n'ont pas de statut juridique, neuf femmes parmi celles rencontrées travaillent seules dans leurs entreprises et dans huit cas seulement le nombre d'employés dépasse l'effectif de dix personnes. Enfin, treize de ces entreprises sont familiales (c'est-à-dire avec un ou plusieurs membres de la famille directement impliqués dans le travail) et neuf s'appuient sur une forme ou une autre d'aide familiale<sup>5</sup>.

Le choix des femmes entrepreneurs pour les entretiens a été fait par plusieurs biais : les contacts personnels, les relations tissées avec l'aide d'informateurs et, enfin, pour avoir un échantillon diversifié, j'ai consulté les recueils des chambres de commerce au Liban. Ces recueils m'ont offert une vision d'ensemble sur les types d'entreprises féminines et un choix délibéré de quelques cas représentatifs. (Pour consulter la composition de cet échantillon, nous renvoyons à l'encadré et au tableau des caractéristiques de la population enquêtée.)

Concernant les catégories d'âge, le seul choix que j'avais fait délibérément était d'inclure dans l'échantillon certaines femmes âgées de soixante ans et plus pour donner un aperçu sur la question générationnelle et sur l'historique de l'entrepreneuriat féminin. Si ces catégories n'étaient pas un critère prédéfini de ma part, les femmes rencontrées avaient pour la plupart la quarantaine. Sans prétendre que cette catégorie soit représentative de l'entrepreneuriat féminin au Liban, elle me paraît sociologiquement significative. Elle représente la catégorie d'âge la plus active de la population et surtout intéressante pour trois raisons : d'abord, c'est l'âge à laquelle la personne a l'expérience et la maturité pour pouvoir gérer une entreprise, ensuite, elle concerne les femmes qui pourraient être exclues du travail salarial parce que sur/sous qualifiées pour le marché du travail et, enfin, c'est l'âge des femmes qui ont grandi durant la guerre et subi ses effets socio-économiques.

Pour la question délicate de la confession religieuse des femmes, j'ai opté pour une

---

5. Cf. le tableau des caractéristiques de la population enquêtée.

égalité de représentation de deux principales communautés religieuses au Liban ; 17 femmes musulmanes et 16 femmes chrétiennes pour pouvoir évaluer l'importance de cette variable (dans un pays caractérisé par les conflits communautaires). Néanmoins, au fur et à mesure de l'enquête, j'ai été étonnée de constater l'absence de pertinence de la variable religion concernant les thèmes principaux de la recherche. Indépendamment de leur communauté religieuse, les femmes vivent des expériences comparables et entament le même parcours d'affirmation de soi et de positionnement par rapport à leur entourage. Nous ne reviendrons pas explicitement sur cette question dans le texte ; nos cas parlent d'eux-mêmes.

Cette remarque est également vraie pour les femmes de différentes régions libanaises. Nous avons été interpellés par le désir d'émancipation des femmes dans les banlieues et dans les zones rurales, ainsi que par leur capacité à se subjectiver, par leur liberté de parole, de mouvement et d'action, là où on ne s'y attendait pas. Si nous avions l'intention au départ de consacrer une partie de l'analyse à la répartition géographique de l'échantillon, nous avons rapidement constaté que cela affaiblirait cette tendance générale d'émancipation exprimée par toutes ces femmes ; leurs récits en sont la meilleure preuve.

La thèse s'articule autour de cinq chapitres :

- Le premier concerne le processus de subjectivation des entrepreneures d'après la représentation qu'elles ont d'elles-mêmes. Il est ainsi question de la dynamique professionnelle qui nécessite une manière d'être et une construction de la subjectivité par la responsabilité économique, sociale et culturelle. Ce chapitre entend restituer le sens que ces acteurs donnent à leurs histoires, par le biais des tournants de leur vie auxquels elles se réfèrent dans leurs récits. Il a pour objectif de croiser les effets de la globalisation et de la sortie de la guerre avec l'expérience personnelle et professionnelle de ces femmes. On s'arrêtera sur l'expérience de celles qui ont subi le « déplacement forcé » pendant la guerre, de celles qui ont émigré et on exposera, enfin, leurs positionnements par rapport à des questions sociales telles que le confessionnalisme libanais, le mariage civil etc., ainsi que la représentation qu'elles font du contexte qui les entoure.
- La place de l'entrepreneuriat dans la vie des femmes et la position qu'occupe

---

l'entrepreneur féminin dans la société sont les thèmes principaux du deuxième chapitre. Un premier volet s'appuie sur les récits des femmes pour examiner leur positionnement dans la sphère économique, tandis que le deuxième étudie leur relation au temps et à l'espace. Il situe l'entrepreneuriat dans leurs parcours respectifs, en s'attardant sur les imbrications de leur vie privée et publique.

- Le troisième chapitre joue un rôle charnière dans l'organisation générale du plan. Il propose un aperçu historique rapide de la mobilisation des femmes pour la conquête de leurs droits<sup>6</sup> pendant le siècle dernier, en particulier le droit au travail. Il répond par des chiffres à la question concernant la faible contribution économique de la femme et les conditions d'avènement du phénomène entrepreneurial féminin au Liban. Nous réfutons les approches évolutives qui lient le développement du travail des femmes uniquement à l'avancée de leur éducation et à leurs libertés accrues. Ces approches ne prennent pas en considération le recul du travail masculin ni la fin du modèle de l'homme seul "pourvoyeur" de la famille. Ce facteur a joué, à notre avis, un rôle décisif dans le développement du travail féminin. Les femmes amélioreraient auparavant leur éducation et jouissaient d'une liberté de mouvement sans qu'elles réussissent à intégrer massivement le marché du travail. Tout ceci annonce des changements majeurs, en particulier au niveau de la structure familiale, que l'on expose dans le chapitre suivant.
- Le quatrième chapitre débute par une analyse théorique des interdépendances entre l'économique et le familial dans les pays arabes et, en particulier, au Liban. Ce chapitre nous permet de démontrer que la "culture orientale" ne constitue pas une entrave à l'entrepreneuriat supposé naître dans un environnement qui favorise l'initiative privée et l'individualisme. Il nous permet aussi d'affiner les approches sur les expériences de subjectivation qui ne reproduit pas forcément le modèle occidental. Nous analysons les parcours des femmes qui se situent au cœur des contradictions et des tensions entre les références à la famille d'origine, à la famille nucléaire et aux valeurs individualistes. Enfin, nous concluons le chapitre par l'analyse des changements que ces entrepreneures introduisent dans

---

6. Pour un aperçu général sur la mobilisation et les revendications féminines, voir les annexes 1 et 2.

---

les structures familiales traditionnelles avec leur nouveau statut de chefs de famille. Elles mobilisent l'homme et les enfants dans leur projet entrepreneurial et créent des entreprises familiales à l'instar des hommes.

- Dans le dernier chapitre, on cherche surtout à élucider les retombées du parcours professionnel sur la vie intime de ces femmes. L'analyse ne vise pas simplement à examiner les relations homme-femme, mais s'attaque aux définitions de la masculinité et de la féminité dans la société. Nous nous arrêtons, en particulier, sur les négociations et les conflits qui les sous-entendent. L'évolution des relations de genre sera esquissée à travers l'expérience des femmes mariées, des femmes divorcées et des femmes célibataires. Nous nous référons, enfin, à des thèmes de débat qui concernent les rapports de sexe et, plus particulièrement, le patriarcat et la matrifocalité.

## Qui sont-elles ? Profils des entrepreneures rencontrées

1. **Fadia** 43 ans, chrétienne, divorcée et mère d'une jeune fille. Animatrice culturelle, propriétaire et gérante d'une boîte qui organise des événements culturels et artistiques à portée internationale et publie des pamphlets thématiques.
2. **Fatmé** 44 ans, musulmane, remariée, mère de trois enfants. Propriétaire d'une boutique de prêt-à-porter, obtient des crédits d'une ONG\*
3. **Hana** 69 ans, musulmane, mariée, mère de trois enfants. Propriétaire d'un atelier de broderie et d'artisanat traditionnel.
4. **Hassana** 46 ans, chrétienne, divorcée (ex-mari en prison), mère de deux filles et d'un garçon. Esthéticienne et propriétaire d'un institut de beauté à domicile.
5. **Jamileh** 57 ans, musulmane, mari retraité, mère de deux garçons qui étudient aux Etats-Unis. Propriétaire d'une PME de bonneterie et d'un espace vente.
6. **Joëlle** 44 ans, musulmane, mariée récemment, enceinte de son premier enfant. Styliste de prêt-à-porter. Propriétaire d'un atelier de production et d'un espace vente.
7. **Joyce** 27 ans, musulmane, mari en prison, mère de deux petits garçons. Propriétaire d'une boutique et créatrice d'accessoires (bijoux, colliers etc.)
8. **Lama** 47 ans, chrétienne, mari à la retraite et mère de sept enfants. propriétaire d'un petit commerce, obtient des crédits d'une ONG.
9. **Lamia** 45 ans, chrétienne, mariée, deux enfants. Propriétaire de trois magasins d'habillement.
10. **Lina** 40 ans, chrétienne, célibataire. Propriétaire et gérante, avec ses deux sœurs, d'une boulangerie à l'ancienne.
11. **Magda** 34 ans, musulmane, mariée depuis 16 ans et mère de deux enfants. Coiffeuse à domicile.
12. **Mariam** 46 ans, chrétienne, divorcée. Propriétaire d'une société de marketing et de distribution d'aliments biologiques et organiques.

---

\* Crédits accordés aux petites entreprises.

13. **Marwa** 43 ans, chrétienne, divorcée et mère d'une jeune fille qui vit avec son père. Propriétaire d'un cabinet de conseils en marketing et consultante financière auprès d'un comité culturel national.
14. **Mireille** 40 ans, musulmane, mère de trois enfants. Vendeuse de vêtements à domicile, obtient des crédits d'une ONG.
15. **Nada** 48 ans, chrétienne, célibataire. Propriétaire d'un magasin de jouets pour enfants. obtient des crédits d'une ONG.
16. **Nadine** 36 ans, musulmane, mariée et ayant un enfant. Propriétaire d'un salon de coiffure, obtient des crédits d'une ONG.
17. **Nancy** 43 ans, chrétienne, divorcée et mère d'un garçon, propriétaire d'une revue culinaire et productrice d'un programme télévisé.
18. **Nissrine** 46 ans, chrétienne, mariée, antérieurement propriétaire d'une boulangerie, elle gère actuellement un magasin alimentaire avec l'aide de son mari.
19. **Nora** 59 ans, musulmane, mari à la retraite, mère de dix enfants, quatre restant à la maison. Productrice de conserves alimentaires à domicile. Obtient des crédits d'une ONG.
20. **Nuha** 54 ans, chrétienne, mère d'un jeune garçon. Propriétaire avec sa sœur Suad d'une entreprise de production bio.
21. **Rihame** 64 ans, chrétienne, mariée. Propriétaire d'une boulangerie avec son mari. Obtient des crédits à une ONG.
22. **Rima** 44 ans, chrétienne, mari à la retraite, mère de trois enfants, propriétaire d'un atelier de broderie.
23. **Rita** 39 ans, musulmane, mère de deux garçon, architecte au chômage, travaille avec l'aide de son mari (architecte chômeur lui aussi) dans la production d'aliments bios à domicile.
24. **Roula** 42 ans, musulmane, divorcée et mère d'un enfant. Peintre et propriétaire d'une galerie d'art.
25. **Sabbah** 44 ans, chrétienne, divorcée, mère d'un jeune garçon et d'une jeune fille. Propriétaire d'un petit snack.
26. **Samia** 76 ans, musulmane, célibataire. Propriétaire et rédactrice en chef d'un magazine. Actuellement à la retraite.

27. **Sana** 56 ans, chrétienne, célibataire. Ouvrière à sa sortie prématurée de l'école et devenue propriétaire d'un atelier de couture depuis dix ans, obtient des crédits d'une ONG.
28. **Sarah** 44 ans, musulmane, célibataire. Propriétaire d'une épicerie. Obtient un crédit d'une ONG.
29. **Shirine** 50 ans, musulmane, mariée et mère de quatre enfants. Propriétaire d'un atelier de production alimentaire de conserves. Son crédit d'une ONG s'élève actuellement à 100 000 \$US.
30. **Suha** 46 ans, musulmane, divorcée et mère de deux enfants. Propriétaire d'une société de placement d'aides ménagères.
31. **Suad** 48 ans, chrétienne, mariée. Propriétaire avec sa soeur Nuha d'une société de production bio.
32. **Wafa** 27 ans, musulmane, mariée et mère d'un enfant. Styliste, a repris le business de sa mère qui est toujours dans la profession à ses côtés.
33. **Zeinab** 66 ans, musulmane, remariée, mère de trois enfants. Propriétaire d'un restaurant dans un quartier chic de Beyrouth.

**Tableau : Caractéristiques socio-économiques de l'échantillon**

(N=33 femmes)

<i>Caractéristiques</i>	<i>Description</i>					
<b>Age</b>	<i>Vingtaine</i>	<i>Trentaine</i>	<i>Quarantaine</i>	<i>Cinquantaine</i>	<i>Soixantaine et plus</i>	<i>Total</i>
	2	2	19	6	4	33
<b>Etat civil</b>	<i>Mariées</i>	<i>Divorcées</i>	<i>Célibataires</i>			
	20*	8	5			33
<i>*Pour deux d'entre elles c'est le deuxième mariage après divorce.</i>						
<b>Femmes ayant des enfants</b>	<i>Un à 2</i>	<i>3 à 4</i>	<i>4 et plus</i>			
	14	10	3			27
<b>Education</b>	<i>Illettrées et études primaires</i>	<i>Intermédiaires</i>	<i>Secondaires</i>	<i>Universitaires et plus</i>		
	10	8	6	9		33
<b>Religion</b>	<i>Chrétiennes</i>	<i>Musulmanes</i>				
	16	17				33
<b>Emigrées ou déplacées durant la guerre</b>	<i>Emigrées</i>	<i>Déplacées</i>	<i>En déplacement continu</i>			
	8	7	5			20
<b>Type d'activité</b>	<i>Industrie</i>	<i>Services</i>	<i>Artisanat</i>	<i>Commerce</i>		
	5	9	9	9		32**
<i>*Pas d'entreprise agricole dans mon échantillon, à moins qu'on considère la petite production alimentaire de conserve à la campagne comme en étant une. En général, la petite propriété agricole est investie par l'unité familiale rurale, tandis que les grandes propriétés foncières sont généralement gérées par des hommes. *Une entreprise est gérée par deux entrepreneures rencontrées et ne compte qu'une fois.</i>						
<b>Description d'activité</b>	<i>PMI de textile et alimentation</i>	<i>Services et commerce ; Coiffure et esthétique,</i>	<i>Boulangerie, couture et broderie</i>	<i>Communication et animation culturelle</i>	<i>Stylisme et haute couture</i>	
	7	13	4	5	3	32
<b>Date de création de l'entreprise</b>	<i>Avant la guerre civile</i>	<i>1975- 1990</i>	<i>Après 1990</i>	<i>Après 2000</i>		
	2	5	18	7		32
<b>Statut légal de l'entreprise</b>	<i>Déclarée</i>	<i>Non déclarée</i>				
	23	8				32



<b>N° d'employés*</b>	<i>Seule</i>	<i>Avec une personne (proche ou non)</i>	<i>2 à 5 employé/es</i>	<i>6 à 10</i>	<i>≥ 10</i>	
	9	7	6	3	8	33
<i>*Les chiffres ici peuvent donner une fausse impression, puisque les entreprises qui comportent entre 10 et 30 employé/es sont plutôt artisanales, et s'appuient essentiellement sur l'exploitation de la main d'œuvre surtout féminine ; d'un autre côté, des petites entreprises comprenant entre 3 et 6 employés sont gérées par une structure moderne.</i>						
<b>Type d'entreprise</b>	<i>Individuelle (ou association hors famille)</i>	<i>Familiale</i>	<i>Avec aide familiale*</i>			
	19	4	9			32
<i>*Aide temporaire, saisonniers ou assistance sur certaines tâches liées au travail et au foyer et non payées dans la majorité des cas.</i>						
<b>Emplacement*</b>	<i>Beyrouth</i>	<i>Banlieue de Beyrouth</i>	<i>Autre villes</i>	<i>Zones rurales</i>		
	12	9	5	6		32
<i>*Les « autres villes » sont proches socialement, économiquement et culturellement des zones rurales qui les côtoient plutôt que de la capitale Beyrouth. La banlieue de Beyrouth, tout en étant ouverte à la vie mondaine de la capitale est caractérisée démographiquement par des groupements familiaux et communautaires résultants des différentes vagues de migrations rurales et des déplacements dus à la guerre.</i>						
<b>Chef de famille*</b>	<i>Sans mari ou parent</i>	<i>Avec mari** ou parent</i>				
	8	10				17
<i>*3 parmi elles sont célibataires pourvoyant aux membres de leur famille et 4 divorcées. ** Mari retraité ou au chômage.</i>						
<b>Pourvoyeuse principale, ayant personnes à charge</b>	<i>Aucune Personne</i>	<i>Enfants et mari</i>	<i>Famille proche</i>			
	13	16	4			33
<b>Expérience professionnelle antérieure</b>	<i>Sans expérience antérieure</i>	<i>Expérience antérieure</i>				
	14	19				33
<b>Situation professionnelle du mari</b>	<i>Chômeur ou retraité</i>	<i>Employé ou fonctionnaire</i>	<i>Travailleur précaire</i>	<i>Bonne situation professionnelle</i>	<i>Partenaire de la femme entrepreneur</i>	
	7	4	2	3	4	20
<b>Raison d'entreprendre</b>	<i>Changement de son statut de salariée</i>	<i>Faute de mieux et nécessité</i>	<i>Choix basé sur une spécialisation</i>			
	11	19	3			33

## CHAPITRE PREMIER

# Une représentation du "moi" femme et entrepreneure

---

Comment se définissent ces femmes entrepreneurs ? Quels parcours ont-elles effectués ? Quelles relations tissent-elles avec leur entourage ? Et comment réagissent-elles aux problèmes de leur temps et aux transformations de leur société ? C'est à ces questions que le premier chapitre se propose de répondre, afin d'introduire les questions analysées dans les chapitres suivants telles que : la place de l'entrepreneuriat dans l'histoire personnelle de ces femmes, leur position sociale et économique dans une économie masculinisé et les implications d'être entrepreneur sur leurs vies familiales et conjugales.

Ce chapitre débute par les histoires de trois femmes rencontrées. Magda dont les parents l'ont poussée à quitter l'école pour se marier très jeune. Hassana dont l'époux a refusé depuis leur mariage de la laisser travailler. Marwa qui avait à choisir entre sa fille et sa carrière. Ces situations difficiles sont relatées par ces femmes sans victimisation aucune, mais comme étant des épisodes de vie assumés dans leurs histoires personnelles ; leur permettant de s'affirmer en tant qu'individus.

Si ces trois profils de femmes ne résument pas les expériences de vie des autres femmes rencontrées, il n'est pas moins vrai qu'ils nous aident à mettre le doigt sur un processus d'affirmation de soi et de subjectivisation au féminin. Les femmes rencontrées avaient toutes des histoires abondantes à raconter concernant leur entourage social, leurs familles et leurs époux. C'est par rapport à ceux-là et à leur société en mutation qu'elles se définissent et ceci dans un contexte de changement social que vit le Liban après la guerre.

La femme invitée à jouer un rôle dans cette période de redressement économique, y

arrive avec le poids et les frustrations du passé, mais aussi avec toutes les promesses d'un avenir qu'elle maîtrise. Par leur représentation de soi, ces femmes nous communiquent leur désir de se détacher de ce passé, de se responsabiliser, et de prendre, dorénavant, leur sort en mains. Leur parcours est singulier et coïncide avec les effets de la guerre et l'ouverture du pays à la globalisation. En se subjectivant, ces femmes se positionnent par rapport au monde qui les entoure.

La guerre a profondément transformé la vie des femmes sur plusieurs plans. Certaines ont entrepris une mobilité interne, qu'on appelle couramment au Liban "le déplacement forcé", d'autres ont émigré pour quelques années. Ces mobilités, parfois dures à vivre, sont perçues par les femmes rencontrées comme des opportunités pour la réalisation de soi et comme une motivation à entreprendre. L'affirmation de soi exprimée par ces femmes, leurs attitudes par rapport aux questions liées à leur société, leurs expériences acquises durant la guerre et par la mobilité, les mettent au cœur des changements survenus dans leur pays dans les trois dernières décennies.

Au départ, je n'avais pas l'intention de consacrer une partie du texte à la représentation de soi. Je croyais qu'elle apparaîtrait à chaque point clef abordé dans ce travail, puisque l'étude élucide les thèmes principaux tels qu'ils sont perçus par les femmes. Mais, c'est au fur et à mesure de l'avancée des entretiens que j'ai réalisé que cette représentation est en elle-même la clef de leurs histoires d'entrepreneurs, comme nous le montrent les récits suivants.

## **1. Le moi du passé : Questionnements et résolutions**

Toute représentation de soi lors d'un entretien sera enjolivée, consciemment ou inconsciemment, par l'exagération ou l'abstraction de certains épisodes de vie. Ainsi on ne peut pas s'attendre à ce que cette représentation personnelle, reflète la réalité de soi. Elle est également une représentation imaginée de soi. On sait déjà que l'on peut avoir autant de représentations de soi, que de contextes et de cadres d'entretiens. On sait, également, qu'une version de la vie personnelle de celle/celui avec qui on mène l'entretien est plus ou moins fonction de notre présence, de notre langage (du corps même), de l'image que l'on projette de nous même – précédant ou au cours de

l'entretien –, puis de nos questions et de la façon dont nous les posons. A cela s'ajoute l'interaction continue entre les deux protagonistes de l'entretien.

Ces facteurs qui sous-tendent chaque récit de vie ont pu être davantage élaborés dans la sociologie contemporaine. Pierre Bourdieu est allé jusqu'à proposer de considérer ce récit comme la simple illusion d'une vie, d'où une analogie entre le récit réel et le récit fictif ; mais l'intérêt de cette illusion est qu'elle cesse d'en être une pour devenir "réelle" au moment où on la partage nous-mêmes, spectateurs et audiences, avec cet "acteur" social qui a accepté ou choisi de nous livrer une certaine histoire de soi : « Objectiver l'illusion romanesque, et surtout le rapport au monde dit réel qu'elle suppose, c'est rappeler que la réalité à laquelle nous mesurons toutes les fictions n'est que le référent reconnu d'une illusion (presque) universellement partagée. »<sup>7</sup> Les sociologues interactionnistes ont amplement élaboré sur les "sens partagés" qui ordonnent nos propos, nos comportements, notre langage (verbal et corporel) et nos divers échanges sociaux.

Avec Erving Goffman, la présentation de soi ou la récitation de soi devient un acte théâtral, qui suppose des acteurs et des spectateurs. Parmi tous les autres éléments qui constituent ce qu'il appelle la routine théâtrale, je me contente ici de la phase de répétition, qui me paraît pertinente pour mes cas d'études.

Dans les récits de vie que j'ai pu recueillir auprès des femmes entrepreneurs, une chose m'a interpellée et elle était tellement récurrente dans leurs histoires, que j'ai été amenée à la constater : s'il est vrai que le récit de vie peut conférer l'impression qu'il est le produit du moment de l'entretien, il se présente parfois comme une reproduction d'un texte antérieur, composé et répété par ses auteurs /acteurs. Certains épisodes de vie sont relatés comme s'ils étaient maintes fois répétés. Ce qui est plus intéressant encore c'est que ces épisodes résistent à l'improvisation. Si moi, "l'actrice" en face, essaye de sortir du texte, mon interlocutrice a toute l'habileté de contourner mes diffractions avec des réponses fermes, parfois même convaincantes, comme si elle s'attendait à ce genre de divagations et m'obligeait à revenir au texte. A ce propos, E. Goffman écrit : « Une

---

7. Pierre Bourdieu. *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*. 1992, p. 62.

troisième application [de circonspection dramaturgique] consiste à répéter la routine toute entière, de sorte que les acteurs puissent s'exercer à tenir leurs rôles et que les événements imprévus se produisent dans les circonstances où l'on peut y remédier en toute tranquillité »<sup>8</sup>.

Il n'est pas étrange qu'un entrepreneur ait un certain discours de représentation de soi et de son itinéraire personnel ; ceux-ci pourraient même constituer ses outils de travail. Une femme entrepreneur pourrait avoir davantage recours à ce discours et à cette présentation bien réitérés de soi qu'un homme de même statut, tant elle a besoin socialement d'expliquer les raisons d'avoir "changer son rôle". Ce n'est pas pour autant suffisant pour comprendre les récits de vie que j'ai pu recueillir auprès des femmes interviewées. Ils dépassent le simple discours pour accéder aux profondeurs de leur histoire personnelle. Partons de l'exemple suivant :

### **1.1. Magda : l'éducation interrompue**

Magda, 34 ans, mariée à 18 ans et mère de deux enfants, a monté un petit salon de coiffure à domicile. Elle me dit au cours de l'entretien :

*- J'ai seulement obtenu le "brevet" (BEPC) et je me suis mariée après. Je n'ai pas aimé l'école, parce que j'étais très belle, tout le monde disait "Magda la belle", maintenant je regrette beaucoup... beaucoup de n'avoir pas continué mes études.*

*Mais tu n'aimais pas l'école ?*

*- Si, mais j'étais très attirante quand j'étais jeune, beaucoup d'hommes ont demandé ma main à ma famille, j'ai été mariée très jeune, c'était "l'âge de pierre" !*

*Vous auriez pu continuer vos études...*

*- Bien sûr, mais la beauté est injuste, elle persécute parfois la personne.*

Magda insiste sur sa propre analyse des raisons qui l'ont poussées à arrêter ses études très tôt, en disant : « *Je n'ai pas aimé l'école, parce que j'étais très belle* ». Il semble

---

8. Erving Goffman. *La mise en scène de la vie quotidienne, vol. 1 : La présentation de soi*. 1973, p. 215.

inconsistant de lier la beauté à l'hostilité envers l'école, et la relation de cause à effet dans cette phrase paraît étrange ; mais il ne l'est pas tout à fait dans le contexte de notre entretien. En effet, Magda s'adressait à moi, sa concitoyenne, qui peut comprendre comment, au Liban, il y a une vingtaine d'années, la beauté pouvait être utilisée par les parents, la famille étendue, ou bien tout l'entourage – « *tout le monde disait "Magda la belle"* » – pour convaincre une jeune fille d'arrêter ses études, puisque l'essentiel pour elle est de se marier (comme si les "laidés", uniquement, devaient poursuivre leurs études pour compenser leurs faibles chances de pouvoir se marier !) Elle sollicite, en ce sens, ma familiarité avec les règles du "marché du mariage" dans cette société, la beauté étant une bonne monnaie d'échange. Ainsi, Magda omet dans son récit toutes les explications que j'avance ici et compte sur moi pour les combler. En plus, elle peut déduire d'après mon profil que je valorise l'éducation des filles plus que leur mariage, ou du moins que je préfère que la femme mariée soit éduquée. Alors, elle sollicite également ma compassion et se présente comme victime de "l'âge de pierre".

Moi aussi j'ai eu recours à l'omission, surtout en lui proposant que « vous auriez pu continuer vos études », sous entendant qu'il y a des filles de sa génération dont les pressions parentales n'ont pas réussi à les détourner de leurs études, ou bien que la beauté ne leurs avait pas "tourné la tête". Mes questions qui prétendaient suivre la logique de ses propos reflétaient un certain point de vue sur la valorisation de l'éducation des femmes et sur leurs luttes constantes pour atteindre ce but. De son côté, elle insiste sur sa propre version et résiste à mes "diffractions" ; elle propose sa version face à la mienne, soulignant qu'elle pourrait avoir les mêmes chances de crédibilité.

C'est bien Magda qui a soulevé le problème de son éducation sans que je lui pose la question. Son attitude nous indique qu'elle s'attendait à ce genre de questionnement de ma part et éventuellement de la part des autres personnes "signifiantes" dans son entourage (elle est fière des relations qu'elle tisse avec des clientes éduquées et elle participe à des activités sociales qui la mettent en contact avec ce type de personnes).

En effet, Magda parle du passé ; elle le dit clairement d'ailleurs « c'était l'âge de pierre », d'où la "crédibilité" de sa version puisque l'on peut s'attendre à ce que l'éducation des filles, il y a une vingtaine d'années, n'ait pas été aussi importante

qu'aujourd'hui. Notons également cette exagération manifeste dans les adjectifs et les métaphores qu'elle utilise ; comme « très belle », « très attirante », mais surtout « l'âge de pierre » pour insinuer qu'à cette époque, personne ne pouvait rien changer à son destin ; elle n'avait alors qu'à se résigner.

Mais Magda ne parle pas du passé en général, elle parle précisément de son passé. Pas seulement pour suggérer qu'elle est consciente du changement social survenu dans le statut des femmes depuis sa jeunesse, mais aussi et de façon encore plus significative de la distance qu'elle met entre son "moi" du passé et son "moi" présent (qui peut être comparé à la distance qui sépare nos jours à celui de l'âge de pierre). Elle présume d'une part que nous sommes toutes les deux d'accord sur le fait que les choses ont changé depuis et m'informe, d'autre part, qu'elle a elle-même changé : « je regrette beaucoup...beaucoup ». Cette remarque est intéressante du point de vue de la définition du "moi" présent. Contentons-nous pour le moment du problème de la représentation de soi par rapport à l'interlocuteur. Magda me proposait sa propre analyse et sa conclusion : le problème appartenant au passé, il est ainsi réglé. Par conséquent, nous n'aurions plus besoin de le soulever dans la suite de l'entretien et cela serait indécent de ma part d'insister puisqu'elle en est consciente et le regrette même.

On peut bien sûr supposer que le statut social de Magda lui impose une telle version de cet épisode de sa vie. Elle se culpabilise en tournant la culpabilisation de la société (et de moi-même – doctorante - qui lui impose de telles justifications) contre elle-même. La question qui la tourmente étant : pourquoi n'ai-je pas continué mes études comme mes camarades l'ont fait ? Elle cache peut-être derrière l'idée de la beauté, les difficultés auxquelles font face les gens de sa classe sociale (surtout les filles) – pauvres en capital financier et symbolique – concernant leurs itinéraires scolaires. On peut élaborer amplement sur la perception des gens de leur habitus, leur besoin de justifier leurs parents et les décisions qu'ils prennent en ce qui les concerne, leur tendance à cacher leurs origines sociales et enfin leur intériorisation de la stigmatisation sociale. Cependant, puisque c'est elle qui a posé le problème, il est intéressant de noter qu'en fait, c'est Magda qui s'est posée toutes ces questions et qu'elle cherchait ou bien qu'elle avait cherché, quelques années auparavant, à y répondre tant elles l'ont tourmentées. En

d'autres termes, le problème ne concerne pas seulement la représentation de soi ou les enjeux liés aux stratégies de communication et d'interaction, il révèle surtout la recherche de paix avec soi-même qui avait au départ suscité ces questionnements. Vincent de Gaulejac considère que « l'individu est le produit d'une histoire dont il cherche à devenir sujet »<sup>9</sup>.

Le "moi" est social et aussi exigeant que la société elle-même. Pour la tradition sociologique qui ne confère pas un caractère essentiel et fixe au "sujet social", celui-ci se reproduit continuellement dans ses interactions sociales ; puisque le social lui aussi se reproduit dans l'interaction. Le sujet se définit, et se redéfinit dans le quotidien ; il se négocie tout en négociant l'autre. En ce sens on peut omettre, camoufler et falsifier quelques faits concernant notre vie personnelle dans la communication avec les autres, mais l'essentiel c'est que l'on cherche, personnellement, des réponses aux questions qui nous hantent et qui nous angoissent. Qu'elles soient identiques ou différentes de celles que l'on produit devant les autres est une autre question. On peut même dire que c'est une fausse question si l'on s'intéresse plus aux représentations sociales des acteurs qu'à la "réalité". Celle-ci étant de plus en plus mise en doute par la sociologie contemporaine, tant elle est en proie à des représentations diverses et même contradictoires. L'important dans ce sens, est de savoir ce qui motive les gens à "écrire", "réécrire", et à "réviser" des épisodes de leur vie qu'ils nous relatent.

La question est donc de savoir quelles sont les raisons qui suscitent chez nous cet empressement d'avoir une certaine version de notre vie et de se donner la peine de bien la préparer et de la présenter socialement. Plus encore, à quel moment de notre vie sentons-nous cet empressement ? Tentons de répondre en s'appuyant une fois de plus sur l'exemple de Magda.

Qui est responsable de la discontinuité de ses études selon son discours ? Est-ce que ce sont ses parents, « l'âge de pierre » ou bien elle-même ? Son récit n'est pas très clair là-dessus. En effet, le fait de soulever cette remarque : « tout le monde disait Magda la belle », qui paraît innocente et factuelle, reflète chez elle un désir de ne pas

---

9. *L'histoire en héritage : roman familial et trajectoire sociale*, 2007, p. 19.



l'innocenter ; « tout le monde » est responsable de la définir comme étant uniquement « la belle » et « beaucoup d'hommes ont demandé ma main à ma famille » – ce qui évoque les mariages arrangés. Malgré tout, elle veut, paradoxalement, se responsabiliser et parle comme si tout était dû à un choix personnel ; c'est elle qui « n'aimait pas l'école » et c'est elle qui est fautive, puisqu'elle le regrette maintenant et « beaucoup...beaucoup ».

Cette hésitation entre la responsabilité des autres et sa responsabilité personnelle est intéressante. Bridget Byrne écrit<sup>10</sup> : « la négociation entre le moi d'aujourd'hui et le moi/les moi d'hier sous entend tout récit d'histoire de vie<sup>11</sup> ». Magda se justifie en précisant la part de responsabilité des autres : si on n'avait pas insisté sur sa beauté et si on n'avait pas laissé les prétendants se présenter à elle, elle aurait sûrement choisi de continuer ses études, mais elle ne semble pas pour autant capable de résoudre son questionnement autrement qu'en amplifiant sa part de responsabilité. Elle sous-entend par cela qu'elle aurait pu changer le cours de sa vie. Ce volontarisme lui provient de sa situation présente même si elle projette le cours de sa vie au passé par besoin de responsabilisation comme nous le verrons plus tard. Cette remarque est décisive du point de vue du processus de subjectivisation dans lequel ces femmes sont engagées.

En effet, les femmes que j'ai rencontrées se sentaient obligées de donner un sens à leurs actions, aux événements qui traversaient leurs vies et à leurs décisions. D'ailleurs, en répondant à mes questions, elles ne le faisaient pas directement, en citant des faits, mais plutôt en avançant des explications et des raisons qui justifiaient leurs choix personnels. C'est là que résident leurs conceptions sociales, mais également celles qui vont à l'encontre du social, le contestent ou le défient.

Dans mes entrevues avec ces femmes entrepreneurs, cette insistance sur les explications des faits m'a tellement surpris que je peux dire que j'ai rarement pu recueillir des faits purs et simples, même sur les informations les plus banales, chacune d'elles semblait mériter une explication ou bien une justification. Leur approche m'a poussée à plusieurs

---

10. Les textes en anglais et en arabe, auxquels je fais référence dans la thèse, sont ma propre traduction.

11. Reciting the self: Narrative representations of the self in qualitative interviews. *Feminist Theory*, 2003, p. 29.

reprises à m'éclipser et à essayer de ne pas gêner le libre cours de leurs récits par mes interventions et mes questions. Cela nous informe bien sûr sur les stratégies et les contextes d'interaction entre enquêteurs et enquêtés ; comme nous le rappelle Peter Collins : « les interviewées pourraient bien tisser un fil narratif presque indépendant des questions disparates qu'on leurs posent. Ces "meta – narrations" pourraient être liées ou non au sujet explicite de la recherche, mais elles offrent à l'interviewée les moyens susceptibles de contourner ou bien de saper la présumée relation de pouvoir inégale qui est sous-entendue dans chaque interview<sup>12</sup> ».

Ce n'est pas pour autant suffisant pour expliquer le désir exprimé par ces femmes de relater leurs histoires avec cette abondance et ce flux communicatif. Je présume que des histoires de vie aussi chargées reflètent chez elles un besoin imminent d'extérioriser leurs problèmes et leurs incertitudes. Ces incertitudes pourront parfois être indépendantes des préoccupations du chercheur/se, mais ils ne visent pas nécessairement à rééquilibrer la relation de pouvoir avec celui-ci/celle-ci, mais à apaiser leurs propres angoisses. Et moi, leur interlocutrice, je ne représentais aux yeux de ces femmes qu'un prétexte pour entamer cet effort. Certaines d'entre elles m'ont informée à la fin de l'entretien, dans nos rencontres ultérieures, et par le biais des mes informateurs, que les interviews les avaient beaucoup aidé à clarifier leurs idées et à faire un bilan sur leur travail, ou tout simplement ils leurs ont donné la chance de parler librement d'elles-mêmes. La réussite de mes entretiens est indéniablement le mérite de ces femmes : si elles n'avaient pas exprimé cet enthousiasme et cette liberté de communication, (cette libération par rapport à une culture de la honte à laquelle je ne m'attendais pas), mes interviews auraient été beaucoup moins riches.

Cette dernière remarque me rappelle les commentaires succincts de B. Byrne<sup>13</sup> qui centre son article autour de trois récits féminins concernant ce qu'elle appelle la "récitation de soi ". Elle compare les trois cas et déduit : « On peut considérer que Sally récite le processus de subjectivation de la manière qu'elle se crée elle-même comme un

---

12. Negotiating selves: Reflections on "unstructured" interviewing [en ligne, paragraphe 1.6.]. <http://www.socresonline.org.uk/socresonline/3/3/2.html>. 1998.

13. Reciting the self...op. cit., p. 29.

sujet de narration, en utilisant les allégories de différence et de ressemblance pour expliquer ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas. Cependant, pour les autres, les normes et les conventions de l'histoire de vie ne sont pas conformes à leurs expériences de subjectivation ; comme dans le cas de Madelaine, qui exprime une difficulté à réciter sa propre histoire, tandis que Deborrah qui a voulu se réciter comme inévitable et conforme aux normes dominantes, n'a plus d'histoire à raconter. »

Les femmes de ma recherche ont toutes eu des histoires à raconter. On peut supposer que cela est dû au fait que je suis intervenue auprès d'elles à un moment décisif de leur "subjectivation" ; le processus de "création de soi" étant à ce point récent – et inachevé – qu'il permet de pénétrer facilement dans leurs histoires. B. Byrne attire notre attention sur l'impossibilité d'une histoire de vie dans les conditions d'inévitabilité et de conformisme aux normes dominantes. Dans mon étude, ce sont justement des expériences de subjectivation menées dans des contextes de contradiction et de défiance aux normes dominantes. C'est la confusion des normes sociales elles-mêmes à cette période de l'histoire libanaise<sup>14</sup>, qui met ces femmes dans des conditions de récit de soi aussi "subjectifs".

Si le "moi" ne se présente pas comme inévitable et si on ne cherche pas ou on ne réussit pas à correspondre à l'idéal d'une identité prétendue universelle, ou bien conforme aux normes sociales, on est justement dans l'effort de créer cette identité, de la justifier et de la défendre. Ce processus continu et la répétition qui a été évoquée ne sont pas qu'une simple mémorisation d'un texte préalablement conçu. L'acteur, en ce sens, est également un auteur qui peut à tout moment intervenir dans la rédaction de son texte. En communiquant avec l'autre, on réfléchit parfois à haute voix et l'on négocie avec lui notre narration d'autant moins qu'on la négocie avec soi-même.

Toutefois, si le besoin de faire un récit sur soi est motivé par le questionnement personnel/social, c'est d'autant moins soudain que notre vie passée est susceptible d'être questionnée. Tout questionnement est suscité par le présent. Magda, par exemple, avance son analyse après m'avoir racontée qu'elle avait été licenciée de son travail

---

14. J'y reviendrai.

administratif dans une école, parce qu'elle n'avait pas de diplôme<sup>15</sup>. Elle a voulu en finir avec ce questionnement personnel une fois pour toute. Était-ce juste après le choc subi par son licenciement qu'elle s'est mise à se questionner ? C'est dans de pareilles circonstances que les problèmes passés surgissent et nous invitent à une remise en question.

Ainsi, le présent informe notre regard sur le passé. Cela influence notre récit, ses éléments et on est, en ce sens, loin d'un texte qui serait fini comme celui d'une pièce de théâtre ou d'une fiction. Aucun récit de vie ne peut être définitif, tant que l'on est vivant et que l'on fait face à des expériences et des situations nouvelles. Paul Ricœur<sup>16</sup> souligne la différence entre la narration fictive et la narration de vie : « sur le parcours connu de ma vie, je peux tracer plusieurs itinéraires, tramer plusieurs intrigues, bref raconter plusieurs histoires, dans la mesure où, à chacune, manque le critère de la conclusion (...) [qui caractérise la fiction] »

V. de Gaulejac<sup>17</sup> considère que la modernité a induit l'idée d'un possible changement identitaire au cours de l'existence alors que les sociétés traditionnelles tendaient à assigner les individus à des places prédéfinies. Cette idée se traduit même aujourd'hui par un impératif de transformation identitaire, d'où « l'idéologie de la réalisation de soi-même ». Aussi le sujet éprouve-t-il le besoin de relier les différents moments de son existence, ce qu'il a été, ce qu'il est et ce qu'il deviendra pour s'assurer « un sentiment de continuité ». Il y parvient grâce à la mémoire mais aussi à l'oubli, par la sélection des événements constitutifs de son histoire et l'invention ou la transformation d'autres, le tout mis en relation. Cette mise en relation fait l'objet souvent de récit individuel ou collectif, où l'individu tente de se définir lui-même et d'élaborer les projets susceptibles de s'inscrire dans sa « trajectoire identitaire ».

Le récit de vie perd beaucoup des composants dramatiques ordinaires et peut aller à

---

15. Des postes qui n'exigeaient pas une qualification avancée (travail de secrétariat et travail bureaucratique en général) l'exigent maintenant à cause de la grande offre de la part des diplômés; due principalement au décalage entre l'éducation et les débouchés du travail au Liban. Ce fait s'est considérablement aggravé avec la crise économique de la guerre et de l'après-guerre.

16. Soi-même comme un autre. 1990, p. 190.

17. Identités, 2002, p. 177.

l'encontre de certaines analyses sociologiques ; c'est surtout la chronologie qui est brouillée dans ce récit. Les femmes que j'ai interviewées expliquent les faits du présent avec des incidents du passé. Dès qu'elles parlent de ce passé, elles oublient le contexte du sujet en question et s'élancent sur d'autres faits liés à ce passé. C'est moi, en général, qui les conduit à revenir sur la question posée, ou bien ce sont elles qui y reviennent, accidentellement, parce qu'elles y trouvent un certain intérêt. Cette composition du récit n'est pas du tout banale puisqu'elle permet de mettre l'accent sur les faits les plus marquants de leurs histoires, tels qu'elles les perçoivent elles-mêmes au présent.

Socialement, Magda a bien sûr ressenti durant ces vingt dernières années les ambiguïtés de la période charnière d'une société qui, jusqu'à maintenant, n'exigeait pas l'éducation et le travail des femmes allant vers une société qui, justement, dévalorise les femmes non éduquées et sans travail ; même si elles sont mariées. Une fois qu'elle fait face à ce problème social, celui-ci devient personnel et nécessite une réponse individuelle ou individualisée.

D'ailleurs, entre le moment de la réalisation personnelle de l'existence du problème et son extériorisation sociale, il y a également une distance. Magda a atteint une certaine position sociale par son travail et une fois qu'elle a été assurée du développement de son entreprise – elle inscrit ses enfants dans des écoles privées (signe du bon statut social au Liban et évidemment une sorte de revanche pour elle, par le biais de ses enfants et surtout de sa fille, qu'elle veut encourager à continuer son éducation jusqu'à atteindre de hautes études) ; elle a pu changer les meubles de son domicile et envisage d'acheter une voiture, d'avoir une aide ménagère – elle est dans une position qui lui permet de repenser son passé (où elle n'était dotée d'aucun capital - surtout symbolique - menant une vie décidée par les autres et une identité réduite primordialement à des attributs naturels ; la beauté). Dans son récit, on peut facilement repérer les moments clefs de son histoire, racontés dans un ordre chronologique qu'elle conçoit elle-même indépendamment de la succession des événements.

Anselm Strauss décrit les changements qui surviennent dans notre vie et qui annoncent une transformation d'identité. Ceux là « nécessitent, mais aussi signalent de nouvelles évaluations, de soi et des autres, des événements, des actes, et des objets. Cette

transformation de perception est irréversible, une fois que l'on change, on ne peut plus revenir en arrière. On peut jeter un regard sur notre passé, mais on ne peut l'évaluer que d'après notre nouveau statut<sup>18</sup> ».

Cette évaluation du passé peut parfois être déchirante et blessante. Elle peut nous inciter à réaliser une « transformation d'identité » comme A. Strauss nous le propose. Le cas de Hassana est révélateur.

## 1.2. Hassana : épouse et mère, privée du travail

Agée de 46 ans, mère de deux filles et d'un garçon, Hassana est propriétaire d'un salon de beauté. Elle me raconte une histoire semblable à celle de Magda, mais sa frustration vient cette fois-ci de son non-épanouissement professionnel parce que son mari a refusé qu'elle travaille et l'a obligée à prendre soin de sa belle mère.

*« Dès le début du mariage, j'ai voulu travailler mais lui [son mari] sans me le refuser, amena sa maman malade chez nous et me demanda de prendre soin d'elle ... je n'ai pas pu refuser par compassion, j'ai pensé que j'étais la seule disponible pour prendre soin d'elle parce que ses filles ne s'intéressaient pas à elle, contrairement à mes parents qui ont toujours pris soin de leurs aînés...*

*« J'ai été pendant vingt ans dupe avec lui. Maintenant je pense qu'il ne m'a jamais aimée ; j'avais des capacités qu'il avait étouffées, tandis que moi j'ai toujours essayé de l'encourager...*

*« J'ai eu des remords de n'avoir pas remarqué ou réagi avant, parce que je ne m'attendais pas à ce qu'il y ai des gens comme ça...*

*« Je me taisais pour préserver l'image de la famille et j'étais dupe...*

*« J'ai dit à maman que c'était sa faute : tu nous as toujours dessiné la vie en rose, j'ai passé quarante années de ma vie sans rien comprendre sur la nature humaine et maintenant en deux ans, j'ai tout compris de la vie. »*

---

18. Anselm Strauss. *Creating Sociological Awareness: Collective Images and Symbolic Representations*. 1991, p. 316.

Hassana se présente comme une fille élevée chez ses parents sur la base des valeurs de la compassion à l'égard des personnes âgées et elle ne se doutait pas que son mari allait étouffer ses capacités quand il a amené sa mère malade pour vivre avec eux. Sa "naïveté" est mise sur le compte de ses parents, même si elle estime leurs valeurs de compassion. Si elle réalise qu'elle était dupe, elle en déduit que c'était la faute de sa maman qui ne lui a pas appris la vérité sur la nature humaine. On est également ici devant un récit plus ou moins clos ; il contient tous les incidents et leurs évaluations. Hassana eu recours aux bonnes mœurs pour justifier son incapacité à faire face à son mari et à lui imposer son désir de travailler. Si elle s'insurge contre lui et contre son éducation familiale, elle se justifie : « J'ai été pendant vingt ans dupe avec lui ». On aurait du mal, là aussi, à contredire une personne qui avoue elle-même avoir été dupe.

Mais Hassana dit bien qu'elle se taisait « pour préserver l'image de la famille » et ajoute directement « j'étais dupe » ; alors laquelle des deux raisons est la vraie ? Est-ce qu'elle était consciente des intentions de son mari et voulait malgré cela préserver l'image de la famille, ou bien est ce qu'elle était de bon cœur et mystifiée sur "la nature humaine" ? A ce propos, elle a des remords de n'avoir pas « remarqué ou réagi avant ». Là encore la question se pose : qui est responsable ? Comme dans le cas de Magda, Hassana se questionne au moment même de son récit ; à chaque fois qu'elle parle des comportements de son mari à son égard ou à l'égard de ses enfants, elle s'arrête sur les raisons de son propre comportement qu'elle qualifie généralement de docile et avance des justifications émanant de la bonne éducation et des bonnes mœurs. C'est justement ce qui révèle sa hantise face à la question : pourquoi ai-je tout accepté et pour aussi longtemps ? Son récit de colère ininterrompue dévoile la quête d'une responsabilité personnelle, que toutes les raisons objectives n'atténuent pas.

Jusqu'ici l'histoire de Hassana est comparable à celle de Magda, avec une différence sur les incidences. Mais le récit prend une nouvelle tournure lorsque Hassana parle d'un événement majeur survenu dans sa vie familiale qui peut être typiquement qualifié de "turning point" (un tournant) suivant Anslem Strauss<sup>19</sup>. Son mari, un modeste comptable, fût récemment (deux ans avant notre rencontre) mis en prison. Durant leurs

---

19. Ibid.

vingt ans de mariage, il n'a jamais essayé d'améliorer sa situation financière, malgré les encouragements de sa femme. En plus, il ne lui a pas permis de travailler pour répondre aux besoins sans cesse croissants de la famille. Après que ses enfants aient grandi, elle décida d'apprendre un métier et lança un atelier d'esthétique à domicile, un projet que son mari accepta à contre cœur. Elle commence à gagner suffisamment d'argent dans son business pour pouvoir acheter un appartement et pour y dégager un espace en vue d'installer son atelier (la famille vivait jusque là dans un "appartement occupé", une pratique légalisée durant la guerre à cause des déplacements forcés d'une grande partie de la population<sup>20</sup>). A ce moment même, son mari, exemple de loyauté professionnelle, commence à dérober une somme considérable d'argent à son employeur, croyant pouvoir la rendre après l'avoir investi pour un certain temps en bourse (d'après les dires de mon informateur ; avis non partagé par Hassana, qui croit qu'il est un simple voleur). Il est découvert et mis en prison. Au début, Il a pu fuir la police, qui le traque finalement chez elle. L'histoire est divulguée devant certaines de ses clientes et de son voisinage. Ces personnes les harcelaient, elle et ses enfants, avec leurs regards pesants, fuyants et surtout leurs propos vexants, comme étant la famille d'un voleur. Elle se sépare de lui et traverse une crise douloureuse. Avec persévérance et habileté, elle continue son travail pour élever seule ses enfants (deux à l'université et un à l'école).

D'après mes informateurs, c'est la mère de Hassana qui l'a convaincue de se marier avec cet homme quand elle était encore à l'école ; élève assidue et brillante. Sa mère présentait ce mari comme exemplaire du point de vue moral et professionnel et c'est justement sur ces deux plans que l'homme a trahi son image. N'est-ce pas contre ce mariage arrangé que Hassana se révolte en invoquant les valeurs morales d'après lesquelles sa mère l'a élevée ?

Hassana personnifie presque typiquement le cas décrit par A. Strauss : «La personne chérie annonce symboliquement que vous-vous trompez et que vos valeurs sont

---

20. Des appartements ont été désertés par leurs propriétaires à cause des accrochages et des bombardements ou bien ces derniers ont été chassés parce qu'ils se trouvaient dans des quartiers sous l'emprise des milices d'une confession différente. Des bourgeois et petits bourgeois aisés ont massivement abandonné leurs appartements pour quitter le pays et fuir la guerre. Les milices du camp adverse mettaient la main sur ces appartements afin d'héberger d'autres familles de leur propre camp.



erronées, ou au moins ne sont pas totalement satisfaisantes ». On se pose alors la question : « Est ce que le "modèle" m'avait traîné sur un trajet illusoire de valeurs ? C'est avec cynisme et haine de soi que vous arrivez, alors, à abandonner votre "moi" passé également. »<sup>21</sup>

A. Strauss désigne dans son article relatif à la transformation d'identité, des situations et des expériences résultantes d'un tournant dans la vie et qui amènent à cette transformation identitaire ; notamment celles qui arrivent après une déception à l'égard d'un rôle modèle, ou la trahison des idées conçues à l'égard des parents, des enfants et des autres "signifiants" : « Le changement de vos relations aux autres est souvent si banal et si graduel, qu'il passe quasiment inaperçu. Un incident doit parvenir pour vous attirer l'attention sur l'ampleur du changement ; un signe de progrès ou de régression devient nécessaire pour l'annoncer. Quand l'incident arrive, il vous frappe probablement très fort ; comme pour vous dire : "Regardez vous, vous êtes arrivés au bout du chemin ! Et là, c'est un détour !" »<sup>22</sup> C'est ce que Hassana exprime à l'égard de son mari, ses parents, et surtout sa mère. Elle vit la situation comme une transformation d'identité et accentue d'autant le ton moral de son discours qu'elle met l'accent sur la différence entre le "moi" dupe du passé et le "moi" avisé du présent.

### **1.3. Marwa : choisir entre sa fille et sa carrière**

Dans certains cas, mon intervention auprès de ces femmes entrepreneurs coïncidait avec des questionnements non résolus de leur part, parce que leurs causes sont toujours présentes ou parce qu'ils reflètent des situations provoquées par des dilemmes qu'aucun raisonnement n'aide pour le moment à résoudre.

L'exemple de Marwa (43 ans) est révélateur. Propriétaire d'un cabinet conseil en marketing, consultante financière auprès d'un comité culturel au niveau national et ayant une expérience internationale dans les domaines de la publicité, du marketing et des finances ; Marwa est divorcée depuis une dizaine d'années et mère d'une fille de 18 ans qui vit avec son père. Elle était forcée (par la famille de son mari, notamment ses

---

21. *Creating Sociological Awareness*, op.cit. p. 320 – 321.

22. *Ibid*, p. 317.

sœurs) de choisir entre ce mariage et sa carrière. Elle accepte alors de s'éloigner de sa fille pour se consacrer à sa profession. Elle réalise maintenant, avec regret, qu'elle a « beaucoup perdu » à cause de la décision de son mari et de ses beaux parents, mais aussi à cause de sa carrière qui l'a toujours obligée à s'y consacrer pleinement :

*« Parmi mes amies de jeunesse, trois, dont moi-même, ont travaillé tout en étant mariées. Peut-être sont-elles arrivées à marier leurs filles, moi la mienne a 18 ans et je suis loin d'elle ! Dans la vie tu ne peux pas tout avoir, je ne regrette pas (...) you can't get them all<sup>23</sup> !*

*« J'ai exagéré, j'ai beaucoup donné à mon travail et pas à mon mari. Sa famille [du mari], ses sœurs, et ses collègues ne sont pas habitués à ce modèle... il ne fallait pas être unidimensionnelle, c'est ça ma faute, l'équilibre est toujours mieux...*

*« Oui [L'équilibre] est facile parce que la femme est responsable, elle aime tout faire, je suis comme ça, j'aime tout faire, j'ai changé et j'ai appris à penser en termes de priorités...*

*« [Oui] je regrette ma décision, mais j'ai eu de la chance avec ma fille, elle a choisi de rester avec son père... malheureusement, elle en a payé le prix. Mais elle a la vie devant elle, je n'ai pas aimé son choix, mais maintenant sa vie est bien plus calme, je n'ai pas accepté immédiatement sa décision, mais après ce fut mieux pour elle, c'était dans son intérêt. »*

Les propos de Marwa reflètent clairement son ambivalence et son indécision à l'égard de son choix passé. C'était un choix difficile : soit son mariage et sa fille, soit sa carrière. Ses phrases successives se contredisent et évoquent la tourmente que lui cause ce problème. Si elle dit qu'elle « ne regrette pas tout » elle remarque qu'elle a « exagéré » et qu'elle s'est consacrée plus à son travail qu'à son mari. Tandis que la famille de son mari ne reconnaît pas le modèle qu'elle représentait (retardataire par rapport à ce modèle), elle réalise qu'elle était elle-même unidimensionnelle. C'est surtout en ce qui concerne sa fille que ses ambivalences font surface : elle estime qu'elle a eu de la chance avec sa fille lorsque celle-ci a choisi de rester avec son père, tout en

---

23. L'utilisation de l'anglais dans les citations a été laissée telle quelle. Elle est révélatrice du multilinguisme libanais. Pour les entrepreneurs elle sert comme un faire valoir social et fait partie du langage commercial. Certaines femmes rencontrées mélangeaient souvent le français, l'anglais et l'arabe dans une même phrase.

concluant que « malheureusement, cette dernière en a payé le prix ». Que veut-elle insinuer en disant que sa fille « a la vie devant elle » ? Peut-être que cette dernière va pouvoir rattraper le temps perdu en compagnie de sa mère ; celle-ci étant actuellement en meilleure position pour l'aider dans sa vie future. Marwa, comme Magda, omet toutes ces explications ; comme si elles étaient sous-entendues par de simples phrases.

Marwa se culpabilise sans que lui vienne à l'esprit le fait d'avoir été obligée d'effectuer ce choix cruel. Ou, est ce qu'elle tient les autres pour responsables en invoquant que « sa famille, ses sœurs, et ses collègues ne sont pas habitués à ce modèle » ? En parlant de l'équilibre, ne veut-elle pas insinuer qu'étant femme « responsable », aimant « tout faire », elle aurait pu élever sa fille et poursuivre sa carrière en même temps, si on lui en avait laissé le choix ? Tout comme ses amies d'école qui ont pu réussir leur mariage et leur carrière. Cependant, quand je lui fais remarquer qu'elles n'ont pas pu faire autant qu'elle sur le plan professionnel, elle semble sous-estimer sa réussite par rapport à leur exemple social « réussi ».

Quand Marwa arrive à ce moment de son histoire, elle commence à parler à voix basse pour que ces collaborateurs ne nous entendent pas (on faisait l'interview dans son bureau et elle avait laissé la porte ouverte). Je n'ai pas senti que ses craintes étaient fondées ; notre conversation ne me paraissait pas audible de l'extérieur. Peu à peu j'ai réalisé que la voix basse exprimait plutôt son affaiblissement par la peine, qui la laissait perdre le ton affirmatif qu'elle avait manifesté tout au long de l'interview. Ce ton bas voulait également m'informer du fait qu'elle me faisait une confidence et que je devrais être attentive à la gravité de ce qu'elle allait me raconter. Son attitude et son histoire m'ont véritablement touchée, et je suis sortie de ma neutralité supposée en me hasardant à lui proposer des issues. D'ailleurs, elle était elle-même très attentive à mes réactions et mes commentaires sans être pour autant d'accord avec moi. C'est un exemple caractéristique de cas où l'enquêté cherche à améliorer ses réponses et à tester leur plausibilité en communiquant avec l'enquêteur ; espérant surtout que cette communication l'aide à trouver des réponses aux questions qu'il se pose.

Dans le récit de Marwa, on a l'impression qu'elle s'adresse par mon intermédiaire à plusieurs interlocuteurs. Est-ce qu'elle ne s'adresse pas à sa fille en lui disant : "tu as la

vie devant toi", "ta vie est bien calme" ou bien "je n'ai pas accepté immédiatement mais enfin de compte c'était mieux pour toi". Est ce qu'elle ne s'adresse pas également à son mari en évoquant qu'elle était unidimensionnelle et qu'elle ne lui avait pas beaucoup donné ?

Marwa met le doigt sur la question complexe du changement social au Liban qui se manifeste à des vitesses inégales ; on encourage les femmes à se réaliser dans leur travail mais aussi à conserver leur investissement dans le rôle maternel. D'ailleurs elle l'exprime avec beaucoup d'exactitude : *« Il était difficile pour les femmes de jouer ces deux rôles, elles veulent faire leurs preuves ; tandis que la société et l'homme exigent beaucoup d'elles, peu d'hommes comprennent qu'il faut aider leurs femmes »*.

Qu'est-ce qui pousse Marwa à regretter sa décision antérieure ? Elle parle de son itinéraire professionnel avec beaucoup de fierté ; *« on m'appelait la femme de crises »*, elle a réussi à surmonter des obstacles difficiles pour accéder à des hautes positions dans des firmes multinationales, soit au Liban soit à l'étranger. Ce parcours de succès professionnel est-il le résultat de son choix de carrière aux dépens du mariage ? Marwa dit à un moment donné de l'interview que : *« l'expérience du divorce est très difficile et laisse des traces sur tout le monde (...) mais comme toute chose qui finit, il y en a une autre qui naît, moi je me suis concentrée sur le travail, cela aide beaucoup »*. Elle s'est alors surinvestie dans celui-ci pour compenser ou pour oublier, mais aussi pour prouver aux autres qu'elle a sacrifié sa vie familiale et surtout sa présence aux côtés de sa fille pour une raison qui lui tient à cœur.

Notons ici que la réussite professionnelle et le soi-disant surinvestissement dans le travail qui amènent à négliger la vie familiale, sont des traits typiques de la conduite professionnelle des hommes au Liban. Ces derniers sont très valorisés socialement et le nombre d'hommes qui laissent leurs femmes et leurs enfants derrière eux et s'expatrient pour faire carrière et fortune n'est pas négligeable dans ce pays. En revanche, une femme doit justifier ce choix et même le regretter.

C'est à l'égard de sa fille que Marwa sent le plus de culpabilité : elle ne s'attendait probablement pas à ce que cette dernière désapprouve ce modèle maternel. Si la société

lui a auparavant donné des signes positifs sur la liberté de choix et sur la valeur de l'accomplissement professionnel des femmes, cette société ne paraît pas pour autant avancer sur le plan des responsabilités familiales. La condition maternelle a toujours une primauté sur la réalisation de soi. Marwa évoque sa perplexité par rapport aux normes contradictoires d'une société en pleine mutation. Sa fille a-t-elle, elle aussi, intériorisé les valeurs sociales du rôle maternel ? Est-elle, elle-même, stigmatisée par le regard social ? Une fille différente des autres parce que sa maman l'a quittée pour une raison perçue comme égoïste et, par conséquent, dépréciée socialement. Marwa exprime ses ambivalences en se comparant aux autres, ses amies d'école qui ont « peut-être pu marier leurs filles » ; un comportement également valorisé socialement.

Peu de femmes ont choisi de suivre l'itinéraire professionnel et familial de Marwa. Elle représente l'avant-garde par rapport aux femmes de sa génération. Elle s'attendait peut-être à ce que la société lui donne raison rétrospectivement, mais le changement qu'elle préconisait s'avéra plus lent ; ou peut-être les idéaux de sa jeunesse n'ont pas eu la chance de s'imposer. Elle réalise même des régressions : elle dit qu'elle valorisait la façon dont ses parents l'ont élevée – l'égalité entre les garçons et les filles et les valeurs de l'éducation et de l'accomplissement professionnel – mais elle ne veut pas faire de même pour sa fille : *« Non, je ne peux pas élever ma fille de la même façon, la société est difficile, l'éducation des enfants n'est pas évidente de nos jours, il y avait moins de pollution d'esprit avant, et plus de respect (...) moi quand je suis revenue au Liban, j'ai cherché à vivre dans un immeuble où habitent d'anciens locataires, "des familles" quoi ! (...) pas nécessairement de la grande bourgeoisie mais de la moyenne, celle qui a des principes, qui croit à l'éducation et au civisme. »* Elle s'est même retournée contre les valeurs libérales et pro-féministes de son père, qu'elle estimait d'ailleurs beaucoup ; c'est lui qui l'a encouragée, elle et sa sœur, à continuer leurs études et à se réaliser professionnellement. Elle se demande, à un moment de l'entretien, si ce n'était pas son père qui l'avait poussée à être aussi unidimensionnelle ; ce qu'elle regrette maintenant.

Marwa ne se questionne pas sur les valeurs "retardataires" à l'égard de la femme mais sur celles qui sont "libératrices". Cela annonce la coexistence d'une culture dominante et de sous-cultures qui s'opposent dans une société en pleine transformation. S'il y a

pressions dans un sens ou dans l'autre, cette société impose un compromis aux femmes. Marwa en est maintenant convaincue, lorsqu'elle dit qu'elle n'aurait pas dû être unidimensionnelle. Ce compromis est supposé dire aux femmes : si vous voulez travailler, vous ne pouvez pas en revanche négliger vos responsabilités à l'égard de vos familles et ne vous attendez pas à ce que vos maris vous donnent un coup de main. Marwa pose alors l'éventualité de pouvoir réussir ce compromis, à l'exemple de ces amies (elle se compare justement aux femmes qui travaillent et qui sont mariées).

Eric Macé considère que : « si les femmes ont gagné en autonomie professionnelle, sexuelle et familiale, elles sont confrontées à l'inertie des rôles sociaux sexués qui leur font supporter plus que les hommes la « double journée » des tâches domestiques et éducatives – de sorte que devant (et elles seules) « concilier » leur vie professionnelle et leur vie familiale, elles se mettent en position de faiblesse »<sup>24</sup>. Selon l'auteur, l'organisation du travail et de la politique a été conçue pour des hommes détachés des tâches domestiques et éducatives, tandis « qu'elle a été faite pour des femmes supposées enclines et disponibles » pour les mêmes tâches<sup>25</sup>.

En effet, le travail féminin au Liban est vu socialement comme un choix personnel ; ce qui donne à la femme une certaine liberté, mais il l'a contraint à en assumer seule les répercussions. Ainsi, la société pousse les femmes à être rusées et à emprunter des voies détournées pour arriver à leurs fins ; par exemple, rallier leurs maris face à leurs parents, surtout à leurs mères et leurs sœurs<sup>26</sup>, et savoir faire des compromis pour garder leurs familles et leur travail. Mais Marwa représentait, par sa décision de divorcer, un modèle radical qui ne fait pas de concessions et qui n'accepte surtout pas, de "tout faire" pour pouvoir "tout garder".

Malgré le ton triste de Marwa elle paraît néanmoins claire pour ses démarches futures, « j'ai changé et j'ai appris à penser en termes de priorités » ; « j'ai beaucoup de temps pour moi-même maintenant, je compense.... J'étais à New York cette fois-ci pour des

---

24. Eric Macé et Nacira Guénif-Souilamas. *Les féministes et le garçon arabe*. 2005, p. 35.

25. *Ibid.*, p. 36.

26. J'aborderai dans le quatrième chapitre la question du pouvoir persistant de la famille étendue au Liban et surtout du pouvoir de la femme (mère, sœur) dans cette famille.

*raisons touristiques, pour me reposer* ». Les propos de Marwa donnent l'impression qu'elle fait un repos du guerrier avant de s'attaquer aux problèmes qu'elle avait laissés en suspend dans le passé. Elle est résolue à faire quelque chose à cet égard (surtout au sujet de sa fille) et semble ne plus accepter de laisser les choses telles qu'elles sont. Malgré son ambivalence et ses délibérations, elle perçoit le sens de sa démarche.

## **2. Je me responsabilise, donc je suis : le cogito féminin**

Magda, Hassana et Marwa, comme d'autres femmes dans cette étude, choisissent de tisser leurs histoires autour d'un nœud dramatique classique (privation, duperie, dilemme). Si j'avais au début de mon étude le souci d'amener ces femmes à parler de leurs vies intimes et si j'avais pris soin, en préparant mon protocole de recherche, de poser des questions concernant le niveau personnel tout en abordant les questions liées à l'entrepreneuriat, j'ai été étonnée de réaliser que ces femmes répondent d'elles-mêmes aux questions concernant leur carrière en se référant à leurs vies personnelles et en empruntant le style de la narration dramatique. Les chercheurs/es féministes ont constamment remarqué, qu'à la différence de celle des hommes, la vie professionnelle des femmes est imbriquée dans leur vie familiale. Si les femmes arrivent à un moment donné de leur vie à constater les enjeux et les possibilités de ce va-et-vient entre le personnel et le professionnel, elles réécrivent leurs histoires à la première personne. Elles indiquent explicitement leur propre place dans la sphère sociale et la place des autres dans leurs vies. Elles définissent leur passé et méditent sur leur avenir avec une clairvoyance remarquable. Face aux difficultés et aux obstacles, elles expriment une confiance en soi et une valorisation de soi qui leur permettent d'entreprendre un récit de vie aussi personnel. C'est ce qu'on appelle dans le domaine des sciences sociales et d'études féministes actuelles, le processus de subjectivation<sup>27</sup>.

Dans ce contexte, je présume que le besoin de se responsabiliser chez ces femmes

---

27. Voir entre autres : Alain Touraine. *Le monde des femmes*. 2006 ; Stevi Jackson. Critiques sociologiques de l'hétérosexualité : perspectives queer et féministes. *Epistémologies du genre : regards d'hier, points de vue d'aujourd'hui* (colloque), 2005 ; Byrne, *Reciting the self...* op. cit. ; Ulrich Beck. Anthony Giddens and Scott Lash, *Reflexive Modernization: Politics, Tradition and Aesthetics in the Modern Social Order*. 1994.

émane d'un besoin de se définir avec la conception et les propos les plus personnels. Elles annoncent de ce fait qu'elles prennent les choses en main et qu'elles peuvent se débrouiller elles-mêmes sans l'intervention ou l'influence des autres. Bien qu'elles évoquent des difficultés dans leur travail ou dans leur vie en général, celles-ci paraîtront gérables.

En jetant un regard sur le passé, elles présentent leur "moi" dans une histoire continue<sup>28</sup>. En ce sens, se responsabiliser, c'est récupérer sa propre histoire, et ces femmes annoncent qu'elles sont arrivées à une étape de leur vie où elles peuvent revendiquer ce passé. Cela révèle chez elles, également, l'envie de faire un compte rendu sur le passé pour pouvoir avancer vers le futur, en dessinant une ligne de démarcation claire entre le passé et le présent dans leurs vies.

Notons toutefois que si ces femmes cherchent leur part de responsabilité dans des décisions prises par autrui à leur sujet, elles ne cherchent pas simplement à se culpabiliser, mais à comprendre les raisons de leur passivité. Elles annoncent qu'elles sont conscientes des erreurs du passé et capables de les éviter dans le futur (elles envisagent une éducation différente pour leurs enfants et surtout pour leurs filles). D'autre part, ce sens de la responsabilisation exprime une certaine estime de soi : la femme moderne, tout comme l'homme, refuse que son destin soit décidé par les autres.

On est tenté de réduire le discours de ces femmes à une présentation infériorisée de leur statut social, mais elles évitent de se définir ainsi et refusent de se victimiser.

Arrêtons-nous sur ces exemples :

Fadia, 43 ans, animatrice culturelle divorcée et mère d'une jeune fille, nie toute responsabilité des autres dans son itinéraire personnel, ses choix et ses expériences :

*On commence par jeter la responsabilité sur nos parents et puis sur nos maris. S'il y a un conflit où vous positionnez vous ? Cela dépend de vous, de vos priorités, de votre décision. J'ai passé des moments difficiles avec mon mari, alors bon ? Je ne m'arrête pas là, c'était une "failure" (un échec), je me suis regardée et me suis*

---

28. Cf. V. De Gaulejac. Identités, op.cit., p. 177.



*mise debout, moi je n'étais pas bien non plus, il faut être deux pour un tango.*

Avec une certaine philosophie de la vie, Mariam, 46 ans, divorcée et propriétaire d'une compagnie de promotion et de distribution d'aliments biologiques et organiques, considère qu'elle a atteint une certaine maturité personnelle et une paix intérieure depuis qu'elle a découvert que « tout émane de nous-mêmes » :

*Je suis responsable de tout ce qui m'arrive (...) si de moi émane une pensée négative, je vais attirer des situations négatives. Maintenant lorsque j'ai des difficultés, je me demande : pourquoi suis-je en train d'attirer ce mal, cela vient-il de moi ? La responsabilité est là parce qu'elle doit nous apprendre. Le fait que j'ai attiré un mari qui ne m'a pas appréciée à un certain moment de ma vie, impliquerait que je ne m'appréciais pas moi-même.*

Chez d'autres femmes les propos sont moins catégoriques et reflètent moins le déni des frustrations, des oppressions ou des blessures, tout en étant aussi explicites du point de vue de représentation positive de soi. Même quand la femme est dans une situation qu'on pourrait qualifier de stigmatisation sociale, elle fait face à ce stigma en s'affirmant dans son mode de vie comme l'indiquent les deux cas suivants. Sana, célibataire de 56 ans, ouvrière depuis sa jeunesse et propriétaire d'un atelier de couture depuis 10 ans :

*En tant que femme qui a vécu toute seule, je ne m'intéressais pas à ce que les gens disaient de moi, ils le font de toute façon, j'avais des amitiés avec des femmes ainsi qu'avec des hommes et je recevais les hommes chez moi.*

Et Magda qui n'a pas continué ces études :

*Moi j'ai un caractère fort, j'ai travaillé dans les bureaux d'élections, j'ai pu parler avec des députés sans peur ou hésitation, on dit : l'intelligence est plus importante que les études, ça c'est vrai, j'ai vu des gens instruits mais qui ne savent pas communiquer avec les autres.*

Même si Marwa est consciente et touchée par les discriminations à son égard en tant que femme dans le monde du travail, elle remarque aussi qu'elle a été valorisée pour ses compétences :

*Je pense comme un être humain et non pas comme une femme ; ce qu'elle doit dire ou faire. Mais j'ai remarqué que dans la même position, les hommes touchent plus que moi, cela est clair partout, et me gêne beaucoup. Je sais que je fais bien mon travail et que je lui donne beaucoup. Je suis appréciée (...) on m'appelle la femme de crises.*

D'une façon générale, les femmes ne se représentent pas en termes d'identité contestée ou pourvue de ses droits. Elles sont conscientes de l'évolution de la situation des femmes et la considère comme leur point de départ. Si elles reproduisent parfois le discours féministe, elles le dépassent<sup>29</sup>. Elles dépassent de loin, par exemple, les analyses féministes libanaises dominantes qui les qualifient de victimes de la domination masculine et elles dépassent parfois le discours post-féministe qui insiste sur un pouvoir masculin négocié, en proposant que ce soit le pouvoir féminin qui négocie dorénavant. Voyons ces exemples :

*- La femme est devenue plus forte dans le domaine du travail et dans la société en général, je crois que maintenant l'homme doit revendiquer ses droits, la femme dit qu'elle est faible mais ce n'est pas vrai, elle est devenue plus forte que l'homme.*

*- La femme elle aussi a changé, elle est devenue plus sûre, elle connaît mieux les hommes à cause de l'école mixte, il est devenu naturel pour elle d'entamer des relations à titre égale avec l'homme. Mais jusqu'à maintenant et indépendamment du niveau d'éducation de l'homme et de son ouverture sociale il aime toujours être le maître à la maison. C'est la raison pour laquelle il y a beaucoup plus de divorces, il ne peut plus imposer son avis à sa femme comme avant, elle a actuellement l'indépendance financière, elle peut lui dire : je n'ai plus besoin de toi.*

Quand ces femmes avancent dans l'analyse de leur statut dans la société et par rapport à l'homme, ces analyses ne paraissent pas simplistes et elles sont parfois remarquablement intelligentes :

*- On dit maintenant que les problèmes de famille viennent de la sortie des femmes de la maison, mais ce n'est pas vrai. Avant le couple avait des problèmes, mais il les cachait, il jouait des rôles devant la société ; maintenant on exprime nos problèmes et on*

---

29. Cf. Alain Touraine, *Le monde des femmes*, op. cit.

*sait mieux comment les résoudre, on pense mieux qu'avant.*

*- La situation de la femme a avancé, elle a imposé cela, la raison principale est la possibilité d'être éduquée, et ce n'est plus le souci des parents de lui trouver un mari.*

*- Les femmes étaient toujours fortes mais maintenant elles se sont mises en avant, elles ont acquis plus de droits.*

### **3. Le sujet "femme entrepreneur" : une vision de "soi" dans le monde d'aujourd'hui.**

Une définition de soi "émancipé" n'est pas pour autant aisée. Malgré la confiance en elles-mêmes manifestée par ces femmes, les enjeux de cette définition ne paraissent pas évidents. En effet, en insistant sur leurs qualités personnelles et professionnelles, on peut sentir qu'elles cherchent à s'assurer de leur courage, de leur volonté d'assumer leur nouveau statut et d'être à la hauteur de la situation. Elles entament une « révolution silencieuse », mais celle-ci peut-être vue comme le résultat d'une forte conscience des enjeux et des défis auxquels elles auront à faire face dans une société d'après-guerre en plein changement et dans un monde globalisé. Leur pays et le monde autour d'elles sont marqués par l'incertitude, incitant à la modestie et à la prudence.

Notons d'abord que le choix de l'entrepreneuriat est un choix qui comporte des risques et c'est à peine si l'on peut le qualifier de choix dans ce contexte socioéconomique libanais, d'autant plus que plusieurs femmes ont fait ce choix "faute de mieux". Deux facteurs majeurs mettent ces femmes entrepreneurs dans des situations de risque élevé et d'insécurité économique.

D'un côté, leurs domaines d'activité économique exigent le plus souvent le savoir-faire plutôt que le capital : la nourriture, l'esthétique, la couture, et la culture ; dans la majorité des cas, leurs produits sont plus coûteux et par conséquent plus chers sur le marché. Elles sont bien évidemment exposées à la compétition des grands producteurs, des sociétés de services, des marchands libanais et des multinationales. Les femmes expriment ces difficultés au regard du goût des consommateurs, de leur ignorance des avantages d'une nourriture saine et biologique, de leur négligence à l'égard de la vraie culture face à la consommation médiatique et de leur manque d'intérêt pour la

production locale. De plus, à part la création d'une clientèle, les difficultés auxquelles font face ces entrepreneures concernent la sensibilisation de cette clientèle à la qualité de leurs produits.

D'un autre côté, la stagnation économique actuelle au Liban, produit de la guerre, de l'économie souterraine qui caractérise les années d'après-guerre et des politiques gouvernementales, expose le travail en général et le travail indépendant en particulier – ce dernier témoignant évidemment de la faiblesse du salariat – aux risques d'un marché fluctuant. Ajoutées aux pressions de l'économie mondialisée, ces conditions locales de travail deviennent plus hasardeuses.

L'analyse de ce discours féminin exige, néanmoins, une approche multidimensionnelle ; ce n'est pas simplement en termes économiques que ces femmes définissent leurs problèmes professionnels. Elles se distinguent des hommes par leurs difficultés à s'imposer sur un marché du travail fortement masculin et ensuite par rapport à la société de consommation. En essayant d'intégrer les marchés, tout en manquant les codes spécifiques qui les caractérisent, elles se heurtent à cette culture et se définissent obligatoirement en opposition. Cette culture répond à des modèles globaux qui caractérisent le monde d'aujourd'hui, se conjugue avec les conséquences spécifiques du développement socio-économique local et avec une longue guerre civile.

Les analyses des répercussions politiques et économiques de la guerre sur la société libanaise sont abondantes et il serait fastidieux de les reproduire ici. Cependant, quelques-unes sont intéressantes pour notre étude et nous les aborderons au fil des pages. Ce qui fait défaut, ce sont les études qui portent sur les phénomènes sociaux et psychosociaux dus à la guerre et qui se traduisent au niveau comportemental des libanais, tant social qu'économique. L'analyse de l'interaction entre ces phénomènes et les incidences de la globalisation telles qu'elles s'expriment au Liban aujourd'hui est quasi absente de la littérature. Je me contente ici de proposer quelques hypothèses relatives à la situation et à l'analyse.

### 3.1. "Bénéfices" d'une guerre civile

#### « Un pays dans la ville<sup>30</sup> » et dans le monde

Dans ce pays, traditionnellement très ouvert sur le monde et sur l'économie mondiale, subissant ses influences tant bénéfiques que maléfiques – ce qui a toujours fait sa gloire aussi bien que sa déchéance, – la guerre civile prolongée (1975-1990) qui a ramené la population à des formes anciennes de solidarité quasi-tribale et communautaire, n'a pas replié le pays sur lui-même. Par contre, ces formes anciennes de la vie sociale ont, paradoxalement, amplifié cette ouverture.

Le processus continue de l'urbanisation, déjà fantastique avant la guerre<sup>31</sup>, s'est vu accéléré par les déplacements intérieurs provoqués par la guerre. Durant toute cette période, on a estimé à 125,360 (sur une population avoisinant les quatre millions) le nombre de ménages dont le chef a été obligé de changer de lieu de résidence pour des raisons de sécurité, à un moment quelconque après 1975, et qui n'est pas retourné depuis à son lieu d'origine. Ce chiffre représente un cinquième de l'ensemble des ménages résidents. Le nombre de personnes qui vivent dans ces ménages s'élève environ à 681 000 individus et représente 22,2% de la population totale du Liban<sup>32</sup>. Salim Nasr<sup>33</sup> considère que la moitié de la population résidente au Liban en 1975 (2.6 million) a été déplacée. Basé sur des estimations faites en 1989, le pourcentage des déplacés dépasse les 45% de la population et inclut les personnes qui sont retournées dans leur lieu d'origine.

Tandis que les déplacements s'effectuaient dans tous les sens : des zones rurales vers les zones urbaines et inversement, les affrontements dans les premières années de la guerre, entre les groupes politiques et politico-confessionnels dans les villages (villages chrétiens et musulmans se juxtaposaient) poussaient des vagues de population vers les

---

30. Emprunté à Samir Kassir dans son dernier livre *Histoire de Beyrouth*. 2003, p. 14.

31. 70% des Libanais vivaient dans des zones urbaines, et près de la moitié de la population vivait dans la capitale, à tel point que certains parlaient de "macrocéphalie beyrouthine" et redoutaient que le pays soit identifié progressivement à une ville. Voir Abdelkrim Mouzoune. *Les transformations du paysage spatio-communautaire de Beyrouth (1975 -1996)*, 1999, p. 13.

32. Robert Kasparian, André Beaudoin et Sélim Abou. *La population déplacée par la guerre au Liban*. 1995, p.34.

33. *New Social Realities and Post-War Lebanon: Issues of Reconstruction*. 1993. p. 66.

viles plus sécurisées, et surtout vers Beyrouth (partagée sur des bases confessionnelles dès les deux premières années de la guerre). En ce sens, la ville va jouer un rôle tout à fait contraire à son rôle traditionnel d'agent modernisateur et promoteur d'individualisme ; elle va accentuer et reproduire les allégeances communautaires. Les déplacements dus à la dégradation des activités économiques rurales (une dégradation traditionnelle, accélérée par la guerre et par l'épanouissement de l'économie de guerre qui se centrait dans les villes) ne laisseront, quasiment, que les personnes âgées dans les zones rurales.

Ceux qui assuraient le déplacement et l'installation des nouveaux arrivés étaient des membres des familles déjà urbanisés ou des membres du même village, parfois de la même communauté religieuse. Connaître un cousin, parfois très lointain, ou une personne du même village dans la ville, était une raison suffisante à toute une famille pour venir s'installer chez lui et souvent dans des conditions inimaginables : deux familles ou plus vivaient dans le même appartement. Les hôtes recevaient volontiers ces nouveaux arrivés et si cela les gênait, ils ne l'exprimaient pas, par égard et par obédience aux conventions morales qui caractérisent les formes de solidarité traditionnelle. Les milices des différentes communautés aidaient, elles aussi, à faciliter la vie de ces gens déplacés surtout en leur assurant l'hébergement. C'est ce que l'on a pris coutume d'appeler dans le langage de la guerre "l'occupation des appartements".

De ce fait, des populations rurales, des habitants des banlieues et d'autres villes plus pauvres et moins modernisées que Beyrouth s'y sont installés ; souvent dans des quartiers où ils n'avaient pas eu auparavant la chance d'avoir mis les pieds. Ahmad Beydoun, un sociologue libanais considère ce phénomène comme une réappropriation de l'espace urbain par la population rurale, surtout par le biais de la violence : « Si l'on désire mieux cerner les conflits d'identité qui ont alimenté la dernière guerre, il vaut mieux se référer, plutôt qu'à son caractère inter-confessionnel, à son titre de "guerre contre la ville", qu'elle a conservé même quand les combats se déroulaient dans les villages les plus reculés. Bien entendu, on menait cette guerre "contre la ville" pour

mieux se l'approprié en la détruisant. »<sup>34</sup>

Mais regardons le revers de la médaille. Les déplacés ont eu une opportunité exceptionnelle de vivre dans des zones qui leurs étaient pratiquement interdites et qui s'acharnaient parfois à s'y installer. L'image antithétique d'une ville redoutée et désirée à la fois, se nichait dans leur mémoire collective et était incessamment ranimée par les histoires de ceux qui l'avaient visitée avant eux, surtout pour y travailler et généralement dans des petits métiers. Ces derniers ont vécu l'expérience de la ville comme offerte à leurs yeux, mais nullement à portée de leurs mains. La guerre a obligé cette ville à céder face à ses "ravisseurs" d'un geste rapide et inattendu. Indéniablement cette rencontre soudaine et brutale fit surgir leurs frustrations anciennes, entraînant de ce fait des comportements maladroits pour se positionner dans ce nouvel espace, tant désiré mais jamais imaginé comme accessible. Le fait même de s'approprier cette ville était un exercice d'insertion et un acte de défoulement au regard des frustrations accumulées.

Malgré la dévastation provoquée par la guerre et le recul du fonctionnement normal de cette ville, elle offrait toujours un cadre de vie différent de celui existant dans les espaces traditionnels des nouveaux occupants (le cinéma, le théâtre, les bibliothèques et les centres culturels). Ce cadre les exposait à de nouvelles expériences de vie sociale, à l'anonymat, aux comportements civiques et bien sûr à la grande liberté de déplacements pour les jeunes et surtout pour les femmes. Ajoutons à cela que la guerre a formidablement brouillé les frontières entre les deux espaces publics et privés et a accentué le fossé entre les générations. Des réminiscences d'une vie urbaine moderne, caractérisée par la libéralisation des mœurs étaient toujours présentes. Des comptes rendus journalistiques, des récits littéraires et parfois des études sociologiques, analysent ce phénomène en parlant de la "tribalisation" de la vie mondaine que la guerre a créé et négligent le fait que par ce même processus les germes de la modernisation des "tribus" ont poussé. Leurs résultats étant évidents dans le Liban d'aujourd'hui. Il suffit d'observer les différentes formes et représentations, parfois très flagrantes, de la modernité qui ont même atteint les régions les plus lointaines des villes.

---

34. A. Beydoun. L'identité des Libanais. 1993, p. 14.

D'un autre côté, le déplacement était pour beaucoup un premier pas vers l'émigration, comme si l'on faisait un stage en ville afin de se préparer à vivre dans les villes occidentales. Les Libanais s'accoutumaient plus aisément à la vie d'immigrés du fait même de leur apprentissage beyrouthin.

L'éducation était un autre facteur favorable à la modernisation du Liban. Bien que les écoles et les universités fermaient parfois pour de longues périodes durant cette guerre, elles continuaient malgré tout à fonctionner et à rattraper dans la mesure du possible le temps perdu. Les écoles de langues étrangères se sont considérablement développées au cours de cette période. Des enfants et des jeunes qui n'auraient pas eu la possibilité de continuer leurs études s'ils étaient restés dans les zones rurales (ou dans les petites villes) ont eu cette opportunité dans les villes. Les partis politiques, qui mobilisaient les gens à la guerre, leurs assuraient l'éducation, le déplacement et le voyage ; comme s'ils reproduisaient la main-d'œuvre communautaire et militaire.

Les milices impliquaient les jeunes dans la guerre et en ce sens les arrachaient au rythme de la vie normale, mais paradoxalement, ils assuraient les moyens financiers et les bourses à ceux qui désiraient continuer leurs études au Liban ou ailleurs. Certains retournaient à l'école ou à l'université après avoir fait leur "service militaire". Des jeunes issus des familles défavorisées ont eu la chance d'étudier dans des universités privées et occidentales, qui étaient traditionnellement réservées aux classes bourgeoises en bénéficiant de ce que l'on appelait pendant la guerre les "bourses politiques" ou par le biais d'un quota que ces milices imposaient aux universités. Les filles, de ce fait, avaient les mêmes chances de continuer leurs études et parfois plus que les garçons impliqués dans la guerre. Indéniablement, le niveau et le contenu de l'éducation ont baissé de façon drastique. Le piston et la corruption dans les institutions scolaires comme dans toutes autres institutions devenaient coutumiers. En revanche, il ne faut pas sous-estimer l'effet cumulatif de cette "démocratisation de l'éducation", ni l'enracinement de l'idée des avantages de l'éducation pour la majorité écrasante des



Libanais<sup>35</sup>.

L'émigration vers d'autres pays offrait une autre chance aux Libanais ; beaucoup d'entre eux n'auraient même pas imaginé l'avoir eu sans la guerre. Là aussi, les partis politiques, confessionnels et les solidarités traditionnelles jouaient un grand rôle, aussi bien que les politiques des pays récepteurs qui facilitaient aux Libanais, victimes d'une guerre atroce, d'y émigrer. Ils rendaient de ce fait des services aux partis politiques avec qui ils s'alliaient. L'émigration continue et les vagues de retour mettaient la majorité des Libanais en contact permanent avec le monde. Chaque Libanais avait un membre ou plus de sa famille à l'étranger qui facilitait son immigration. Certains jeunes garçons et filles ont eu la chance d'aller continuer leurs études, de travailler ailleurs ou simplement de pouvoir faire des visites continuelles.

Les estimations sur le nombre des immigrés libanais varient d'après les méthodes de calcul sur les sorties et les retours du pays pendant une durée de vingt ans. Choghig Kasparian<sup>36</sup> avance les chiffres suivants : sur une population libanaise résidente estimée à environ 4.000.000, on dénombre une variation allant de 600.000 et 900.000 émigrés. Philippe Fargues de son côté estime qu'entre 1987 et 1996, ce sont près d'un cinquième des adultes (21,5% des hommes 14,6% des femmes entre 25-40 ans) qui ont émigré et, dans les cinq années suivantes, on enregistre encore un départ pour dix adultes (9,1% en 1997-2002)<sup>37</sup>. En effet, la fréquence des ménages ayant eu au moins un émigré parmi leurs proches (descendants, ascendants et collatéraux du chef de ménage et de son conjoint) est estimée à 46%<sup>38</sup>. L'étude de l'Université Saint-Joseph<sup>39</sup> observe que les 5 dernières années (l'étude est faite en 2002) ont connu une nette reprise du mouvement d'émigration : 26,4% des émigrés déclarés ayant quitté le Liban entre 1996 et 2001.

---

35. Qu'ils soient partisans ou opposants à l'ancien Premier ministre assassiné en 2005, Rafic Al-Hariri, les Libanais lui rendent toujours hommage d'avoir donné la chance à des milliers de jeunes d'étudier dans les institutions universitaires privées au Liban et dans d'autres universités qu'ils choisissaient à l'étranger, par le biais des bourses qu'assurait, à la sortie de la guerre, son institut d'éducation.

36. La migration circulaire au Liban : perspective démo-économique. 2008, p.2.

37. Afrique du Nord et Moyen-Orient : des migrations en quête d'une politique. 2006, p. 1022.

38. C. Kasparian, La migration circulaire...op.cit, p. 2.

39. Université Saint-Joseph - Faculté des lettres et des Sciences Sociales, *L'entrée des jeunes libanais dans la vie active et l'émigration (Juin 2002)*, 2002, p. 8.

### **Mobilité(s) des femmes entrepreneurs : nouveaux horizons, nouveaux parcours**

Si le Liban est cité parmi les pays ayant une haute incidence d'émigration et de migration interne durant le siècle dernier, la guerre l'a mis aux premiers rangs des pays concernés. Néanmoins, ces deux types de mobilité géographique étaient toujours vus comme une affaire d'hommes ou de groupes familiaux. La mobilité féminine étant rarement étudiée en tant que telle. C'est dans les dernières années que l'on va donner vie à cette catégorie sociale en mouvement. On commence à avoir des chiffres concernant les femmes migrantes ou celles qui désiraient le devenir, mais rien de plus. On évalue, par exemple, à un pourcentage de 62.1% d'hommes et de 37.9% de femmes parmi la population émigrante depuis les années de la guerre civile<sup>40</sup>. Par contre, les chiffres concernant les catégories d'émigrées femmes, leurs caractéristiques socio-économiques, leurs motivations ne sont pas disponibles. Ainsi, des thèmes tels que l'expérience spécifique de la femme migrante, son parcours précédant ou suivant son émigration, les modalités d'installation, la mobilité qu'elle entame et, enfin, les relations entre ces facteurs et sa vie privée ne sont pas explorés.

On utilise ici le terme « mobilités »<sup>41</sup> pour désigner les émigrations et les déplacements que les femmes entrepreneurs ont effectués ou subis durant la guerre civile. Malgré la différence d'envergure et de forme de ces deux mouvements, ils peuvent avoir des conséquences semblables en ce qui concerne le parcours des individus, comme c'est le cas dans notre étude. Ces deux mouvements se sont juxtaposés dans le temps ; ils se sont déroulés pendant la période de guerre et de l'après-guerre. Ils ont accompagné et engagé des transformations, des décisions et des résolutions qui relèvent de la vie professionnelle et intime de ces femmes. En plus, ces mobilités sont perçues par elles comme étant liées à leur processus de subjectivation et à leur décision d'entreprendre.

Trois formes de mobilités ressortent de notre échantillon. 8 femmes ont émigré, 7 autres ont subi le déplacement forcé, et enfin 10 femmes effectuent une mobilité continue ou

---

40. C. Kasparian, La migration circulaire op. cit. p. 4.

41. Pour les études concernant la mobilité, voir : Alain Tarrius. Nouvelles formes migratoires, nouveaux cosmopolitismes. 2007. Bertrand Montulet. Au-delà de la mobilité : des formes de mobilités. *Cahiers internationaux de sociologie*, 2005.

« cyclique »<sup>42</sup> (parmi ces dernières 5 sont déjà répertoriées dans l'émigration et le déplacement forcé). En tout, 20 femmes de cet échantillon ont changé et changent toujours ou alternent leur lieu de résidence durant les trois dernières décennies.

Ce qui est intéressant dans le cas de ces femmes émigrées, c'est qu'elles représentent un nouveau type d'émigration féminine, qui était rare avant la guerre. Il s'agit de celui qu'entament les femmes toutes seules sans faire partie d'une famille parentale ou conjugale ou en ayant un parcours autonome, même en voyageant en famille. Parmi elles également, les jeunes filles qui émigrent pour suivre des études et qui deviennent beaucoup plus nombreuses qu'auparavant à s'installer toutes seules à l'étranger. Dans le passé, il devait y avoir un membre proche ou lointain de la famille pour les héberger. Là aussi, l'état matrimonial et l'accompagnement de migrant ne sont pas répartis par sexe dans les études concernées.

Pour signaler l'ouverture d'esprit de ses parents, Marwa me dit : « *A Paris, où j'ai fait mon DEA, j'étudiais et je vivais en colocation avec deux garçons.* »

Les femmes libanaises reproduisaient la mobilité masculine en émigrant ; elles le faisaient "en tentant leurs chances à l'étranger", en voyageant pour des raisons professionnelles ou pour leur éducation. Indéniablement, sans la guerre il n'y aurait pas eu ce développement spectaculaire de la mobilité féminine. La population devait réagir face à l'urgence de se sauver du danger immédiat, au besoin de protéger les membres de la famille qui devenait une priorité et, enfin, à l'obligation de se débrouiller dans les temps difficiles. Ce qui va primer sur les normes contraignantes. Les parents acceptaient de plus en plus que leurs filles s'éloignent d'eux avec tous les risques que cela engendrait, puisqu'ils restaient insignifiants par rapport à l'éminence de la mort. Paradoxalement, la guerre (censée mettre les femmes davantage sous protection masculine) a offert une chance à celles-ci de vivre cette expérience, qui était effectivement et normativement réservée aux hommes.

---

42. Appelée dans la littérature « migration circulaire » ou « cyclique », elle désigne les personnes résidant en alternance en leur pays d'origine et l'étranger pour le travail : « ces personnes ont une base au Liban, mais la nature de leur travail, l'extension des marchés et l'ouverture vers les pays de la région font que leur mode de résidence est absolument alterné compte tenu de leur activité économique ». Voir Choghig Kasparian, *La migration circulaire...*op.cit., p. 4.

Certains types de mobilité féminine peuvent être considérés comme un prolongement des migrations internes, qui étaient effectuées par des hommes à titre individuel ou en étant chef de famille : les migrations des zones rurales vers les zones urbaines et vice-versa, des zones rurales vers les banlieues de la capitale Beyrouth et, enfin, des banlieues vers les villes avoisinantes. En cela, ces mobilités marquent des continuités, des intensifications et des ruptures avec les mouvements précédents, d'une population essentiellement masculine. Cette dimension de la mobilité mérite d'être spécifiquement étudiée (ce qui dépasse le cadre de notre étude) pour évaluer ce qu'elle a apporté à notre connaissance dans ce domaine. Même si les femmes ont toujours constitué une partie prenante de ce phénomène, elles apparaissaient, rarement, dans les recherches<sup>43</sup>.

Dans le cadre des études concernant l'effet des changements socio-économique sur le comportement des individus et des groupes, Tamara Hareven<sup>44</sup> fait remarquer que les individus n'entrent pas sur le marché économique en tant qu'acteurs totalement libres, qui ne considéreraient que leur propre intérêt. Ils opèrent, au contraire, à l'intérieur d'un système dans lequel les réactions familiales jouent un rôle important ; ce qu'elle appelle "les stratégies familiales".

Vue de près, et en analysant le parcours migratoire dans les récits des femmes rencontrées, la mobilité interne semble plutôt liée à des stratégies familiales. Au niveau du déplacement, qui est en principe un départ forcé du lieu d'origine ou d'habitation, la décision familiale compte beaucoup. Elle concerne d'abord la nécessité de se déplacer en groupe et implique des questions telles que : quand partir et où s'installer ? Quels sont les réseaux familiaux (ou communautaires) qui doivent être mobilisés pour ce déplacement ? Cependant, cette mobilité a impliqué des changements au niveau de la décision autonome de la femme, comme on le verra par la suite.

En effet et à l'exception de deux cas d'émigration liée à l'éducation, où le père aisé

---

43. Malgré que son étude soit centrée sur les hommes, Fouad Khuri analyse à plusieurs reprises des cas féminins dans son étude. Cf. Fouad Khuri. *From Village to Suburb : Order and Change in Greater Beirut*. 1975.

44. Tamara K. Hareven. A complex relationship: Family strategies and the processes of economic and social change. 1990. Voir aussi : V. Kaufmann et E. Widmer. L'acquisition de la motilité au sein des familles. État de la question et hypothèses de recherche. *Espaces et sociétés*, 2005/1-2.

envoie ses filles suivre leurs études universitaires à l'étranger, l'émigration des femmes rencontrées s'est fait à partir d'une décision individuelle. Même dans le cadre d'une mobilité inscrite dans une stratégie familiale, l'opinion et l'initiative féminines étaient décisives.

Cela est peut-être lié aux conditions extrêmes qu'impose la guerre, où les décisions individuelles répondent à l'incapacité de la famille à réagir négativement au désir d'émigration de l'un de ses membres, vu les risques engendrés par l'opposition à ce désir et les bénéfices éventuels de cette aventure pour la famille entière. Ainsi l'initiative individuelle aurait plus de chance à s'imposer. Même si la décision d'émigrer répond à une stratégie familiale (comme dans le cas des femmes qui ont un membre de la famille installé à l'étranger et qu'elles essayent de rejoindre pour faciliter un regroupement familial ultérieur), ce qui est sûr c'est que la part des femmes dans la décision familiale est devenue plus importante pendant la guerre<sup>45</sup>. Les incertitudes et les dangers liés à chaque décision émanant de la famille nécessitaient des consultations plus démocratiques au sein de celle-ci. D'autre part, toute possibilité d'une sortie de cette situation difficile était saluée ; l'homme, père ou conjoint, pouvait être indécis ou manquant de moyens.

Magda, mariée et ayant deux enfants, décide de tenter ses chances à Londres où vit et travaille son frère. Elle essaye de lancer un business là-bas mais ne réussit pas. Mes informateurs m'ont dit que c'était aussi une tentative de se séparer de son mari, ce qu'elle nie en insistant sur le fait qu'elle visait à faire sortir son mari et ses deux enfants du Liban en guerre.

*J'ai voyagé à Londres deux fois, je ne parlais pas l'anglais mais je le comprenais très bien. J'ai lancé un business là-bas, on m'a trichée sur le matériel. J'ai essayé une deuxième fois mais sans succès. L'important est, que j'ai appris de ces fâcheuses expériences.*

Zeinab décide, de son côté, de quitter le pays en convainquant son mari de partir et d'investir leurs économies pour ouvrir un business à Kinshasa, qu'elle dirigera elle-

---

45. Voir le chapitre 5.

même :

*Nous étions en Afrique et j'avais un beau commerce. Quand il y eu des émeutes en 1991, ils nous ont tout confisqué. J'ai pu seulement sauver mes bijoux personnels.*

Parfois l'émigration se fait en rupture avec la famille, elle annonce une crise conjugale ou aboutit à une séparation au sein du couple. Marwa qui a été obligée de se séparer de sa fille à cause de son travail comme nous l'avons vu plus haut, considère ses déplacements à l'étranger comme la raison de son divorce et de l'éloignement de sa fille. Malgré ce choix qu'elle a été amenée à faire, elle n'a pas voulu changer de métier pour un autre qui exigeait moins de déplacements. Elle parle avec fierté des différents pays où elle s'est installée :

*J'ai travaillé partout dans le monde en Jordanie, en Egypte, à Chypre, au Japon au sein d'une firme internationale et ils me choisissaient toujours pour des missions à l'étranger, ils pensaient qu'il fallait envoyer des femmes. C'était à la fin des années quatre-vingt. Après je me suis mariée et nous nous sommes installés à Dubaï et j'ai travaillé là-bas. Ensuite j'ai eu la chance de travailler avec une banque internationale la City Bank dont j'étais la vice-présidente, la seule femme à cette position. Je travaillais à Dubaï, mais j'étais responsable de Bahreïn et Oman.*

Mariam, 46 ans, divorcée et propriétaire d'une compagnie de promotion et de distribution d'aliments biologiques et organiques, réalise que la relation avec son mari a commencé à changer après un séjour avec lui à Toulouse. Lui est resté, elle de retour à Beyrouth réalise qu'elle vit mieux sans lui. Elle dit : « *J'ai eu un calme intérieur sans mon mari à mes côtés* ».

Shirine, 50 ans, mariée et mère de quatre enfants, propriétaire d'un atelier de production alimentaire de conserves, a commencé à effectuer des voyages fréquents à l'étranger après qu'elle ait lancé son entreprise. Elle sent que même si elle s'arrange en jonglant entre les déplacements et les responsabilités familiales, son mari n'est pas satisfait de son nouveau style de vie. Ses déplacements lui donnant plus d'importance que lui.

Les femmes sont conscientes des effets de ces déplacements sur leur parcours

professionnel et personnel. Lamia, propriétaire de trois magasins d'habillement, était obligée de déménager avec son mari de sa ville natale vers la banlieue beyrouthine. Leur ville d'origine est semblable aux villages qui l'avoisinent, par sa faible modernité, les opportunités restreintes du travail, et par le fait que « *tout le monde se connaisse* ». Son déplacement (engendré par la guerre) vers la proche banlieue de la capitale lui a permis de travailler, d'acquérir de nouvelles compétences et d'avoir plus de liberté.

*C'était dur le déplacement, tu sens que tu as tout perdu et tu vis dans des conditions misérables, mais c'était une motivation pour moi aussi, j'ai toujours eu l'ambition d'améliorer ma vie et j'en ai eu la chance.*

Nissrine, 46 ans, propriétaire et gérante d'une superette, apprécie beaucoup l'expérience qu'elle a acquise en ville, en ce qui concerne l'apprentissage d'un métier et les libertés accordées aux femmes :

*Sans la guerre et les déplacements, je n'aurais pas pu acquérir cette expérience. Ici on se connaît tous, on a toujours vécu ensemble, parfois ce sont nos cousins et les membres de la famille qu'on voit le plus, là bas tu vis dans un même immeuble avec des gens qui viennent de tous bords, cela t'ouvre l'esprit et te permet d'apprendre.*

Son regard sur son corps a changé aussi, elle s'apprécie plus en tant que femme :

*En général je ne suis pas conservatrice ni extravagante dans ma façon de m'habiller. Mais j'ai beaucoup appris des femmes en ville, j'ai appris à prendre soin de mon corps et à soigner mon visage.*

En ce qui concerne sa relation à l'homme, elle dit apprécier la vie en ville, parce que :

*La femme n'est pas obligée d'attendre la venue de son mari pour lui servir le repas, ni même d'être présente quand il rentre du travail. Chez nous oui !! Maintenant, il me suffit de lui dire que je suis en visite chez une amie et qu'il se débrouille s'il rentre avant moi.*

Ce qui est fascinant, c'est que la mobilité en elle-même déclenche chez ces femmes le désir de s'installer ou bien de "faire quelque chose de leur vie". Même lorsque le déplacement se fait vers les zones rurales, où en principe les possibilités sont plus

restreintes, cette mobilité déclenche pour certaines femmes un désir d'entreprendre. Suad, qui lance une entreprise, avec sa sœur, dans son village, me dit :

*Durant la guerre, nous nous sommes réfugiées dans notre région montagnarde. Avant nous vivions à Beyrouth et nous faisons un travail social avec les gens à mobilité réduite, par exemple. Nous ne pouvions rester sans rien faire, vivre sans but. La guerre a déclenché ce besoin.*

Nonobstant la facilité que procurent les réseaux d'émigration pour les personnes qui désirent voyager, deux femmes seulement parmi celles que l'on a interviewées ont investi ces réseaux ; Magda dont le frère est installé depuis des années à Londres et Suha dont le père vit à Toronto depuis des années. Ce facteur est également révélateur de l'autonomie qu'expriment ces femmes dans leur parcours migratoire. Cela est d'autant plus intéressant que ces réseaux sont largement disponibles pour les Libanais. Environ la moitié des ménages libanais ont des liens avec l'étranger ; 46,4 % d'entre eux ont au moins un membre émigré depuis 1975<sup>46</sup> (l'année du début de la guerre).

L'intérêt de ces mobilités provient du fait que les femmes récapitulent leurs expériences précédentes pour les inscrire dans leur parcours personnel. Alors on peut en déduire une symétrie entre le choix d'entreprendre qui est un choix d'installation et de stabilité et la mobilité qui le précède, comme si le choix d'entreprendre annonce la fin d'une quête. Cette stabilité exige des arrangements dans l'espace et avec l'entourage. Ainsi, le choix d'entreprendre est directement lié à un repositionnement par rapport à l'autre ou les autres signifiants, et il engendre des décisions plus ou moins définitives.

Lina qui émigre pour tenter ses chances à l'étranger ne réussit pas, mais acquiert une expérience et développe des compétences. Elle dit avoir acquis des connaissances sur la nourriture bio, qu'elle a combiné avec son savoir-faire traditionnel. De retour au Liban elle décide d'ouvrir une boulangerie à l'ancienne avec l'aide de ses deux sœurs. Même si son émigration fut un désir d'entamer un parcours individuel, elle déduit à propos de son projet actuel : « *C'est un projet pour réunir la famille.* »

---

46. C. Kasparian, La migration circulaire... op.cit., p. 2.



La culture d'émigration, forte au Liban, atteint les femmes de deux façons : leur appropriation du profil d'émigré avec toutes ses connotations – se reconstruire à l'étranger, mettre à profit ses compétences et, de retour, aspirer à une meilleure position dans son pays. Leur déplacement fait également partie de leur représentation de soi.

Joëlle, la styliste me dit :

*L'Égypte, la Syrie, le Népal, tous ces lieux me procurent de l'inspiration. Mais je ne vais pas là-bas exprès pour cela. J'aime voyager sans jamais avoir de but précis. Ça vient normalement, tout s'articule en moi ; le travail et la vie.*

Marwa veut se servir de son réseau de relations internationales dans son activité culturelle actuelle :

*J'ai travaillé sur le plan international et aujourd'hui je mets mes compétences au service du Comité du Festival National. Notre but est de faire revivre le rôle culturel du Liban dans le monde. La guerre a profondément changé le pays. Dans mes déplacements, j'essaye toujours de promouvoir une bonne image du Liban.*

En bref, ces mobilités féminines ont leurs spécificités au moment de la guerre. Elles ont offert à ces femmes une opportunité de se réaliser à cause des circonstances exceptionnelles dans lesquelles se trouvait leur pays. Sans cela, elles n'auraient pas pu être aussi importantes, ni tolérées par les familles. On reviendra dans les chapitres suivants sur les différentes influences de ces mobilités sur l'entrepreneuriat féminin.

#### **4. Culture et contre-culture de l'après-guerre ou la "mondialisation libanisée"**

D'un point de vue institutionnel, la guerre était désastreuse. Aussi bien militairement que financièrement, elle avait impliqué des acteurs régionaux et internationaux par le

biais des "seigneurs de la guerre" qui se sont substitués à l'Etat<sup>47</sup>. Celui-ci étant paralysé, ils ont pu se partager ses richesses et ses institutions. Tous les bénéfices que l'Etat assurait traditionnellement à la population étaient depuis assurés par les milices et financés par des acteurs extérieurs qui étaient parfois plus généreux que l'Etat lui-même<sup>48</sup>. L'attrait traditionnel du secret bancaire et une réputation de paradis fiscal faisaient du Liban, devenu un pays "hors la loi", un centre d'attraction pour toutes sortes de commerces illégaux ; d'où les informations authentifiées et les rumeurs vraisemblables sur le blanchiment de sommes exorbitantes jusqu'à aujourd'hui.

D'un autre côté, cette guerre a mis le Liban au centre de l'intérêt médiatique et académique international et a exposé les Libanais à des interactions internationales continuelles<sup>49</sup> dues à la présence des forces multinationales, des journalistes, des chercheurs, des jeunes attirés par la liberté de vie qu'octroie une "société sans Etat" et d'un grand nombre d'organisations gouvernementales et non gouvernementales étrangères.

Quelques années se sont écoulées et les bénéfices que la guerre assurait à certaines catégories sociales impliquées, vont aboutir à déclasser une partie importante de la grande bourgeoisie qui n'a pas quitté le pays, ainsi que la moyenne bourgeoisie des années d'avant-guerre.

Selon Elizabeth Picard, le capital financier a subi une hémorragie liée à la chute de la livre libanaise. La perte de légitimité (de l'Etat) engendre une perte de confiance dans la livre et sa dévaluation vertigineuse (le dollar vaut environ 2 LL en 1975, 50LL en 1983,

---

47. Elizabeth Picard observe que la stratégie des milices communautaires a été de prendre le contrôle des infrastructures et des ressources publiques sur chacun de leur territoire et de générer des économies autocentrées, tout en organisant conjointement les échanges aux frontières de ces territoires ; ce qu'elle désigne comme des « pôles miliciens ». Voir : *Les habits neufs du communautarisme libanais. Cultures & Conflits*, 15-16, automne-hiver 1994.

48. Les pétrodollars de l'organisation de libération palestinienne qui formait un Etat au sein de l'Etat assuraient d'énormes gains à l'économie libanaise en créant une économie de guerre durant la période précédant l'invasion israélienne (1982), qui a aboutit à la sortie des palestiniens armés du Liban.

49. A part les journalistes que les situations difficiles ne convainquent jamais facilement à quitter le terrain, il était étonnant de constater comment les étrangers ont négligé les avertissements de leurs gouvernements de quitter le pays à cause des enlèvements. Beaucoup d'étrangers qui étaient enlevés durant cette guerre savaient, eux-mêmes et leurs proches, le risque qu'ils encouraient en restant dans le pays.

et 2000 en 1990). Elle déduit que les fonctionnaires et les salariés du tertiaire en général, sont les grandes victimes de ce naufrage qui polarise la société libanaise entre une minorité bénéficiaire de l'économie de guerre et une majorité paupérisée<sup>50</sup>.

E. Picard observe que l'économie de guerre était une économie de rente : salaires des miliciens et allocations aux familles de militants, aides d'une émigration extrêmement polarisée, ou de pays "protecteurs", profits du commerce des armes et de la drogue, spéculation foncière, immobilière et monétaire, détournement des ressources publiques. C'était aussi une économie dispendieuse, puisqu'elle tendait à doubler, tripler ou plus, les infrastructures publiques (ports, raffineries, administration centrale, voire aéroports). Elle fait référence aux estimations du Conseil du Développement et de la Reconstruction libanais, dans la seconde moitié des années 1980, selon lesquelles, environ un tiers des revenus du Liban dépendait du contrôle des milices<sup>51</sup>.

Ainsi, de nouvelles couches sociales firent surface, on parlait surtout des "nouveaux riches" avec toutes les connotations socio-économiques, culturelles et morales de ce terme. Mais ces nouvelles classes étaient elles-mêmes influencées par la tradition de l'éducation et de l'ouverture sociale du pays et imitaient – caricaturalement pour la plupart – les traditions culturelles de l'ancienne et moyenne bourgeoisie, en éduquant et en élevant leurs enfants dans le même esprit. Ayant le pouvoir financier, ils les envoyaient pour étudier et "bâtir leur futur" aux quatre coins du monde.

Une nouvelle génération formait à nouveau la classe moyenne moderne : éduquée et plus ouverte au monde que la précédente. Elle importait, suivant le modèle global, les attraits de la société des médias et de la consommation. Une culture prépondérante au Liban d'aujourd'hui diffuse des images et des représentations de ces modèles globalisés, parfois dans leurs aspects les plus insolites, reproduisant ainsi les nouveaux modes de vie et d'économie que ces couches sociales véhiculent. Sur ce point, il faut donner crédit à un sociologue libanais qui est, peut être le seul, à avoir analysé les effets psychosociaux de l'après guerre. Arrêtons-nous sur la contribution de Samir Khalaf<sup>52</sup>

---

50. Liban: La matrice historique. 1996, p. 63.

51. E. Picard. : Les habits neufs..., op. cit.

52. *Cultural Resistance: Global and Local Encounters in the Middle East*. 2001. p. 276-277.

qui écrit :

« Un autre mode de retrait ou de fuite des mémoires sombres de la guerre, des apathies et des anxiétés de la période de l'après-guerre était la prolifération du kitsch. Le kitsch n'est pas, à priori, perçu comme un mode de fuite, mais [au Liban] son attraction incontrôlable est symptomatique du besoin d'oublier et nourrit par conséquent l'amnésie collective et le désir pervers de distractions populaires. »

S. Khalaf observe que : « ce n'est pas difficile de faire le bilan de l'attraction du kitsch au Liban de l'après-guerre : l'hédonisme et le narcissisme insensés associés à l'urgence de compenser le temps perdu ; la fadeur et la trivialité de la vie ordinaire ; les prédispositions culturelles des Libanais pour tout ce qui est grégaire, convivial, et leur attrait pour le divertissement. Tout cela a favorisé cette attraction. Aussi, l'accès facile à tous les vecteurs de la haute technologie et de divertissement propre à l'âge de l'information [qu'il appelle "infotainment"] (...), la décadence et la médiocrité des modes de consommation extériorisés de la bourgeoisie ont favorisé l'attrait du public pour le kitsch.»<sup>53</sup>

Notons toutefois qu'en réaction à cette culture, on observe les manifestations d'une contre-culture qui est, elle aussi, le produit de notre ère mondialisée et de ses représentations culturelles. Même si elles sont moins apparentes dans l'espace public que les pratiques de consommation, ces manifestations sont parfois très audacieuses. Elles se traduisent principalement par un mode de vie et des expressions culturelles à contre courant, impliquant de nouveaux acteurs dans des mouvements revendiquant une société civile, démocratique et plus libéralisée, et produisant des créations artistiques et culturelles d'avant-garde.

Karam Karam<sup>54</sup> inscrit ces mouvements dans ce qu'il appelle la « résistance civile », plus large et dispersée dans le temps. Il insiste surtout sur sa nature paradoxale entre un militantisme civile et des constituants confessionnels. Il écrit :

---

53. Ibid., p. 277.

54. Karam Karam, Résistances civiles, 2007, p. 46, 48.

« Ce sont pourtant [l]es maillages et [l]es structures sociopolitiques communautaires qui vont eux aussi participer de façon active à la « résistance civile », ceux-là mêmes qui entravaient à d'autres moments la possibilité de prise en charge de causes civiles comme l'adoption d'un statut personnel civil. (...) Ce paradoxe se comprend en termes d'analyse stratégique de l'engagement. D'abord, chaque groupe entend occuper le terrain. La résistance civile est le fruit de fortes incitations sélectives négatives : à côté du travail d'entrepreneurs de cause, le passage à l'action et à la coopération largement motivé par la mémoire et les stigmates de la guerre. (...) La stratégie de la solidarité paraît moins coûteuse que celle du conflit. L'ardeur des Libanais à maintenir l'entente nationale, mise à l'épreuve à plusieurs reprises depuis 1990, relève d'un apprentissage négatif de la paix civile – elle est fondée sur la peur d'un anéantissement total plus que sur une solide volonté de vivre ensemble, sur un mode citoyen. »

Cependant, parmi les jeunes et les couches les plus éclairées de la société, les expressions d'une contre culture sont plus radicales et offensives ; comme nous le voyons dans nos interviews. En effet, des jeunes artistes se sont appliqués à transformer la laideur résultante de la guerre en œuvres artistiques et architecturales, en défendant la conservation et la réhabilitation de certains vestiges de guerre ; des immeubles ruinés par exemple, par respect à l'égard de la mémoire commune et par désir de laisser leur empreinte et d'exprimer leur révolte là où la guerre a ravagé sans qu'ils n'aient eu leur mot à dire. Cela se traduit également dans le nouveau cinéma, le théâtre, les institutions et les activités culturelles. Ils expriment le mécontentement d'une nouvelle classe moyenne qui ne peut plus être à la hauteur de son image passée et qui n'arrive pas à imposer un nouveau modèle social.

La guerre finie, les dégâts et les destructions sont désastreux et certains bénéfiques généralisés par l'économie souterraine de la guerre se sont épuisés, mais "les seigneurs de la guerre" sont toujours là. Les politiques économiques du gouvernement libanais sous la tutelle syrienne (jusqu'en 2005) faisaient ressentir aux Libanais que les quinze dernières années étaient plus dures que celles de la guerre elle-même ; comme ils le répètent inlassablement.

Fadia, 43 ans, animatrice d'événements culturels et artistiques qui réunissent des artistes

libanais, arabes et étrangers me dit :

*Pour moi la guerre n'était pas mauvaise, je me sentais plus en sécurité que maintenant, parce que l'on luttait au jour le jour pour survivre. Ça ne veut pas dire que je ne suis pas passée par des moments de crises d'hystérie et de paranoïa durant cette guerre mais, somme toute, je n'avais pas aussi peur du lendemain qu'aujourd'hui.*

La reconstruction déclarée par l'Etat, sortant estropié de la guerre, fut payée très chère à cause des détournements des plus values et des vols flagrants des richesses du pays par ces seigneurs et par les personnes influentes du régime syrien (caractérisé lui aussi par le pouvoir d'un Etat parasitaire et totalitaire). La bourgeoisie décadente dans les deux pays faisait fortune aux dépens des Libanais en leur laissant des dettes dépassant les 40 milliards de dollars. Les Libanais vantent beaucoup aujourd'hui leur "volonté" et leur assiduité à rebâtir leur pays et à résister à la pauvreté. Cette volonté est symptomatique de leur désir de pallier les opportunités manquées ; mais ils oublient souvent que ce sont toujours les transferts de fonds effectués par les émigrés en direction de leurs familles qui ne laissent pas transparaître tous les méfaits du système.

Le Liban était connu, comme beaucoup de pays du tiers monde, mais parfois en proportion plus élevée, pour l'importation économique et culturelle et était souvent critiqué sur ce point – notamment à cause de l'application de tout ce qui est moderne sur une structure traditionnelle. Après la guerre, les Libanais avaient le sentiment de devoir compenser le retard occasionné par ces 15 années durant lesquelles l'avancée de leur pays a été mise entre parenthèses. Ils étaient prêts à absorber d'un coup tous les progrès technologiques qu'ils avaient "ratés" durant la guerre. Ces importations n'étaient pas difficiles à "digérer", tant les Libanais sont dotés d'une longue tradition d'importations technologiques et l'ouverture au monde pendant la guerre les mettait "à jour" avec ces progrès. De nouveau, et plus amplement les Libanais sont exposés au monde

d'aujourd'hui<sup>55</sup>. Pour les raisons citées plus haut, les effets les plus néfastes du capitalisme mondialisé s'amplifient plus qu'ailleurs.

S. Khalaf analyse ce qu'il considère comme des excès du comportement dus à la guerre et qui sont devenus « routiniers ». L'auteur énumère certains éléments de ce comportement, à savoir les ravages de l'environnement naturel du pays, la violation des règlements de construction, le détournement de fonds et la fraude, la corruption et le manque de civisme ainsi que la conscience publique. Il les considère comme profondément ancrés dans les mœurs (cultural ethos) libanaises du laisser-faire, du libéralisme économique excessif et du système de clientélisme politique.

Il observe que le commercialisme rampant, l'avidité et la faiblesse de l'autorité étatique ne peuvent pas à eux seuls produire autant de dégâts. Ils ont été exacerbés par une mentalité insatiable qui régnait dans le pays durant la période d'après-guerre. Les personnes « confrontées à la souffrance atroce deviennent insensibles aux transgressions (...) [et] ont normalement d'autres soucis. Ils sont accablés par l'amertume et désirent ardemment récupérer le temps et les opportunités qu'ils ont ratés <sup>56</sup>».

Mais là aussi, les expressions d'une sous culture révoltée et opposée à la prolifération du commercialisme, de la corruption et de la "barbarie" contre la nature et contre la dignité humaine se développent. Elles expriment, elles aussi, ce désir de rattrapage du temps mais avec une conscience civique et humaniste. Des expressions émanant d'un sujet à l'image de celui que décrit Alain Touraine<sup>57</sup> : « Il n'y a de sujet que rebelle, partagé entre colère et espoir ». Aussi, elles répondent formidablement à ce qu'il considère comme le désir de ce sujet de se libérer à la fois du communautarisme (le confessionnalisme libanais) et du consumérisme.

---

55. Il suffit de noter que l'utilisation de la technologie informatique moderne s'offrait aux Libanais, depuis ses débuts, quasi gratuitement et massivement à cause de la reproduction illégale des programmes informatiques. Les chaînes de la télévision satellitaire sont offertes à des quantités et à des prix inimaginables ailleurs (plus de cent chaînes pour un abonnement de 10 euros approximativement) à cause du système mafieux qui gère ce secteur. Il y a quelques années la société Microsoft Internationale a ouvert un bureau au Liban pour proposer ses programmes à des prix abordables pour les jeunes et pour encourager l'Etat à imposer des droits d'auteurs ; après un an rien ne s'est passé et le bureau fût obligé de fermer ses portes.

56. *Cultural Resistance...* op. cit. p. 222-223.

57. *Un nouveau paradigme. Pour comprendre le monde aujourd'hui*. 2005. p. 166.

(Joëlle) : « *Bien faire son travail n'aboutit pas à la réussite au Liban. Il y a beaucoup de facteurs qui jouent là-dessus, le blanchiment par exemple (...) regarde dans le centre ville, des boutiques s'ouvrent et deviennent rapidement connues, des gens dont tu n'as jamais entendu parler deviennent d'un coup des gens importants, des célébrités. Il n'y a plus de classes moyennes. [J'ai] des frustrations, oui ; bien sûr et beaucoup. [Depuis quand ?], depuis 6 ans ; quand ces pratiques ont fait surface. Les gens, les Libanais n'ont pas de goût. Regarde, n'écris pas ça dans ta thèse, mais depuis Hariri et l'Arabie Saoudite, une nouvelle classe sociale est née (...) on ne sait pas d'où elle vient et qui elle est. Ils ont un goût lourd, très lourd, très saoudien, d'où viennent-ils ceux là ? Je ne sais pas !! Même en musique, le goût s'est dégradé, tout est lié, tu peux être sexy sans être vulgaire, c'est bien d'apparaître sexy, le maquillage et tout, mais il y a une certaine vulgarité ici...*

« *[Les femmes] croient que l'important c'est ce qu'elles portent, leurs voitures, leurs marques, leurs soirées, et où elles vont manger, etc. C'est cela même qu'elles prétendent être un signe de progrès. Si c'est une catégorie dominante elle n'est pas majoritaire mais elle influence les autres ; l'animatrice à la télévision influence l'institutrice de l'école, qui influence à son tour les élèves et ainsi de suite. Il est temps de faire une révolte culturelle ! On ne l'a pas fait après la guerre et on n'a pas essayé de la comprendre. »*

Avec ces paroles révoltées et tranchantes, Joëlle, 42 ans, styliste en prêt-à-porter, exprime son mécontentement à l'égard du pays, où elle a choisi de vivre après qu'elle eu fait ses études de stylisme à New York. Son premier défilé à Beyrouth qui coïncidait avec l'annonce de la fin de la guerre a eu lieu dans un vieil hôtel en bord de mer, qui était le symbole même de l'ouverture libanaise d'avant-guerre. Bombardé durant cette dernière, il est resté debout alors même que totalement troué par les balles. Elle a choisi d'allumer toutes ses façades avec des bougies, symbole de paix mais reflétant aussi ce désir de s'approprier le passé et d'esthétiser la laideur que la guerre avait créée. Elle dit qu'elle a voulu revenir travailler au Liban, parce que c'est ici qu'elle exprime le mieux son goût pour la mode, même si elle savait que New York aurait été mieux pour elle : « *J'aurai pu prendre un crédit à la banque avec un faible intérêt, là-bas c'est plus facile qu'ici, j'aurai pu faire mieux du point de vue argent et succès ».*

Fadia annonce de son côté son appartenance à une catégorie sociale qui se positionne en



dehors des deux cultures contradictoires mais dominantes au Liban d'aujourd'hui :

*Il y a deux images de Beyrouth maintenant, que je ne conteste pas d'ailleurs, c'est la réalité des choses, j'accepte ce qu'il y a : l'image de banalité que je décris, et l'image des fondamentalistes islamiques, et nous sommes coincés entre les deux. Quelle est notre image, à nous ? Nous les individualisés, on ne peut pas avoir une ville à notre image. Cette ville est à l'image de notre société qui a toujours été confuse sur son identité, c'était le cas depuis longtemps « why is it going to change now ? »*

Le rôle et la participation des femmes libanaises dans les expressions d'une contre culture sont surprenants. En général, ce sont les femmes plutôt que les hommes qui se mobilisent pour les questions concernant les droits civils, le civisme, la défense de la nature et toutes les manifestations populaires contre la guerre et ses répercussions (voir annexe 2). D'où leur rôle d'acteurs sociaux engagés.

#### **4.1. L'affirmation de "soi" et ses malaises**

L'éducation accrue des femmes, la modernisation continue du pays, son exposition aux préceptes de la globalisation et les effets divers de la guerre (surtout l'incapacité de l'homme de subvenir seul à sa famille), ont atteint un point culminant qui a abouti à ce moment de l'histoire libanaise, mettant une majorité des femmes sur le devant de la scène économique et sociale. Miriam Cooke écrit à propos de la littérature féminine sur la guerre libanaise<sup>58</sup> : « [les femmes libanaises] ne visaient pas à gagner la permission d'accéder à un monde primordialement masculin, mais à faire entendre leur voix, puisque c'était rarement le cas dans ce qu'on appelle le domaine public, étant considérée comme inintéressante. Comment l'expression de l'expérience privée devient acceptable en dehors des confins du privé ? Comment les domaines du privé et du public, du moi et de l'autre, qui sont apparemment mutuellement exclusifs peuvent être réconciliés ? Il fallait défier les frontières que tracent ces domaines entre eux et découvrir leur fluidité et leur ambiguïté. Cette réévaluation radicale et cette construction d'un ordre social et littéraire n'auraient pu être achevées spontanément (...) la guerre libanaise en a offert le contexte. La violence en ce sens représente une perte générale du

---

58. *War Other Voices: Women Writers on the Lebanese War*. 1988. p. 87.

pouvoir, mais elle sape aussi la dichotomie entre le privé et le public, exposant le privé au public et le personnel à l'universel. L'espace privé devient l'espace de tout le monde, littéralement occupé par l'effort collectif d'expression et en même temps de questionnement sur la dominance de l'irraisonnable ».

Les femmes réalisent elles-mêmes cette nouvelle réalité avec surprise et une sorte de consternation ; comme si elles saisissaient à posteriori leur nouveau statut et, du même coup, elles se découvraient elles-mêmes. Cette double action les revalorise autant qu'elle les effraye. Si le moi "femme" et "individu" se distingue par ses choix, ses décisions et ses goûts ; il se définit aussi par ses faiblesses, ses ambivalences et ses craintes. Le discours des femmes entrepreneurs que j'ai rencontrées donne parfois l'impression que les choix et les décisions qui concernent plusieurs niveaux de leurs vies sont posés par elles dans une perspective extrême, comme si elles risquaient le tout pour le tout (zero sum game).

Ulrich Beck<sup>59</sup> considère qu'on s'attend maintenant à ce que « les individus maîtrisent les "opportunités risquées", sans être pour autant capables, vu la complexité de la société moderne, de prendre des décisions bien fondées et responsables ; en d'autres termes, d'en considérer les conséquences possibles (...) Sur les questions de risque, personne n'est expert, et tout le monde l'est à la fois. »

Il constate que : « l'individualisation implique la désintégration des certitudes de la société industrielle et, en même temps, la sollicitation de nouvelles certitudes à l'égard de soi et des autres. Mais il implique aussi de nouvelles interdépendances, même globales. L'individualisation et la globalisation sont en effet deux facettes du même processus, à savoir la modernisation réflexive (...) L'individualisation n'émane pas de la libre décision des individus ; en termes Sartriens l'être humain est condamné à s'individualiser (...). Cela voudrait dire aussi que les questions de risque nécessitent, ou plus prudemment, appellent à la "reconnaissance des ambivalences"<sup>60</sup>. »

---

59. Beck, Ulrich (et alii.), *Reflexive Modernization...* op.cit., p. 8-9.

60. Ibid. p. 10.

## 4.2. Les entrepreneures et les "opportunités risquées"

Les femmes entrepreneurs dans mon étude expriment clairement les ambivalences propres à l'individu dans la société de risque décrite par U. Beck. Elles paraissent s'exposer quotidiennement au risque de tout perdre et de revenir en arrière ; une éventualité qu'elles redoutent énormément pour des raisons économiques et à cause du goût qu'elles ont développé pour le travail, la liberté et la confiance en soi qu'il leur confère. Mais aussi à cause des arrangements qu'elles ont entrepris pour elles-mêmes et pour leurs proches. Elles paraissent déployer des efforts exceptionnels pour persister sur le marché du travail et mieux encore, pour développer leurs entreprises. Le sens de l'aventure, de l'initiative et de l'invention continuelle est très clair dans leurs récits. Fadia, l'animatrice culturelle dit d'elle-même :

*Moi j'aime bâtir à long terme, mais l'idée de faire faillite me hante... devant chaque projet je me comporte comme un élève qui passe un examen. Face aux résultats je suis satisfaite.*

Contre cette peur, Fadia essaye de se montrer comme ayant un esprit ouvert sur son temps. Elle se conforme parfaitement à son image professionnelle qui l'appelle à juger la culture sans arrière-pensées et essaye de rationaliser tout ce qui se déroule autour d'elle. Apparemment influencée par la vision du monde artistique et intellectuel qu'elle côtoie, elle nous présente une analyse assez sophistiquée de la société libanaise. Notons toutefois qu'elle rationalise les choses également pour calmer ses angoisses et exprimer ses ambivalences ; les ambivalences d'un médiateur culturel, tel qu'il est décrit dans les "cultural studies"<sup>61</sup> ; celui qui subit et redoute en même temps les ambiguïtés des produits culturels qu'il réalise :

*« Moi je n'ai pas de problème avec le béton par exemple. Le problème c'est comment on utilise ce béton, on ne peut plus faire l'éloge du temps de la brique, on ne peut plus l'utiliser, c'est cher, alors il faut en chercher un autre "medium" [moyen]. Ma fille aime beaucoup le "down town", moi j'ai un problème avec cet espace, je le trouve très "dehumanized", je ne m'y sens pas bien ; mais je comprends maintenant d'après l'expérience de ma*

---

61. Pour un approfondissement de la notion « cultural studies », voir : Eric Maigret, Eric Macé et Hervé Glévaec. *Cultural Studies. Anthologie*. 2009 ; Eric Maigret et Eric Macé. *Penser les médiacultures : nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*. 2005.

*filles et d'autres que cette place a une certaine relation avec la ville, et la ville est un produit de ce que nous sommes...*

*« On critique toujours cette image de la ville d'après-guerre mais c'est nous qui l'avons voulu, toute une classe sociale a voulu que les choses soient comme ça, qu'elle soit "a whore house" [un bordel] elle a toujours été comme ça. Beyrouth était historiquement une ville de divertissement pour les riches des pays du Golfe et pour des gens qui aiment passer leurs vacances ; là où ils peuvent facilement être à la montagne et à la plage en un rien de temps (...) il y a aussi le secret bancaire, une ville de séduction à l'image de "la Suisse de l'Orient". Le projet Hariri que je ne défends pas... mais je n'aime pas pour autant dire qu'il exclut des couches sociales ; partout dans le monde il y a des îlots, à New York, à Soho, là où tout le monde ne peut pas entrer ; pourquoi Beyrouth serait-elle différente ?*

*« On ne s'est jamais mis à penser et à discuter cela, on est sorti de la guerre fatigué et moi-même je suis confuse, j'ai beaucoup de questions, auxquelles je n'ai pas de réponses ; je sens parfois que je me perds (...) Moi j'ai trouvé la solution dans le travail, où j'ai transféré ces questions. »*

D'autre part, les inquiétudes résultant des "opportunités risquées" sont manifestes dans les propos de ces entrepreneures. Elles sont liées à la situation socio-économique et à la nature de leurs produits mais aussi au goût de leur clientèle, comme l'exprime Rita, 39 ans, qui travaille avec l'aide de son mari (ils sont tous deux architectes au chômage) dans la production d'aliments bio à domicile :

*Parfois j'ai la certitude que ce travail va se développer et d'autres fois je perds espoir. Je ne peux m'élargir maintenant malgré une proposition qui m'a été faite de louer un espace dans une grande surface mais je n'ose pas, peut-être dans le futur. Pour le moment, je participe seulement à des foires, et il y a un magasin qui vend ma production ; le commerçant est convaincu de la qualité de mes produits et il explique cela aux clients.*

Roula, 42 ans ; peintre et propriétaire d'une galerie d'art exprime ses craintes par une critique du rôle de l'Etat dans la promotion de l'art :

*Dès le début, j'ai senti que je m'embarquais dans une aventure, mais je me suis dit qu'étudier l'art et en vivre est une aventure en elle-même, c'est vrai dans le monde entier, mais surtout au Liban, l'Etat n'aide pas l'art et à mon avis il faut dire que l'Etat est le*

*seul responsable, ce n'est pas le public. A quoi nous servent les hommes politiques s'ils ne veulent pas nous aider ? On ne peut pas critiquer le goût du public, parce que il n'est pas habitué à apprécier l'art depuis les années scolaires, il n'y a pas de vrai musée dans le pays, il n'y a pas d'œuvres d'art exposées dans les rues, on ne sensibilise pas les gens à l'art.*

La compétition avec les grands commerçants et les produits importés est signalée par Sana, l'ancienne ouvrière et propriétaire d'un atelier de couture :

*« Il faut travailler avec prudence à cause de la compétition extérieure. Mon domaine est large et artistique, je peux entrer sur le marché avec des idées et des modèles, mais les gens achètent maintenant en fonction du prix et non pas de la qualité, et les commerçants cherchent aussi les prix les plus bas ; notre travail est coûteux et l'Etat nous délaisse...*

*« Ma sœur est employée, elle a voulu travailler avec moi, mais moi je n'ai pas accepté, parce que ce travail est risqué et si ça ne marche pas, il faut que l'une de nous ait un salaire fixe. »*

Être indépendante économiquement, c'est pouvoir échapper à l'exploitation mais aussi à la dévalorisation des compétences et surtout à l'atteinte à la valeur humaine et à la dignité ; Roula, la peintre, dit :

*Un jour je quitterais le pays si mon amour propre est blessé à cause de l'argent, même si j'aime rester ici ; sur le plan artistique le Liban m'a beaucoup donné.*

L'attitude révoltée et combattante à l'égard de cette réalité traverse les classes sociales et les niveaux d'éducation d'une façon surprenante, comme l'exprime Hanna, 69 ans, propriétaire d'un atelier de couture artisanale :

*« C'est la bourgeoisie qui est notre compétiteur, c'est pour cela que nous vendons la pièce à un quart de son prix, même quand on est aux foires, les organisatrices bourgeoises n'acceptent pas que l'ont donnent nos cartes de visite aux clients, pour nous obliger à passer par leurs biais....*

*« On a fait une réunion au ministère du tourisme ; 50 artisans et artisanes de toutes les régions libanaises étaient présents. La réunion n'a pas abouti parce qu'une femme riche a insisté pour tout diriger, nous n'avons pas accepté. »*

D'un autre côté, les femmes revendiquent la parole maintenant puisque c'était leur sort, le sort de leurs familles et de leurs enfants qui se jouaient durant la guerre sans qu'elles l'aient décidé. Nous décrivons plus loin les positionnements féminins durant la guerre<sup>62</sup>. Contentons nous ici de voir par quelques exemples comment ces femmes entrepreneurs expriment leur mécontentement social et moral à l'égard du Liban d'aujourd'hui. Voyons ces exemples :

*- Pourquoi avec les coupures continues d'électricité... pourquoi on ne sort pas dans la rue, nous les femmes, et on ne fait pas des manifestations contre cela ? La femme libanaise est gâtée, les femmes syriennes et même les Yéménites sont différentes... Si une femme vit dans la nature, elle est obligée de lutter, ici elle s'est modernisée et elle est devenue gâtée.*

*- Les gens qui parlent directement comme moi n'arrive pas à leurs buts. C'est difficile pour moi socialement, parce que la société ne comprend pas les gens droits, je ne sais pas faire comme eux ; et je n'aime pas passer par les voies en "zig-zag".*

*- Pour moi Beyrouth est riche de cette diversité, même la guerre a produit des artistes et des intellectuels, ces gens qui ont créé cette "rupture", ils ont travaillé sur eux même, et cela a abouti. C'est ma génération ; celle de la quarantaine actuellement. Pas tout le monde bien sûr, puisque d'autres se sont impliqués dans la guerre....*

*- La guerre n'est pas finie, c'est une "cold war" maintenant, parce qu'on ne s'est pas mis à l'analyser, à en parler, nous, en tant que chrétiens et musulmans, jusqu'à maintenant on n'a pas refait les livres d'histoire, ma fille l'étudie toujours dans les mêmes livres que j'avais utilisés moi-même. Quand ils se sont décidés [les historiens représentants des factions politico-confessionnelles] à réécrire ces livres, ils se sont querellés sur le contenu. Les Américains ont pu faire un monument de leur guerre au Vietnam parce qu'ils se sont mis à discuter et à réaliser que c'était une mauvaise guerre...*

Ces femmes sont conscientes des méfaits du confessionnalisme libanais ; elles veulent socialiser leurs enfants dans l'esprit de tolérance et de respect de l'autre, indépendamment de sa religion. Sabah, 44 ans, mère d'un jeune garçon et d'une jeune

---

62. Voir les chapitres 4 et 5.

fille, propriétaire d'un petit snack me dit :

*Je n'ai pas de problème si ma fille voulait se marier à un musulman, s'il est bien. Ma fille n'aimait pas l'une de ses collègues. Je lui demande pourquoi ? Parce qu'elle est musulmane. Il ne faut pas ! J'essaye de la sensibiliser sur cette question, surtout sur le respect des autres religions et qu'elle ne suive pas le principe confessionnel. Je lui dis d'oublier ce qu'elle est, de regarder ses qualités personnelles, si elle est bien, elle sera ton amie. Les enfants ne sont pas responsables des fautes de leurs parents.*

Magda, la coiffeuse est prête à accepter le mariage interconfessionnel pour ses enfants même si elle ne l'approuve pas :

*En principe je n'aime pas le mariage inter-religieux, mais si cette situation survenait avec mes enfants, j'accepterai.*

Sana constate :

*(...) la guerre a fait beaucoup perdre au Liban. Je ne crois pas que c'était une guerre confessionnelle entre les communautés libanaises, c'était une guerre d'intérêts, moi j'avais et j'ai toujours des amis d'autres obédiences religieuses. Je suis chrétienne, et je n'aime pas les chrétiens qui ne comprennent pas leur religion, le message du Christ, et son humanisme.*

Les femmes libanaises entrent sur le marché du travail et le domaine public en masse à un moment de crise locale et de transformations globales, d'où les "opportunités risquées". L'économie se heurte au social et au moral en premier plan, dans un pays régité par une classe politique décadente et une mentalité économique déliquescence. D'un autre côté, et malgré leur entrée spectaculaire sur le marché de l'emploi, ces femmes y accèdent tard, du fait de l'épuisement de la prospérité liée à la modernisation du pays ; elles ne peuvent plus bénéficier des opportunités qu'ont eu les hommes libanais durant les dernières décennies (depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'au début des années 1980). Paradoxalement, les femmes n'auraient pas pu avoir la chance d'occuper la scène sociale, si cela n'avait pas été un moment de crise et de bouleversements socio-économiques, dus surtout à la guerre et à la globalisation. En ce sens, le discours qu'on entend de ces femmes est partagé entre des sentiments de fierté et d'incertitudes. Même si elles se valorisent beaucoup, elles n'évoquent pas leur

création d'entreprise comme une décision exceptionnelle, ni leur réussite comme une conquête.

Pour cette raison, leur définition du « moi » semble plutôt existentielle, avec toutes les inquiétudes et les questionnements et, dans des cas extrêmes, le "pourquoi moi ?" comme nous le dit l'une d'elle. Joyce, 28 ans, mère de deux garçons, ouvre une boutique d'articles cadeaux et de bijoux fantaisistes qu'elle fabrique elle-même. Ceci après que son mari fut mis en prison pour un délit de fraude. Elle nous parle avec fierté et d'un ton sûr mais en ayant les larmes aux yeux :

*Maintenant j'ai deux sentiments contradictoires ; d'un côté, je suis contente parce que je travaille, je fais de l'argent, je peux faire vivre mes enfants, payer mes factures mais, de l'autre côté, je vis dans la peur, je ne sais rien du futur, je dors la peur au ventre et je me réveille avec. Je me demande parfois : Je ne peux pas prendre seule toutes ces responsabilités. Pourquoi moi ? Je réalise que je subis une descente aux enfers, surtout avec mes deux enfants et ma dette que je dois peu à peu rembourser.*

Dans la majorité des cas de cette étude, les femmes se débarrassent du poids familial et social en s'investissant dans leurs entreprises. Elles maîtrisent leur temps, leurs décisions et leur argent, mais elles perdent du même coup la sécurité traditionnelle qu'elles avaient auprès de leurs maris ou de leurs familles. Auparavant, Joyce aurait pu avoir le soutien matériel de sa famille ou de la famille de son conjoint une fois mis en prison, mais elle aurait, en même temps, perdu sa libre décision en ce qui concerne sa vie et la vie de ses enfants. Bien que ces femmes ne soient pas socialement préparées à de telles situations, l'affirmation de soi et la volonté d'être soi-même (l'individu), sont vivement revendiquées par elles. Ainsi, leur accommodation à cette nouvelle réalité, sur le plan personnel et social, est problématique et ne sera jamais évidente. Dans le chapitre suivant, on détaillera à l'aide de cas précis et des différents itinéraires des femmes entrepreneurs, l'affirmation professionnelle des femmes et ses imbrications avec leurs vies intimes.



## CHAPITRE II

# Femmes entrepreneurs : vies privées, vies publiques

---

L'entrepreneuriat apparaît généralement comme un moment fort dans la vie des femmes auprès desquelles j'ai conduit mes entretiens mais, paradoxalement, ce moment ne relève pas d'un certain aboutissement professionnel comme on pourrait s'y attendre. Elles l'évoquent plutôt en relation avec un événement majeur de leur vie personnelle et si elles le présentent comme tel, elles ne paraissent pas conscientes de l'ampleur de cette association. L'une d'elles avait même manifesté sa surprise quand j'ai essayé de m'arrêter sur cet événement – son divorce – comme si elle n'était pas consciente de ce qu'elle venait de dire ; notamment qu'elle avait choisi d'entreprendre juste après ce divorce.

Si certaines femmes disent : « mon mari se retrouve au chômage et je suis dans l'obligation de faire quelque chose ; alors je décide de lancer cette entreprise » ou d'autres encore : « j'ai décidé de me lancer dans ce projet suite à mon divorce », on découvre dans leurs histoires un trajet plus ou moins long entre cet événement et leur création d'entreprise, traversé parfois par un effort pour solliciter un emploi sur le marché du travail, de suivre des stages, ou passer des concours dans ce même but. Dans la majorité des cas, il s'agit de s'engager dans le travail salarial pendant plusieurs années avant de lancer leur entreprise. Pourquoi alors, les femmes retiennent-elles toujours qu'entreprendre est le résultat de cet événement survenu dans leur vie personnelle ?

En effet, l'événement passe par leurs récits comme se référant à une conjoncture précise ou parfois directement en répondant à ma question concernant leur choix d'entreprendre. En général, elles font une récapitulation sur leurs histoires personnelles et cet événement décisif ressort dans la plupart des cas au début du récit récapitulatif.

Mais curieusement, dans leurs présentations des faits liés à des épisodes de leurs vies professionnelles, il y a constamment ce décalage temporel entre l'occurrence de l'événement et la création de l'entreprise, comme si elles effaçaient toute une période de leur vie pour rapporter l'avènement de l'entrepreneuriat à ce moment décisif. Je propose que cet effacement ne soit pas fortuit et si on ne le lui confère pas sa place décisive dans la logique de leurs récits, la compréhension de la spécificité de l'entreprise féminine au Liban nous échappe.

## 1. L'entrepreneuriat comme compensation et revanche

L'analyse des récits biographiques dans leur ensemble, nous permet d'avoir quelques éléments de réponse. Il semble que ce n'est pas l'événement personnel en lui-même qui constitue l'essentiel de leur motivation d'entreprendre. Mais cet événement marque un tournant dans leurs vies et en répondant à ma question, leur mémoire les ramène justement à ce moment, l'une d'elles me dit : *« je me demandais comment je pourrai reprendre mes enfants à mon ex-mari (...), je dois être forte, les enfants n'aiment pas l'image d'une mère faible (...) je dois avoir de l'argent »*. Une autre expose son cheminement professionnel de la façon suivante : *« mon mari est parti à Toulouse pour continuer ses études et moi je suis restée à Beyrouth parce que j'avais toujours des projets à finir ; la guerre s'est relancée à nouveau ; stagnation dans le pays, pas de travail, et pour moi pas le stress du travail et pas le stress de mon mari ; j'ai eu un calme intérieur et je fus remplie de joie »*. Il apparaît que c'est à des moments pareils qu'elles font un bilan de leur vie, qu'elles évoquent des frustrations concernant les différents niveaux de cette vie et qu'elles arrivent à des conclusions concernant leurs envies, leurs capacités. Elles bâtissent alors, des espoirs et découvrent en elles des désirs enfouis depuis longtemps.

Que ce soit le résultat d'une concordance de chances ou d'opportunités, leur création reste toujours associée à un moment décisif. En effet, indépendamment des raisons qui poussent ces femmes à entreprendre (soit après l'arrêt du travail de l'époux, l'insuffisance de son salaire, son décès, ou après un divorce, ou suite à une tentative pour trouver un travail à l'étranger ou un déplacement dû à la guerre ou enfin comme

choix lié à une spécialisation et à la sortie du monde salarial) ; les différentes conjonctures font naître chez elles une motivation et des aspirations qui dépassent celles-ci. Alors ce n'est pas seulement un événement, c'est aussi une décision et surtout la réalisation, encore ambiguë, que les choses doivent changer dans leurs vies, même si parfois le constat vient après : *« sans ce projet, je ne pense pas que j'aurai pu avoir un tel accomplissement dans ma vie »*, me disait Suad, 48 ans, propriétaire et gérante d'une entreprise de produits alimentaires biologiques.

### **1.1. Suha : récupérer ses enfants et se venger de son mari**

Rien dans l'attitude vive, la tenue élégante et le ton mesuré de Suha (46 ans) qui a lancé, depuis cinq ans, une entreprise dans le domaine de placement d'aides ménagères, ne trahit son passé plein de tumultes et de moments pénibles. Même le style détaché de son récit donne l'impression qu'elle raconte l'histoire d'une autre femme. Après une brève présentation de son entreprise, je lui demande ce qu'il l'a poussée à se lancer dans le travail indépendant. Une pause et un regard hésitant précèdent sa réponse que je reçois avec surprise, alors que je m'attendais à ce qu'elle me parle de son expérience professionnelle : *« c'est de toute une histoire de vie que vous me demandez de vous parler ici »*. Une deuxième pause et une voix qui me paraît venir de loin : *« Du jour au lendemain, je suis passée de jeune élève à femme mariée »*. De là, elle s'élanche dans un long récit après avoir évoqué ce fait qu'elle semble vouloir marquer comme décisif dans son histoire. Avare de détails, elle retrace des faits majeurs de sa vie par de courtes phrases, les unes succédant aux autres sans répit : *« il n'a pas accepté que je travaille ou que je continue mes études »*. Ce "il" est son mari, le pronom personnel étant suffisant pour le définir ; elle ne lui confère pas l'attribut de conjoint et ne le nomme pas par son prénom *« Je le fuis, j'ai même enlevé mes enfants pour aller rejoindre mon père au Canada (...) après il est venu me les reprendre pour les ramener au Liban (...) je suis rentrée au Liban pour les récupérer, mais j'ai réalisé que je ne pouvais rien faire pour eux, je n'avais ni diplôme, ni métier »*, et elle conclut : *« alors j'ai pris une décision qui m'a paru naguère absurde, mais maintenant je réalise que c'était la plus raisonnable. »*

Cette décision "absurde", Suha n'arrive pas à me la préciser. Chaque fois qu'elle veut

me l'expliquer, elle me raconte un nouvel épisode de sa vie. En fait, elle retourne au Canada pour acquérir la nationalité, rien d'absurde dans cette décision surtout qu'elle est facilitée par la présence de son père dans ce pays. Elle décide de continuer ses études, mais personne parmi ses amies ne l'encourage et on l'incite par contre à travailler, parce que « *c'est [l'éducation] un long trajet, tu n'es plus toute jeune et tu as besoin d'argent* » ; elle réfléchit « *quoi faire alors que je ne pouvais plus travailler au supermarché de mon père? J'ai quitté Toronto, là-bas tout me rappelait mes enfants que j'avais abandonné* ».

Face à cette situation Suha succombe « *je suis devenue dépendante à la drogue* ». A ce moment de son récit elle revient sur les raisons de sa décision de quitter le pays « *Il [son mari] ne me laissait voir mes enfants qu'avec beaucoup de difficultés, alors j'ai réalisé qu'il fallait agir différemment...[Au Canada] j'ai vécu dans le "bassement" (sous sol), l'Etat m'a aidée un peu, parce que mon histoire [l'enlèvement des enfants] était dans les journaux et parce que j'ai fait une dépression nerveuse ; j'ai frôlé la paralysie, ils m'ont beaucoup aidée à l'hôpital, même psychologiquement* ».

Suha semblait à ce moment là incapable d'envisager une issue ; elle réalise pour la première fois qu'elle doit faire sa vie toute seule à l'étranger, sans mari et sans père. Cette constatation lui paraît frustrante par rapport à son "habitus" ; puisqu'elle n'a « *ni diplôme, ni métier* ». Elle comprend d'un seul coup les enjeux d'une vie qui ne dépend que d'elle même, le temps qu'elle a dû gaspiller de cette vie, mais tout en découvrant en même temps ses qualités personnelles : « *je suis devenue forte, je ne sais pas comment...* ». Elle exprime ses aspirations à l'égard de son propre futur et à l'égard de ses enfants : « *je ne voulais pas qu'ils restent avec leur père ; même si sa situation économique était bonne, il est avare et il est ni éduqué, ni responsable (...) C'est moi qui ai choisi ce mariage, c'est moi qui ai décidé d'avoir des enfants et je suis responsable de leur sort* ».

Le récit de Suha nous invite graduellement à observer son parcours plutôt que les faits qui le retracent, même s'ils sont décisifs ; d'où son incapacité à préciser sa « *décision absurde* ». Les incidences de sa vie prennent une dimension nouvelle en raison de leur incorporation dans le trajet qu'elle s'est dessinée et qu'elle présente comme

l'aboutissement de sa situation actuelle. Comme si c'était elle qui avait choisi parmi ses démarches celles qui l'aideront à arriver à ses fins : « *mes enfants m'ont encouragée à faire tout ça, je savais qu'ils n'avaient que moi (...) je peux les sauver si je me sauve moi-même* ». C'est seulement avec la « rétrospection » que Suha arrive à dessiner ce parcours, qui part d'une décision pour arriver à cet aboutissement. Cette reformulation des événements dans une ligne narrative précise ne compromet pas l'authenticité de son récit, parce que si le sens de ses actions échappait à Suha, ses aspirations et ses objectifs étaient toujours clairs.

Paul Ricœur écrit : « on croit volontiers que le récit littéraire, parce qu'il est rétrospectif, ne peut instruire qu'une méditation sur la partie passée de notre vie. Or le récit littéraire n'est rétrospectif qu'en un sens bien précis : c'est seulement aux yeux du narrateur que les faits racontés paraissent s'être déroulés autrefois. Le passé de narration n'est que le quasi-passé de la voix narrative. Or, parmi les faits racontés à un temps du passé, prennent place des projets, des attentes, des anticipations, ce par quoi les protagonistes du récit sont orientés vers leur avenir mortel (...). C'est pourquoi il n'y a pas d'absurdité à parler de l'unité narrative d'une vie, sous le signe de récits qui enseignent à articuler narrativement rétrospection et prospection<sup>63</sup> ».

Pour Suha, l'itinéraire en lui-même est crucial, puisqu'il peut offrir la réponse à la question qui concerne son statut actuel. Ainsi, à travers cet itinéraire, et face aux différents incidents et à chaque tournant décisif, elle s'affirme dans ses démarches, ou prend des décisions qui l'amènent à des changements de caractère et de conditions de vie. Ces changements, elle les constate maintenant dans sa situation personnelle et dans son statut professionnel. Si sa décision n'était pas claire au début, elle a pris forme peu à peu. Sa présentation des faits veut insinuer qu'elle s'est dirigée vers son sort en tant que femme libre et maîtrisant sa vie, plutôt que simplement amenée par le cours des choses. Cela pourrait être perçu comme une spécificité du récit autobiographique qui délimite à priori sa fin et ses composants, mais il est également révélateur des différents moments de la découverte de soi ; qui libère l'individu graduellement de la "fatalité" sociale, l'amène à la maîtrise de son propre sort et signale ce désir de clôturer un cycle de vie

---

63. Soi même comme un autre, op.cit .p. 192.

par une solution au problème qui l'avait occasionné au départ :

*Moi j'ai tout planifié pour pouvoir rendre le coup à mon mari. ... j'ai repris les enfants...Je me suis réalisée moi-même parce que je savais qu'il n'y s'attendrait pas et que ceci l'affaiblirait face à moi. Il me prenait avant pour une enfant qui ne savait pas se débrouiller, il m'opprimait, me laissait douter de moi-même et que je n'étais qu'une femme qui ne comprenait rien, il philosophait sur l'existence pour m'intimider, me priver d'argent, me battait, tout...*

Mais, où en est le projet entrepreneurial dans l'histoire de Suha ? Il arrive tardivement, même si elle me raconte toute une vie pour répondre à ma question concernant sa décision d'entreprendre. Dans son cas, on est devant un exemple clair de décalage temporel et factuel entre le lancement de l'entreprise et le tournant dans la vie de la femme qui entreprend. Cependant, les deux sont liés dans sa perception, parce qu'elle sait qu'elle n'aurait pas créé cette entreprise sans passer par ces expériences de vie qui l'amènent à la réalisation de soi comme individu et à avoir une confiance en ses capacités pour pouvoir se lancer dans un tel projet : « *je suis devenue sûre de mes compétences. Quand j'étais mariée, je ne savais pas que je les avais, je doutais de moi, j'étais naïve* ».

Dans la plupart de ces récits récapitulatifs, les femmes mettent en cause leurs relations à l'homme concernant leur non-épanouissement individuel ou professionnel. Mais la raison pourrait venir également d'un mariage précipité et décidé par leurs parents, la discontinuité des études, le besoin de se distinguer par rapport à la réussite de leurs parents, ou enfin le désir d'une femme célibataire de se libérer de l'emprise familiale. Quelle que soit la raison, elles croient découvrir dans l'entrepreneuriat la réponse à ce problème personnel.

## **1.2. D'un tournant de vie à l'installation : l'avant et l'après entrepreneuriat**

Même dans les cas où la nécessité économique est la raison directe de leur décision d'entreprendre, une fois qu'elles entreprennent, cela constitue une réponse au problème auquel elles ont dû faire face durant leur passé et qui dépasse la nécessité économique. Le projet entrepreneurial pourrait être considéré dans ce sens comme une compensation,

une revanche ; comme si elles rendent le coup à leurs parents, à leurs maris, à la société, etc.

En effet, l'histoire de Suha n'est pas exceptionnelle parmi celles des femmes rencontrées ; la majorité d'entre elles choisissent de rapporter leur décision d'entreprendre à un événement déclencheur dans le passé. J'ai été surprise, en l'occurrence, de constater qu'une femme, peut facilement revenir sur un fait qui date d'une cinquantaine d'années pour expliquer sa décision de lancer une entreprise. Zeinab, 64 ans, propriétaire d'un restaurant, débute son histoire par cette phrase : « *Ma famille m'avait forcé à me marier à 14 ans (...) je ne l'aimais pas [son mari]* ». Elle devient veuve à 28 ans, mère de deux enfants et se remarie à quarante ans à un homme beaucoup plus jeune qu'elle. Ce mariage était de son choix ; peut-être un mariage d'amour, mais pour elle c'était surtout le choix d'un homme « *qui me laisse faire tout ce que je veux* ».

Nancy, 44 ans, propriétaire d'une revue culinaire m'informe :

*Mais si vous voulez savoir comment j'ai réussi à me lancer dans un travail indépendant, c'était juste après mon divorce.*

Ce prélude d'histoire s'est avéré immédiatement détaché de sa suite puisque, après le divorce, Nancy entame un long parcours professionnel en tant que salariée ; celui-ci va s'étendre sur une dizaine d'années pour aboutir enfin à la création de l'entreprise.

Nissrine, 46 ans, antérieurement propriétaire d'une boulangerie, dirige actuellement une supérette avec l'aide de son mari. Elle répond à la question concernant son choix d'entreprendre de la façon suivante :

*C'était au début de la guerre, tout s'arrête d'un coup, mon mari est licencié. Il part dans les années 1980 en Arabie Saoudite pour travailler mais il ne réussit pas là-bas. Il rentre au Liban sans un sou. Là, j'ai senti qu'il fallait avoir une autre source de revenu pour la famille.*

Cet autre revenu, elle l'assure comme ouvrière durant une douzaine d'années avant de s'installer à son compte.

Le raisonnement de ces femmes n'est pourtant pas insensé. Dans leur perception, ma question est plutôt comprise de la façon suivante : « Comment en êtes-vous arrivées là ? ». En fait, une majorité de femmes interviewées parle amplement de la période qui a précédé l'entrepreneuriat et, parfois, beaucoup plus que de la période qu'il l'a succédée. Deux raisons peuvent être invoquées à cet égard. D'un côté, cela nous signale le fait que leur expérience comme entrepreneures est relativement récente ; elles ont toujours une mémoire vive des débuts, elles réalisent leurs succès et elles en sont toujours enthousiastes ; mais d'un autre côté, elles constatent que cette période précédente a eu un apport primordial dans leur statut actuel d'entrepreneures. Elle les avait doté d'un vif désir de changer leur sort et, en même temps, d'une volonté et d'une ardeur à bien mener leur projet entrepreneurial, puisque sa réussite changera leur vie toute entière.

En effet, l'entrepreneuriat marque deux temps dans les histoires de vie de ces femmes : un temps d'avant, où s'énonce chez elles une motivation forte qu'elles vont exprimer – généralement tardivement - dans la création de l'entreprise et un temps d'après, où les femmes expriment une redéfinition d'elles-mêmes et de leur relation au monde ; elles évoquent les conséquences de ce choix, les arrangements sociaux qu'elles ont dû faire à cause de cette nouvelle trajectoire et, enfin, les résultats de leurs actions sur leurs vies personnelles et la vie des personnes qui les entourent. C'est autour de ces deux temps que notre étude essaye d'évaluer les différentes dimensions de la vie intime et professionnelle de ces femmes entrepreneurs.

## **2. L'entrepreneuriat féminin : une typologie**

Si le choix d'entreprendre chez les femmes relève d'une décision personnelle, exige un esprit d'initiative, un sens de l'aventure et de l'audace, il n'en est pas moins vrai que cet investissement personnel coïncide avec des situations sociales et familiales précises et une conjoncture socio-économique spécifique. Ainsi, un autre axe d'analyse de l'imbrication entre la carrière et la vie intime de la femme s'impose. Il est d'ordre typologique. Les profils d'entrepreneures femmes dans cette étude reflètent leurs différents parcours personnels d'un côté et l'avancée de leur statut social, leur éducation et leur expérience professionnelle d'un autre. Leur choix d'entreprendre exprime, en ce



sens, une concordance entre les conditions sociales et la matérialisation des aspirations individuelles, mais engendre également les enjeux et les accommodements personnels et familiaux qui ont accompagné cette création.

Cette approche guidera les trois questions que nous posons dans cette partie du chapitre : pourquoi, quand, et où les femmes entreprennent ? En d'autres termes, quelles sont les raisons de leur choix ? À quelle période de leur vie font-elles ce choix ? Et, enfin, quels sont les avantages et les contraintes de l'emplacement de leurs entreprises ; quelles soient à domicile ou ailleurs ?

D'après le profil des femmes rencontrées on peut dégager trois cas de figures :

- celles qui étaient auparavant femmes au foyer, elles ont élevé une famille et, à un certain âge, ont voulu ou se sont senties obligées d'exploiter leur savoir-faire ;
- celles qui ont une expérience antérieure dans une firme spécialisée généralement comme salariées ;
- enfin, celles qui ont une spécialité ou une formation liée à leur activité actuelle.

Pour ne pas schématiser cette catégorisation, il convient de situer les choix des entrepreneures entre une vocation qui reflète une passion individuelle de se réaliser et des opportunités ou des contraintes qu'engendrent leur situation personnelle et le contexte socio-économique.

Une lecture attentive de nos cas d'étude nous permet de cerner un autre facteur qui croise les effets du choix professionnel et de la conjoncture, c'est celui de la génération.

- Les quadragénaires forment approximativement les deux tiers des femmes rencontrées. Cette catégorie représente les âges les plus aptes à se lancer dans l'entrepreneuriat ou à devenir des entrepreneures confirmées. Elle est surtout intéressante pour cette étude, puisqu'elle représente une génération charnière, une génération d'entre deux :

- les femmes de la vieille génération qui ne s'identifient pas totalement au travail parce qu'elles le regardent comme secondaire dans leur vie ;
- celles, qui s'y identifient pleinement et deviennent en l'occurrence "femmes d'affaires".

Chaque génération est influencée par les normes de son temps sur le rôle de la femme au foyer et au travail. Les attentes des femmes de l'ancienne génération étaient plus ou moins claires. Les ambivalences à l'égard de ces deux rôles apparaissent chez les nouvelles générations. Justement parce qu'elles ont vécu une période transitoire entre la glorification de la femme épouse et mère et les changements des années 60 et 70, qui ont remis en cause cette glorification.

Cette génération a passé son adolescence et sa jeunesse pendant la guerre civile. Elle a le sentiment que ces années de jeunesse ont passé trop rapidement et peut-être ont été ratées, ce qui crée chez elle un désir urgent de maximiser les expériences de vie et de profiter du temps présent. En revanche, ce temps perdu a servi, pour certaines d'entre elles, à former une famille et élever des enfants. Celles-ci peuvent maintenant s'investir dans une carrière, tout en étant libérées des responsabilités familiales. Elles seront, surtout, moins contraintes par les attentes de leur entourage puisqu'elles ont accompli leur devoir de mères et d'épouses "dévouées".

Mike Hepworth<sup>64</sup> attire notre attention sur le thème des idéaux qui s'expriment symboliquement dans la culture d'une génération. La question ne sera pas bien sûr de savoir si les personnes arrivent ou n'arrivent pas à réaliser leurs idéaux, mais plutôt comment elles perçoivent ces idéaux, et par quelles voies ceux-ci les engagent, ou, par exemple, à quels prix et par quels compromis elles arrivent à allier des idéaux contradictoires ? J. Askham<sup>65</sup> étudie, dans une ville anglaise, le conflit vécu par la femme entre l'idéal d'affirmer son identité individuelle par le biais du mariage et les compromis nécessaires à préserver ce mariage. Elle découvre que ce conflit a pu être mitigé par l'adhésion au concept culturel de "couple marié". Le compromis entre l'idéal

---

64. The mid life phase. 1987.

65. Identity and stability in marriage. 1984.

de la femme de carrière et celui de la femme-mère constitue l'arrière-fond de la condition féminine au Liban d'aujourd'hui. En général, la femme-mère met sa réussite personnelle au service de sa famille pour effectuer ce compromis. Mais beaucoup de femmes rencontrées, en particulier les plus jeunes, s'écartent de cet idéal sans l'affronter, en mettant l'accent plutôt sur la réalisation pour soi et la représentation de soi comme femmes modèles, égales ou semblables au masculin affirmatif. Les différentes situations des femmes entrepreneures nous permettront de discerner l'échelle sur laquelle elles s'approchent ou s'éloignent de cet idéal.

### **2.1. Petites entrepreneures et l'exploitation du savoir-faire**

Pour certaines de ces femmes l'entrepreneuriat est la première expérience succédant à un emploi d'une courte durée. C'est le cas des femmes qui exploitent leur seule force de travail ou leur savoir-faire, la plupart du temps à domicile et parfois dans un petit commerce, en arrivant à garantir un revenu égal ou supérieur à celui qu'elles pourraient assurer comme salariées. Leurs petites entreprises représentent pour elles une façon de travailler en premier lieu. Ainsi, l'entrepreneuriat n'est pas l'expression qu'elles utilisent pour qualifier leurs activités, puisqu'à leurs yeux, ce qu'elles font est simplement un "travail" et elles le valorisent comme tel. Il ne faut pas sous-estimer cette perception de l'entrepreneuriat, parce qu'elle nous informe sur l'intériorisation de la valeur sociale du travail par ces femmes. Elles veulent suivre l'exemple des femmes salariées qu'elles ont toujours enviées. Le désir du travail salarial est évoqué de manière répétitive dans leurs récits et elles expriment fréquemment leurs frustrations à son égard. Pour les femmes mariées, c'est le couple à double revenu qui représente le modèle idéalisé et qui devient, de plus, valorisé socialement. Par leur activité entrepreneuriale, elles se voient reproduire ce modèle.

A défaut de formation appropriée à leur activité, beaucoup de ces femmes mettent l'accent sur leurs habiletés personnelles, leur sens intuitif du business et le mariage d'un goût personnel avec les exigences de cette activité. Elles mettent en relief la portée éthique et vertueuse de leur travail. C'est une sorte de vengeance de la dépréciation sociale qu'elles enduraient auparavant, comme femmes sans travail et parfois sans éducation.

Lamia, propriétaire de trois magasins d'habillement me dit :

*Le commerce n'a rien à voir avec l'éducation, la femme peut être éduquée, cultivée mais incapable de gérer correctement un commerce, l'important c'est le don d'organisation. Je fais ma comptabilité et je gère tous mes magasins, sans compter sur quiconque. Tout le monde autour de moi me fait confiance, même les autres commerçantes prennent mon avis. Ils me font ressentir le côté exceptionnel de ma réussite.*

Pour Sabbah, ses qualités entrepreneuriales représentaient une auto- découverte :

*Je n'ai jamais pensé que je pourrai faire cela, mais il y a plusieurs facteurs qui m'ont aidée, moi j'aime la responsabilité et quand j'ai eu l'occasion de l'assumer, j'ai découvert que j'avais des talents pour cela. A chaque fois, je réalise que je suis capable de faire des choses dont je ne m'imaginai pas pouvoir faire. Je ne suis pas prétentieuse, mais je crois avoir des talents pour ce travail.*

Ces femmes découvrent que leur savoir-faire traditionnel revêt une importance dès qu'il est mis sur le marché. Il change, en effet, de nature pour prendre une valeur économique ; les provisions qu'elles produisaient auparavant pour mettre au service de leurs familles et pour épargner sur leurs dépenses, deviennent des marchandises. De ce fait, elles ne prévoient pas cette évolution comme un investissement économique seulement mais comme source de fierté. Certaines voient leur business comme une revalorisation d'une éducation parentale :

*Depuis mon enfance, mes parents nous ont interdit d'utiliser le plastique ou de boire les boissons gazeuses ; tout ce que l'on consommait était préparé à la maison. On découvre maintenant que les maladies ont pour cause les matières que l'on fait introduire dans notre nourriture, les matières chimiques, tant au niveau de l'agriculture qu'au niveau de l'industrialisation. Un jour le YMCA (une ONG) s'est déplacée dans notre village afin d'y organiser une formation sur l'industrialisation des produits alimentaires, alors les gens leurs ont conseillé de me contacter, parce qu'ils savaient que j'avais les compétences nécessaires pour cela.*

Joyce, propriétaire d'une boutique et créatrice d'accessoires bijoux, croit retrouver dans son projet un ancien penchant personnel :

*Mon goût vient de mon enfance, j'ai toujours regardé autour de moi et j'inventais des choses. J'étais pratique, je n'aimais pas l'école. J'ai toujours aimé le travail manuel et j'ai appris toute seule à utiliser la machine à coudre de ma mère. Après quelques participations aux foires artistiques, mes créations ont plu et tout le monde m'a encouragée à les commercialiser. Avant je faisais cela comme un hobby.*

Indéniablement, ces femmes ont profité de l'encouragement et la valorisation prônée par les ONG du savoir-faire traditionnel pour s'offrir de nouvelles opportunités. Cependant, les résultats de leur intervention sur le marché sont remarquables ; elles réussissent à créer une demande sur leurs produits et poussent parfois les entrepreneurs hommes à copier leurs activités (le pain traditionnel, les conserves alimentaires bio, les bijoux créatifs, etc.)

Nora crée des produits alimentaires à domicile. Sa relation avec l'ONG lui en assure la promotion, lui procure un crédit et lui ouvre un nouveau marché. Elle constate un accroissement de commandes sur son produit et des réactions positives. Maintenant elle prévoit d'améliorer la présentation de ses marchandises. Elle me dit :

*On a toujours apprécié mes recettes dans la famille et parmi les amis, mais je n'ai jamais imaginé que cela puisse se vendre et que j'aurai une telle demande. C'est naturel et sain et les gens apprécient cela de nos jours. J'étudie maintenant la possibilité de créer une marque pour mes produits.*

On découvre dans cette catégorie de petites entrepreneures, des histoires de réussites étonnantes. Dès que ces femmes s'assurent d'une certaine promotion de leurs marchandises, elles s'investissent pleinement dans le travail et apprennent rapidement les astuces de commercialisation et les stratagèmes pour élargir leur clientèle. Shirine qui a commencé son entreprise à domicile, a commencé par envoyer son produit à l'association qui lui fournit un crédit pour en contrôler la qualité et le faire commercialiser. Après un certain succès, elle demande d'accroître considérablement son crédit, cherche des femmes dans son entourage pour les former et les embaucher dans son entreprise et crée une marque pour ses produits.

La majorité des femmes de cette catégorie voient leur activité comme la continuité de leur responsabilité familiale. Cependant, les récits des plus jeunes font valoir l'image

d'une femme réussie, qui est source de fierté de ses enfants et de son entourage. Un discours nettement différent de celui qui met l'accent sur le travail féminin mis au service de la famille caractéristique de celles plus âgées.

Rita, productrice de produits alimentaires bio me dit :

*Je vois la fierté de mes enfants à l'égard de ma réussite dans le regard de leurs amis. Ils apprécient l'image d'une mère entrepreneuse.*

Joyce décrit son exploit avec ces mots :

*J'ai pu me prouver que j'étais capable d'autre chose que d'être mère et épouse. Auparavant cette image me gênait. Je me demandais en quoi serai-je différente de ma mère ?*

## **2.2. L'entrepreneuriat comme choix de valorisation de ses compétences**

Certaines femmes rencontrées sont venues à l'entrepreneuriat après un passage par le salariat. Un sentiment d'insatisfaction à l'égard de leurs occupations précédentes a déclenché chez elles ce désir de se mettre à leurs comptes, afin de tirer un meilleur profit de leurs compétences professionnelles. Elles font un pari sur l'avenir et s'engagent dans un projet de mobilité professionnelle, qui vise à une mobilité sociale.

Sana, propriétaire d'un atelier de couture, raconte comment elle est arrivée à la décision de créer son entreprise :

*J'ai travaillé pendant dix ans avec un couturier, il a commencé avec deux employées. J'étais celle qui lui proposait, à chaque fois, d'agrandir son entreprise en lui donnant de nouvelles idées. Il est arrivé à avoir une trentaine d'ouvrières. Le jour où je lui ai demandé une augmentation, il s'est moqué de moi en me disant : tu veux devenir ma partenaire. Là, j'ai démissionné et j'ai décidé de ne plus travailler pour autrui. Maintenant j'investie mes idées dans mon propre atelier et ça me rapporte beaucoup plus.*

Mariam, ancienne décoratrice d'intérieur, actuellement propriétaire d'une compagnie de promotion et de distribution d'aliments biologiques et organiques, constate :

*L'une des raisons pour laquelle j'ai quitté mon ancien travail,*

*c'était l'argent. Je n'arrivais pas à avoir l'aisance matérielle malgré l'effort que je déployais. En plus, je n'étais pas satisfaite psychologiquement, c'était rare de tomber sur des clients qui aient un bon goût, cela m'ennuyait. Peut-être je ne serais jamais riche de toute ma vie, mais là j'investie, je vois les résultats et je suis le maître de mes projets.*

Le salariat représente pour ces femmes une formation. Bien qu'elles y aient subi des entraves à leur ascension (le fameux plafond de verre), plusieurs d'entre elles disent qu'elles doivent leur réussite actuelle à ce type d'expérience professionnelle. Par ce biais, elles ont acquis les réseaux de relations nécessaires à l'installation et les compétences requises pour leur activité

Nancy, 43 ans, propriétaire d'une revue culinaire et productrice d'un programme télévisé, me dit :

*J'ai démissionné après vingt ans de carrière dans une grande société de media et après y avoir construit ma propre clientèle. Je flairais le futur recrutement d'un personnel jeune, dynamique et moins coûteux. Je me suis demandée, pourquoi ne pas être plus intelligente et me mettre à mon compte ? Pourquoi profiteraient-ils de mon travail ? J'ai pris ma décision en 1996 ; mes deux premiers contrats de consultante m'ont fait gagner déjà plus que mon ancien salaire et ce n'était que le début.*

L'appropriation du profil d'entrepreneur est caractéristique des récits de ces femmes. Malgré les différences de leurs parcours et de leurs origines sociales, elles revendiquent l'appartenance à une catégorie sociale distincte ; celle de "femme d'affaires".

C'est dans cette catégorie, que l'on trouve le plus d'entrepreneures incarnant la génération charnière dont on a parlé plus haut. Leurs choix professionnels paraissent intimement liés à leurs parcours personnels. On y trouve celles qui perçoivent leur carrière comme le résultat d'un tournant dans leur vie. Certaines relient leur création au divorce, à une crise professionnelle, au déplacement et à l'émigration. Tout ceci éveillait déjà chez elles un désir de changer leur vie.

Sans nier leur rôle de mères ou d'épouses, ces femmes insistent sur la qualité des relations avec leur famille, plutôt que sur le temps qu'elles lui consacrent. Si certaines d'entre elles hésitent à se définir en priorité comme femmes d'affaires en donnant du

poinds à leur rôle de mères, c'est surtout l'image de femme/mère moderne qu'elles revendiquent. Voyons ces exemples :

*- Je trouve que j'ai une très bonne relation avec mon fils. C'est par les sentiments, l'écoute et la compréhension, que j'exprime ma maternité et non pas par l'autorité.*

*- L'homme n'est pas objectif. Mon mari me critique pour certains comportements qu'il a lui-même, mais il le nie et dit que je suis têtue. C'est peut-être vrai, parce que je défends farouchement mon opinion.*

*- J'ai appris de ma relation avec ma mère comment me comporter avec ma fille, j'ai essayé de l'élever différemment, j'ai pu devenir son amie.*

Le travail pourrait faire fonction d'échappatoire pour ces femmes. Elles échappent par son biais aux routines de la vie ordinaire : « *c'est la meilleure chose qui me soit arrivée dans la vie* », comme me le disait l'une d'elles. Il garantit aussi un bon prétexte pour se libérer des responsabilités familiales ; la majorité d'entre elles passe son temps dans l'entreprise (on détaillera ceci plus loin).

Nancy remarque :

*Ma vie comme entrepreneure me donne de la gratification ; tu investis et tu es recomposée, c'est le meilleur échange que tu peux avoir dans la vie.*

Shirine, propriétaire d'un atelier de production de conserves alimentaires me dit :

*Je voyage beaucoup, le mois dernier je suis allée deux fois au Yémen pour parler de notre travail et de notre expérience devant des femmes yéménites. J'ai donné une interview au journal "Daily Star" et à la télé, j'ai rencontré aussi des envoyés français, canadiens et américains. J'ai appris peu à peu à m'exprimer en public. J'aime mon travail, je suis toujours aussi dévouée, j'ai enseigné pendant 20 ans et je me suis toujours sentie comme au premier jour, maintenant aussi, j'oublie tout quand je suis au travail.*

Ces femmes accordent beaucoup d'importance au fait de se réaliser et d'être indépendantes. A leurs yeux, leur activité entrepreneuriale répond à leurs aspirations personnelles, à un sens de l'aventure et le goût du risque. Leurs entreprises



correspondent à un choix individuel, et n'émanent pas d'une nécessité, ni de l'absence d'une autre alternative.

### 2.3. L'entrepreneuriat comme allant de soi

Ce cas concerne les nouveaux services et les métiers libéraux. Il est représenté par la femme qui crée son entreprise suite à l'obtention d'un diplôme. Liée au développement de la scolarisation des femmes, cette création dépasse le simple investissement d'un diplôme dans un travail indépendant ; elle énonce l'avènement d'une génération de femmes capables d'intégrer le marché du travail avec un projet personnel, de l'autonomie et de la créativité.

Les entreprises créées par ces femmes concrétisent, en ce sens, des penchants personnels et cela est nettement reflété dans le discours de ce type d'entrepreneures. L'entreprise est le fruit d'une décision préméditée et correspondant à un certain style de vie.

Joëlle, Styliste de prêt-à-porter, propriétaire d'un atelier de production et d'un espace de vente me dit :

*J'ai décidé d'ouvrir ce business dès le début et sans hésitation. Je n'aime pas qu'un "boss" me donne des ordres sur le comment et le pourquoi de mon travail. Au Liban ou ailleurs ils sont autoritaires (les stylistes) et peuvent étouffer ta créativité.*

Wafa 27 ans, styliste, mariée et mère d'un enfant ; a repris le business de sa mère, considère son travail comme une vocation :

*Dès ma jeunesse, je rêvais de faire une carrière au niveau international, je regardais les défilés à la télé et je pensais à mon avenir. Maman faisait de la haute couture depuis longtemps, j'étais toujours à côté d'elle, je l'observais et depuis, j'ai toujours rêvé de stylisme.*

Trois femmes parmi celles rencontrées appartiennent à cette catégorie ; deux stylistes et une artiste spécialiste d'art plastique qui gère une galerie. Elles représentent l'idéal-type de femmes d'affaires modernes, par la représentation de soi et le mode de vie. A la quarantaine, elles aussi expriment une révolte contre les normes sexistes, mais aussi

contre le goût général, dégradé à leurs yeux et l'absence de régulations étatiques, surtout en ce qui concerne le travail féminin. Joëlle constate :

*Ils sont malins (les grossistes), dès qu'ils voient que c'est une femme qui vient acheter, ils haussent les prix. Si c'est un homme leur comportement est différent.*

Rola, propriétaire d'une galerie d'art me dit :

*Au Liban, l'Etat n'aide pas les artistes. On ne peut pas critiquer le goût du public, parce qu'il n'est pas habitué à apprécier l'art depuis les années de formation à l'école. Il n'y a pas un vrai musée dans le pays, il n'y a pas d'œuvres d'art exposées dans les rues, on ne sensibilise pas les gens.*

Cette catégorie d'entrepreneures est la moins représentée dans notre échantillon et on l'imagine moins représentative dans la totalité de la population concernée. Elle présuppose un choix avisé à entreprendre, que l'éducation ou la formation sont censées faciliter. En général, les femmes entreprennent par nécessité ou en effectuant un tournant dans leur carrière, comme c'est le cas dans les deux catégories précédentes. Si l'avancée de l'éducation des femmes permet ce type d'entrepreneuriat, il reste néanmoins un parcours plus ou moins atypique. La situation économique, les conditions du travail féminin et les débouchés de l'éducation tendent vers l'encouragement d'un autre type d'entrepreneuriat<sup>66</sup>.

Malgré la singularité de chacun des types analysés ci-dessus, ils ont en commun des caractéristiques générationnelles et soulèvent des problèmes identiques d'accommodement entre travail et responsabilités familiales. De plus, ces entrepreneures ont en commun une capacité à s'introduire sur le marché, qui est loin d'être accueillant, d'une manière affirmative. Les facteurs qui les poussent à entreprendre varient entre la nécessité économique et le désir ardent de faire "quelque chose" de leurs vies. Les répercussions de leurs choix professionnels sur leur vie familiale sont analysées ci-dessous.

---

66. Voir le chapitre suivant.

## 2.4. "Les enfants ont grandi" : moment propice pour entreprendre ?

On peut imaginer que les femmes mariées attendent que leurs enfants grandissent pour lancer leurs entreprises ; elles seront ainsi libérées du soin qu'elles leur accordent. Ce n'est pas le cas dans notre étude. Seulement cinq femmes disent que leurs entreprises furent lancées après que leurs enfants aient grandi. Quoique minoritaire, leur exemple est intéressant, puisqu'il exprime l'idéal féminin traditionnel d'un cycle de vie typique ; être mère d'abord et se réaliser après.

Rima, propriétaire d'un atelier de broderie, a débuté son travail à domicile en attendant que ses enfants atteignent leur majorité. Son cas est instructif, puisqu'elle a continué à travailler alors qu'elle avait à prendre soin d'eux. Elle me dit :

*J'ai commencé ce travail il y a 15 ans. Au début je travaillais toute seule, jusqu'à ce que j'arrive à avoir six employées. Depuis, j'ai décidé de m'installer en dehors de mon domicile. Maintenant je peux passer toute la journée à l'atelier, mes enfants ont grandi. Avant c'était difficile. Même les responsabilités domestiques sont devenues plus faciles de nos jours, tout est électrique.*

Nuha et Suad ont lancé leur société de production bio, après que leurs enfants aient grandi. Ces deux femmes "bourgeoises", n'ont pas fait cette démarche par nécessité. Elles représentent les femmes qui désirent se réaliser après un certain âge et après avoir élevé une famille. Nuha me dit : « *Pour les enfants, ils étaient déjà assez âgés, c'était le bon moment de commencer ce travail.* »

Parfois l'âge mature des enfants est une des raisons du travail féminin à cause des besoins accrus de ces derniers :

*A la fin de la guerre j'ai senti la nécessité de travailler, parce que mes enfants avaient grandi, ayant de nouveaux besoins et des demandes, je savais que cela allait s'accroître, alors j'ai décidé de travailler.*

Si ces femmes mettent en relief, non sans un brin de fierté, le fait qu'elles aient élevé leurs enfants avant de se consacrer à leurs entreprises, l'essentiel pour elles, actuellement, est de pouvoir être entièrement disponibles pour leur travail. Elles sont

libres des contraintes à l'intérieur de leurs foyers et socialement. Cela se traduit par le temps qu'elles consacrent à ce travail, là où les autres femmes doivent l'aménager pour pouvoir réussir.

La sous-représentativité de cette catégorie d'entrepreneures dans notre échantillon (et peut-être au niveau national) prouve que l'entrepreneuriat et le travail féminin en général ne suivent pas un cheminement préconçu. Notre étude va dans ce sens ; les femmes ont recours au travail quand la nécessité et/ou l'opportunité se présentent. Les femmes qui entreprennent suite à un parcours scolaire ne sont pas représentatives de notre population. L'entrepreneuriat féminin devient ainsi un phénomène qui touche toutes les catégories sociales et ne concerne plus uniquement, comme dans le passé, une élite ou une frange sociale, qui a suivi une formation, qui appartient à certaines couches sociales ou qui jouit des conditions de vie adaptées (voir le chapitre suivant).

### **3. Temps et lieux des femmes entrepreneurs**

L'une des questions que l'entrepreneuriat au féminin met en relief, est le paradigme de l'"espace-temps". Comment ces deux notions se définissent et se re-définissent quand elles concernent les femmes au travail ? Et, comment s'entremêlent-elles ou s'opposent-elles quand elles se matérialisent dans les rythmes et les mouvements des femmes ? C'est à ce type de questions que le travail féminin invite. D'après Nobeit Elias le temps et l'espace sont incessamment remodelés. Il considère que tout changement dans l'"espace" est un changement dans le "temps", et tout changement dans le "temps" est un changement dans l'"espace"<sup>67</sup>. L'intérêt de ce paradigme dans le cas du travail féminin provient du fait qu'il permet de repérer ses répercussions sur leurs statuts familiaux et sociaux.

Le temps n'étant qu'un élément conceptuel ; ce qu'on fait de ce temps change impérativement ce qu'on est. De même, pour notre utilisation et notre mouvement dans l'espace. Changer notre temps et notre espace par leurs utilisations n'est pas seulement une redéfinition de soi, mais de l'ensemble des relations aux autres. La femme

---

67. *Time: An essay*. 1992.

entrepreneur qui voyage ne s'éloigne pas simplement de sa famille, mais oblige celle-ci à s'accommoder de son absence et des incidences domestiques qui en découlent. Shirine me parle de l'embarras de son mari par rapport à ses déplacements :

*Il sent dernièrement que je voyage tout le temps, que je suis le centre d'intérêt, que je suis sollicitée pour des interviews. Même s'il est un homme qui a toujours réussi dans son travail, il sent que mon travail est devenu plus important que le sien.*

L'espace-temps pourrait être un paradigme féminin par excellence, du fait que les femmes libèrent ou occupent de l'espace pour gagner du temps, dès qu'elles s'impliquent dans la double activité (domestique et professionnelle). Leur relation à l'espace, de surcroît, déconstruit les modèles créés par le travail industriel. Pour Max Weber<sup>68</sup>, la séparation entre ménage et entreprise est une condition *sine qua non* au triomphe du capitalisme. Cependant, les femmes croisent ces deux sphères par leur travail, soit en modelant l'espace privé pour servir à leur activité économique, soit en se partageant entre les deux responsabilités et les deux sphères. Comment ce paradigme influence-t-il la définition de soi et la relation aux "autres signifiants" ? Ce sont les thèmes que l'on abordera dans le sous-chapitre suivant.

### **3.1. Installation à domicile : la gestion de l'espace-temps au féminin**

Un long et spacieux balcon a été vitré par Magda pour servir de salon de coiffure à domicile. Annexé à la cuisine par un couloir menant au séjour, celui-ci sert de salle d'attente pendant la journée. Magda passe la journée à travailler dans ce lieu, mais aussi à s'entretenir avec ses clientes qui « se sentent chez elles ». En effet, certaines d'entre elles se préparent un petit café dans la cuisine en attendant leur tour, d'autres se mettent ensemble au séjour. Cet aménagement permet à Magda de redéfinir l'aspect de son foyer, en le transformant en un lieu de travail, mais aussi en un espace convivial pour ses clientes. Dans l'après midi, ses deux enfants (fille de 15 ans et garçon de 11 ans) qui rentrent de l'école se déplacent entre l'intérieur et l'espace travail. Ils prennent soin d'eux-mêmes, me dit Magda, étudient et réchauffent leur repas qu'elle leur a préparé à

---

68. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. 1967.

six heures du matin. Il est rare qu'elle reçoive des clientes après 18h le soir. A cette heure, le décor de l'appartement change. La porte du balcon est fermée et tout est rangé à l'intérieur. Le soir rien ne laisse transparaitre le cadre du travail ou les mouvements de la journée. La famille passe la soirée ensemble avec le mari qui est rentré, recommençant le lendemain les mêmes rituels.

Quand Hassana a décidé d'acheter son appartement, elle considérait cet achat comme un investissement pour son entreprise d'esthétique. Elle relie toujours l'échéance de ses prêts contractés pour l'achat de cet appartement au développement de l'entreprise. Elle a dégagé une petite salle propre et rangée, donnant l'impression d'être dans un cabinet médical. L'espace est équipé avec toutes les machines nécessaires à son travail. Par la porte d'entrée, les client/es peuvent accéder, à leur droite, à un petit séjour avec trois fauteuils et une table basse, quelques magazines et une petite bibliothèque. Le décor entretient l'ambiguïté liée au cadre d'utilisation (à des fins personnelles et professionnelles). Dans son ancien appartement, où elle avait démarré son entreprise, la séparation entre lieu de travail et habitat n'était pas aussi nette. Elle dit qu'elle a choisi son nouvel appartement avec cette idée de partager l'espace en deux. A gauche le foyer, à droite l'atelier.

Ces deux femmes créent de nouvelles utilisations de l'espace familial, en le remodelant et en l'utilisant comme lieu de travail temporaire ou permanent. Elles révèlent deux cas de figures de l'installation à domicile :

- celui des femmes qui partagent l'espace habitable, tel que le séjour, la cuisine ou la salle à manger, en alternant entre le travail et l'utilisation domestique ;
- celui des femmes qui aménagent un espace de travail séparé à l'intérieur de leur foyer. Pour Silvia Lopez Estrada<sup>69</sup> ces choix dépendent de la classe sociale à laquelle appartiennent ces femmes. Dans le premier cas, ce sont surtout des femmes pauvres qui n'ont pas suffisamment d'espace à l'intérieur de leur foyer et dans le deuxième, ce sont des femmes de classe moyenne. On peut également

---

69. Work, Gender, and Space: Women's Home-Based Work in Tijuana, Mexico. *Journal of Developing Societies*, 2002.

supposer que la femme qui dégage un espace spécifique à son entreprise au sein de son domicile, fait un premier pas vers une installation extérieure, dès que l'opportunité se présente.

Les entrepreneures à domicile font leur possible pour transformer leur domicile en lieu de travail et de résidence sans que leurs clients n'envahissent leur espace privé, comme le constate Kathleen Christensen<sup>70</sup>. Mais les femmes s'appliquent aussi à créer des normes de conduites pour leur famille pendant le temps de travail, en empêchant les enfants de gêner les clients, de provoquer des disputes devant eux ou d'utiliser l'espace et les équipements communs (le téléphone par exemple). En ce sens, la ségrégation entre le lieu de travail et la demeure n'est pas simplement matérielle mais aussi symbolique. Mireille, vendeuse de vêtements à domicile, exprime cette séparation en ces termes :

*Les enfants doivent comprendre que c'est un lieu de travail, comme si je travaillais dans un bureau. Ce travail nous assure un revenu, j'essaie de leur faire comprendre son intérêt et qu'il y a des règles à suivre si l'on veut le mener à bien.*

Ces changements dans l'espace et le temps consacré au travail par les femmes qui entreprennent à domicile se répercutent sur l'espace et le temps de ceux qui les entourent ; homme et enfants. Les femmes étant traditionnellement gérantes de la vie quotidienne de leurs familles ; incluent le temps et l'espace travail dans ce quotidien, comme nous le verrons par la suite.

### **Travail à domicile : surexploitation ou échappatoire ?**

Les chercheurs/es sont partagés entre deux visions sur le travail féminin à domicile. Ceux et celles qui considèrent, *grosso modo* :

- que ce travail double les tâches des femmes sans les valoriser ;
- ceux et celles qui y voient une opportunité pour les libérer des tâches ménagères

---

70. Eliminating the journey to work: home-based work across the life course of women in the United States. 1993, p.82.

et, mieux encore, pour leur forger une autre identité, celle de femmes productrices et non simplement reproductrices.

Monique Haicault pousse ce débat plus loin en suggérant que le problème « se situe dans la gestion quotidienne des lieux et des temps dans lesquels se meuvent les femmes mariées, mères de famille, qui travaillent (...). La gestion des deux domaines se caractérise notamment par la chasse aux gains de temps et l'autodiscipline que chacune s'impose »<sup>71</sup>. Elle constate que « la notion de charge mentale paraît la plus adéquate à rendre compte de la superposition dont il est ici question. »<sup>72</sup>

Elle introduit dans son analyse un concept intéressant ; celui du « corps médiateur », puisque « la compénétration des pratiques du travail salarié et du travail domestique – tellement étroite dans cette situation de travail – [a mis ce rôle] en évidence dans les mécanismes de transferts de compétences, de rythmes, notamment, d'un type de travail à l'autre, d'une sphère à l'autre. »<sup>73</sup>

Michel Lallement, de son côté, observe que « la gestion du travail féminin à domicile est homologue à celle du travail domestique : par la gestion d'un temps morcelé »<sup>74</sup>. D'après l'auteur, le travail domestique n'est pas affecté par des temps d'exécution parce qu'il n'est pas sujet à une division rationalisée du travail : « s'il leur est possible de connaître approximativement le temps moyen de réalisation des pièces confectionnées, les travailleuses à domicile s'avèrent par contre bien incapables de mentionner avec exactitude le temps de travail salarié réalisé journalièrement »<sup>75</sup>.

D'autres chercheurs/es soulignent les aspects positifs du travail féminin à domicile. D'abord, il offre des opportunités aux femmes dans les sociétés où la famille et les maris ne leurs permettent pas de travailler en dehors de leur domicile<sup>76</sup>. C'est le cas de l'une des femmes rencontrées dans la banlieue sud de Beyrouth. Mireille, vendeuse de

---

71. Monique Haicault. La gestion ordinaire de la vie en deux. *Sociologie de travail*. 1984, p. 269.

72. Ibid., p. 272.

73. Ibid., p. 279.

74. *Des PME en chambre : travail et travailleurs à domicile d'hier et d'aujourd'hui*. p. 152.

75. Ibid., p. 152.

76. Graham Tipple. The Place of Home-Based Enterprises in the Informal Sector: Evidence from Cochabamba, New Delhi, Surabaya and Pretoria. *Urban Studies*, April 2005.



vêtements à domicile, me dit : « *Je ne sens pas que mon mari est autoritaire, peut-être parce que je ne suis pas exigeante, mais je crois que si je décidais de travailler en dehors de la maison, il n'accepterait pas et on se disputerait* ». On peut noter, cependant, que Mireille ne prévoit pas de ne pas travailler en dehors du domicile, même si son mari n'est pas consentant, mais constate qu'il va y avoir une dispute entre eux. Le droit au travail est devenu un acquis pour ces femmes.

Les autres raisons qui vont dans le sens de la valorisation du travail à domicile résultent de la faible demande du travail féminin sur le marché de l'emploi. Cela se traduit par l'accroissement du travail dans le secteur informel, qui offre aux femmes des opportunités d'activité économique autrement impossibles.<sup>77</sup>

Susanne Tietze et Gillian Musson<sup>78</sup> considèrent, de leur côté, que le travail à domicile est une nouvelle forme d'organisation, qui ne doit pas être analysée d'une manière binaire ; dans le sens d'un caractère opprimant, ou comme une opportunité d'échapper au contrôle institutionnel. Ce qui est intéressant pour ces deux chercheurs, c'est que ce mode d'organisation individuelle engage les personnes qui l'ont choisi dans un effort de réflexion sur les deux sphères ; privée et publique.

Wafa, 27 ans, styliste à domicile, constate les avantages de ce type d'installation :

*Je peux parfaitement diviser mon travail entre la famille et le travail, mon enfant ira à l'école prochainement et moi je pourrais me consacrer à mon travail le matin en laissant les tâches administratives pour l'après-midi. Puisque mon atelier est à la maison, je peux toujours être proche de mon enfant et je maîtrise plus facilement mon temps. C'est mieux que d'être employée et de passer toute sa journée en dehors de chez soi.*

Cependant, les entrepreneures à domicile partagent les conditions de travail décrites par M. Haicault et M. Lallement, notamment par rapport à la charge mentale et au morcellement du temps. Magda admet, par exemple, ne pas avoir une organisation quotidienne du travail : « *Je n'organise pas mon temps, parfois la journée passe sans que je reçoive aucune cliente, alors je prends soin des enfants et je fais le travail*

---

77. Voir la fin du chapitre III sur le travail féminin dans le secteur informel au Liban.

78. When "Work" Meets "Home": Temporal Flexibility as Lived Experience. *Time and Society*, 2002.

*domestique que j'avais délaissé avant.* » Par ailleurs, elles ont toutes exprimé leur intransigeance en ce qui concerne la priorité donnée à leur travail professionnel. Elles réussissent une nette séparation entre travail et famille, quitte à délaissé les tâches ménagères et le soin octroyé aux enfants. Mais M. Haicault nous avertit que si les femmes « lâchent » sur le domestique, ou travaillent à l'extérieur pour avoir un alibi : « cela ne transforme pas pour autant les rapports de sexe dans la famille, puisque l'attribution de la charge mentale ne cesse de leur incomber, malgré un éventuel partage des tâches [avec l'homme]. »<sup>79</sup>

Il faut noter, à cet égard, que certaines femmes, surtout celles des classes moyennes, peuvent se permettre d'embaucher une aide ménagère pour se libérer du travail domestique et de la charge morale (et ne pas avoir à se disputer avec le conjoint sur le partage des tâches). D'autres arrivent, après un certain temps de leur installation, à s'assurer un revenu qui excède leurs dépenses, pour pouvoir embaucher une aide. Néanmoins, la plupart des femmes rencontrées ont lancé leurs entreprises avant de pouvoir embaucher cette personne. Plusieurs d'entre elles nous ont dit qu'elles prévoient de le faire prochainement. Entre-temps, certaines délèguent les responsabilités domestiques à leurs filles. D'autres disent compter sur leurs enfants sans différenciation, et qu'elles ont élevé leurs garçons dans un esprit égalitaire. Magda dit que son fils l'aide plus que sa fille : « *Je la comprends, elle est révoltée comme je l'étais à son âge, elle n'aime pas qu'on lui demande de faire le travail ménager, elle le trouve ennuyeux. Par contre lui, le fait volontiers pour m'aider.* »

Rima dit avoir élevé son garçon de manière à ce qu'il n'ait pas les défauts de son père :

*Je l'ai habitué au travail ménager tout comme ses sœurs. Il m'a toujours aidée à la cuisine. C'est nous qui changerons la société ; plus jeune il imitait son père, il laissait ses vêtements ici et là.*

Jamileh me dit :

*La femme qui travaille ne peut pas tout faire chez elle, elle doit délaissé les tâches ménagères. J'ai élevé mes garçons à*

---

79. La gestion ordinaire...op. cit., p. 274.

*contribuer à celles-ci.*

Et elle ajoute que son mari :

*Fait tout à la maison, mais pas devant les gens, je ne le laisse pas étendre le linge au balcon, les voisins vont nous critiquer.*

Rita compte sur son mari pour garder les enfants pendant son absence ; une tâche traditionnellement confiée aux femmes :

*Parfois, si je sors pour des réunions, mon mari reste avec les enfants. J'ai de la chance, il respecte les femmes. D'ailleurs, s'il n'était pas comme ça, j'aurai divorcé.*

Le partage éventuel des responsabilités domestiques avec le mari dont parle M. Haicault, impose indéniablement une nouvelle dynamique qui permet d'impliquer l'homme graduellement dans cette "charge mentale" et incite la femme à une approche différente de l'éducation des enfants. Ces deux facteurs vont inévitablement changer les rapports de sexe dans la famille. Dès que la femme s'occupe du travail productif, perçu comme indispensable à la famille, ou qu'elle s'absente du foyer, elle crée de nouvelles dynamiques à l'intérieur de celui-ci et provoque des réarrangements concernant l'ensemble des membres de la famille. Surtout son mari, avec qui les relations tendent vers un partage accru.

C'est le regard social qui obscurcit le partage réel des tâches domestiques entre hommes et femmes. On peut même confirmer que, femmes et hommes vivant dans des villes et dans des familles nucléaires s'en arrangeant depuis des décennies, surtout s'ils sont loin du regard de leurs familles d'origine. Nos interviews et notre observation confirment que ce partage se développe particulièrement ces dernières années. Femmes et hommes négocient de plus en plus leurs rôles respectifs (sociaux ou au foyer) et ces derniers sont progressivement amenés à accomplir des tâches domestiques et à prendre soin des enfants sans l'avoir décidé à l'avance<sup>80</sup>.

---

80. Voir le cinquième chapitre pour plus de détails sur ce point.

### 3.2. S'installer ailleurs : l'entreprise comme une autre demeure

Une majorité des femmes rencontrées ont installé leurs entreprises en dehors de leur domicile ; le pourcentage dépasse les deux tiers de celles-ci. Elles passent la plupart de leur temps loin de leurs foyers et elles ne se fixent pas un temps de travail journalier. Certaines d'entre elles ont même dégagé un espace cuisine ou repos dans leur entreprise, comme nous le confirme Rima :

*Je passe la journée dans mon atelier, j'ai mon petit coin cuisine et mon mari m'apporte à manger de temps à autre. Il m'arrive d'y passer la nuit si j'ai une commande. Normalement, je ne rentre pas avant 21h.*

Joëlle dit ne pas pouvoir travailler chez elle, même à la veille d'avoir un enfant :

*Faire mon travail chez moi, c'est impossible. !! Je veux de l'espace. Au moment où je commence à travailler, je ne vois plus personne. Lorsque l'on m'invite à déjeuner je n'y vais pas, je ne peux pas arrêter mon travail et y retourner après. Parfois j'arrive à faire dix heures consécutives, mais c'est occasionnel. Si j'ai un défilé je reste à l'atelier toute la nuit.*

Nancy, propriétaire d'une revue culinaire et productrice d'un programme télévisé, a décoré ses bureaux d'une manière très personnelle, c'est le lieu où : « *je me sens le plus chez moi.* » Si elle n'est pas en voyage, elle passe la journée dans son bureau. Même son enfant, qui vit avec son père après le divorce, y passe ses journées de congé : « *il aime venir ici, tout le monde s'occupe de lui, il a son petit coin, il a même un bureau. J'aime qu'il m'observe au travail, il apprend et il aura une bonne image de sa mère.* »

Au regard du temps consacré à leurs entreprises, la plupart de ces femmes donnent l'impression d'être « droguées » du travail, mais en réalité, elles s'investissent à fond dans leurs projets, parce qu'elles deviennent passionnées, et réussissent en réalisant ce qui les enchante et en se débarrassant des tâches domestiques. C'est en fin de compte, un nouveau mode de vie qu'elles réussissent à créer par le biais de cet engagement et elles semblent très attachées à le garder. On est surpris de constater leur désir de se libérer du rôle d'épouses et de mères traditionnelles. Par leur présence dans la sphère publique et le temps qu'elles passent en dehors de chez elles, elles bousculent les arrangements familiaux. Elles sont plutôt enthousiastes que tiraillées par ces situations

contradictoires (familiales/professionnelles) comme nous le verrons par la suite. En cela, elles dépassent les attentes premières de notre étude.

Si l'activité professionnelle de ces femmes s'oppose à la répartition traditionnelle des rôles homme/femme au foyer et aux attentes sociales concernant ces rôles, leur réussite leur permet de dépasser ces attentes.

En brouillant la dichotomie genrée du privé/public, ces femmes ne changent pas seulement leur emploi du temps et leur occupation des espaces, mais elles se forgent une nouvelle identité sociale. Les deux sphères n'étant pas simplement matérielles mais surtout culturelles, leur utilisation par les femmes entraîne une redéfinition de soi. Nadine, propriétaire d'un salon de coiffure, me dit : « *Cela me rehausse le moral de travailler en dehors de chez moi, j'ai acquis une estime sociale, même aux yeux de mon mari, parce que je gagne de l'argent. Mais il fait semblant de ne pas l'apprécier, pour ne pas m'être redevable.* »

Roula est peintre et propriétaire d'une galerie d'art. Elle a divorcé parce qu'entre autres, son mari refusait de partager avec elle les responsabilités domestiques :

*La femme travaille plus que l'homme. S'il le faut, elle peut travailler jour et nuit, tandis que lui sort et fuit ses responsabilités. Il m'était difficile de pratiquer mon art et d'accomplir mon rôle maternel. Je me suis dit que si mon mari n'appréciait pas cela, je préférais rester toute seule.*

Le choix du divorce exprimé par ces femmes est édifiant sur les relations hommes/femmes au Liban. D'un côté, les hommes résistent au nouveau statut féminin et les femmes n'acceptent plus de se résigner aux normes traditionnelles qui régissent ces relations. Elles ne choisissent pas seulement le divorce parce qu'elles sont devenues indépendantes économiquement, mais parce qu'elles ont acquis une nouvelle identité personnelle et sociale et elles s'écartent de plus en plus du déterminisme social. Cette attitude s'applique également aux femmes qui ne choisissent pas de divorcer, mais qui sont très critiques à l'égard de la masculinité traditionnelle ; et cela indifféremment, qu'elles habitent à la ville, dans la banlieue ou dans un village. Ces thèmes seront élaborés avec plus de détail dans les deux derniers chapitres.

#### 4. Le processus d'autoformation entrepreneuriale : la "femme" devient "entrepreneure"

On a évoqué plus haut que l'entrepreneuriat marque deux temps dans les histoires de vie de ces femmes ; le temps d'avant et celui d'après le lancement de leurs entreprises. Le premier, qui est présenté par ces femmes comme un déclencheur de leur désir d'entreprendre, est mis en relief dans leur récit par contraste avec le temps qui suit le lancement. Ceci, dès l'instant où elles réalisent un changement dû au développement de leurs entreprises et dès qu'elles peuvent regarder cet "avant" avec une certaine distance. Ce constat est facilement déductible à travers leur récit qui tient toujours à nous rappeler "l'avant" et "l'après" sur plusieurs registres de leur vie :

*Je me suis débarrassée d'extra luggage (de surpoids), je ne m'intéresse plus aux problèmes que je ne peux pas résoudre, on a tendance ici [au Liban] à catastropher les choses, cela je ne l'accepte plus et je ne réponds plus au téléphone si je n'en ai pas envie, (...) je n'accepte pas que quelqu'un vienne me déranger avec ses histoires...This is my own territory, I made my boundaries, I respect others, even my mother calls me if she wants to come » (c'est mon propre territoire, j'ai tracé mes frontières, je respecte les autres, même maman m'appelle si elle veut me rendre visite).*

C'est avec ces mots que Nancy (43 ans), propriétaire d'un magazine culinaire et productrice d'un programme télévisé, me décrit son changement de caractère, depuis qu'elle a lancé son entreprise.

Cette conscience du changement, qui peut caractériser ces entrepreneures, leurs penchants et leur choix pour un certain mode de vie, apparaît comme décisive dans leurs itinéraires. Elles tracent une démarcation entre leurs vies passées et actuelles. La majorité de ces femmes constate une discontinuité de caractère entre l'avant et l'après entrepreneuriat, comme si cet événement embrassait toute leur personnalité.

Rima (44 ans), propriétaire d'un atelier de broderie, voit ce changement en termes de représentation de soi et de ses capacités de communication :

*Je suis devenue plus sociable, avant j'étais timide, je ne savais pas très bien communiquer avec les gens.*

De même que Lina, 40 ans, propriétaire et gérante, avec ses deux sœurs, d'une boulangerie à l'ancienne :

*[Cette expérience] m'a ouvert des opportunités, des contacts avec les gens, on participe à des foires, ma personnalité est maintenant plus ouverte.*

Parfois, ces changements ne sont pas honorables pour ces femmes et relèvent de l'apprentissage des normes qui régissent le monde des affaires, généralement méprisées par celles-ci, comme l'affirme Joëlle, styliste de prêt-à-porter :

*Est-ce que je prends des fois un travail pour des raisons purement financières ? Oui ; mais ça m'embête beaucoup et bloque ma créativité. Bon, je ne suis pas totalement idéaliste et je fais des choses qui ne me satisfont pas, il m'arrive parfois de faire des compromis, mais au final, ça ce voit... On peut sentir que ce travail ne vient pas du cœur, je dois faire alors de gros efforts pour créer.*

Et Joyce, créatrice de bijoux fantaisies, constate :

*J'ai même appris à mentir un peu pour encourager les femmes à acheter... je les fais rêver.*

D'autre part, les femmes changent, suite à leurs expériences dans le monde du travail et aux difficultés qui en découlent. Marwa, conseillère en marketing, évoque les contraintes qu'elle a dû surmonter comme femme cadre :

*Regarde, on fait notre travail dans un monde fait pour les hommes, la femme doit faire une fois et demie de plus pour apparaître ; moi à Dubaï j'étais obligée de diriger d'une façon tout à fait différente de mon boss, je devais être aimable, mais ferme, lui non. Certains m'appréciaient beaucoup, d'autres non... mais, peut-être, moi aussi je ne faisais pas attention, j'étais directive, ils [ses subordonnés hommes] n'aimaient pas cela.*

#### **4.1. Changer, apprendre et négocier sa place dans le milieu commercial**

Laurie Rudman et Peter Glick attirent notre attention sur les exigences contradictoires faites aux femmes prédisposées à des positions managériales. Ils déduisent, d'après l'étude des attitudes désirées chez les hommes et les femmes en position de direction,

que lorsque la majorité des personnes interviewées apprécie le caractère ferme du manager, autant pour les femmes que pour les hommes, ils considèrent les femmes ayant ce caractère comme déficientes sur le plan des relations interpersonnelles au sein de l'entreprise<sup>81</sup>.

La remarque de Marwa est partagée dans les interviews recueillies et cela pour une raison capitale ; à savoir que les femmes ont un double défi à relever dans le monde des affaires : réussir comme tout autre homme et s'imposer dans un monde largement défini comme masculin.

Joëlle, la styliste me confie :

*J'apprends chaque jour sur le marché, chaque fois que j'ai un problème avec les grossistes. Ils sont malins, dès qu'ils voient que c'est une femme qui vient acheter, ils haussent les prix. Si un homme vient c'est différent...Il y a une grande différence dans le comportement envers les deux, c'est fortement ancré dans notre société, tu dois faire un double effort, tu dois être sympathique, marchander énormément avec eux pour que cela aboutisse.... Bien sûr, j'utilise ma féminité pour faire marcher mon business, si je les aborde avec autorité ils me haïssent, parfois, je les supplie même avec coquetterie pour arriver à mes fins.*

Les commentaires des femmes entrepreneurs ne nous informent pas seulement sur leurs difficultés dans le monde des affaires, mais également sur le fait, que leur simple présence dans le milieu entrepreneurial engendre des réactions masculines. Le regard de supériorité et le manque d'estime des hommes à l'égard de l'entrepreneure dévoilent en fait que les hommes eux-mêmes n'ont pas encore l'habitude de traiter des affaires avec elles, et que c'est nouveau pour eux. Ils veulent profiter de la supposée inexpérience de ces femmes, mais également faire savoir que cet univers est leur territoire privilégié.

Nos observations concordent avec les résultats des recherches transnationales sur les femmes entrepreneurs. Les femmes se retrouvent, par leur activité économique, dans un monde genré et à priori masculinisé et cela pourrait être généralisé aux cadres et aux

---

81. Feminized Management and Backlash Toward Agentic Women: Hidden Costs to Women of a Kinder, Gentler Image of Middle Managers. *Journal of Personality and Social psychology*, 1999.



entrepreneurs, comme le constatent Dominique Bachelart et Edmée Ollagnier<sup>82</sup>. D'après elles, la création d'activité, par manque de modèle de référence alternatif satisfaisant, reste associée à un modèle masculin dominant et à toutes ses logiques sous-jacentes.

On peut ajouter à cet égard, que les femmes refusent d'adopter ce modèle masculinisé. Faute d'une définition sociale non genrée du management, elles s'attribuent les qualités désignées comme féminines par la société (compassion, sens de solidarité, égard et attention portée aux autres). En s'appropriant ces qualités, les femmes en font leur fierté et renégocient les codes établis.

Nuha, propriétaire d'une société de production de produits alimentaires constate :

*Moi je crois qu'il y a des critères propres à la femme entrepreneur, elle travaille de tout son cœur, elle aime faire de l'argent, faire du profit, mais elle est consciencieuse, moins obnubilée par le profit, elle est mère.*

Notons toutefois, que le domaine des affaires comme tout autre domaine social est un lieu de négociations et de conflits entre les deux sexes ; des situations nouvelles peuvent annoncer des changements de part et d'autre. Ceci se reflète dans le discours des femmes.

Rima, propriétaire d'un atelier de broderie constate des changements chez les hommes :

*Je ne peux pas élargir mon entreprise ou voyager, parce qu'il y a mes enfants ; l'homme ne pense pas à toutes ces choses car la femme prend cette responsabilité toute entière. La question n'est pas que la femme soit plus sentimentale, mais c'est son sens de responsabilité, qui la pousse à rester aux côtés de ses enfants. Peut-être dans un proche futur les hommes changeront, d'ailleurs ils ont déjà changé et l'on peut l'observer dans notre société. Au moins maintenant il n'est plus honteux pour l'homme de prendre son enfant entre ses bras quand il pleure, avant aucun d'eux ne le faisait.*

Nuha remarque avec fierté :

---

82. Femmes et création d'activité : luttes pour la reconnaissance. *Pour : La revue du groupe de recherche pour l'éducation et la prospective*, Décembre 2000.

*On n'a pas acquis leur façon [des hommes] de faire, on a toujours été droites dans la vie et on a pu leur imposer ce comportement.*

Fadia, animatrice culturelle, hésite entre l'observation des différences d'ordre biologique et social entre hommes et femmes d'un côté et leur ressemblance d'un autre :

*L'entrepreneuriat est aussi difficile pour l'homme que pour la femme, il n'y a pas de différence là-dessus. Mais les qualités organisationnelles sont plus fortes chez la femme, parce qu'elle est plus patiente : je répète les choses jusqu'à ce que je puisse les faire parfaitement, l'homme ne s'attache pas trop aux détails, n'aime pas bagarrer, moi les détails ça m'intéresse. Dans mon entreprise, je travaille avec des hommes sur des thèmes non organisationnels, nous sommes organiquement formées différemment, je généralise peut-être... mais j'observe autour de moi, le montage, la finalisation, c'est le domaine des femmes. Je planifie avec les hommes, mais ça ne veut pas dire que les femmes ne réfléchissent pas aussi, ne décident ou ne planifient pas, non...non, au contraire.*

Ces propos sont l'écho d'un discours social très fort au Liban, qui part d'une dichotomie plus ou moins forte, entre attributs féminins et masculins. Remarquons cependant que les femmes en invoquant cette dichotomie, la transforment en thèmes de débat et la déconstruisent. La comparaison avec l'homme, par exemple, montre que ces femmes constatent, d'un côté, que l'image dominante de l'entrepreneur est masculine ; mais, d'un autre côté, en la désignant comme telle, elles cherchent à se définir elles-mêmes, en revendiquant un autre profil d'entrepreneur. Elles prennent leurs distances envers les normes traditionnelles régissant l'entreprise, parfois en les adoptant avec réserves, ou en les dénonçant carrément et par conséquent en les rendant problématiques. Elles sont, de ce fait, en pouvoir de les négocier et probablement d'en imposer d'autres.

#### **4.2. Femmes et qualités entrepreneuriales**

La réflexion sociologique sur l'entrepreneuriat s'est considérablement développée depuis les contributions classiques, comme celles de Joseph Schumpeter et de Max Weber. Cette réflexion a gagné au niveau de la diversification des thèmes et des dimensions abordées et au niveau de l'analyse de la richesse du phénomène entrepreneurial, comme phénomène universel qui traverse les classes et les catégories sociales sexuées. En revanche, elle a perdu en matière d'attrait que procure la description sociologique de

l'entrepreneur lui-même et ses qualités personnelles ; celles qui le distinguent des autres. La littérature de l'entrepreneuriat paraît aujourd'hui très frêle et moins lyrique, par rapport aux belles descriptions sociologiques d'avant. Les profils d'entrepreneurs dessinés par J. Schumpeter et surtout par M. Weber nous offrent des classiques qui font autorité dans l'histoire sociologique. Ce qui fait cet attrait, c'est le social qui est dégagé de l'individuel, mais la richesse de ce dernier permet d'améliorer la réflexion sociologique.

En 1904, Max Weber écrivait sur l'entrepreneur dans "L'esprit du capitalisme"<sup>83</sup> : « [Son] entrée en scène cependant fut rarement pacifique. Le premier novateur s'est très régulièrement heurté à la méfiance, parfois à la haine, surtout à l'indignation morale, - j'en connais des cas précis. Une véritable légende s'est formée sur sa vie passée, que recouvraient des ombres mystérieuses. Comment ne pas reconnaître que seul un caractère d'une force peu commune peut garantir son sang froid à un entrepreneur de ce "style nouveau" et le mettre à l'abri du naufrage moral et économique ? De plus, indépendamment de la sûreté du coup d'œil et de l'activité réalisatrice, ce n'est qu'en vertu de qualités éthiques bien déterminées et fortement développées qu'il s'est trouvé à même d'inspirer à ses clients et à ses ouvriers une confiance absolue en ces innovations ( ...) [C]es novateurs furent élevés à la dure école de la vie, calculateurs et audacieux à la fois, des hommes avant tout sobres et sûrs, perspicaces, entièrement dévoués à leur tâche, professant des opinions sévères et de stricts "principes" bourgeois. »

J. Schumpeter<sup>84</sup> confère à cet "innovateur" « [Des] aptitudes (...) nécessaires qui n'existent que chez une faible fraction de la population et qui caractérisent à la fois le type et la fonction d'entrepreneur. Cette fonction ne consiste pas essentiellement à inventer un objet ou à créer des conditions exploitées par l'entreprise, mais bien à aboutir à des réalisations. »

La sociologie de l'entrepreneuriat a depuis longtemps dépassé cette définition étroite de l'entrepreneur comme innovateur ; cette dernière étant révélatrice d'une ère de grandes

---

83. Cité par Werner Plum, *L'entrepreneur, personnage marginal dans la société industrielle*. 1977, p. 21-22.

84. Ibid., p. 28.

innovations en premier lieu et, ensuite, l'innovation fut le travail d'un seul homme (et rarement d'une femme). Dès le milieu du siècle dernier, on se posait déjà la question de savoir qui de l'entrepreneur, du manager « spécialiste » ou de la société d'expertise, était l'innovateur. L'entrepreneur étant dans ce cas un simple investisseur. Heinz Hartmann intervient dans ce débat en s'appuyant sur M. Weber pour dire que le caractère primordial chez l'entrepreneur, qui le différencie du manager, est non pas qu'il est novateur mais qu'il jouit, en termes Weberiens,<sup>85</sup> d'une "autorité formelle" auprès de ses subordonnés.

A l'âge du sujet acteur, de la restructuration du travail qui tend vers l'expertise individuelle et les nouvelles technologies, qui favorisent la qualité du produit aux dépens de la taille de la machine productrice, l'entrepreneur innovant serait plus probablement de retour. Suite au développement de l'informatique, de la création de pages sur l'Internet et des blogs, des jeunes deviennent des entrepreneurs novateurs reconnus et riches ; de même que des journalistes accèdent à une réputation internationale par le biais du réseau sans passer par l'establishment traditionnel. Ainsi, dans notre monde globalisé, prônant les savoir-faire traditionnels et les artefacts, beaucoup de femmes et d'hommes des quatre coins du monde arrivent sur le marché commercial, local et mondial, avec des idées nouvelles et réussissent à les commercialiser en s'assurant des profits exceptionnels. Le regain d'intérêt pour les qualités entrepreneuriales pourrait être de nouveau à l'ordre du jour. Généralement, ce sont les médias qui véhiculent l'image des pionniers avant que les sociologues ne commencent à en prendre conscience et, surtout, à pouvoir sortir de leurs modes de pensées habituels. Aujourd'hui, l'intérêt sociologique pour l'entrepreneuriat se focalise sur l'entreprise, sur les économies et les réglementations qui l'encouragent ou l'entravent.

Innovation, volonté, goût de l'aventure et du risque, prise de décision, éthique du travail, prestige, etc. sont généralement attribués à l'entrepreneur. Cependant, une femme qui revendique ces qualités est encore plus sujet d'intérêt, puisque l'entrepreneuriat va en lui-même à l'encontre de son image et des attentes sociales à son

---

85. Managers and entrepreneurs: A useful distinction? *Administrative Science Quarterly*, March 1959.

égard. La majorité des entrepreneures rencontrées se définissent comme entrepreneure "pour soi". En ce sens, elles se présentent à l'aide de qualités entrepreneuriales spécifiques.

Si les femmes libanaises sont en général poussées à entreprendre, en réponse aux difficultés auxquelles elles font face sur le marché du travail (ce que l'on peut considérer comme une solution "faute de mieux"), ce choix n'en demande pas moins un esprit d'initiative et une volonté qui sortent de l'ordinaire. Sabah, propriétaire d'un petit snack, arrive avec des mots simples mais pas tout à fait limpides, à définir ce qu'est un entrepreneur :

*Je ne considère pas que chaque femme puisse réussir, elle doit imposer ses idées, avoir la capacité et la force de décision. On trouve toujours des personnes ayant envie d'entreprendre, mais certaines hésitent, cela n'aboutit pas.*

Par sa propre expérience, Sabah exprime autrement ce que J. Schumpeter désigne comme l'aboutissement à « des réalisations » et elle met le doigt sur l'une des qualités essentielles de l'entrepreneur : d'après la littérature sur l'entrepreneuriat la période la plus difficile reste celle qui concerne la décision d'entreprendre. On peut, en effet, être très motivée pour s'installer mais on hésite, ou on est détourné de notre but par les remarques décourageantes des personnes qui nous entourent. Les entrepreneurs, « ces élèves de la dure école de la vie, calculateurs et audacieux », comme M. Weber les décrit, sont bel et bien présents dans le profil revendiqué par les entrepreneures que j'avais rencontrées.

Rima, propriétaire d'une boulangerie, constate :

*En ce qui concerne le succès des projets, il n'y a pas de différence entre femmes et hommes, cela dépend de la personne ; les gens qui dépensent au lieu d'investir leur profit ne réussissent pas, qu'ils soient femmes ou hommes.*

Lamia, propriétaire de trois magasins d'habillement, exprime parfaitement cette combinaison du sens de l'aventure et du calcul chez l'entrepreneur :

*Mon mari n'aime pas le risque et il n'a pas le sens de l'aventure. On ne peut pas y arriver sans en avoir le goût, mais il faut*

*toujours étudier le marché et planifier ; là, je compte sur lui parce qu'il est plus prudent que moi.*

Fadia évoque ce qu'est un entrepreneur d'après elle :

*Les traits essentiels de l'entrepreneur sont l'amour de l'aventure et l'amour du pouvoir, j'aime être au pouvoir pour avoir la capacité de faire quelque chose, pour moi c'est le pouvoir culturel qui compte.*

On a remarqué plus haut dans ce chapitre, que l'entrepreneuriat est marqué par deux temps dans les récits des femmes rencontrées (motivation d'entreprendre et redéfinition de soi). En effet, le début du deuxième temps est marqué par un volontarisme évident et un grand surinvestissement dans un projet. Elle craint, surtout, l'échec, le retour à sa situation antérieure et l'éventuelle exposition à la critique sociale, puisqu'elle a osé s'aventurer dans un domaine qui n'est pas supposé être le sien.

Voyons ces exemples :

*Je n'ai jamais cru que j'allais réussir, j'ai toujours eu des doutes même jusqu'à aujourd'hui, mais de moins en moins depuis trois ans ; maintenant j'ai confiance en moi.*

*Moi j'aime bâtir à long terme, mais l'idée de faire faillite me hante... devant chaque projet je me comporte comme un élève qui passe un examen. Face aux résultats je suis satisfaite.*

En général, les femmes entrepreneurs débutent leurs projets avec angoisse, beaucoup d'hésitations et de questionnements. A plusieurs reprises, elles me parlent des périodes où elles ont pleuré, lutté contre cette peur et ont inventé des issues aux problèmes rencontrés. En un mot, elles déploient des efforts exceptionnels pour faire aboutir leurs projets. Néanmoins, ce but atteint, elles ne le considèrent pas comme définitif, puisque ces entreprises sont toujours exposées aux risques et exigent d'elles, des changements d'approches et de réorientations continuelles. Cependant, à ce stade, elles commencent à parler sur un ton différent, comme si elles maîtrisaient leur sort pour la première fois. Il est intéressant de noter à cet égard, que leur discours n'émanent pas simplement d'une certaine confiance en elles ; mais comme une réalisation des capacités découvertes, d'une valorisation de soi, au regard de leur famille et leur entourage. Il est également révélateur de la position de pouvoir et du prestige qui s'ensuivent.

Ces femmes acquièrent progressivement le goût d'entreprendre et constatent que cela pourrait leur assurer une certaine position de pouvoir, une certaine renommée au sein de la société et par rapport à "l'autre signifiant". Si elles se représentent, dorénavant, d'une manière différente, le regard de leur entourage évolue. En revanche, elles sont portées par le souci de préserver cette image, de gérer proprement leurs responsabilités professionnelles, leur réputation et de préserver leur éthique de travail.

Malgré les difficultés et les incertitudes du départ, leur réussite est acquise par un acharnement et un dévouement singulier. Dès lors, on constate dans leurs récits ce deuxième niveau de temporalité. A part la réalisation des objectifs liés à leurs vies personnelles, on peut discerner l'importance que le rendement matériel de leurs efforts et de ses valeurs symboliques a pris à leurs yeux ; comme signe de réussite, prometteur d'une certaine position sociale.

### 4.3. Prestige et éthique de travail

De tous les changements que son fils lui avait proposé après qu'elle l'ait embauché pour animer des soirées jeunes et musicales dans son restaurant, Zeinab refuse uniquement d'enlever la vitrine sur laquelle elle collait un grand nombre de photos d'elle avec des célébrités et des clients bien placés dans la société : ministres, députés, journalistes et personnalités internationales. Ce sont les preuves de son succès ; ils renvoient à l'image qu'elle veut donner de son exploit.

P. Bourdieu renoue avec l'approche Weberienne plutôt que Marxiste à propos du capital et de la stratification sociale. M. Weber ne se contente pas de définir le capital par sa valeur matérielle, il y rajoute le prestige et le statut social. De même, ce capital est diversifié chez P. Bourdieu<sup>86</sup> ; le capital économique, symbolique (comme l'honneur et la réputation), social (le réseau de relations) et enfin le capital culturel (les connaissances). C'est ce capital symbolique, culturel et social qui nous paraît instructif sur nos cas d'étude. Les femmes petites et moyennes entrepreneurs doivent s'investir à fond dans ces registres, pour pouvoir s'installer et perdurer face à la compétition et en

---

86. Cf. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Minuit, 1979 ; *Le sens pratique*. Paris, Minuit, 1980.

réponse aux exigences liées à l'entrée dans le cercle du "métier". Travailler son capital culturel et symbolique, c'est pouvoir également accéder au capital matériel. Ces femmes entrent dans l'entrepreneuriat en général sans être dotées de ces capitaux. Dans mon étude, il y a une seule héritière d'entreprise, une fille d'entrepreneurs et deux épouses d'hommes "bien placés". Sans que les choses ne soient facilitées pour celles-ci, elles ont profité du statut et des relations familiales. Toutes les autres avaient à faire leur place grâce à leurs propres efforts. Les connaissances provenant de l'expérience du travail ou de l'éducation sont généralement une matière brute à retravailler pour devenir entrepreneure ; surtout quand le capital humain est le principal investissement. Pour Max Weber, «l'honneur social ou le prestige, pourrait bien être à la base du pouvoir politique et économique, et il l'a souvent été.»<sup>87</sup> Sans le capital culturel, symbolique, le prestige et le réseau de relations que ces femmes arrivent à tisser, elles ne peuvent espérer avoir accès à des crédits pour développer leurs entreprises.

Etablir une réputation, l'entretenir et la préserver est vital pour ces femmes. Même si des questions, telles que la parole d'honneur, la réputation et le prestige sont simplement considérées comme des exigences d'ordre moral, personnel ou professionnel, des sociologues comme William Goode<sup>88</sup> les ramène à des diktats sociaux. Pour Goode, le prestige est un système de contrôle social. Tout le monde exprime le besoin d'être respecté et estimé aux yeux des autres, en vue d'acquiescer leur aide. Les individus et les groupes donnent ou privent quelqu'un de ce prestige, comme une récompense ou une punition. C'est à ce niveau de défi que les femmes entrepreneurs se placent ; surtout parce qu'elles sont femmes et nouvelles dans ce domaine. Devenir entrepreneure, défendre sa position commerciale et toujours avancer pour ne pas reculer, c'est ce qu'évoquent les femmes rencontrées :

*(Fadia) : Maintenant on me connaît, même internationalement, on me contacte pour me dire que l'on est prêt à m'aider ou à me sponsoriser. Mais si tu ne doutes pas de tes capacités, si tu ne refais pas toujours le bilan et te repose sur tes lauriers, alors tu n'avances plus ; c'est le pire des cas.*

---

87. Class, Status, and Party. 1963, p. 64.

88. *The Celebration of Heroes: Prestige as Social Control System.*1978.



Se référant à M. Weber également, Silvia Marzagalli<sup>89</sup> constate que l'entrepreneur moderne présente un certain nombre de caractéristiques : l'adoption d'une démarche rationnelle et méthodique, ainsi que d'une éthique de travail rigoureuse. Ces derniers constituent des éléments spécifiques et fondateurs de son identité. En adoptant ces critères et cette mentalité, il s'assure le respect de ses collègues et, en ce sens, le travail représente en soi une vertu.

*(Zeinab) : Les ambassades du Liban en Italie et à Washington achètent nos gâteaux. Mes produits sont livrés maintenant au Koweït, à Bahreïn, à Dubaï et Abu-Dhabi. Les gens reviennent chez nous, ils aiment notre savoir-faire et passent des commandes pour l'étranger (...) J'ai une sorte d'amitié avec le client, il y goûte une fois, il revient. Il y a la qualité, la générosité, l'accueil et tout ceci se complémente.*

Les femmes entrepreneurs deviennent graduellement conscientes de ces critères de réussite et les expriment dans la représentation de soi. A partir de ce moment, elles vont cultiver une image, une pratique et un discours qui confortent cette éthique.

*(Nancy) : Ma responsabilité, ma sincérité et ma loyauté ont fait que j'ai pu fidéliser ma clientèle depuis vingt ans.*

C'est une image d'entrepreneur compétant et assidu que la majorité des femmes rencontrées cultivent avec soin et au prix de multiples sacrifices personnels. Pour gagner la reconnaissance sociale ou bien le prestige, elles doivent élaborer un profil d'entrepreneur femme, non seulement compétente, laborieuse, mais aussi plus ou moins conformiste du point de vue social. Cela amène la majorité d'entre elles à sacrifier quelques expressions de la liberté personnelle et à se remodeler dans le but d'une représentation "convenable" de soi.

Toutefois, au niveau de la vie intime, les contraintes sociales sont également négociées et défiées par ces femmes. Elles essaient d'avoir leur marge de liberté par des voies sinueuses et sans faire de bruit. Regardant la télévision, j'avais du mal à reconnaître l'une des entrepreneures que j'avais pourtant rencontrée la veille. Interviewée dans un programme télévisé s'adressant à la famille, elle a dû changer complètement son look.

---

89. Silvia Marzagalli. *Crédit et Considération sociale dans le monde du négoce au XVIII<sup>ème</sup> siècle*, 1999.

Des vêtements classiques, des lunettes de vue sobres, elle donnait plutôt l'impression d'une personne impénétrable, ce qui me paraissait tout à fait en contradiction avec l'impression que j'avais eu d'elle durant l'entretien : une femme plutôt décontractée avec un brin de coquetterie. Dans une société qui prône le secret de l'intimité, les entrepreneures ne trouvent peut-être aucune difficulté à s'accommoder avec deux styles de vie parallèles.

Nilüfer Göle<sup>90</sup> nous invite à explorer la construction de soi et les pratiques quotidiennes (micro-practices) liées à cette construction pour comprendre la modernité et l'espace public dans le monde musulman. Elle observe que lorsque les femmes musulmanes traversent les frontières entre l'intérieur et l'extérieur, plusieurs sens, relevant du toucher, du regard, de l'odeur et de l'ouïe, sont impliqués dans la redéfinition de ces frontières pour préserver le comportement décent et séparer les femmes des hommes. Ces pratiques, qui sont d'après N. Göle, contre esthétique et qui reflètent un langage du corps, des règles de conduite et des performances en public, sont destinées au gain de légitimité et d'autorité.

L'entrepreneuriat au féminin marque de ce point de vue une autre différence avec celle des hommes et qui est rarement soulignée dans les études. Pour acquérir ce titre d'entrepreneuse la femme doit se présenter comme laborieuse, totalement dédiée à son travail et moins encline aux divertissements. Ceci est d'autant plus vrai que l'image de l'entrepreneur est marquée par une dimension de sociabilité, des déplacements continus et une certaine liberté au niveau de la vie privée. Autrement dit, avoir l'argent et le pouvoir de vivre comme bon lui semble. Même si cette image est stéréotypée et exagérée en ce qui concerne l'entrepreneur homme, les femmes rencontrées s'efforcent de la nier totalement.

*(Suad) : La vie personnelle, j'essaie de l'équilibrer. Je consacre mon temps à la famille, je ne sors plus comme avant, j'ai une vie sociale, mais sans exagération (...) Sortir plus ? Non, pas de temps à perdre comme les entrepreneurs hommes.*

*(Nancy) : [Quand je rencontre des hommes entrepreneurs] je ne*

---

90. Nilüfer Göle. Islamic visibility and public sphere. 2006, p. 25.

*porte pas d'habits osés, je ne montre pas mes "rondeurs", je me comporte avec eux comme des collègues de business.*

L'éthique du travail est cruciale pour chaque projet entrepreneurial. Comme le confirme la littérature en la matière, cette éthique peut s'exprimer sur deux registres : bâtir et préserver sa réputation socioprofessionnelle et lier le travail aux qualités personnelles de l'entrepreneur. D'ailleurs, le calcul économique reste la raison principale de l'entrepreneuriat et l'éthique en ce sens opère dans ce contexte précis. La littérature sociologique insiste surtout sur la dimension objective et rationnelle de l'entrepreneuriat ; à savoir, la décision de saisir une opportunité économique et maximiser les profits. Cette règle peut parfois nuire à l'éthique, puisqu'elle révèle un caractère plutôt matérialiste et teinté d'un certain arrivisme. Ceci peut amener l'entrepreneur à emprunter des voies détournées pour arriver à ses fins.

Certaines femmes savent, en l'occurrence, ce que c'est que d'être un entrepreneur confirmée – comme le définit Sophie Boutillier et Dimitri Uzunidis : « L'entrepreneur ne peut modeler son comportement de production sur des normes charitables, car il se ferait éliminer en tant qu'entrepreneur »<sup>91</sup> – mais elles hésitent à emprunter cette voie. Suad constate :

*On n'a pas acquis le profil de l'entrepreneur avec une certaine représentation de soi, puisqu'il aurait fallu soustraire de la vie personnelle plusieurs dimensions, les relations chaleureuses avec les gens (...) soustraire tout le côté humain. Tu peux chasser les gens, on peut embaucher un expert « cost killer » (tueur du coût), mais nous ne le faisons pas. Même si nous y perdons parfois, nous soutenons les gens qui travaillent avec nous.*

Cette hésitation à devenir un "entrepreneur" est très intéressante à travers cet exemple. Suad exprime une ambivalence par rapport au développement récent de son entreprise de conserves alimentaires. Elle l'a montée, il y a dix-huit ans, avec sa sœur, après s'être réfugiées dans leur village avec leur famille pour fuir la guerre. Voyant que les gens là-bas ne peuvent plus travailler ou vendre leur production, à cause des dangers liés aux déplacements durant la guerre, et se sentant elles-mêmes le « besoin de faire quelque

---

91. Les dimensions socio-économiques et politiques de l'entrepreneur. 2000, p.29.

chose et d'être utiles », leur entreprise embaucha un grand nombre de femmes villageoises et quelques hommes. Les deux sœurs arrivent à mettre sur le marché un produit bio de qualité et à l'exporter vers certains marchés arabes ; leur société se développe et elles envisagent maintenant une expansion. Cela nécessitera une baisse du coût de production ; notamment de la main-d'œuvre. En d'autres termes, sacrifier les personnes qui ont, au départ, aidé à lancer l'entreprise. Ces deux entrepreneures font alors face à une décision de professionnalisation de leur entreprise après une phase d'expansion, mais sentent la difficulté de cette tâche. En effet, il faut pouvoir supporter le coût moral de licencier des personnes qui ont participé au lancement de l'entreprise. Cette main-d'œuvre est essentiellement féminine – généralement moins payée, surtout en période de guerre – ce qui embarrasse ces entrepreneures, notamment parce qu'elles ont toujours idéalisé leur rôle de promotrices du travail féminin, comme le reflète leurs interviews. De surcroît, les employées et leurs patronnes sont du même village, là où les moralités comptent beaucoup.

La relation à l'argent est, elle aussi, liée aux exigences d'ordre moral et fait partie de cette construction d'image et de réputation. Les femmes entrepreneurs ne réfutent pas le fait que faire de l'argent est l'une des raisons principales de leur business, et qu'elles aiment en avoir suffisamment pour effectuer des acquisitions (voitures, biens immobiliers, etc.) ou faire une multitude de choses. Mais, pour elles, ce n'est pas une raison primordiale pour entreprendre. Elles insistent par contre sur l'attachement au travail qu'elles font et elles apprécient plutôt l'indépendance qu'elles acquièrent par le biais de l'argent ; Rima nous dit :

*Je ne pense pas à mon travail comme un investissement matériel, tout ce que je pense, c'est que je suis bien comme ça, et que je réalise quelque chose. Je n'aime pas demander de l'argent à mon mari, maintenant c'est moi qui donne de l'argent à mes enfants et je suis contente de pouvoir le faire.*

#### **4.4. Relation à l'argent et moralité**

Dorothy Moore esquisse une anthologie d'études multiculturelles sur les entrepreneurs femmes durant les dernières décennies, où des chercheurs/es ont constaté que le but essentiel de lancer une entreprise pour les femmes est de "leur permette de faire le

travail qu'elles aiment", plus que de "faire plus d'argent que dans n'importe quelle autre activité économique", (ce qui est généralement le but des hommes entrepreneurs)<sup>92</sup>, tel que Fadia nous le dit :

*I can make money. L'argent est une priorité mais il y a d'autres raisons pour le travail ; il y a un progrès, il y a l'idée de présence sociale, moi j'aime ça. J'ai donné des conférences au Japon devant 500 hommes, c'était difficile au début, le Japon, il y a vingt ans, était un pays retardataire.*

L'argent est en lui-même une construction sociale et dicte, par conséquent, des modes de comportement universels indépendamment du sexe, de la race ou d'autres déterminismes. Pour Georg Simmel<sup>93</sup>, par exemple, l'argent s'est transformé d'un moyen en un but en soi. En cela, il a le pouvoir de nous conformer, de nous ordonner des comportements et un style de vie. Mais puisque c'est un construit social il a évidemment des particularités qui reflètent ses différentes définitions, perceptions et utilisations dans la société. Ceci place les individus à des niveaux différents par rapport aux richesses. Les femmes et les hommes ont historiquement une relation dissemblable à l'argent. D'abord, l'homme a un droit privilégié à avoir un travail et par conséquent à gagner de l'argent ; étant le "pourvoyeur" principal de la famille. Ensuite, l'homme jouit d'un historique de relation à l'argent que la femme n'a pas eu. Elle a toujours obtenu l'argent par le biais des autres (pères ou maris), de là, son enthousiasme à l'égard de l'argent gagné par son propre effort :

*Même si ce travail est plus fatigant, il me rassure. Je peux déposer et retirer mon argent pour faire marcher le business, je dispose de cet argent comme je le veux.*

Les femmes rencontrées perçoivent l'argent d'une façon différente des hommes, justement à cause de leurs privations passées. Quand les hommes entrepreneurs parlent de l'argent en termes de pouvoir, leurs homologues femmes en parlent en termes d'utilité. D'après mes conversations avec des hommes entrepreneurs, l'argent est vital. L'un d'eux, m'avait dit : « vous parlez de risque en ce qui concerne les femmes de petites entreprises, elles ne le ressentent pas ; si l'entrepreneuriat est lié au risque, c'est

---

92. Women entrepreneurs: Approaching a New Millennium. 1999, p. 379.

93. Philosophie de l'argent. 1999.

*parce qu'il y a un investissement d'argent, tandis que les petites entrepreneures n'investissent que leur propre travail, et ne risquent pas grand chose si elles sont obligées de fermer ».*

Le risque est relatif bien sûr et certaines femmes ne se permettent pas de le prendre, tant soit peu l'argent investi. On peut, en revanche, imaginer que les risques diminuent pour les plus riches parmi les entrepreneurs, puisqu'ils peuvent au moins s'assurer des cautions de la part des banques et des créditeurs. De ce point de vue, la relation de la femme à l'argent n'est pas seulement définie par sa perception personnelle, mais dépend aussi du regard social et des habitudes qui règnent dans le monde des affaires. Les femmes et les jeunes ont, par exemple, moins de chance d'avoir de crédits auprès des banques ou d'autres organismes officiels ou para-officiels au Liban. Une publicité de lancement d'une société de crédits endossée par l'Etat, avait justement mis en avant des jeunes et des femmes pour insister sur une approche nouvelle du soutien au PME.

Les entrepreneures avouent avoir des problèmes à obtenir de l'argent, parlent avec enthousiasme de leurs efforts et de leurs réussites concernant la demande d'argent, sous forme de crédits ou de prêts. D'ailleurs, l'argent semble avoir plusieurs dimensions dans ce discours féminin. Il est lié d'abord à un sentiment de sécurité et exprime une certaine indépendance par rapport au conjoint ou à la famille. Il est, enfin, l'expression tangible de succès de leurs entreprises. Vincent de Gaulejac considère qu'il existe « des intrications profondes entre les opportunités matérielles qu'offrent l'argent et ses conséquences subjectives. On ne peut donc le considérer uniquement d'un point de vue économique et financier sans explorer ses aspects sociaux et psychiques. »<sup>94</sup> On abordera dans la dernier chapitre comment l'argent peut être un facteur de changement des relations entre les sexes.

Au Liban, il y a un autre aspect lié à l'argent et à l'éthique du travail. Si l'éthique n'est pas synonyme de moralité, et que les fins peuvent justifier les moyens au regard de la société, cette éthique s'accompagne d'une attente de comportements et de pratiques, décrites comme honnêtes et correctes de la part de l'acteur social concerné. De là, les

---

94. Vincent de Gaulejac. *Histoires d'argent*. 2004, p. 37.

femmes se sentent soumises à une double moralité ; cette spécificité d'être des femmes engagées dans une activité masculine, et celle exigée de chaque entrepreneur. Tout cela dans un contexte propre à l'économie libanaise. En effet, cette économie est caractérisée par la corruption, le piston et le patronage qui façonnent également l'entrepreneuriat. Cet entrepreneuriat s'est développé durant et après la guerre dans un environnement politico-économique traditionnellement clientéliste, lui-même ancré dans un système aux allures mafieuses. En ce sens, les femmes entrepreneurs ont hérité de leurs homologues hommes d'une certaine culture de l'entrepreneuriat marquée par cet environnement et ce système. Même si elles expriment, parfois, une certaine révolte contre ce système – comme bien sûr le font des hommes entrepreneurs – elles ne sont pas en pouvoir de changer les règles du jeu. Des femmes ont dit avoir voté pour tel candidat maire ou député, afin de pouvoir faciliter leurs démarches administratives ; d'autres ont sollicité l'intervention de politiciens, pour résoudre des problèmes d'ordre judiciaire et d'autres aussi avouent ne pas pouvoir faire marcher un business sans avoir les liens appropriés.

En effet, le fonctionnement du système est beaucoup plus compliqué que ne le laisse croire ces commentaires. Il ne concerne pas simplement le fait d'avoir des relations censées faciliter les diverses démarches administratives, il fonctionne plutôt verticalement, impliquant une certaine relation patron/client, qui englobe des réseaux de relations diverses, passe par des structures familiales, confessionnelles et traverse toutes les étapes du business : création de la clientèle, accès à des marchés, facilité de crédits, etc. Shirine me dit :

*Il faut être épaulé par un parti politique pour pouvoir continuer, mais je ne suis pas impliquée dans les divisions politiques. Même si notre parti n'a pas gagné les dernières élections municipales, je suis allée féliciter nos adversaires, avec un cadeau de notre production.*

Un comportement que les hommes n'ont pas dans un pareil cas. J'y reviendrai par la suite.

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons constater que l'entrepreneuriat au féminin fait ressortir les conditions dans lesquelles vivent les femmes concernées. Leur parcours

professionnel est ainsi révélateur de leurs situations spécifiques sur les plans sociaux et individuels. Nous avons essayé de démontrer tout au long de ce chapitre cette imbrication de la vie privée et publique de ces femmes. Dans les chapitres suivants, nous développerons les conditions de l'expansion de l'entreprise féminine et les implications de ce choix professionnel sur la vie familiale de ces femmes.



## CHAPITRE III

# L'entrepreneuriat au féminin : "faute de mieux" ?

---

Dans la majorité des récits des femmes rencontrées, j'ai pu repérer, chez elles, une vision plus ou moins engagée à l'égard du travail féminin. Cette vision n'émane pas seulement du fait que le travail leur assure l'indépendance individuelle, la liberté de choix, l'acquisition d'une expérience et d'une certaine position sociale, mais elles le réclament comme une égalité de droits avec les hommes. De ce fait, le travail féminin est revendiqué particulièrement comme un acquis social, sans pour autant que ces femmes ne soient toutes parvenues à normaliser cet acquis et à le considérer comme une évidence.

En effet, les femmes libanaises ont réussi à consolider leur droit au travail par une lutte quotidienne et largement silencieuse. Elles ont eu recours à divers arrangements pour que leur travail se rythme avec leurs responsabilités familiales, ou bien avec leur désir de former une famille, sans être amenées à sacrifier leurs ambitions professionnelles, puisque, en général, les responsabilités familiales incombent à elles seules. Elles ont le sentiment que cette lutte et les efforts qu'elles ont dû déployer pour garder leur travail – qui a aidé à subvenir à une partie des familles libanaises dans les moments difficiles, face aux exigences de la vie familiale et aux difficultés liées au marché du travail –, sont passés inaperçus dans la société.

Cependant, ces femmes dépassent dans leur discours la simple argumentation sur une compatibilité entre le travail et la responsabilité familiale, pour entamer une réflexion plus générale sur l'importance du travail féminin pour la femme elle-même, pour la société ou pour la famille. Tout ceci, pour dire qu'elles sont prêtes à subir les inconvénients de ce double fardeau, en échange de la simple reconnaissance de leur droit au travail. Elles savent qu'elles expriment par leur travail actuel une tradition

consolidée par leurs prédécesseurs avec une conscience des possibilités et des contraintes, des avancées et des reculs, que les femmes ont affronté et continuent d'affronter pour parvenir à consolider ce droit. Même les plus jeunes entrepreneures, pour lesquelles le travail est considéré comme allant de soi, évoquent le parcours de leurs mères, soit en les valorisant comme mères et femmes travailleuses, soit en évoquant leurs frustrations de ne pas avoir eu la chance de travailler.

D'autre part, quand les femmes entrepreneurs valorisent leur travail, elles redéfinissent des valeurs sociales liées à celui-ci. Malgré l'éducation de la femme et la libéralisation de la société, le revenu du travail féminin est toujours perçu comme un apport supplémentaire au budget familial. Cependant, le travail en général jouit dans la société libanaise d'une valeur sociale primordiale s'il est mis au service de la famille. Qu'il soit effectué par l'homme ou la femme, il est identifié socialement comme étant au service de l'épanouissement familial. La personne qui assume cette responsabilité est hautement valorisée. Si l'homme ne parvient pas à accomplir ces obligations sociales, que la société lui impose comme "pourvoyeur", c'est la femme (mariée, célibataire ou veuve) qui prend la relève et, de ce fait, elle acquiert un respect social qui dépasse celui de l'homme, puisqu'elle n'est pas supposée jouer ce rôle. Cette valorisation de la femme "pourvoyeuse" vient sûrement confirmer que la femme prend cette responsabilité à titre exceptionnel d'après une logique patriarcale, qui donne la primauté dans ce domaine à l'homme. Entre ces deux visions du travail (l'une valorisant l'individu et l'autre la famille) le discours des femmes oscille. Mais va surtout dans le sens de l'appréciation du travail, comme un droit "naturel" de chaque individu. Par son travail, la femme a pu se mettre au service de la famille et de la société. De surcroît, elle a manifesté un sens du devoir au même titre que l'homme. En contrepartie, elle exige une reconnaissance de ses compétences et de ses droits.

L'éducation et la libéralisation des mœurs sociales n'ont pas défini à elles seules la situation de la femme libanaise ; ni au travail ni dans la société. De ce fait, la présence féminine sur le marché du travail n'a pas suivi une voie évolutive, et le simple raisonnement sociologique qui procède de l'analyse des relations entre variables prédéterminées (éducation, émancipation, travail) ne nous aidera pas beaucoup dans

l'analyse. Tout au long du siècle dernier, ce sont les grandes transformations sociales qui ont marqué les changements imprévus dans le statut des femmes (la modernisation rapide, l'exode rural massif et les guerres). Ce processus obéissait plutôt à des périodisations, en passant par des phases de progression, d'autres de pauses et même de recul. En d'autres termes, le progrès de l'éducation, la modernisation ou la libéralisation, qui ont marqué le siècle dernier au Liban, étaient des facteurs essentiels dans ce changement, mais ils ont pris de l'ampleur uniquement dans des contextes spécifiques de changement social.

Pour mieux comprendre ces dynamiques contradictoires et l'évolution à plusieurs vitesses du statut du travail féminin, nous les analyserons dans leur contexte historique.

## **1. Le vingtième siècle : luttes féminines pour le droit du travail**

Les femmes libanaises ont commencé à travailler hors de leur domicile dès la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Dès le début des années 1880, elles étaient 12 milles parmi les 14 milles travailleurs des usines françaises de filature de soie, situées dans les petites villes en dehors de leurs villages<sup>95</sup>. Cette industrie, traditionnellement domestique, était répandue dans les villages dans sa forme artisanale et les femmes en étaient les "maîtres artisans". Les ouvrières qui venaient des familles patriarcales traditionnelles et sans expérience antérieure, en dehors de l'agriculture ou du travail artisanal à domicile, étaient prêtes à accepter les conditions discriminatoires du travail et des salaires plus bas que ceux des hommes ouvriers. Akram Fouad Khater<sup>96</sup> explique que pour la première fois, ces jeunes filles gagnaient de l'argent à partir de leur propre travail, sans que ces transformations n'aboutissent à la séparation avec leurs familles. Par contre, leur travail était une des stratégies de survie des familles. Cependant, leurs revenus dotaient ces filles d'un pouvoir d'achat et d'un certain pouvoir social.

Ce nouveau pouvoir économique était contesté, même parfois ridiculisé, puisque les

---

95. Jacques Kabbanji et Asaad Alattat. *La femme travailleuse au Liban : résultats et analyse d'une enquête, al mar'a al'amila fi loubnan : nataij midaniya wa tahlilia*. 2003, p.66.

96. *Inventing Home: Emigration, Gender, and the Middle Class in Lebanon, 1870-1920*. 2001, p. 34-35.

familles disaient que l'argent des filles était dépensé pour leurs biens personnels (vêtements et produits de beauté) ; une façon de détourner l'attention de l'argent qu'elles mettaient à la disposition de leurs familles. Bien sûr, ces commentaires sont révélateurs du pouvoir d'achat de la femme et de sa nouvelle identité de femme en tant qu'individu. A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, les filles ont commencé à négocier leurs salaires avec leurs patrons, sans l'intervention des hommes de leurs familles (pères, frères) et graduellement, elles ont eu recours à la grève pour acquérir de nouveaux droits. Elles ont hérité, de cette façon, d'une estime de soi et d'une plus grande marge de liberté par rapport à leurs familles<sup>97</sup>. Cette combativité va imprégner la mémoire féminine et va gagner d'autres secteurs de production. En 1907, les femmes travaillant dans une usine de tabac vont se mettre en grève, elles aussi, pour exiger des congés payés<sup>98</sup>.

L'effondrement de l'industrie de la soie va provoquer le chômage des femmes. Parallèlement, les nouvelles usines de broderies vont mettre un terme au travail artisanal à domicile. Les femmes seront obligées de travailler comme aides ménagères dans les maisons des familles riches, puisque les besoins de leurs familles sont toujours pressants et qu'elles-mêmes ont pris l'habitude de gagner leurs vies par leur travail.<sup>99</sup>. Avec la demande de travail dans les villes, surtout Beyrouth, nombreuses sont les familles qui ont envoyé leurs filles pour y travailler comme aides ménagères, à l'opposé des garçons qui étaient envoyés dans les écoles et qui aidaient en même temps à cultiver la terre. Le travail des filles en ville était au début arrangé par les familles, qui pouvaient toujours les surveiller. Peu à peu, beaucoup d'entre elles ont essayé de changer leurs conditions de vie en apprenant des métiers, surtout comme couturières ou ouvrières dans les nouvelles usines<sup>100</sup>. Cela annonce le début des migrations vers les villes et il semblerait que les femmes, plutôt que les hommes, étaient les premières à s'engager dans les vagues d'exode rural.

Durant cette même période, les femmes, citadines et celles issues des familles aisées,

---

97. Ibid., p.35.

98. Elisabeth Thompson. *Colonial Citizens: Republican Rights, Paternal Privilege, and Gender in French Syria and Lebanon*. 2000, p. 89.

99. Ibid., p. 89.

100. Ibid., p. 89-90.

luttaient pour acquérir des droits liés aux libertés d'expression et pour l'instauration des lois en faveur des femmes. Entre les années 1918 et 1933, treize magazines étaient dirigés par des femmes. C'étaient des magazines féminins sérieux et culturels, épousant vigoureusement la cause féminine. Ils publiaient des articles qui dénonçaient les mariages arrangés et invitaient les femmes à choisir leurs prétendants et à se comporter comme de vraies partenaires et non plus comme des servantes avec leurs maris. Ces femmes audacieuses vont jouer un rôle pionnier dans la défense des droits féminins, allant de la contestation du port du voile, à la nécessité de scolariser les filles, à la revendication du droit de vote et du droit au travail pour les femmes<sup>101</sup>. On ne peut mesurer l'ampleur exacte de leurs luttes sur l'ensemble des femmes, mais il est sûr que leurs idées vont avoir des retentissements sur plusieurs générations et vont imprégner la mémoire collective féminine. Encore aujourd'hui, des femmes citent l'exemple de ces pionnières avec fierté.

Des salons littéraires étaient également tenus par des femmes, qui invitaient hommes et femmes de lettres du Liban et des pays arabes à se réunir et débattre des travaux littéraires publiés localement ou internationalement. L'une de ces femmes, May Ziadeh, romancière connue qui tenait un salon littéraire chez elle, était dénoncée par sa famille comme démente et fut mise à l'asile. Son histoire est racontée dans les livres scolaires, en expliquant que sa famille l'avait dénoncée pour mettre la main sur sa fortune et non pas parce qu'elle était une femme libre, vivant seule et recevant des hommes chez elle. Cette version de l'histoire reflète une imagerie sociale qui tend vers l'ouverture, en permettant de véhiculer une interprétation erronée, mais moins traditionaliste des faits et en insinuant que c'est un acte intéressé de la part de sa famille, qui ne reflète pas une mentalité sociale contre la liberté des femmes.

Après la reprise économique des années 1920, suite à la famine causée par la Première Guerre mondiale, les quelques établissements industriels qui fonctionnaient dans le pays, ateliers de tissage ou manufactures de tabac, employaient des femmes<sup>102</sup>. Les missionnaires français ont aussi aidé à l'apprentissage des métiers aux filles, en ouvrant

---

101. Ibid., p. 182.

102. Samir Kassir, *Histoire de Beyrouth*, op. cit, p. 382.

des foyers dirigés par des religieuses. Mille filles étaient inscrites dans ces foyers, surtout celles qui étaient sans famille ou sans travail<sup>103</sup>.

Les femmes des centres urbains avaient des professions modestes dans le secteur touristique et dans les services. Ces activités avaient prospéré suite à la présence du corps diplomatique au Liban et des grands entrepreneurs libanais et étrangers. En 1930, l'école des instituteurs avait enregistré 18 garçons et 85 filles qui étaient préparés à enseigner dans les écoles privées<sup>104</sup>. Durant le mandat français, de nombreux collèges privés pour filles se sont ouverts, dans lesquels l'enseignement était souvent dispensé par des femmes. L'administration se prêtait aussi à ce début de féminisation, les premières sténodactylographes françaises employées dans les différents services ne tardèrent pas à être rejointes par des autochtones. Avec celui d'institutrice, d'infirmière ou de sage-femme, le métier de vendeuse sera, pendant longtemps, l'un des débouchés féminins privilégiés de la petite bourgeoisie chrétienne, suivie ultérieurement par la petite bourgeoisie musulmane comme c'était toujours le cas<sup>105</sup>.

Entre les années 1920 et 1939, 36 groupes de femmes se sont formés pour défendre leurs droits sociaux et économiques. En 1924, trois femmes ont créé une association pour la défense de l'artisanat féminin, menacé par l'importation. Elles organisèrent trois expositions pour les femmes artisanes entre les années 1924 et 1928, la dernière a attiré 20.000 visiteurs<sup>106</sup>.

### 1.1. La femme mère et patriotique

A partir de cette période, les mouvements revendicatifs des femmes libanaises vont subir un revers. D'après Elisabeth Thompson<sup>107</sup>, à partir de 1930, les autorités du mandat français, sous les pressions des hommes politiques et religieux libanais, ont négligé les revendications féminines sur l'égalité entre hommes et femmes. Elles ont déçu les femmes libanaises qui avaient vu dans la révolution française un exemple à

---

103. E. Thompson, *Colonial Citizens...* op. cit., p. 36-37.

104. Ibid., p. 88.

105. S. Kassir, *Histoire de Beyrouth*, op. cit.

106. E. Thompson, op. cit. p. 98.

107. Ibid.

suivre. Malgré les différentes luttes des femmes depuis le début du siècle jusqu'à la fin du mandat français en 1943 ; ce dernier a favorisé l'établissement d'un ordre civique en faveur du genre masculin<sup>108</sup>, où les femmes étaient reléguées progressivement à leurs rôles de mères. Mais l'action revendicative des femmes pour leurs droits et leur présence sur la scène publique n'étaient pas facile à contourner. Un vrai conflit de genre s'est produit dans la société. Il s'exprimait parfois par des agressions contre les femmes dans l'espace public ; ce qui ne faisait que susciter des mobilisations et des actions féminines plus radicales. Les hommes vont profiter de la lutte pour l'indépendance contre le mandat français et pour limiter le rôle féminin à sa seule dimension maternelle. En effet, la femme sera valorisée pour sa contribution à "la reproduction et à l'éducation des enfants de la patrie"<sup>109</sup>.

Le premier mouvement féminin, déclenché après la première guerre, s'essouffla ainsi faute de n'avoir pu acquérir une seule de ces revendications. Une nouvelle génération de femmes appartenant à l'élite sociale va elle-même théoriser cette nouvelle image glorifiée, mais traditionnelle, de la femme. E. Thompson déduit que l'image patriotique de la femme a abouti à un renversement de l'ancienne approche. Tandis que dans les années 1920, les femmes revendiquaient le droit de vote pour améliorer leurs conditions, les mères patriotiques revendiquaient ce même droit, parce qu'elles donnaient naissance à des enfants qui allaient se mettre au service de la nation et, en cela, contribueraient au progrès du pays. C'est en ces termes que la nouvelle élite présentait, dorénavant, la lutte féminine.

Après 1945, le Liban devient un centre financier leader dans la région et un intermédiaire commercial entre les pays arabes et le reste du monde. Les femmes avaient bénéficié du développement du marché du travail et des nouvelles activités économiques créés par ce changement. Tandis que les villageoises formaient la moitié de la main-d'œuvre en agriculture, les femmes travaillant dans les villes avaient démontré leur capacité à s'accommoder aux nouvelles demandes du marché et nombre d'entre elles commençait à avoir des débouchés professionnels dans les secteurs formels

---

108. Ibid.

109. Ibid., p. 215-216.

et semi-formels des usines et des entreprises modernes.

Malek Abisaab fait de la grève des ouvriers de la société franco-libanaise du tabac (Régie) en 1946, un sujet d'étude sur les combats féminins pour les droits du travail. Malgré le peu d'intérêt porté par les médias libanais sur la participation féminine à la grève, M. Abisaab démontre qu'elles étaient en tête de la mobilisation et avaient contribué à toutes ses étapes, en étant plus combatives et plus radicales que les hommes. En effet, 500 ouvriers et ouvrières ont occupé l'usine principale et les femmes ouvrières, qui représentaient 40% des effectifs de la Régie, ont formé le premier comité de grève et ont invité les hommes à les suivre. Les policiers sont intervenus sous l'ordre du ministre de l'Intérieur et, au cours de l'une de ces manifestations, une jeune ouvrière de 18 ans a été tuée par la police. Cette confrontation va influencer la mémoire des ouvriers/ères pendant quelques décennies. Au début des années 1970, un nouveau mouvement d'ouvrières et d'ouvriers du tabac va prendre la même envergure<sup>110</sup>.

Là aussi, on remarque une différence entre le discours traditionnel d'une minorité représentant une élite féminine et les luttes des femmes ouvrières. Tandis que ces dernières tendaient vers un militantisme prononcé pour imposer leurs droits, les élites féminines appelaient leurs "sœurs femmes" à lutter pour que les hommes respectent et valorisent leurs rôles à domicile, au lieu de chercher à remplacer l'homme sur le marché du travail<sup>111</sup>. Ces tendances contradictoires sont intéressantes puisqu'elles vont caractériser le discours féminin libanais.

## 1.2. Urbanisation, guerre et travail féminin

Si les statistiques sont absentes sur le travail féminin dans la période de l'après Deuxième Guerre, l'organisation du travail par l'Etat pourrait nous donner une idée sur sa réalité. En effet, l'Etat a promulgué de nouvelles lois concernant le travail féminin en 1948. Elles interdisent aux femmes de travailler durant la soirée et la nuit, sauf dans les entreprises familiales ou dans la distribution de produits alimentaires. Seules les

---

110. "Unruly" Factory Women in Lebanon: Contesting French Colonialism and National State: 1940-1946. *Journal of Women's History*, 2004.

111. Ibid, p.59.



femmes professionnelles qui travaillaient dans les domaines artistiques (la musique, le théâtre et l'art en général) sont exemptées de cette loi. En 1951, la loi a donné à la femme le droit d'arrêter son contrat de travail immédiatement en cas de mariage<sup>112</sup>.

L'urbanisation rapide durant les années 1960/70, résultat de la croissance générale de l'économie libanaise et de la dégradation de l'agriculture, est spectaculaire. La pression démographique exercée sur les centres urbains avait poussé le taux d'urbanisation à 70%. Beyrouth illustre le développement inégal de l'économie libanaise, qui se traduit essentiellement par le chômage, toujours masqué par la prépondérance des petits emplois dans le secteur des services et du tourisme. La majorité des travailleurs indépendants se dirigeait vers les activités des services personnels<sup>113</sup>. L'inflation du secteur informel était dès le début corollaire du développement de l'économie. Pour cette raison, la prépondérance des commerces et des "services non spécifiés" était présente dans les statistiques. En effet, la réputation du Liban en tant que pays du commerce est due à l'ampleur des petites entreprises, familiales ou personnelles. Les petits commerçants, les grossistes et les petits agents commerciaux constituaient une large catégorie des travailleurs indépendants dans le secteur tertiaire<sup>114</sup>.

Les attractions et les pressions qu'exerçait la ville modernisée sur les migrants poussaient la famille toute entière à faire des efforts afin d'assurer sa vie. Elles motivaient chaque individu à chercher sa réalisation personnelle et à aider sa famille. L'étendue des activités économiques informelles, résultant de la faiblesse des secteurs productifs au Liban et révélatrice du chômage masqué, permettait aux migrants ruraux déracinés, et parmi eux des femmes, de trouver une place sur le marché du travail informel. Les statistiques officielles des années 1970, indiquent que la contribution féminine dans la main-d'œuvre totale était de 17,5% ; chiffre qui avait été considéré assez bas<sup>115</sup>. Cependant, ce pourcentage n'est pas négligeable, puisque les secteurs où les femmes travaillaient traditionnellement étaient peu développés ou en déclin, comme

---

112. Ibid, p.63.

113. Gilbert Achkar. *Le secteur tertiaire au Liban, Al kita' al thalithi fi loubnan*. 1975.

114. Ibid.

115. Ibid.

l'agriculture, la couture et l'industrie textile<sup>116</sup>. Plus intéressant encore, est le fait qu'une majorité considérable de femmes qui travaillaient comme secrétaires, infirmières semi-qualifiées et employées dans des petites entreprises n'était pas déclarée. Sans sous-estimer le nombre de femmes travaillant à domicile comme couturières, tricoteuses et brodeuses à la main. Enfin, les femmes travaillant dans les petits commerces avec leurs maris, ainsi que celles travaillant dans les entreprises familiales, n'étaient pas non plus recensées.

D'après les statistiques des années 1970<sup>117</sup>, 18.3% des femmes travaillaient comme enseignantes, 4.8% travaillaient dans ce que l'on appelle les professions libérales, 0.2% comme cadres supérieurs, 11.2% comme personnel administratif, 3.5% comme personnel commercial, 16.3% comme personnel de services, 26% comme travailleurs agricoles. Ce qui n'était pas recensé alors, c'est le nombre de femmes qui ont maintenu un travail saisonnier dans leurs propriétés agricoles et qui profitèrent des marchés ouverts en ville pour vendre leur production. D'autres femmes avaient découvert, que leur savoir-faire culinaire et le tricot, par exemple, pourraient leur assurer un revenu intéressant. L'industrie répandue à cette époque le prouve, puisqu'en 1970, 55% des femmes ouvrières travaillaient dans les manufactures qui s'appuyaient sur le savoir-faire domestique et traditionnel : la nourriture, le tissage, l'industrie textile et la couture<sup>118</sup>.

Un autre aspect de l'économie libanaise dans les années soixante et soixante-dix était dû au rôle de l'Etat avec la création de nouveaux débouchés dans le secteur public et l'éducation. Cette politique de modernisation avait abouti à un large accès à l'éducation d'une grande partie de la population défavorisée, avec le développement des écoles et des universités publiques, et un accès au travail dans le secteur public qui nécessitait une éducation scolaire. A l'exception de l'armée et des forces de sécurité, aucune discrimination sexuelle n'était apparente dans ce secteur<sup>119</sup>.

---

116. Ibid.

117. République Libanaise - La Direction Centrale de la Statistique. *L'enquête par sondage sur la population active au Liban, novembre 1970. 1971* (C'est la première enquête nationale sur le travail au Liban qui ne sera reconduite qu'après une vingtaine d'années).

118. Janet Clark et Irene Lorfing H. *Tasks of women in Industry*, 1980.

119. G. Achkar, *Le secteur tertiaire*, op. cit.

Ces conditions socio-économiques générales avaient créé un terrain favorable pour la formation d'une large classe moyenne. Une jeune génération d'hommes et de femmes urbanisés, éduqués et ayant un travail sûr, aspirait à un avenir prospère. Durant cette période, les couples mariés travaillaient ensemble pour « édifier un foyer et une famille ». L'éducation et le travail des femmes commençaient à être valorisés aux yeux de la société. Les valeurs sociales qu'une classe moyenne naissante a pu propager vont influencer positivement le statut de la femme.

Cette classe moyenne avait joué son rôle habituel en répandant dans la société des valeurs et des styles de vie modernisés. Les idées et l'exemple qu'elle a véhiculé ont constitué un référent culturel fort pour les Libanais et surtout pour les Libanaises. Les familles éduquaient leurs filles en faisant miroiter ce modèle dans leur imaginaire. Femmes et hommes modernes, éduqués et urbanisés, aspiraient à le reproduire. C'était un modèle véhiculé dans l'ensemble de la société comme un modèle idéal.

Paradoxalement, c'était la prospérité économique qui était spécifique à cette période et qui a permis un plein emploi à l'homme et favorisé l'image de "l'homme pourvoyeur", capable d'assurer une vie décente à sa femme et à ses enfants. Cette situation va dévaloriser le travail féminin en valorisant l'image de la femme épouse et mère. C'est à cette époque que l'on peut constater la concrétisation de son rôle traditionnel, qui s'est d'avantage consolidé.

Le démographe Kingsley Davis considère que la première transformation des rôles homme/femme apparût au moment où le travail quitta le foyer. Le déclin de l'agriculture et de l'artisanat, le passage au travail en usine, dans les bureaux et dans les magasins, a détruit l'économie familiale à laquelle tous les membres de la famille participaient, sous la supervision du père.

K. Davis avance que la famille de type "soutien de famille/femme au foyer", que l'on perçoit comme la famille traditionnelle, est en fait un modèle très peu commun et, historiquement parlant, de courte durée. Ce fut, déduit-il, une aberration qui émergea à un moment particulier du développement et qui tend à se reproduire dans les pays qui se

développent aujourd'hui.<sup>120</sup>

Selon K. Davis, la famille de type "soutien de famille" se développe lentement dans les premiers temps de l'industrialisation ; elle caractérise la montée d'une classe moyenne, encore réduite. A l'apogée de ce mouvement qui se ralentit ensuite, peu de femmes mariées travaillent. A son déclin, plus nombreuses sont les femmes qui trouvent du travail dans le tertiaire, en pleine expansion.

### **Travail et éducation : évolutions parallèles**

Les études sociologiques sur le travail féminin donnent toujours un aperçu général sur la situation socio-économique du pays concerné, pour mettre en relief le développement économique, le niveau d'éducation des femmes et l'ouverture sociale qui leur permettent l'accès à l'espace public et au travail. Ces approches existent au Liban. Sans nier leur importance et leur contribution à notre compréhension de la réalité du travail féminin, il est peut-être intéressant d'aborder le sujet sous d'autres angles, jusque-là escamotés dans ces analyses et qui peuvent parfois aller à leur rencontre.

Le Liban peut offrir un terrain exemplaire pour l'approche qui privilégie l'éducation et la forte tendance à la modernisation comme facteurs facilitant l'accès des femmes au travail. Mais, la lecture attentive de l'histoire du travail féminin nous éloigne, paradoxalement, de cette équation. En effet, au moment où on s'attendait à ce que ce travail se développe, après une longue phase de modernisation et d'éducation des femmes, les chiffres concernant leur participation au marché du travail sont restés faibles et n'ont pas suivi le rythme d'ouverture sociale, ni l'avancée de l'éducation.

L'éducation au Liban est devenue progressivement une valeur sociale très idéalisée, sans pour autant garantir des débouchés économiques adaptés. Etant toujours un pari sur l'avenir pour les familles qui s'y investissent par le biais de leurs enfants, l'éducation était toujours liée au désir d'ascension sociale, dans un pays où la mobilité sociale n'avait cessé d'alimenter ces défis. Les exemples reproduits par les individus qui ont réussi cette ascension sont, à eux seuls, la preuve qu'elle ne serait pas à la portée de

---

120. Arlene Skolnick. La paternité en transition, 1994.

tous. Par ailleurs, l'éducation n'était pas le seul facteur de cette mobilité. La "République marchande" (métaphore désignant le Liban<sup>121</sup>) offrait des chances de réussite à des individus qui jouissaient plutôt d'un certain savoir-faire et d'habiletés acquis en dehors du parcours scolaire.

L'éducation des femmes, perçue comme un potentiel pour les moments difficiles auxquels pourront faire face les familles ou comme mise à profit de la socialisation des enfants, confère l'importance de l'éducation pour le travail. Historiquement, la valeur de la femme mère, surtout éduquée, a gagné de l'importance par rapport à la femme travailleuse. En 1970, parmi les femmes ayant 15 ans et plus, on compte 28.4% de célibataires actives, contre seulement 7.9% femmes mariées. En 1997, la situation n'a pas considérablement changé : contre 28.7% célibataires, il y a 11.4% mariées<sup>122</sup>. En plus, l'importance de "l'homme pourvoyeur" a forcé les femmes à ne pas exprimer leur désir de travailler parce que cela donnerait l'impression que l'homme est incapable de répondre seul aux besoins de la famille.

Cette vision, peut s'appliquer au rapport entre la libéralisation de la société et au statut professionnel des femmes. Alors qu'il n'y avait pas, en général, de barrières culturelles ou normatives fortes entravant le travail féminin, celui-ci est resté faible, et les femmes n'ont pas intégré massivement le marché du travail. Cette évolution contradictoire a esquissé les contours du statut professionnel et social de la femme. Elle les encourageait, d'un côté, à entamer un parcours de scolarisation de plus en plus poussé et leur permettait un large accès à l'espace public, les désavantageant de l'autre, sur le marché du travail.

Depuis la moitié de 19<sup>ème</sup> siècle, des missionnaires ouvraient au Liban des écoles dans différentes régions. Bénéficiant de la concurrence entre les puissances étrangères, qui cherchaient à s'implanter dans la région par sa porte libanaise ; le pays, qui jouissait d'une certaine autonomie sous l'Empire ottoman et dont la mosaïque confessionnelle aidait à aligner ces différentes communautés religieuses avec celles des politiques

---

121. Carolyn L. Gates. *The Merchant Republic : Rise of an Open Economy*. 1998.

122. Comité National de la Femme. *La femme libanaise 1996-1997, Volume 3 : Analyse*. 1998, p. 65.

étrangères, a vécu une forte ouverture culturelle. Au rythme de ces alignements, les écoles fleurissaient : alors que les missionnaires français ouvraient celles-ci dans les régions à majorité chrétienne, les britanniques s'implantaient dans les régions druzes et les protestants américains dans différentes régions, surtout dans les villes côtières. Les étudiants étaient surtout des hommes, de la classe bourgeoise, mais peu à peu ces écoles attiraient des étudiants de toutes les classes sociales et surtout des femmes. On dénombrait, à partir de 1860, des dizaines d'écoles étrangères, parmi lesquelles plus d'une douzaine pour les filles uniquement, quand les parents n'acceptaient pas de les envoyer dans des écoles mixtes. Les Libanais ont suivi l'exemple en ouvrant eux aussi des écoles pour les filles dans toutes les régions libanaises<sup>123</sup>.

D'après S. Kassir<sup>124</sup>, ce fut plus probablement l'ouverture des universités aux jeunes filles vers les années 1930 qui, à l'image de l'école du XIX<sup>ème</sup> siècle, imprima l'accélération la plus déterminante du statut de la femme. En 1924, un nouvel établissement américain, le *Beirut College for Women* affichait sa vocation à fournir une éducation supérieure aux filles. L'université américaine ne tarda pas à suivre, en accueillant des étudiantes en 1927 – en plus de son école d'infirmières, fonctionnelle depuis 1905. L'université française des Jésuites, qui avait créé une école de sages-femmes et d'infirmières en 1924, ne fut pas en reste et ouvrit ses autres facultés aux jeunes filles. A partir de 1952, l'ouverture de L'université Libanaise (publique), a entamé une nouvelle ère pour la démocratisation de l'éducation dans le pays. Elle a permis aux larges couches populaires d'accéder à de hautes études.

L'ensemble de la population eut accès à l'éducation primaire dès le début des années 1960. Le pourcentage des filles dans les études universitaires a beaucoup augmenté entre 1965 et 1972 : il s'est élevé de 18% à 25%. Le taux d'analphabétisme, calculé sur les personnes âgées de 10 ans et plus, a reculé de façon importante. D'après les statistiques disponibles, il est passé de 43.3% en 1970 à 15.5% en 1997<sup>125</sup>.

L'analphabétisme chez les jeunes de moins de 25 ans est tombé à un niveau très bas :

---

123. Jacques Kabbanji et Asaad Alattat. *La femme travailleuse...* op.cit, p. 21.

124. *Histoire de Beyrouth*, op. cit, p.322-323.

125. Nagat Al Sanabary. *Continuity and Change in Women's Education in the Arab states*. 1985.

pour les filles de 10 à 14 ans ce taux est passé de 12.1% en 1970 à 2.1% en 1997 ; pour celles de 15 à 19 ans, il est passé de 20.1% à 1.9% ; tandis que pour les 20-24 ans, il est passé de 28.5% à 3.3% ; enfin pour les 25 ans et plus, le taux est passé de 59.4% à 23.0%. Il reste important dans cette catégorie à cause du poids du passé<sup>126</sup>.

En 1970, le taux d'activité maximale des femmes (23.6%) était observé dans la tranche d'âge de 20 à 24 ans et le taux d'activité de 15 à 19 ans était relativement important (presque 15%). Actuellement, seulement 5.4% des jeunes filles âgées de 15 à 19 ans travaillent ou cherchent à travailler. C'est la conséquence de la prolongation de la durée de leurs études, avant leur entrée dans la vie active.<sup>127</sup>

Dans les années cinquante et soixante, la scolarisation des filles n'a pas cessé de croître. Le pourcentage des filles à l'école est désormais égal à celui des garçons et a même tendance à le dépasser. Dans le complémentaire et le secondaire<sup>128</sup> les filles deviennent plus nombreuses que les garçons dès 1982. En 1997, on relevait le même taux de fréquentation scolaire chez les filles et les garçons âgés de 5 à 9 ans (environ 96%). Ce taux est légèrement plus élevé chez les filles de 10 à 15 ans (94.6% contre 94.0% pour l'ensemble) et la différence est encore plus accentuée dans la tranche d'âge de 16 à 19 ans (58% pour les filles contre 54.5% pour l'ensemble)<sup>129</sup>.

Dans les années soixante, la fréquentation scolaire des filles diminuait après le primaire et la majorité d'entre elles abandonnaient leurs études après le brevet d'études élémentaires<sup>130</sup>. Le nombre des étudiantes universitaires qui était, dans les années 1970, faible par rapport au nombre total d'étudiants des deux sexes (22,1% dans l'ensemble des universités d'après l'enquête sur la population active de 1970<sup>131</sup>) a rejoint celui des garçons et l'a même dépassé. L'évolution des effectifs féminins dans les universités est spectaculaire entre les années 1970 et 1995 ; le taux féminin passe de 22.1% à 47.1% entre 1970 et 1982, pour atteindre 50.7% en 1995. Même si l'augmentation du nombre

---

126. Comité National de la Femme. *La femme libanaise...*, op. cit., p.27.

127. Ibid, p. 21.

128. Le cycle complémentaire au Liban correspond en France aux années passées au Collège et le cycle secondaire correspond aux années passées au Lycée.

129. Comité National...Op. cit., p. 16.

130. Ibid., p. 19.

131. L'enquête par sondage...op. cit.

de femmes dans l'éducation universitaire s'explique partiellement par le manque d'accès au travail, la valorisation de l'éducation des femmes a joué un rôle déterminant.

### **Guerre civile et opportunités nouvelles pour les femmes**

Durant la guerre civile et les années qui l'ont suivie, les femmes ont eu une nouvelle opportunité, inédite dans l'histoire libanaise, d'entrer sur le marché du travail. La crise économique, le coût de la vie plus élevé, l'incapacité de l'homme à subvenir aux besoins familiaux et les nouveaux besoins créés par la société de consommation, vont permettre aux femmes de réintégrer massivement le marché de l'emploi. Cependant, à cause de la faiblesse du salariat et du secteur productif en général, la crise économique due à la guerre et les politiques économiques de l'après-guerre, les activités informelles se sont développées. Ce nouveau tournant, explique l'entrepreneuriat féminin de nos jours. Les statistiques font défaut. Dans la limite des chiffres disponibles, nous allons essayer d'analyser l'évolution du travail féminin.

La population active représente 34% de la population totale. Ce taux global est estimé faible par l'enquête de l'Administration Centrale de la Statistique<sup>132</sup> qui le fournit. Il est interprété par la faiblesse de la participation des femmes à la vie active et la diminution de la population masculine active à cause de l'émigration. En effet, le taux d'activité féminine est de 14.7 % contre 53.1% pour les hommes. Pour les actifs âgés de 15 à 65 ans, le taux atteint 77.3% pour les hommes et 21.7% pour les femmes. L'étude note l'éventualité d'une sous-estimation de l'activité des femmes dans le monde rural, malgré les instructions données aux enquêteurs, de considérer les femmes qui aident leurs maris dans les travaux agricoles comme étant actives.

Pour mieux comprendre ces chiffres, il est intéressant de voir les raisons avancées par les statisticiens à propos de la faiblesse de l'activité féminine. Par exemple, en ce qui concerne la répartition des résidents libanais suivant la profession en fonction du sexe parmi la population active des hommes et des femmes réunis, le taux de la catégorie "femmes au foyer" est de 62,2%. Ce qui fait un taux de 31.3% de la population active

---

132. République Libanaise – Administration Centrale de la Statistique. *Conditions de vie des ménages au Liban, mai -juin 1997*. Février 1998, p.37.



féminine. Le concept "femmes au foyer" est posé dans ces enquêtes sans réserve et cela montre, que la simple réponse positive de ces femmes à cette question est suffisante pour la considérer comme telle. En réalité, les femmes se contentent de choisir cet attribut, même si ce n'est pas la seule responsabilité qu'elles ont, parce que la plupart du temps leur travail dans les activités informelles est mal vu socialement ou parce qu'elles évitent de le déclarer.

C'est d'après les chiffres sur le chômage que l'on pourrait avoir une idée plus claire de la réalité du travail féminin. En effet, dans l'enquête de l'Administration Centrale<sup>133</sup>, on observe que le taux de chômage est compris entre 8.1 et 8.9%. L'étude estime ce taux comme légèrement plus élevé chez les hommes (9.0%) que chez les femmes (7.2%). Un tel chiffre semble incohérent du fait que les femmes inactives sont beaucoup plus nombreuses que les hommes. L'explication avancée est que les femmes ne sont pas très nombreuses à vouloir travailler en dehors de la maison. D'abord, cela montre que le travail productif des femmes à domicile n'est pas recensé ; mais plus intéressant encore est le fait, que les femmes n'ont pas l'habitude de se présenter comme chômeuses et préfèrent se taire sur leurs aspirations concernant le travail, tant que cela est inaccessible et qu'elles peuvent se contenter de l'attribut "femmes au foyer".

D'autre part, ces études ne tiennent pas compte du fait que les femmes au foyer sont celles pour qui, le marché du travail n'offre pas d'opportunités. Elles sont plus probablement au foyer faute de mieux. Cela devrait inciter les enquêteurs à poser des questions concernant les efforts féminins déployés pour la recherche d'un emploi. Ajoutons à cela, que les normes sociales intimident les femmes, les empêchant de déclarer leur travail lorsque leurs maris sont à la retraite ou au chômage.

Quand on regarde, de plus près, les statistiques sur le chômage on constate que celui-ci touche surtout la jeunesse, majoritairement éduquée. Ce facteur est révélateur de la faiblesse des secteurs économiques traditionnels, qui font défaut par rapport à la demande accrue de travail. On peut noter l'importance du chômage féminin, là où la demande de travail est la plus élevée (jeune femme non mariée). D'après l'étude de

---

133. Ibid, p. 39.

l'Université Saint Joseph<sup>134</sup>, le taux de chômage pour les jeunes femmes est de 23,2%, tandis qu'il est de 11,8% pour les jeunes hommes. On peut constater, néanmoins, que la proportion des jeunes filles qui cherchent du travail pour la première fois est nettement plus élevée en 1997 qu'en 1970. Par exemple, parmi les filles âgées de 20 à 25 ans, la proportion de celles qui sont à la recherche de leur premier emploi est passée de 4.9% en 1970 à 9.5% en 1993, puis à 17.2% en 1997<sup>135</sup>.

Plus intéressantes encore sont les caractéristiques des chômeurs. Selon l'enquête de l'Office National pour l'Emploi<sup>136</sup> en 1996-1997, sur un échantillon de 4019 chômeurs, sollicitant un travail auprès de cet Office, le pourcentage de femmes ayant un niveau secondaire ou universitaire est plus grand que chez les hommes (38.5% contre 21.4%). Puisqu'elles sont plus éduquées, les femmes cherchent un travail de "col blanc" plutôt qu'un travail manuel, et l'inadéquation entre la nature du travail recherché et l'offre d'emploi sur le marché, peut être une des causes du chômage prolongé. Ce sont les professions intermédiaires et les emplois de bureau qui sont les plus recherchés : l'ensemble des femmes à la recherche du premier emploi et celles qui l'ont perdues (parmi elles des femmes qui après 16 mois en moyenne n'avaient toujours pas trouvé un emploi), représente 40% de l'échantillon. Sur les 101 femmes de l'échantillon qui exerçaient une telle profession, avant de perdre leur emploi, 84 cherchent à travailler dans la même profession et bon nombre de celles qui exerçaient d'autres professions, veulent changer pour ce genre de métier.

Même si l'on insiste toujours dans ces enquêtes, sur le fait que les femmes mariées sont moins désireuses de chercher un emploi, l'enquête menée par l'Office National pour l'Emploi<sup>137</sup> indique que 33.3% des femmes mariées cherchent un emploi pour la première fois. Bien que le taux des femmes dans l'échantillon soit très inférieur à celui des hommes, on voit bien que lorsqu'elles ont l'opportunité, les femmes expriment leurs

---

134. Université Saint-Joseph - Faculté des lettres et des Sciences Sociales, *L'entrée des jeunes libanais dans la vie active et l'émigration juin 2002*. 2002, p. 6.

135. Comité National de la Femme. *La femme libanaise...* op.cit, p.70-71.

136. Ibid., p.71.

137 Ibid., p. 71-72.

besoins de travailler<sup>138</sup>. Notons toutefois, que les femmes qui cherchent un premier emploi mettent plus de temps que les hommes.

L'étude menée par un chercheur universitaire sur un échantillon de 1670 résidents au Liban<sup>139</sup>, concerne un aspect oublié par les autres enquêteurs ou par les statistiques officielles, à savoir le travail féminin non rémunéré. L'étude estime à 12% le taux de femmes qui travaillent sans salaire dans des entreprises familiales, parmi la population active féminine dans les catégories d'âges 20-64 ans et plus. Ce taux est non négligeable, surtout si on remarque que 32% des femmes concernées sont dans la catégorie d'âge de 20-34 ans, et 53% de ces femmes sont dans la catégorie des 35-49 ans. Plus explicite est le taux calculé à partir du niveau d'éducation des femmes, puisque 26% de ces femmes ont un niveau d'éducation universitaire et 21% d'entre elles ont un niveau secondaire.

On observe une croissance considérable du travail salarial féminin lors de ces dernières années. A l'inverse des observations de 1970, où le taux d'activité des femmes accusait une baisse à partir de 25 ans, en 1997 ce taux ne baisse qu'à partir de 30 ans et reste important dans les tranches d'âge plus avancées. Par exemple, une femme sur quatre âgée de 35 à 39 ans en 1997 était encore active, alors qu'en 1970 seulement 13.6% des femmes de ce groupe d'âge avait une activité économique. On constate récemment une augmentation du pourcentage de femmes qui travaillent comme employées permanentes : de 51% en 1970 à 72.5% en 1997, et la diminution du travail "d'aides domestiques" de 19.4 à 4.6%<sup>140</sup>. L'âge moyen du mariage influence positivement la permanence des femmes sur le marché du travail ; celui-ci est passé, pour la population féminine, de 23.7 ans en 1970 à 25.0 ans en 1986, puis à 27.7 ans en 1993 et 28.1 en 1997<sup>141</sup>. Cependant, mêmes célibataires, bon nombre de femmes sont inactives contrairement aux hommes dont le taux d'activité frôle les 100% dans certaines tranches

---

138. Nicolas Shamass. Etude sur la main d'œuvre libanaise : résultats de l'enquête sur la situation des ménages, dirasat souk al'amal : natiig al tahkik al ihssai lida al oussar, 1997.

139. Anis Abi Farah. Enquête sur le travail féminin au Liban, Dirassa 'an 'amal al nissa' fi loubnan, 2001, p. 7.

140. République Libanaise - Conditions de vie des ménages au Liban. Op.cit., p.106.

141. Comité National de la Femme. *La femme libanaise...* op. cit., p.31.

d'âge<sup>142</sup>.

L'enquête sur les conditions de vie des ménages menée en 1997<sup>143</sup> est la seule au Liban qui fournit une répartition des travailleurs par sous-catégories professionnelles. Elle nous donne de ce fait une idée un peu plus précise des métiers exercés par les travailleurs hommes et femmes. On remarque, par exemple, que la plupart des femmes exerçant des professions scientifiques et libérales sont des enseignantes (18.4% sur un total de 24.6%). On observe aussi que 62.1% des emplois d'enseignants, 75.3% des professions intermédiaires de la santé et 51.4% des emplois de bureau sont occupés par des femmes. Malgré la forte tendance vers une éducation spécialisée et universitaire des femmes libanaises, leurs activités économiques sont restreintes à des professions spécifiques (éducation scolaire, services de santé et emplois bureaucratiques).

Les études universitaires suivies par les femmes durant ces dernières années attestent des efforts féminins pour se positionner sur le marché du travail. En 1970, plus de 70% des étudiantes poursuivaient des études dans le domaine des sciences humaines en général (Littérature, Sciences Sociales, Droit, Economie et Gestion). 25 ans plus tard, elles sont plus nombreuses à être inscrites dans ces branches (75%), mais on constate un net recul en sciences humaines, telles que la littérature et les sciences sociales (de 45% en 1970 à 30% en 1995) au profit du droit, de l'économie et surtout de la gestion. La proportion des jeunes filles, poursuivant des études dans cette branche, est passée de 2.9% en 1970 à 18.5% 25 ans plus tard.

En bref, le décalage entre le niveau d'éducation des Libanais et la capacité du marché du travail local est caractéristique de l'économie libanaise. Il s'est accentué durant les trois dernières décennies ; une raison pour laquelle une partie des diplômés au Liban est attirée par les opportunités sur le marché du travail arabe ou international. Cette tradition, historiquement masculine, gagne de plus en plus les femmes, surtout quand elles sont encouragées par les vagues d'émigration dues à la guerre. Cependant, la majorité des femmes diplômées, qui cherchent à travailler sur le marché local, fait face à

---

142. Najib Issa, Discrimination de sexe dans le domaine de l'activité économique au Liban. Al tamayouz al nou'i fi majal al nashat al iktissadi fi loubnan. 2000, p. 60.

143. Op.cit., p. 152.

beaucoup plus de difficultés que les hommes.

## **2. L'entrepreneuriat : "faute de mieux" ou domaine féminin par excellence ?**

Si les femmes sont de plus en plus invitées à intégrer le marché du travail dans la période de l'après-guerre, elles se dirigent de plus en plus vers le travail indépendant, puisque la capacité des secteurs productifs traditionnels est toujours limitée et, malgré les avancées, le fossé entre la participation masculine et féminine à la vie économique reste grand, comme on vient de le démontrer. Jusqu'à aujourd'hui, plusieurs formes de discriminations renforcent ce statut inférieur des femmes sur le marché du travail.

Observons d'abord que parmi les chômeurs, le pourcentage de femmes ayant le niveau secondaire ou universitaire est supérieur à celui des hommes (38.5% contre 21.4%). D'autre part, pour la même profession, la majorité des femmes actives possèdent un diplôme universitaire ou un certificat scolaire élevé, tandis que la majorité des hommes sont en possession d'un simple certificat scolaire primaire ou secondaire<sup>144</sup> : 29% des femmes actives ont un niveau universitaire contre 13% pour les hommes ; 26% ont un niveau secondaire contre 16% pour les hommes. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les annonces d'embauche dans les journaux de ces dernières années, pour constater l'ampleur de ce genre de discrimination. Pour un poste de secrétaire femme, le niveau requis est le baccalauréat plus cinq années d'étude, avec la maîtrise de deux langues étrangères ! Cette demande d'un niveau de formation de plus en plus élevé explique également, le retard observé de l'entrée des femmes sur le marché du travail et la prolongation de leurs études.

Aux niveaux administratifs peu élevés, les femmes occupent des fonctions traditionnellement non stratégiques, parmi le personnel et les fonctions administratives. Elles sont rarement présentes dans le domaine du management, qui pourrait leur permettre d'accéder aux postes de décision. Souvent ces désavantages initiaux sont cumulés avec l'exclusion des femmes des réseaux, formels et informels, essentiels à

---

144. Institute for Women's Studies in the Arab World (IWSAW). *Female labor in Lebanon*. 1998.

tout avancement au sein d'une entreprise. La participation au processus de décision s'avère l'un des domaines les plus défavorables à l'égalité des genres<sup>145</sup>.

D'autre part, même si l'égalité des salaires entre les deux sexes est, soi-disant, assurée par la loi, le salaire de l'homme dépasse en général celui de la femme de 27% et atteint 58% dans le secteur de la santé. De même, le fossé salarial est toujours présent indépendamment du niveau d'éducation ; il est plus large encore, avec la progression du niveau. Ainsi, le salaire d'un homme analphabète actif dépasse de 27% le salaire de la femme analphabète active, tandis que le salaire d'un universitaire actif est de 48% supérieur à celui d'une femme occupant le même poste. Les différences de salaires se retrouvent sur les diverses catégories professionnelles. Si le salaire mensuel de l'homme est plus élevé que celui des femmes de 17% parmi les travailleurs qualifiés et de 38% chez les travailleurs non qualifiés, cette différence atteint 50% chez les employés administratifs. Cet écart atteint son paroxysme chez les enseignants, pour qui le salaire de l'homme dépasse celui de la femme de 68%<sup>146</sup>.

Depuis une trentaine d'années, le pourcentage de femmes dans les professions libérales et de femmes employeurs est resté faible. Dans les professions libérales les femmes formaient, en 1970, 11.8% des effectifs contre 26.6% des hommes. En 1997, elles formaient 11.6% contre 29.6% des hommes. Les femmes représentent 12% du corps médical (à l'exception de la chirurgie), près de 65% des pharmaciens et un peu plus de 15% des dentistes ; ainsi que 6 % des membres de l'Ordre des ingénieurs de Beyrouth et 7,5% du même organisme dans la ville de Tripoli. Au niveau universitaire, elles constituent 21% du corps enseignant de l'Université Libanaise et entre 20 et 30% du corps enseignant de l'ensemble des universités du pays. Les femmes employeurs, quant à elles, formaient 1.4% contre 8.9% des hommes en 1970 ; elles formaient 1.5% contre 9.2% en 1997<sup>147</sup>.

Ainsi, après avoir passé de longues années de scolarité, les femmes, surtout les plus

---

145. Bilan de la participation économique des femmes au Liban [en ligne].

<http://www.french.microfinancegetway.org>, [s. d.]

146. Najib Issa. Discrimination de sexes...op. cit., p. 67-68.

147. Ibid., p. 65-66.

jeunes, découvrent rapidement qu'elles sont dévalorisées sur le marché du travail ; si elles arrivent déjà à trouver une place au sein de celui-ci. Ces différentes formes de discrimination expliquent clairement leur tendance à vouloir travailler à leur compte. C'est par cette voie qu'elles peuvent également mettre en valeur leurs compétences, laisser libre cours à leurs idées novatrices, limitées par leurs supérieurs dans les emplois ordinaires, et, enfin, avoir un pouvoir de décision sur leur travail.

D'après les chiffres, les femmes ayant le statut de travailleur indépendant ou de patronnes (au sein d'entreprises qui ont un statut juridique) travaillent dans des établissements de petite taille : 56.4% dans des établissements de moins de cinq employés et seulement 10.2% dans des entreprises de plus de 25 personnes<sup>148</sup>. Cependant, ceci est le propre de la structure économique du pays, où la grande majorité des entreprises sont de petite taille : plus de 80% des entreprises libanaises emploient cinq personnes et moins<sup>149</sup>.

## **2.1. Le "secteur informel" : un débouché pour les femmes**

Le manque de chiffres concernant l'entrepreneuriat féminin s'explique par son expansion dans le secteur informel. Mais il émane surtout d'une définition étroite de l'économie, puisque toute activité qui n'est pas quantifiable par les méthodes classiques est simplement négligée. Or, dans des économies comme celles du Liban, cette approche ne laisse pas seulement dans l'ombre une partie substantielle des travailleurs/es, mais cache également une part réelle des revenus familiaux et une contribution substantielle à l'économie du pays en général.

Ces dernières années, peu de chercheurs/es libanais ont développé des recherches sur les activités économiques informelles. J. Kabbanji et A. Alattat<sup>150</sup> donnent une estimation sur le nombre de femmes travaillant à leur compte. Sur un échantillon de 2000 femmes actives, ils recensent de 16 à 18% dans ce cas dont 9% ayant une profession libérale (leur étude était réalisée à la fin des années 90, juste avant un accroissement prévisible

---

148. Comité National de la Femme. *La femme libanaise...* op. cit., p.111.

149. Hamzé, Imad, A. *The Role of Microcredit in Poverty Alleviation: Profile of the Microcredit sector in Lebanon*. 2001, p. 3.

150. *La femme travailleuse au Liban...* op. cit, p. 357.

du nombre des travailleuses indépendantes). Ces deux chercheurs estiment que ce genre d'activité est proche des conditions du travail salarial et il est confronté aux risques élevés de fluctuations du marché et à la compétitivité.

Afin de mieux comprendre l'entrepreneuriat féminin des années de l'après-guerre, il est nécessaire de l'analyser dans le contexte plus vaste du travail dans le secteur informel. La sous-estimation de ce secteur dans les enquêtes économiques et sociologiques au Liban concerne le travail masculin aussi bien que féminin, d'autant plus que le commerce et les services contribuent à plus de 60% du PIB. Les activités informelles aboutissent à la création d'emploi et deviennent de plus en plus un facteur révélateur économiquement : actuellement le pourcentage des jeunes travailleurs indépendants (déclarés) est de 25% par rapport au total de la main-d'œuvre dans la catégorie d'âge de 18 à 35 ans<sup>151</sup>.

Le développement des activités féminines dans l'informel a augmenté durant les trois dernières décennies. Les recherches produites dans ce domaine ont mis en valeur l'éventail assez large d'activités encore mal recensées dans les statistiques. Ces activités peuvent s'étendre de la production alimentaire et artisanale à domicile jusqu'aux différentes activités de service et de production, à l'intérieur ou en dehors du domicile.

Dans le contexte de cette étude, j'adopte une acception large pour désigner le secteur informel. Il me semble que la définition suivante est appropriée à la description des différentes activités économiques qui sont entreprises par la plupart des femmes que j'avais rencontrées ; le secteur informel étant défini comme : « l'ensemble des activités économiques des individus ou des ménages qui ont lieu en dehors d'établissements ayant une personnalité morale juridique ou une existence formelle reconnue par une administration (par exemple le registre du commerce) »<sup>152</sup>.

D'après une étude sur les micros entreprises, le Liban compte actuellement 18 programmes de micro finance qui concernent environ 54000 emprunteurs. On estime

---

151. Université Saint-Joseph, Faculté des lettres et des Sciences Sociales. *L'entrée des jeunes libanais dans la vie active...*, op. cit., p. 5.

152. Comité National de la Femme. *La femme libanaise* ...op. cit., p. 90.



que 88% d'entre eux sont des femmes<sup>153</sup>. Les crédits s'adressent principalement aux PME et aux MPE déjà existantes. La majorité de ces entreprises appartiennent au secteur informel. Les chiffres ci-dessus sont les seuls disponibles sur l'entrepreneuriat féminin au Liban<sup>154</sup>. Ils sont fournis par les organismes d'emprunts et ne peuvent pas nous donner une idée claire concernant les caractéristiques de cette population, ni sur la répartition des activités par secteur économique ou tout autre indicateur socio-économique.

Deux mécanismes sont mis en œuvre pour créer, ce que l'on peut appeler l'entrepreneuriat féminin dans la période de l'après-guerre. D'abord, le début d'une reconnaissance sociale du travail féminin indépendant ou à domicile, en tant qu'activité économique qui contribue à l'économie nationale, comme le plébiscitent certains acteurs sociaux (féministes et travailleurs sociaux). Ensuite, les organismes des Nations Unies et des ONG qui oeuvraient au Liban, depuis les années de guerre, ont encouragé cette vision en appliquant des programmes de micros-crédits expérimentés dans d'autres pays (l'exemple de la banque Grameen au Bangladesh qui assurent des petits crédits aux petits entrepreneurs), et en vulgarisant des concepts sociaux sur le rôle économique informel des femmes dans les pays du Tiers Monde et sur les économies informelles en général.

En effet, les ONG ont joué un rôle considérable dans la valorisation du savoir-faire traditionnel et ont épaulé économiquement les projets féminins déjà existants. Les femmes qui ont toujours eu une activité informelle, à l'intérieur ou en dehors de leurs domiciles, se sont vues encourager à développer cette activité et à la considérer comme une source essentielle du revenu familial. Les travailleurs sociaux que j'ai rencontrés m'ont informée que les femmes qui avaient sollicité leurs aides en ayant des projets existants ou précis dans leurs têtes dépassaient leurs attentes. En plus, ils constataient

---

153. République Libanaise, Ministère des Affaires Sociales et UNIFEM (United Nations Development Fund for Women). *Les indices du genre dans les petites entreprises au Liban, al mouashirat al jandaria li barnamaj al mashari' al saghira fi loubnan*, 2002, p.61.

154. Dans une réunion organisée par le ministère des Affaires Sociales libanais et l'ESCWA (The United Nations Economic and Social Commission for Western Asia), à laquelle j'ai participé en 2006, on avait annoncé la préparation d'une étude conjointe sur les actifs dans le secteur informel. Rien n'a été publié jusqu'à l'écriture de ces lignes.

avec satisfaction que les taux de remboursement pour les micros crédits octroyés aux femmes atteignaient 95%. Ce comportement atteste de leur désir ardent de transformer leur savoir-faire en projets viables. La confiance que les femmes ont acquise auprès de ces instances, poussait leurs maris à les envoyer chercher des crédits à leurs noms.

Un autre facteur déterminant dans l'avènement de l'entrepreneuriat féminin est sa valorisation sociale et l'entrée, dans ce domaine, des femmes diplômées ou avec un niveau d'éducation secondaire. L'entrepreneuriat s'est diversifié pour constituer un phénomène observable dans la société. Ces femmes entrepreneurs deviennent créatrices d'emplois, face aux limites du marché et aux différentes formes de discrédit auxquelles les femmes font face.

Les facteurs socio-économiques qui ont favorisé l'entrepreneuriat féminin sont divers :

- La dégradation du niveau de vie des familles libanaises et surtout le grand déclassement de la classe moyenne qui avait longtemps soutenu le modèle de l'homme-"pourvoyeur"/la femme-mère ; en d'autres termes, l'idéal type de la masculinité productive et de la féminité reproductive. La distribution des revenus entre le début des années soixante-dix et quatre-vingt dix atteste de cette dégradation. Tandis que le pourcentage de revenus inférieurs était de 22% dans les années 1973-1974, il est passé à 52% dans les années 1994-1995 ; de même, le pourcentage de revenus moyens a baissé de 57% à 38% dans les années respectives. Enfin, le pourcentage de revenus supérieurs a baissé de 21% à 10% pour les mêmes années.<sup>155</sup>
- L'influence de la guerre sur le système de valeurs a secoué la hiérarchie de l'organisation familiale et a affaibli les liens entre ses membres, obligeant chacun à se subvenir à lui-même et amenant à brouiller les rôles sexués.
- Les changements qualitatifs de statut des femmes, après des décennies d'éducation, d'ouverture sociale et de présence dans l'espace public sous diverses formes.

---

155. Comité National de la Femme. *La femme libanaise ...op. cit.*

- Si l'exemple actuel de la femme entrepreneur est nouveau dans la société, il pourrait bénéficier d'une image favorable à laquelle est associée la construction sociale de l' "entrepreneur libanais", puisque l'homme représente traditionnellement cet exemple. Le travail est lié dans l'imaginaire social libanais à la réussite individuelle et représente un aboutissement de l'initiative privée, dans un pays où le rôle de l'Etat dans la régulation de l'économie est toujours faible. De ce point de vue l'entrepreneuriat symbolise un modèle idéal de l'initiative individuelle et de "débrouillardise" face aux difficultés économiques. Il est de ce fait très valorisé socialement.

Mais si les femmes sont dépréciées sur le marché traditionnel (formel) du travail, leur investissement dans le marché informel n'est pas facilité non plus, puisque ce dernier est régi lui aussi par des réseaux de relations masculines. Comment les femmes entrent-elles sur le marché dans ces conditions, c'est ce à quoi, le sous-chapitre suivant essaye de répondre. Cette analyse nous permet de voir de plus près les mécanismes par lesquels les femmes œuvrent pour trouver leur place dans une économie clientéliste et masculinisée.

## **2.2. L'entrepreneuriat féminin dans un système clientéliste/mafieux**

Il est évident que l'entrepreneur libanais agit en tenant compte, en s'appuyant et en redoutant à la fois le système (confessionnel) clientéliste et mafieux. Durant et après la guerre, ce système a été renforcé par les répartitions géographiques confessionnelles, dues aux déplacements (forcés et rarement choisis) de la population et qui ont profondément influencé le monde du business libanais. Pour évaluer son ampleur, il suffit de recenser les études publiées durant cette période, sur la composition du patronat par catégories confessionnelles et par classements sectoriels selon la confession. Des divisions politiques et confessionnelles atteignent même les syndicats patronaux et engagent des rapports de force en leur sein. Simone Ghazi observe que : « la cohabitation islamo-chrétienne au sein du cadre institutionnel étatique s'est transposée sur le plan économique par la représentation confessionnelle à la tête des

postes-clefs de certains organismes gérant la vie économique et financière du pays »<sup>156</sup>.

Dans son étude sur l'entrepreneur libanais durant la guerre, Ghazi considère, que celui-ci, dans le but de maîtriser l'environnement hostile dans lequel il évolue, a dû étendre son espace relationnel jusqu'à inclure les forces de facto sur le terrain, et ceci quelque soit le sentiment de sympathie ou d'antipathie qu'il éprouve à leurs égards et quelque soit le degré de loyalisme qu'il porte envers l'Etat<sup>157</sup>.

Elizabeth Picard, de son côté, va plus loin et observe une collaboration étroite entre milices et entrepreneurs. Elle écrit : [o]n tend dès le début de la guerre à l'institutionnalisation d'une structure économique paraétatique ; des universitaires, mais aussi des entrepreneurs maîtrisant le fonctionnement de l'économie marchande et bancaire, y prennent en main l'approvisionnement et la distribution. »

Elle ajoute : « ces premiers entrepreneurs au service de leur communauté comprennent et font comprendre à leurs commanditaires, que la guerre même destructrice, peut produire de la richesse (...) Sollicités de participer à l'effort de guerre en fournissant des équipements civils et militaires et en approvisionnant les forces armées et la population civile de la région, confrontés aussi à des nouvelles et importantes taxes établies par les milices, les entrepreneurs appliquent la logique capitaliste à leurs nouvelles activités et s'efforcent d'en tirer profit. Ils se font donc les complices des hommes de guerre dont les interventions influent sur la valeur des marchandises et des services. »<sup>158</sup>.

D'après Ghazi<sup>159</sup>, 90% des anciennes entreprises ont considérablement augmenté leurs activités entre 1975 et 1986, créant de nouveaux départements et de nouvelles branches à l'intérieur du pays comme sur le marché régional et international.

Où se positionnent les femmes, nouvelles entrepreneures, dans ce paysage ?

La réponse à cette question n'est pas évidente, d'abord parce que la femme n'a pas la

---

156. Ghazi, Simone. Les entrepreneurs et l'Etat dans la crise libanaise : Interaction du politique et de l'économique. Thèse, Paris : Institut D'études Politique de Paris, 1991, p. 567.

157. Ibid. p. 439.

158 Picard, E. Liban: La matrice historique. op.cit., p. 72- 73.

159. Les entrepreneurs et l'Etat.... p. 439.

même position que l'homme dans ce système, profondément masculin. Même au niveau du système clientéliste ; qui débute par l'unité familiale-patriarcale pour finir dans les plus hautes instances étatiques et sociales, la femme se voit dans une position marginalisée. Est-ce qu'elle va avoir recours à son réseau familial et politico-familial pour s'installer, ou pour développer son business ? Quelques femmes dans cette étude répondent affirmativement, mais tout en évitant de s'impliquer dans le jeu de pouvoir classique des hommes.

Lina admet avoir voté pour le maire de sa ville, pour pouvoir acquérir la permission d'ouvrir son magasin :

*Je vote pour les députés seulement pour faire plaisir à ma famille. Moi je ne respecte pas les politiciens et je ne leur ai jamais demandé de services (...) Bon, on a voté pour le maire pour que l'on puisse avoir le droit d'ouvrir ce magasin mais c'est plutôt l'histoire d'une longue amitié familiale.*

Shirine m'explique sa position par rapport à l'appartenance politique de son mari, qui est la sienne aussi, par extension, comme l'atteste son témoignage :

*« Je n'ai pas changé mon intérêt au choix politique de mon mari, mais j'ai su séparer mon travail de mon appartenance politique. Mes adversaires m'ont attaquée et ont essayé de fermer ma coopérative en disant qu'elle appartenait à notre parti. Ils ont même envoyé des gens du ministère de la Santé sous prétexte que je distribuais des produits sans licence. Mais ces derniers ont découvert que ce n'était pas vrai.*

*« Il faut être soutenu par un parti pour pouvoir persister, mais je ne suis pas entrée dans le jeu des divisions politiques. Je n'ai pas imposé mes convictions aux femmes qui travaillent avec moi, et j'ai prôné parmi elles une position neutre politiquement. Si on ne peut pas changer les hommes, alors il faut qu'on essaye nous-mêmes de surmonter nos divisions...*

*« Malgré la défaite de mon mari aux dernières élections municipales, je suis allée féliciter nos adversaires avec un cadeau de notre production. J'ai invité le président de la municipalité à une foire artisanale, il était impressionné ; il m'a dit qu'il ne s'attendait pas à un travail aussi professionnel et qu'il appréciait, malgré le fait d'avoir voté contre lui, mon respect des résultats et de lui-même. »*

Nous avons noté plus haut qu'aucun homme ne peut réagir de la même façon que Shirine, sinon il serait méprisé et plus probablement lâché par son camp. De ce point de vue, les femmes sont plus libres et largement épargnées de ces contraintes liées aux politiques partisans des hommes et à "l'honneur" social masculin, qui définit l'homme par son appartenance politique et confessionnelle, comme l'explique Michael Johnson. Cela étant, les femmes peuvent donner à leur entrepreneuriat un aspect plus moderne et à contre-courant du système socio-économique dominant. Mais est-ce que les femmes sont totalement en dehors de ces relations de patronage ?

L'exemple de Suha, propriétaire d'une société de placement d'aides ménagères, est révélateur. Elle sollicite le soutien d'un ministre en utilisant le nom de sa famille de notables, comme elle me l'a décrit, mais dit limiter ces relations au strict minimum, en comptant sur ses compétences pour faire avancer son entreprise. Son métier étant un exemple typique de corruption au Liban, puisque tous les hauts fonctionnaires du ministère du Travail extorquent de l'argent sur le dos des travailleurs étrangers, (sinon leurs contrats ne passent pas). Le discours de Suha est ambivalent, elle paraît dans l'incapacité d'avancer dans son travail sans ce soutien :

*Moi je ne paye pas un sous de plus que ce qui est exigé légalement du ministère. Lorsque je suis dans mon droit et que ceci ne marche pas, je fais intervenir le ministre. Je n'accepte pas de recourir au piston. J'utilise mes relations et mes contacts, mais je m'impose une compréhension des lois et de leur respect. Même si ma boîte maintenant n'est pas aussi prospère que les autres, j'ai suffisamment de clients. Je n'ai pas recours à des relations publiques très fortes, publicité, mais les gens de ma région m'ont aidée. Moi je gagne des clients d'autres bureaux, parce que je suis toujours à leur écoute, je fais mon travail comme il faut, pourquoi aurais-je besoin d'être soutenue ?*

On voit que si Suha essaye de restreindre sa dépendance au soutien du ministre, en comptant sur ses propres compétences, elle n'y réussit pas vraiment et s'appuie alors, sur son réseau familial pour gagner de la clientèle. Tandis que la femme doit se questionner à ce propos et reste ambivalente, l'homme n'a pas à esquisser le réseau politique puisque, socialement, il en fait partie.

### 2.3. Investissement de l'engagement social et politique

Certaines femmes s'investissent dans le système politique de leur propre initiative et le mettent au service de leurs entreprises sans avoir à passer par le réseau familial et confessionnel. D'autres ont été engagées politiquement et ont investi leurs réseaux de relations dans leur business. Notons ici, que cela est significatif par rapport à l'avancée de la condition féminine, puisque la femme acquiert la capacité et le choix de s'impliquer dans la politique générale, indépendamment de sa famille ou de son mari. Cette implication est individuelle et basée sur un choix politique plutôt que confessionnel. Zeinab, propriétaire d'un restaurant constate l'apport de son expérience politique précédente dans la consolidation de son business :

*« J'étais politisée et je faisais partie du mouvement national libanais. Dans ma vie, je suis entrée dans la politique et le commerce, les deux sont complémentaires (...)*

*« J'ai utilisé mes réseaux de relations politiques, pour faire prospérer mon entreprise et je dirai que les intellectuels ont toutes mes faveurs sur cet aboutissement. J'ai fait un catering dès le premier jour, j'ai invité et envoyé des plats auprès de tous les journalistes et des agences de presse. C'est eux qui m'ont aidée à donner cet aspect au resto, le lieu de rencontre des journalistes, des artistes, des intellectuels. Cela m'a sensibilisée sur les sujets culturels ; déjà quand je militais, je lisais beaucoup, j'en ai gardé l'habitude. »*

Si le défunt ancien Premier ministre, Rafic Hariri, était de même confession que Magda, elle n'a pas choisi de solliciter sa famille pour l'aborder (comme il est d'usage). Elle s'est rendue directement à une réception organisée pour les élections municipales, où elle a pu s'entretenir personnellement avec lui, sans passer par ses conseillers, elle raconte son exploit en ces termes :

*J'ai travaillé dans les bureaux d'élections, j'ai pu parler avec des députés sans peur ou hésitation. J'ai demandé à Hariri dans une réception, de lui parler en privé, il a demandé à une quinzaine d'hommes qui l'entouraient de nous laisser seuls. Je lui ai demandé un service. J'étais normale, mais pâle, je peux lui rendre service en retour [faire gagner des voix pour ses listes électorales].*

Quand Samia, propriétaire et rédactrice en chef d'un magazine, actuellement à la

retraite, m'a racontée comment elle a approché le président de la République au cours des années 60 pour lancer ce magazine, elle me présenta son expérience avec fierté et comme étant exceptionnelle par rapport aux femmes de sa génération :

*« J'avais fait la connaissance du président Chehab. J'étais invitée chez des amis et lui était là, mais à cette époque en tant que chef de l'armée. J'ai critiqué le Président devant lui ; il m'a trouvée audacieuse et il m'a demandé de venir le voir au ministère de la Défense. J'y suis allée et il m'a reçue chaleureusement en me disant : "tu es très jeune mais très audacieuse, je serai à ta disposition". Il devint Président et il me fit demander chez lui. Depuis, il est devenu mon ange gardien...*

*« En 1960, j'ai lancé un magazine, j'ai voulu créer un espace où je puisse exprimer mes idées. J'ai proposé au Président de m'accorder un financement pour effectuer des voyages à l'étranger, afin d'y rencontrer des immigrés libanais, car il était intéressé à les associer aux réformes qu'il avait entamé au Liban. J'ai proposé que le magazine soit le porte parole de ces immigrés et un trait d'union entre eux et leur pays natal ; ce fût une réussite »*

L'activisme social fait aussi partie des facteurs qui motivent les femmes à entreprendre et à développer des relations qui bénéficient à leur entreprise. De là, deux cas de figure apparaissent : les femmes impliquées dans le travail social et humanitaire, et celles mobilisées et financées par les ONG libanaises et internationales qui se sont largement investies au Liban dans les trois dernières décennies. Nous reviendrons avec plus de détails sur ce thème et sa relation avec les réseaux professionnels de l'entrepreneure dans le chapitre suivant.

Nuha et sa sœur Suad ont lancé, durant la guerre, une entreprise de conserves alimentaires dans leur village. Nuha dresse son historique, en insistant sur leurs expériences précédentes, comme bénévoles dans le travail social. Pour elle, cela a été décisif dans leur motivation d'entreprendre. Ainsi, elles accordent à leur entreprise une portée sociale, puisque leur but est d'aider les familles du village, surtout les femmes, et leur assurer des ressources supplémentaires :

*Durant la guerre, nous nous sommes réfugiées dans notre région montagnarde, les gens ne travaillaient plus, les routes étaient fermées. On a commencé à réfléchir à ce que l'on pourrait faire*



*pour eux ; ils venaient s'abriter chez nous, car leurs maisons étaient d'un seul étage ; la nôtre en avait plusieurs et plus sécurisée. On parlait avec eux, essayant de trouver des solutions à cette pénurie de travail. Nous avons voulu faire quelque chose, c'était en 1989. Avant nous vivions à Beyrouth et nous faisons un travail social avec les gens à mobilité réduite, par exemple. Nous ne pouvions rester sans rien faire, vivre sans but. La guerre a déclenché ce besoin.*

Certaines femmes voient l'intérêt de cette expérience de travail social, comme les ayant amené à sortir de chez elles en premier lieu. Elles ont acquis une expérience qu'elles citent comme ayant servi de déclencheur à leur projet entrepreneuriale. Magda me dit :

*Comment suis-je sortie de la maison ? Après avoir passé dix ans à faire le ménage et la cuisine. Une organisation qui distribuait des cartables aux enfants pauvres, m'a demandé de participer à cette activité. J'ai pris goût au travail social, après j'ai voulu faire quelque chose par moi-même.*

En guise de conclusion, on observe que le contexte du travail féminin est aujourd'hui en mutation : il change la perception de la société envers le rôle économique des femmes et de leurs revenus. Il serait également intéressant de se pencher sur l'étude de la contribution féminine au budget familial. J'ai essayé dans mes interviews d'avoir une idée sur ce sujet. Même si ce n'était pas facile d'avoir des informations précises, à cause de la réserve qu'expriment les personnes à parler de leur situation financière, j'ai pu constater différentes formes de contribution féminine, que j'exposerai plus tard, surtout quand elles influencent les décisions à l'intérieur du foyer et les relations entre les deux sexes. P. Fargues constate d'ailleurs que « 78% des femmes [arabes], qu'elles soient ou non classées comme actives, apportent une valeur ajoutée à des biens de subsistance consommés par la famille, c'est-à-dire qu'elles économisent à la famille un achat équivalent sur le marché »<sup>160</sup>

Ces transformations économiques et l'effort féminin indépendant pour se positionner dans le monde du travail, vont entraîner des changements sur la vie familiale de la femme et sur son statut social en général. Si la contribution économique des femmes au budget familial au Liban n'est pas inédite, le changement du contexte social, en

---

160. Philippe Fargues. *Génération Arabes : l'alchimie du nombre*. 2000, p. 70.

particulier l'incapacité de l'homme à pourvoir tout seul aux besoins de la famille, va éclairer cette contribution sous un nouveau jour. La femme se situe de plus en plus en situation de devenir un partenaire économique égal à l'homme au sein de la famille, si elle n'est pas elle-même le chef de famille (quand elle est sans mari, ou quand celui-ci est au chômage ou assurant un salaire inférieur au sien).

Cette nouvelle réalité annonce, surtout, la déception d'une grande partie des femmes à ne pas pouvoir utiliser le parcours scolaire pour avoir un emploi convenable ou se marier « honorablement ». Ces aspirations étaient en fait liées à un modèle spécifique de la famille nucléaire dans ses deux formes : le couple de classe moyenne à double salaire ou l'homme "pourvoyeur" ; un modèle qui s'affaiblit de plus en plus.

## CHAPITRE IV

# La femme entrepreneur et sa famille

---

Deux expressions expriment dans la langue arabe le terme "famille" : *oussra* et *aila*. Même si elles peuvent être interchangeables pour évoquer ce concept, elles ont des connotations différentes. *Oussra* a un sens plus restreint et plus récent, puisqu'elle est utilisée par les sociologues de la famille pour désigner surtout la famille nucléaire. Mais elle peut également exprimer la communauté, comme « la communauté arabe » (*al-oussra al-arabia*), ou « la communauté internationale » (*al-oussra ad-daolia*). Tandis que *aila* est réservée à la famille en tant que telle, qu'elle soit restreinte ou étendue, même si parfois elle est évoquée dans un sens métaphorique pour exprimer un sentiment de solidarité à l'égard des personnes qui n'appartiennent pas à la même famille ; comme « les familles spirituelles libanaises » (les sectes religieuses), ou « la famille libanaise unifiée », deux constantes dans le discours libanais qui contribuent à atténuer ou à camoufler les divisions communautaires.

Cependant, l'intérêt de ces deux expressions se trouve dans leurs racines (radicaux), qui divulguent les vraies connotations du concept "famille" dans l'imaginaire arabe. La racine de *Oussra* est *assara* ; cette expression voulait dire "emprisonner", mais elle est aussi apparentée avec une autre expression : *assarra*, qui veut dire communiquer à quelqu'un un secret *sir*. Les deux expressions sont comparables, puisque le secret et l'emprisonnement tournent autour des lieux obscurs et cachés. La famille dans ce sens est le lieu du secret, elle emprisonne l'individu, pas nécessairement par la contrainte ; mais surtout par l'attachement et peut-être par l'obligation. Les Arabes utilisent beaucoup des métaphores comme « il m'avait emprisonné par son regard...par son amour...par sa gentillesse » (semblable à "captiver" en français). La racine de l'expression *aila* a, par contre, un sens économique, puisque *a'ala* veut dire pourvoir et

'*ala* veut dire vivre aux dépens des autres. Ce sens de l'expression donne à la famille une connotation spécifique, en la définissant comme unité économique, où certains jouent le rôle de "pourvoyeurs" et les autres vivent à leurs dépens.

Les connotations des deux expressions répondent à deux formes de la famille dans le monde arabe ; sa forme restreinte (famille nucléaire) et sa forme élargie (famille étendue), sans pour autant que la famille nucléaire soit toujours réduite au père, mère et enfants et sans que les membres de la famille étendue vivent sous le même toit ou proches les uns des autres. *Oussra* qui peut être élargie jusqu'à inclure la communauté internationale, est bien précise quand elle veut désigner les liens familiaux (*oussaria*) qui concernent les liens entre les membres de la même famille ; notamment nucléaire (surtout dans le vocabulaire sociologique moderne).

L'intérêt sociologique de cette référence rapide aux sens linguistiques du terme provient du fait que ces différentes connotations sont toujours présentes, dans le discours profane aussi bien que savant, sur la famille arabe. Elle est définie et comprise comme une unité économique et comme un élément unifiant un nombre plus ou moins large appartenant à la même famille. Curieusement, ces deux sens du terme ont résisté aux changements qui sont survenus dans la famille arabe, surtout à l'époque moderne.

Ceci dit, ce n'est pas mon intention de donner une portée trans-historique à la réalité de la famille arabe par le biais linguistique. Les différentes utilisations des deux termes ont indéniablement changé le contenu de leurs signifiants avec le temps, sans pour autant faire perdre à la famille ses significations de base. Malgré tous les changements que la famille arabe a vécus historiquement et malgré ses différentes formes au départ, puisqu'elle n'a jamais été homogène comme on l'imagine souvent dans la littérature, elle intègre toujours cette superposition de sens qui renvoie au fait de pourvoir, à l'attachement et au soin. Cependant, ces enjeux familiaux ont toujours fonctionné à l'intérieur de structures plus ou moins définies, sans pour autant être rigides. Des mutations, parfois spectaculaires, au sein de cette institution sociale ont eu lieu et plus particulièrement durant le siècle dernier.

Certes, la famille, au sens d'un réseau de relations étendues, ne s'est pas affaiblie

comme on s'y attendait d'après les analyses modernes et suivant l'exemple occidental. Rien de nouveau à cette constatation : elle constitue depuis plus d'un demi siècle, l'objet d'études et de débats dans plusieurs disciplines en sciences sociales. Cependant, les termes de ce débat sont intéressants afin d'évaluer les formes selon lesquelles la famille en tant que réseau a pu résister au changement ; ou plus encore, comment cette résistance fut plus probablement une sorte d'accommodation aux nouvelles réalités. C'est ce qui a permis des transformations majeures sans pour autant ébranler totalement les structures "traditionnelles".

Notre objectif ne sera pas de faire un compte rendu sur la sociologie de la famille arabe. Cela serait fastidieux et ne servirait en rien les intentions de cette recherche. Nous nous contenterons d'aborder le sujet dans la perspective des changements qui sont survenus pour la condition féminine et de comprendre le contexte familial et social, au sein duquel la femme entrepreneur agit et réagit.

Dès que l'on pose le problème de cette façon, nous devons faire face à une question méthodologique ; à savoir, pourquoi l'entrepreneuriat féminin serait lié au sujet de la famille ? La réponse à cette question n'est pas évidente.

Pour l'aborder, il serait intéressant de s'arrêter d'abord, sur deux positions contradictoires à l'égard de ce thème, pour en déduire son intérêt et en cela percevoir qu'il est loin de faire consensus parmi les sociologues et, a priori, parmi les féministes.

Marie-Blanche Tahon écrit<sup>161</sup> que « lorsque la sociologie admet qu'un rapport social intervient dans les relations entre les sexes, elle se limite à situer ce rapport social au sein de la famille, excluant de ce fait le marché de l'emploi, par exemple, ou l'accès aux études. Ces rétrécissements du champ d'étude (...) ont pour effet de faire l'impasse sur le fait que la famille est une institution (ce que ne manquaient pas de considérer les « pères de la sociologie » comme Comte et Durkheim) ».

Tandis que Janet Finch et Penny Summerfield<sup>162</sup> considèrent qu'aux Etats-Unis aussi

---

161. Marie-Blanche Tahon. *Sociologie des rapports de sexe*. 2004, p. 29.

162. Introduction. In: ALLAN, Graham (dir.). *The Sociology of the Family: a Reader*. 1999, p. 1-7.

bien qu'en Grande Bretagne, la sociologie de la famille a longtemps manqué d'une perspective critique sur les divisions structurelles dans l'organisation domestique et leurs relations à d'autres inégalités sociales et économiques. Ceci a provoqué la dévaluation de la discipline. Récemment, on a commencé à constater l'apport des recherches féministes dans la construction des nouveaux paramètres dans ce domaine, surtout durant les années soixante-dix et quatre-vingt. L'intérêt pour la sociologie de la famille est devenu alors synonyme d'analyse des expériences féminines, surtout dans la sphère domestique.

D'un point de vue épistémologique, la position de M. B. Tahon est probablement plus pertinente, puisque l'on ne peut pas prétendre déconstruire les représentations des rapports sexués ou utiliser le concept du genre dans une approche critique, tout en confinant conceptuellement ces rapports à la sphère privée. En effet, même quand on aborde le travail féminin à l'extérieur du foyer, on fait toujours référence à la vie domestique de la femme. Cependant, à un niveau concret et dans l'état actuel des choses, la vie professionnelle de la femme est généralement imbriquée dans sa vie privée. Les femmes elles-mêmes, qu'elles soient mariées, divorcées ou célibataires, posent leur relation au travail en référence à leurs vies privées. On pourrait également se demander si la recherche sur la vie professionnelle de l'homme lui-même ne souffre pas d'une déficience analytique, puisqu'elle n'est pas abordée dans la perspective de sa famille ou de sa vie privée.

L'un des thèmes clefs du débat sur l'institution de la famille dans le monde arabe est, qu'elle est restée l'institution dominante d'après laquelle se définit l'individu. L'avènement des Etats-nations dans la région et le processus de modernisation n'ont pas induit de changements drastiques en son sein, ce qui a empêché l'apparition de l'individu-citoyen. D'autre part, l'individu a toujours sollicité les services de l'Etat et des institutions civiques par le biais de sa famille ou de sa communauté. Ce diagnostic général fait, plus ou moins, consensus parmi les chercheurs/es arabes ou arabisant/es ; sans qu'ils soient tous d'accord sur l'ampleur du phénomène. Certains constatent que l'individu (et par conséquent le citoyen) a pu s'imposer, malgré le système contraignant de la famille et les politiques basés sur les structures traditionnelles ; d'autres insistent

par contre, sur l'impossibilité de l'individualisation dans ce contexte. J'expliquerai par la suite certains enjeux de ce débat.

## 1. Famille et économie

Notre intérêt porte sur le fait que la famille elle-même, par le poids qu'elle possède dans la société, est devenue le centre des changements sociaux. Certains sociologues considèrent qu'elle était même l'agent principal de la modernisation, en jouant à la fois le rôle de récepteur et de régulateur des changements introduits par la modernité et ses effets. D'autres vont plus loin en insistant sur le fait que la modernisation a renforcé, au lieu d'affaiblir, les structures familiales traditionnelles par le simple mécanisme de défense et de survie.

L'exemple des changements économiques est l'un des plus révélateurs de ce débat. La modernisation des activités économiques a poussé la famille à se solidariser pour faire face aux défis du changement. Sous l'effet de l'urbanisation, le système familial a été reconstruit et remodelé, pour répondre aux nouveaux besoins que crée le mouvement de déplacement, d'installation et d'accommodation aux nouveaux lieux de vie. Les réseaux des relations familiales sont devenus des piliers indispensables à la réussite sinon à l'existence sur un marché nouveau et compétitif.

L'entrepreneuriat est le domaine privilégié de ces études. En tant qu'activité moderne liée à l'urbanisation, elle est associée à l'individualisme et à l'initiative privée, supposant ainsi un détachement des relations traditionnelles qui organisaient éventuellement l'agriculture ou l'artisanat. André Burguière<sup>163</sup> s'oppose à l'idée qui associe l'individualisme, l'économie de marché et l'esprit d'entreprise. Cette idée qui s'est imposée, selon lui, depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle conçoit que seul l'homme libéré des liens familiaux qui l'obligent, peut prendre les risques et les initiatives que requiert l'esprit d'entreprise. Il fait référence à Jack Goody qui a « brillamment combattu » cette idée parce qu'il montre qu'en Orient comme en Occident, à l'aube du capitalisme,

---

163. Préface. In : KIAN-THIEBAUT, Azadeh et LADIER-FOULADI, Marie (dir.). *Famille et Mutations sociopolitiques : l'approche culturaliste à l'épreuve* (Colloquium 5), 2005.

comme dans ses formes les plus récentes, les entreprises se sont souvent appuyées sur des solidarités familiales puissantes. L'exemple le plus pertinent selon J. Goody est la France où, malgré une modernisation très avancée, ses grandes entreprises restent des entreprises familiales. Majid Al Hajj<sup>164</sup>, de son côté, cite une étude sur les entrepreneurs chevronnés en Inde qui ont pu transformer leurs familles et leurs réseaux de parenté en sources de succès économiques.

L'entreprise masculine au Liban offrait, elle aussi, un modèle typique de cet enchevêtrement entre la famille et l'activité économique. Depuis 1959, Arthur Mills<sup>165</sup> professeur à l'université américaine de Beyrouth, a remarqué dans sa monographie sur l'entreprise privée au Liban que celle-ci, malgré une forte tradition marchande chez les Libanais et une intelligence intuitive chez l'entrepreneur, est handicapée par les valeurs traditionnelles de son patron et la persistance des formes de loyauté familiale en son sein. Quelques années plus tard, Youssef Sayi'g<sup>166</sup>, va développer une position plus tempérée à l'égard de l'entrepreneur libanais. Le recours de ce dernier à des formes traditionnelles d'administration et à l'organisation familiale de son entreprise, vont de pair avec un esprit moderne et novateur, lui permettant d'acquérir de nouvelles idées au-delà des frontières libanaises pour faire avancer son entreprise.

Quand les hommes migrants des zones rurales, suite à la dégradation de l'agriculture, se sont retrouvés devant la nécessité de créer eux-mêmes leurs emplois, ils ont eu recours à des formes diverses d'associations professionnelles inter-familiales, pour s'entraider et pour économiser sur la main-d'œuvre. Fouad Khuri<sup>167</sup> redoute même le manque de précision dans l'utilisation du terme "entreprise familiale" et se veut plus méticuleux, en suggérant des formes spécifiques d'association entre certains membres de la famille ; père et fils, ou frères ; les noms des entreprises l'attestent : « M. Untel et ses fils » ou « M. Untel et ses frères ». Cela peut être interprété, comme une manifestation économique d'une tendance vers la restriction de la famille traditionnelle à une forme

---

164. Kinship and Modernization in Developing Societies: The Emergence of Instrumentalized Kinship. 1995.

165. Arthur Mills. *Private Enterprise in Lebanon*. 1959.

166. Yussif Sayi'g. *Entrepreneurs of Lebanon: The Role of the Business Leader in Developing Economy*. 1962.

167. From Village to Suburb..., op.cit.



moins étendue (frères et fils).

F. Khuri indique, dans ce contexte, que lorsque les migrants deviennent riches, ils sont disposés à aider économiquement un nombre plus accru d'individus qui sont liés à eux par la parenté, tout en restreignant le partage de l'habitat (tendance vers la famille nucléaire). La richesse élargit, en ce sens, les membres dépendants de la famille. Cela ne doit pas être expliqué par les obligations familiales seulement, mais comme étant une source de prestige et d'investissement de ce prestige, et de l'art de traduire la richesse en pouvoir et en position sociale. Plusieurs chercheurs ont remarqué, que l'entreprise basée sur les liens de parenté est motivée par la confiance qu'assurent ces liens familiaux et vise à économiser sur les dépenses. Y. Sayi'g<sup>168</sup>, quant à lui, observe qu'au lieu de faire vivre des membres de la famille à leurs dépens, les entrepreneurs préféreraient les embaucher dans leurs entreprises.

On constate ainsi, que si les relations de travail sont basées sur celles de la parenté, l'entreprise garde un aspect moderne. Cette structure traverse, verticalement, le système social dans son ensemble au Liban. En échange des services qu'offrent les plus riches à leurs lignées, ils s'attendent à un appui social, qui peut se développer ultérieurement vers un appui politique. Ces riches sont les futurs notables ou les membres élus des instances locales et législatives. Le système de patronage libanais, étant un système de médiation qu'assurent les députés et les représentants locaux entre la population et les instances de l'Etat. Ainsi, les institutions démocratiques se sont développées par le biais des relations traditionnelles qui se démarquent depuis l'unité de base ; en l'occurrence, la famille.

## **2. Femmes et relations de parenté : deux visions opposées et sous-estimation partagée du pouvoir féminin**

Suad Joseph<sup>169</sup> fait référence à ce système, pour étudier l'accès des femmes à la citoyenneté au Liban. La parenté étendue, selon elle, est un des mythes civiques ainsi

---

168. Entrepreneurs of Lebanon.Op. cit.

169. Civic Myths, Citizenship, and Gender in Lebanon. 2000.

que celui du libéralisme économique, du communautarisme, de l'individualisme, de l'Etat comme patron des institutions religieuses, de l'égalité des sexes et de la primauté de l'autorité patriarcale, etc. La parenté, encouragée par l'Etat et sanctifiée par la religion, a perpétué l'histoire d'une nation composée de groupes naturels, multiples et larges (en opposition au groupe nucléaire), basés sur les appartenances biologiques et suivant la généalogie masculine.

Les Libanais ont régulièrement eu recours à ce système de parenté pour leur assurer des crédits, réseaux de relations professionnelles, "wasta" (piston), références, emploi, habitat et autres formes d'aides financières. Pour preuve, S. Joseph cite plus de 500 associations familiales reconnues par le gouvernement entre 1991 et 1999 à Beyrouth seul.

Elle considère que bien que la parenté patriarcale étendue au Liban privilégie nettement les hommes et les générations plus âgées, elle discipline les moins âgés, qu'ils soient hommes ou femmes. D'après elle, le féminisme occidental donne une priorité à la famille nucléaire et aux relations conjugales. Celles-ci sont théorisées d'après le "contrat sexuel" et "la vulnérabilité maritale", qui constituent une barrière devant le droit de la femme à une citoyenneté égale. Pour comprendre la citoyenneté des femmes au Liban, S. Joseph met en relief les relations de la parenté étendue, à la place de relations conjugales et parle de la "vulnérabilité due à la naissance" au lieu de "la vulnérabilité due au mariage". Au lieu du contrat sexuel, elle insiste sur le "contrat de la parenté" C'est la sanctification de la parenté étendue par les religions, qui a interdit aux femmes d'accéder à l'égalité citoyenne au Liban.

Selon S. Joseph, l'insistance dans les études féministes sur la subordination des femmes aux hommes dans les groupes de parenté des sociétés non occidentales, plutôt que sur le paradigme du soin/contrôle, qui nourrit et discipline systématiquement et simultanément ses membres, ne nous permet pas de comprendre comment les femmes libanaises s'inscrivent énergiquement dans le système de parenté. Ainsi, la liaison que les théories féministes occidentales nouent entre genre et citoyenneté, par le biais de la famille nucléaire et la relation du couple maritale, empêche leur transportabilité dans les études transculturelles.

Le contrat de parenté au Liban exprime, à son avis, l'idéal de l'amour familial organisé à l'intérieur de la structure patriarcale de droits et de responsabilités. Le contrat de parenté loue les idéaux de l'amour familial, les sacrifices inconditionnels de la part des mères et des pères envers leurs enfants, le respect inébranlable des enfants envers leurs parents, l'amour et le soin à l'égard des grands-parents, oncles, tantes et cousins, même éloignés. Le leurre romantique de ce contrat est également enraciné dans les réalités matérielles à tel point que les relations de parenté, forment l'essence même de l'identité sociale, de la stabilité économique, de la sécurité politique et de l'affiliation religieuse. Tant et si bien que ces relations constituent la première (parfois la dernière) ligne de sécurité émotionnelle, sociale, économique et politique. Selon S. Joseph, la parenté est plus forte que la communauté religieuse. Vers la fin de la guerre civile libanaise, les mères ont fait appel à l'Etat, pour les aider à arracher leurs jeunes fils aux milices de ces communautés. Cela constitue un comportement singulier, puisque les Libanais donnent la primauté à leur communauté sur l'Etat.

S. Joseph déduit que la force historique des relations de parenté étendue, allait de pair avec des relations conjugales relativement faibles. La parenté biologique a toujours exigé la loyauté, la fidélité et l'obéissance de ses membres, longtemps après le mariage. De là, les dualités qui s'ensuivent : frère/sœur, mère/fils, père/fille, grand-père/petit-fils et ainsi de suite.

L'attachement des femmes à leur lignée patriarcale est dû aux normes sociales, qui impliquent que cette lignée reste responsable pour ses membres féminins tout au long de leurs vies. Elle est responsable de leur conduite honorable, même après leur mariage et leur permettent, le cas échéant (une crise maritale), de retourner dans leurs maisons parentales. De là, vient le fait que lorsque les féministes libanaises revendiquent un seul code civil (puisque'il y a autant de codes que de communautés religieuses au Liban<sup>170</sup>), les femmes ne s'associent pas à cette revendication, puisqu'elles tirent les bénéfices de ce système de parenté et son confessionnalisme ne les handicape en rien.

---

170. Voir annexe 1.

A l'opposé de S. Joseph, Michael Johnson<sup>171</sup> reproduit à certains égards l'approche féministe occidentale sur le contrat marital et développe une thèse qui associe les liens de parenté au Liban, aux mécanismes du communautarisme et de violence. En effet, M. Johnson considère que l'urbanisation au Liban a représenté une menace pour la famille étendue et le patriarcat. Le mouvement vers la ville contribuait à l'affaiblissement des liens entre les hommes et leurs familles étendues ; à partir de là, la communauté religieuse a fourni un substitut à la famille ou une « famille remplaçante ». Celle-ci a aidé les nouveaux migrants à faire la transition vers la vie urbaine ; non seulement en leur assurant le domicile, le travail et autres services de patronage ou de soutien, mais également le support moral et la sécurité émotionnelle. Par analogie avec la famille, le groupe communautaire procure la sécurité et définit clairement le rôle des patriarches urbains, celui de leurs femmes et de leurs enfants adolescents.

Quand les familles s'établissent en ville, elles tendent à former des familles nucléaires ou partiellement étendues. Le chef de la famille patriarcale urbaine doit, selon M. Johnson, assumer un rôle difficile et émotionnellement incertain, en étant à la fois responsable de la survie de la famille et protecteur de sa propre image. Il est obligé d'opérer dans un environnement économique compétitif et il redoute les conséquences de son incapacité de pourvoir à sa famille. Il redoute aussi l'éventualité, que sa famille se corrompe moralement par la vie citadine et se voit infliger une répression à sa femme et à ses enfants pour contrôler leur sexualité et leur conduite générale.

L'argument de M. Johnson repose sur le rôle du « nationalisme ethnique » dans la résolution des contradictions dans ce qu'il appelle la « famille réprimée sexuellement », à partir d'une définition stricte des rôles. D'abord, le patriarche contrôle la famille comme le chef ethnique (communautaire au Liban) contrôle la "nation" ; ensuite, les femmes sont élevées au rang de "mères de la nation" et enfin, les jeunes hommes deviennent les combattants pour l'honneur de la nation.

D'après lui, l'honneur des hommes dans la société libanaise est devenu historiquement de plus en plus dépendant de la bonne conduite de leurs femmes, de leur capacité à

---

171. *All Honorable Men: The Social Origins of War in Lebanon*. 2000.

protéger leurs épouses, filles et sœurs et de les empêcher de devenir une source de honte pour eux. Les valeurs de la famille sont très fortes, au point que les menaces politiques et sociales qui les visent provoquent des réactions ethniques. Le soutien accru de la milice Chiite "*Amal*", par exemple, pourrait être interprété, partiellement, comme une réaction « romantique » (nostalgique) de la part des hommes Chiites, qui pressentaient que leur rôle dans la famille était menacé par les difficultés qu'ils éprouvaient à trouver un travail, et par les idées sur l'égalité des sexes que propageaient les partis socialistes et communistes. De même, les milices maronites, "*Les Phalanges*", exprimaient aussi ces craintes masculines par une idéologie présente dans le slogan : « Dieu, Patrie, Famille ».

La migration de l'ouvrier mâle à la ville affaiblit la famille patriarcale. Une fois que sa femme, ses enfants et d'autres membres de la famille le rejoignent, le réseau familial se rétablit, en même temps que le rôle économique du groupe de parenté étendue s'affaiblit. De là, une évolution vers la famille nucléaire. M. Johnson, à l'opposé de S. Joseph, voit dans les associations familiales, une tentative de recréer les bénéfices qu'assurent les familles étendues, sans pour autant ramollir la vitalité ou la persistance des unités nucléaires. Les membres de ces associations vivent, travaillent et se marient séparément.

M. Johnson, sociologue anglais, qui a vécu au Liban et a travaillé sur son système sociopolitique depuis les années 1970 (son séjour fut interrompu par la guerre et occasionnel après), avait élaboré l'une des contributions phares concernant l'analyse du clientélisme et du patronage politique dans ce pays. Son dernier livre, sorti en 2000 sous un titre provocateur : « *Tous ces hommes honorables* »<sup>172</sup> commence par une autocritique de ses analyses antérieures sur ce qu'il considérait alors, comme les raisons socio-économiques de la guerre civile et avance une théorie selon laquelle la guerre est causée par un défi à l'honneur (masculin), relevé par chaque communauté à l'égard de l'autre. A défaut de ne pas répliquer à l'insulte, le parti visé perd son honneur et redoute le pire ; la riposte, par contre, entraîne l'escalade de la violence.

---

172. Ibid.

Malgré son grand intérêt, - le concept d'honneur masculin fût invoqué par des féministes pour plusieurs guerres, dont les dernières guerres d'interventions américaines -, cette approche semble tordre le cou à la réalité pour la corroborer, et fait l'économie de plusieurs facteurs sociaux et politiques, qui peuvent la nuancer ou carrément la contredire. Si on l'applique au système de parenté et au statut de la femme<sup>173</sup> au Liban ses faiblesses apparaîtront.

D'abord, les milices maronites ont toujours engagé des femmes dans leurs instances politiques et même dans leurs batailles. Ces milices sont les premières à être structurées sur des bases purement communautaires, avec une idéologie « libano-chrétienne ». Ceci s'applique aussi pour les milices chiïtes, puisqu'à l'apogée de leur pouvoir hégémonique au sein de leur communauté, le rôle des femmes s'est accru dans leurs rangs, surtout comme combattantes dans le mouvement de résistance contre Israël.

En plus, aucun des partis politiques confessionnels au Liban n'a prôné ouvertement le rôle traditionnel de la femme ; par contre ils l'invitaient à prendre part dans la "lutte". En effet, le discours moraliste n'a jamais été explicite durant la guerre. Cela pourrait s'expliquer par l'implication des femmes elles-mêmes dans le conflit. En effet, les femmes suivaient une stratégie plus ou moins consciente visant à s'approprier le concept de "mère de la nation" pour acquérir un poids, un pouvoir social et bien sûr une liberté de parole, durant toutes ces années. Cependant, l'implication de la femme libanaise dans les combats est restée minime, quoique non insignifiante. Mais la femme est devenue une "martyre" vénérée à un moment donné de la guerre, et cela ne doit pas non plus nous surprendre, puisque dans les pays arabes, surtout en Palestine et en Algérie, les femmes ont eu un rôle, parfois exemplaire, dans les luttes nationales ; ce qui a toujours marqué l'imaginaire nationaliste arabe. Les mouvements féministes libanais ont encouragé cette tendance et étaient critiqués par les féministes plus radicales, du fait qu'elles substituaient les revendications féminines pures (sociales, civiques, et sexuelles) à l'intérêt des partis politiques ou des politiciens.

---

173. Michael Johnson. *Ethnic Violence and Crises of Masculinity: Lebanon in Comparative Perspective. Spaces of Masculinities*, 2005.

Même si les femmes encourageaient, avec acharnement, leurs fils et leurs maris à défendre leur communauté religieuse (ce qu'on appelait au Liban par détournement ou par mystification "la patrie" ou "la cause nationale"), elles ont toujours été considérées comme victimes de la guerre, dans la quasi totalité des contributions écrites sur ce sujet. Cela constitue, à mon avis, l'arrière-fond de l'analyse de M. Johnson. Si on approuve M. Johnson dans l'idée que le soutien féminin aux combats des hommes, s'explique par l'intériorisation des femmes de l'idéologie guerrière de ces derniers, il ne faut pas oublier, que la femme se voit elle-même responsable socialement de ses enfants et de sa famille en général. Dans une guerre de "survie", la défense de la communauté et a priori de la famille, est ressentie par la femme comme une obligation. Les femmes empiètent ainsi par ce biais sur le domaine masculin, pour consolider ou renforcer leur pouvoir social.

Cela nous invite à s'attarder un peu sur l'idéal "mère de la nation". Ce n'est pas simplement un concept qui était imposé aux femmes, mais elles l'ont elles-mêmes pris à cœur. L'appropriation de ce concept permettait aux femmes de renforcer un pouvoir combiné de mères protectrices de leurs familles et ayant un rôle national direct et non pas seulement par le biais de leurs fils ou de leurs époux.

Ceci dit, on notera que ce sont les femmes qui ont déclenché les premiers mouvements anti-guerre dans le pays. Il ne faut pas nier par conséquent, qu'elles exprimaient ainsi une position ambivalente à l'égard de la guerre (comme beaucoup d'hommes d'ailleurs) : entre un rôle national et de mères protectrices qu'elles s'approprièrent et auquel elles s'identifiaient, tout en exprimant, en même temps, des tendances pacifistes et émancipatrices contre la violence et l'autorité masculine.

Cependant, tout cela ne répond pas au problème que nous pose M. Johnson concernant les raisons (les racines d'après lui) sociales de la violence ; à savoir la masculinité anxieuse et répressive sexuellement. Sans entrer dans le débat très sinueux sur les raisons de la guerre civile, l'homme d'"honneur" qu'il décrit est, peut être, facilement repéré au Liban, mais il n'est pas du tout généralisable. Au contraire, celui-ci pourrait être pointé du doigt comme étant « anxieux et répressif » ; surtout dans le milieu urbain, là où M. Johnson le situe, là où la guerre s'est déroulée. Dire cela, ne vise pas à nier la

question de l'honneur et à la désigner comme masculine. Toutefois, la définir comme émanant essentiellement des peurs et des anxiétés masculines face à la liberté des femmes, nous semble un peu excessif.

Il faut noter, que non seulement la guerre n'a pas débuté comme guerre purement confessionnelle et, en cela, elle reflétait au début les aspirations des jeunes à des réformes sociales, démocratiques et économiques, face à un système de plus en plus bloqué. Elle était aussi l'aboutissement des mouvements de jeunes urbains, hommes et femmes, ayant des revendications estudiantines et ouvrières.

A ce propos, Elizabeth Picard considère que lorsque la guerre s'est déclenchée, le Front Libanais qui s'opposait aux Palestiniens a été perçu comme conservateur (ce qu'il était) plutôt que comme chrétien (ce qu'il était plus nettement encore). Elle écrit « dans un contexte de croissance économique et de changement social rapide, les comportements laïques, c'est-à-dire détachés du lien communautaire, s'affichaient. Ils étaient particulièrement observables dans deux domaines : la multiplication des mariages mixtes, rendue possible par des conversions de complaisance ou par le recours à une juridiction laïque (en général, à Chypre ou en France) ; et l'extension des zones d'habitat mixte, soit en milieu prolétaire dans les nouvelles banlieues industrielles, soit au contraire dans les luxueux quartiers de Hamra, Raouché et Ramlet el-Baïda, à Beyrouth ouest. »<sup>174</sup>.

Quand la guerre est devenue plus confessionnelle, le rôle des femmes dans le domaine public et politique est devenu, paradoxalement, plus fort. Cela peut être expliqué, d'un côté, par les avancées qu'ont pu acquérir les femmes sur plusieurs plans socio-économiques depuis la moitié du siècle dernier. Et, d'un autre côté, "la mère de la nation" ne peut pas être mise à l'écart des décisions concernant cette nation.

De surcroît, l'idée de M. Johnson part d'une vision monolithique et statique de la masculinité au Liban ; puisque celle-ci est diverse, ambivalente et contradictoire comme partout où la société est en ébullition. Malheureusement, les hommes impliqués dans la

---

174. Les habits neufs... op. cit.



guerre, pourraient bien être les plus modernes et ayant les idées les plus libérales à l'égard des femmes. Disons plutôt que l'honneur dans le sens ethnique ne peut pas avoir sa seule source dans l'honneur moral, concernant la conduite des femmes. Si les hommes vivent cette anxiété face aux exigences de la vie urbaine, cela n'est pas essentiellement dû à leurs craintes des comportements de leurs femmes et de leurs filles. C'est un amalgame de sentiments combinés, liés à l'histoire communautaire et à des réminiscences d'une culture masculine violente, qui se reproduit actuellement sans pour autant avoir conservé toutes ses composantes "archaïques".

D'ailleurs, M. Johnson dit que ce phénomène est moderne, en supposant que le comportement des hommes est une réaction anxieuse à la modernité. Mais ce sont les jeunes hommes impliqués dans la vie citadine, qui furent les principaux acteurs de cette guerre, c'est-à-dire la deuxième génération (voire la troisième) parmi les hommes urbanisés (par une urbanisation rapide et réussie du point de vue de l'accoutumance à la vie citadine) ; ce sont les mêmes qui ont vécu la mixité à l'école et dans la société, qui ont été exposés aux modes de vie et aux valeurs modernes et qui aimeraient s'y conformer. Enfin ce sont ces jeunes, vivant une crise de génération avec leurs parents, "arriérés" ou "villageois" à leurs yeux. Ces peurs et ces anxiétés auraient pu être l'affaire de leurs pères qui, eux aussi, rappelons-le, se sont urbanisés, il y a approximativement une trentaine d'années.

Disons plutôt que la famille nucléaire constatée par M. Johnson et renforcée par les liens communautaires, constitue le lieu idéal pour accomplir cette insertion à la vie urbaine. F. Khuri avance une analyse plus pertinente que celle de M. Johnson, puisqu'il souligne, déjà en 1970, que l'urbanisation a transformé les relations sociales des familles migrantes, de relations de parenté à des relations confessionnelles, mais pour en déduire que cela avait abouti à la modernisation de ces relations, par l'élargissement du cadre de vie sociale des migrants. Il ne faut pourtant pas négliger le fait que, la ville a permis aux Libanais un apprentissage par le modèle urbain d'un mode de vie nouveau, où l'imitation entre les groupes confessionnels que décrit Samir Kassir<sup>175</sup> a permis une assimilation continue de la modernité et, de ce fait, à apaiser les anxiétés liées au changement.

---

175. S. Kassir. *Histoire de Beyrouth*, op. cit.

Avec la modernisation de la ville et son enrichissement la classe moyenne a acquis une aisance économique.

La réalité de l'urbanisation au Liban offrait aux hommes d'autres formes d'accommodement aux peurs et aux anxiétés masculines en donnant à la femme un rôle décisif, comme je l'expliquerai plus loin.

### **3. La famille nucléaire : pouvoir du couple conjugal**

Nous proposons dans ce sous-chapitre d'avancer une vue alternative, qui peut combler ce que nous considérons comme une faille dans les approches de S. Joseph et de M. Johnson par rapport au pouvoir féminin au sein de la structure familiale. Toutefois, leurs approches dépassent les autres analyses concernant la famille arabe et libanaise, qui tournent toutes autour d'une vision binaire, en opposant la famille étendue, à la famille nucléaire. S. Joseph et M. Johnson ont le mérite d'essayer de concevoir un système cohérent reliant les deux structures.

En effet, en ce qui concerne la structure de la famille au Liban, M. Johnson ne nie pas la persistance d'une certaine forme de la famille étendue, et S. Joseph ne nie pas le développement de la famille nucléaire. D'ailleurs, même si la dernière insiste sur le poids de la famille étendue, qui prime sur celui de la communauté et, le premier substitue justement la communauté à la famille étendue, en raison de l'accroissement de la famille nucléaire, leur désaccord peut être vu sur un autre registre. A savoir, le poids accordé par chacun d'eux à la forme de la famille concernée (étendue ou nucléaire). Ainsi, pour l'un, la famille nucléaire est à l'origine de la discipline imposée aux femmes, pour l'autre ce sera la famille étendue.

Ces deux points de vue souffrent à notre avis d'une faiblesse fondamentale qui concerne la famille nucléaire et, par conséquent, le pouvoir des femmes. D'après S. Joseph, cette famille est affaiblie par la famille étendue et, d'après M. Johnson, c'est une institution faite de tensions entre tous ses membres, et de répression à l'égard des femmes et des filles. Ces tensions ne sont atténuées que par le défoulement créé par l'insertion dans la communauté et elles sont réactivées par la violence ethnique (communautaire).

Si M. Johnson dit, à juste titre, que la famille étendue est réduite à un rôle de réseau, qui assure des services à la famille nucléaire en plein essor, il met les deux en opposition et rend le système qui les relie purement utilitaire. Cette liaison est plus élaborée chez S. Joseph à partir du système de parenté. D'ailleurs, cette dernière nie toute autonomie et toute autorité à la famille nucléaire. Par conséquent, les deux minimisent la position de la femme dans la famille, justement parce qu'ils ne prennent pas en considération, l'ordre établi entre femmes et hommes à l'intérieur du couple conjugal et qui est basé sur des rapports de force entre les deux.

Tant que les relations à l'intérieur du foyer ne sont pas étudiées, le rôle du couple conjugal dans l'assouplissement de la crise de la masculinité citadine, se voit transposé sur un autre plan : le plan communautaire chez M. Johnson et celui de la parenté étendue chez S. Joseph. En effet, si l'homme migrant fait face à des anxiétés et à des défis liés à la vie économique et sociale en ville, sa femme joue un grand rôle dans l'atténuation de cette crise. Elle se voit en effet confier le rôle de protectrice morale et de soutien psychologique à son égard et à l'égard des enfants. Par ailleurs, se contenter de dire, comme le fait M. Johnson, que l'homme est anxieux, à cause de la tentation de la vie citadine, c'est oublier que la femme partage la même anxiété, et qu'elle a aussi à redouter cette vie, et à s'inquiéter de la conduite de son mari en ville, où règne l'anonymat, et où personne ne peut le surveiller au sein de son entourage familial. Les anecdotes, la fiction et l'observation sociologique nous offrent plus de cas d'hommes, que de femmes, qui se sont "égarés" dans la ville. Mais avec l'intervention de la lignée patriarcale ou matriarcale, ces femmes ont pu rappeler l'homme à ses obligations morales et économiques.

Cette approche comble la faiblesse qui est manifeste aussi dans l'approche de S. Joseph. S'il est vrai que la lignée patriarcale de la femme reste forte après le mariage (mon étude le prouve) et que la femme en profite pour équilibrer le pouvoir avec l'homme, il n'est pas moins vrai que la femme a un désir de se libérer de sa famille parce que, par le mariage, elle devient alors maîtresse de son foyer. Elle acquiert de plus une position sociale, surtout quand elle devient mère (et pas nécessairement âgée, au contraire de l'analyse de S. Joseph, où l'âge prime sur celui du genre).

Le couple conjugal libère la femme et la dote d'un pouvoir social en même temps. De même qu'elle s'appuie sur sa famille étendue, elle entre en conflit avec celle-ci. Toutes les femmes que j'ai rencontrées insistent sur les différences et sur les différends avec leurs parents, particulièrement en ce qui concerne l'éducation des enfants, la liberté des femmes, son rôle dans le foyer et dans la société. Il en est de même pour la relation des hommes à leurs lignées. Le couple gère avec plus ou moins de succès et de pénibilité les relations avec les deux familles ; dans l'art de réussir ces relations, l'homme peut solliciter l'aide de la famille de sa femme pour la « discipliner » ou à l'occasion de négociation ou de conflit entre les deux. La femme peut faire de même avec la famille de son époux. Ce qui ne place pas les deux familles en opposition mais, par contre, les met au service de la famille nucléaire de leurs enfants.

Ainsi, ce qui est plus pertinent dans les relations entre les différentes interactions familiales qui coexistent au Liban, c'est la centralité du couple conjugal, qui me paraît jusque-là absente des analyses.

Puisque l'homme et la femme dans le couple nucléaire éprouvent le besoin de s'émanciper de la famille étendue, il se noue entre eux une sorte de complicité. Cette complicité, leur laisse la liberté de vivre d'après des normes sociales acquises par la modernité et d'éduquer leurs enfants selon leurs propres valeurs. Cela n'empêche pas les conflits entre eux et le recours à leurs familles respectives. En effet, la famille étendue joue dans ce sens, le rôle que jouent les instances de réconciliation maritale dans les pays occidentaux. L'essentiel reste, que cette complicité maritale peut aller de pair avec les relations de parenté, que ce soit pour des raisons d'assistance économique où pour gérer les conflits entre conjoints.

Jamileh, propriétaire d'une PMI de bonneterie me dit :

*« Il ne faut pas que la femme devant chaque problème aille parler à ses parents, ce n'est pas respectable pour son mari et ça aggrave les problèmes. Il faut résoudre les problèmes à l'intérieur du foyer conjugal. Sa famille va la monter contre lui, et c'est là que les problèmes commencent à prendre de l'ampleur. Moi je n'ai jamais eu recours à ma famille pour résoudre mes problèmes... »*

*« J'ai décidé de ne pas avoir d'enfants dès les premières années du mariage, j'ai pris des pilules contraceptives, et mon mari a accepté mon choix, c'était difficile pour sa famille, elle n'acceptait pas cela ; mais ça dépend de l'homme, il n'a pas laissé sa famille intervenir. En plus, il me laissait sortir toute seule et il me défendait devant sa famille. »*

### **3.1. La famille nucléaire et l'érosion du patriarcat traditionnel**

La famille arabe et musulmane, dans ces formes diverses, nucléaire et étendue, constitue depuis la moitié du siècle dernier un objet d'étude pour les sciences sociales. Cet intérêt provient du constat que, dans ces pays, la forme nucléaire de famille n'a pas pu se développer au niveau de ses semblables occidentaux, pour permettre l'individualisation des sujets sociaux. Curieusement, malgré une quantité d'études attestant d'un développement spectaculaire des structures familiales, la famille étendue est toujours vue comme prédominante et l'individualisme comme quasi absent, même dans les études les plus récentes.

Les premières recherches, essentiellement anthropologiques, sur la famille au Liban datent du début du siècle dernier et se sont développées ensuite. Tandis que l'idée qu'une culture musulmane spécifique et radicalement différente de la culture chrétienne européenne et anglo-saxonne, constituait l'arrière-fond de cet intérêt à la famille arabe, les chercheurs ont produit un travail libre de préjugés. Durant cette période, on peut citer des dizaines d'études sur les différentes structures familiales dans les villages libanais, là où les anthropologues cherchaient peut-être des structures de parenté plus ou moins intactes qui permettent d'élucider leur singularité.

Dans son étude sur un village grec orthodoxe du Nord Liban en 1954, J. Gulick<sup>176</sup> observe que sur 87 ménages, seulement deux sont composés de familles étendues et cela pour une période transitoire. En 1950, Herbert et Judith Williams<sup>177</sup> recensent dans un village maronite, 78 familles nucléaires sur 96 ménages ; 9 autres sont également des ménages nucléaires, mais hébergeant des membres de leurs familles (père, mère, ou

---

176. J. Gulick. Conservatism and Change in a Lebanese village. *The Middle East Journal*, 1954, p. 295.

177. Herbert H. Williams et Judith R Williams. The Extended Family as a Vehicule of Cultural Change. *Human Organisation*, 1965.

soeur et frère célibataires), et enfin 9 autres sont étendues, d'une façon transitoire aussi.

Jacqueline de Villettes<sup>178</sup> considère que la famille restreinte ; sorte de transition entre la famille patriarcale et la famille conjugale – composée du père, de la mère et des enfants, quelquefois des grands-parents, car ils vivent chez l'un ou l'autre de leurs enfants, rarement seuls – est ce qui distingue le plus les milieux chrétiens des milieux musulmans au Liban. Mais on remarque, durant la même période, que dans une ville sunnite du Beqa'a, parmi 124 ménages, seulement douze sont constitués de familles étendues<sup>179</sup>. Parmi 171 ménages dans un village druze, on en compte seulement 18 composés des familles étendues<sup>180</sup>. En 1961, Edwin Prothro<sup>181</sup> constate qu'à Beyrouth deux tiers des familles sont nucléaires et un tiers héberge un parent ou l'un des parents. Pour F. Khuri, la composition des ménages est le produit de facteurs économiques (classe sociale), de la migration et des lieux d'habitation (ville ou village) plutôt que de l'appartenance confessionnelle<sup>182</sup>.

L'étude de F. Khuri est intéressante puisqu'elle nous montre que là où l'on s'attendait à un renforcement de la famille étendue, celle-ci semble très faible ; c'est-à-dire dans les banlieues de Beyrouth. Il observe que les ménages composés de familles nucléaires constituaient au début des années 70 les trois quarts (74%) des ménages, qu'elles soient à majorité chrétienne ou musulmane.

J. Gulick<sup>183</sup>, qui fait un compte-rendu sur les études concernant la parenté, déduit que la prépondérance de la famille nucléaire au Liban ne peut pas être attribuée à l'influence de l'Occident, puisqu'elle est ancienne et les habitants des villages étudiés sont loin des contacts avec la modernité. Il considère que cet élément a été négligé par les premiers chercheurs, puisqu'ils étaient impressionnés par les sentiments forts reliant les membres de la famille étendue. Mais il constate également que les chercheurs ont découvert que les tensions entre les différents membres de la famille étendue ou regroupée, sont assez

---

178. Jacqueline de Villettes. *La vie des femmes dans un village maronite libanais – Aïn El Karoubé*. [s.d.].

179. Judith Willams et H. H. Williams, *The Extended Family...* op.cit.

180. Victor Ayoub. *Resolution of Conflict in a Lebanese Village*. 1966.

181. *Child Rearing in the Lebanon*. 1961, p. 45.

182. *From Village to Suburb...* op, cit.

183. *The Arab Levant*. 1971.

fortes pour encourager la tendance vers le groupe nucléaire.

Cependant, si l'on croit A. F. Khater<sup>184</sup>, la famille nucléaire est bel et bien un modèle issu des pays occidentaux et ramené au Liban par le biais de personnes revenant d'Amérique, au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Durant la période qui s'étend de 1880 à 1915, un tiers de la population paysanne, majoritairement maronite, s'est dirigée vers les Etats Unis, l'Argentine et le Brésil. En analysant l'expérience du retour de ces émigrés et de leur réinstallation dans leurs villages d'origines, A. F. Khater révoque les idées répandues sur le phénomène de la modernisation du Liban, qui est considérée comme l'oeuvre de l'élite, en insistant sur le rôle de ces paysans qui ont dû énormément lutter contre eux-mêmes, et souffrir dans les pays d'immigration pour se dissocier de leurs origines paysannes et de leurs coutumes, puisque méprisés dans ces pays d'accueil. Ce sont eux qui vont semer les germes d'une classe moyenne modernisée au Liban, surtout en changeant, avec beaucoup d'ambivalence, de tâtonnement, et d'expérimentation, les structures de parenté. Par leur intégration dans le monde du marché capitaliste, ils vont ramener dans leur pays d'origine la prospérité et un changement social ; graduel mais profond.

A. F. Khater dessine dans son étude le profil d'une communauté d'immigrés à la recherche d'une identité. Attirés par la modernité, et redoutant en même temps un nouveau mode de vie, ces immigrants arrivent à marier leur traditionalisme à la modernité. Les relations familiales sont au centre de leurs dilemmes ; comme le prouve la presse américano-libanaise qui était à cette période leur porte-parole. Ils débattaient sur l'amour romantique, sur le travail féminin, sur l'éducation des enfants et comment être de bons parents. Dans un chapitre intitulé : "Retour à la montagne", A. F. Khater analyse les signes extérieurs, symboliques et matériels, véhiculés par ces immigrants : vêtements, montres, voitures, mais aussi l'architecture des nouvelles résidences qui créent des espaces privés et d'isolation. Ils introduisent ainsi de nouveaux modes de mariage, d'éducation des enfants (surtout des filles) et d'habitudes vestimentaires (pour les femmes en particulier). A la différence d'autres expériences de modernisation dans le Moyen-Orient, la rencontre libanaise avec la modernité, selon A. F. Khater, était une

---

184. *Inventing Home: Emigration, Gender, and the Middle Class in Lebanon, 1870-1920*. op. cit.

expérience accélérée, intense et généralisée, justement à cause de l'émigration.

### **3.2. Les libertés dans le domaine privé ou "le secret familial"**

La famille nucléaire au Liban a constitué, historiquement, le levier essentiel de l'économie moderne, dans un pays où le rôle de l'Etat dans ce domaine est secondaire et où l'idéologie du "laisser-faire" est dominante. L'intérêt de l'exemple libanais pour le développement des relations de parenté et des relations de sexe réside dans les manifestations économiques de ce développement. En d'autres termes, l'économie a accéléré, voire forcé, le changement des relations et des structures qui les englobent ; d'autant plus que ces derniers n'ont pas exprimé de signes de réticences majeurs, tellement les enjeux de ces changements concernaient la survie de la famille et de ses membres.

Les efforts continuels de la famille pour s'accommoder des exigences, toujours accrues, de sa survie, ont favorisé une prolifération des différentes configurations familiales dans la société. A côté de la famille nucléaire se formaient des familles regroupées, des enfants majeurs vivant chez leurs parents ou l'inverse, des familles monoparentales, des couples cohabitant sans mariage, des femmes chefs de familles ou vivant toutes seules avec leurs enfants à cause de l'émigration du père et, enfin, comme phénomène récent, un nombre considérable de parents restant seuls au Liban, tandis que leurs enfants sont aux quatre coins du monde pour suivre leurs études ou pour travailler.

Le non-interventionnisme de l'Etat dans l'économie et la faiblesse des secteurs productifs ont privilégié une économie basée sur l'initiative privée et ont doté la famille d'une charge sociale singulière ; à savoir, d'encourager vivement cette initiative et l'esprit de création d'emploi (et par conséquent des parcours individuels) parmi ses membres. Ceci allait à l'encontre de sa vocation traditionnelle de maintenir et de souder ses membres comme un corps unique derrière un "patriarche pourvoyeur". Ce paradoxe entre le poids de la famille, du point de vue matériel et normatif, et sa tendance à promouvoir en son sein des tendances centripètes, a toujours créé une confusion sur l'analyse de son rôle : encourage t-elle le processus d'individualisation ou bien lui fait-elle obstacle ?



Ces observations générales nous aident à mettre le doigt sur une question clef concernant les mécanismes contradictoires de contrainte et d'affranchissement, qui s'offrent à l'individu dans ce système. L'individualisation répond, en effet, à deux exigences opposées : d'un côté, les difficultés accrues qu'il y a à maintenir une économie basée sur la dépendance économique, d'où la tendance à l'éclatement de la famille et, de l'autre un poids moral, normatif et matériel dont jouit toujours la famille, puisqu'elle favorise les solidarités biologiques en l'absence d'autres formes de solidarités sociales.

L'entrepreneuriat, en ce sens, n'est pas seulement un phénomène économique puisque la famille promotrice de l'initiative privée a pu forger, historiquement, une culture qui nourrit des aspirations petites bourgeoises à l'ascension sociale, de reproduction des modèles de réussite sociale, et un esprit de compétitivité. En un mot, une culture qui idéalise l'effort et le succès individuel. En encourageant l'individualisme, la famille y puise les éléments de sa survie à l'âge de la modernité, sinon elle risque de perdre son rôle de substitut à l'Etat et à d'autres organismes sociaux (même confessionnels).

Par ailleurs, il ne faut pas croire que ce processus ait pu se développer avec fluidité et sans tension. Au contraire, il a été traversé par des crises, des ruptures et des déchirures. Celles-ci continuent à façonner la trajectoire de l'individu au Liban, tiraillé entre une dette morale et des obligations matérielles réelles à l'égard de sa famille (la dépendance est toujours présente à cause de la faiblesse des services publics. Comme, par exemple, l'absence de sécurité sociale pour les personnes âgées) et un désir fort de s'émanciper et de s'individualiser. Tant que la famille conserve son rôle économique et social, elle reste capable de perpétuer ses normes traditionnelles de solidarité et tant qu'elle s'accommode et se plie subtilement aux tendances émancipatrices dans la société, elle garde son pouvoir. En bref, elle exige une obédience à son autorité morale et sociale contre le soutien moral (et le cas échéant matériel) qu'elle assure à ses membres.

Cependant dans la vie quotidienne, les normes familiales traditionnelles sont toujours exposées à des défis qui ternissent l'image que la famille se fait d'elle-même. Le vécu et les expériences de ses membres, qui vont à l'encontre des normes dominantes, sont préservés, autant que possible, à l'intérieur de la famille ; "la honte" étant plus

catastrophique pour son image que les problèmes eux-mêmes. Aussi absurde que cela puisse paraître, chaque famille cache aux autres les faits "honteux" de sa vie privée ; à tel point qu'elles arrivent toutes à vivre des expériences comparables sans les avouer. C'est le "secret familial", dont il faut se garder de sous-estimer la fonction dans cette culture, puisqu'il assure à la famille la même intimité que le "privé" assure à ses semblables dans les sociétés occidentales.

L'étude de Nilüfer Göle<sup>185</sup> sur le port du voile dans la Turquie contemporaine, explique le sens du privé (*Mahram*) dans le contexte musulman et les difficultés de sa traduction dans les langues occidentales. *Mahram* est associé, d'après elle, à l'intimité, au secret, à l'espace féminin, et à tout ce qui est exclu du regard extérieur (ou étranger). Le concept de *Mahram* est une illustration de la difficulté à comprendre cet "espace privé" dans le sens occidentale et moderne du terme. Ainsi le concept n'est plus une simple question de traduction, mais plutôt une catégorie analytique, la clef pour comprendre les questions d'intimité, la ségrégation des sexes et la moralité dans les sociétés musulmanes. L'utilisation du concept "sphère privée" au lieu de *Mahram* a abouti, selon N. Göle, à éluder la spécificité de la sphère domestique dans le contexte musulman.

Ainsi, le secret familial permet de vivre les expériences réelles de la vie, de les assumer à l'intérieur du groupe familial, mais aussi de les détourner des regards et des jugements des autres et, en cela, il garantit aux individus une marge de liberté et à la société une certaine tolérance. Il crée, en effet, une sous culture, subalterne mais vive, même plus vive que celle revendiquée socialement. Les parents et surtout les mères, savent, par exemple, que l'un de leurs enfants est homosexuel, que leurs filles ont des relations sexuelles sans être mariées, qu'elles ont perdu leur virginité, qu'elles sont tombées enceintes tout en étant célibataires, où qu'elles sortent de chez elles en toute liberté et rentrent tard. Mais, socialement, ces mères défendront une image traditionnelle de leur conduite.

---

185. *The Forbidden Modern: Civilization and Veiling*. 1996. p. 7.

### 3.3. L'apprentissage féminin à l'initiative privée

Ce pragmatisme de la famille a toujours permis des modifications de la dynamique du pouvoir en son sein. L'itinéraire personnel de chacun de ses membres étant un facteur déterminant dans cette dynamique, permettant à ceux qui réussissent d'avoir plus de pouvoir par rapport aux autres, même s'ils sont moins âgés qu'eux et indépendamment de leur sexe. Ils acquièrent plus de libertés concernant leurs vies et leurs choix personnels.

Malgré une primauté de principe donnée à l'homme, qui est censé être le "pourvoyeur", la famille est devenue avec le temps plus égalitaire à l'égard des sexes. En effet, tant que la femme arrive à accéder à une position économique et sociale qui peut être source de revenu et de fierté de sa famille, elle peut jouir de la même reconnaissance dont jouit l'homme, et parfois plus, car on ne s'attendait pas à sa réussite. Waddah Charara<sup>186</sup> écrit : « Dès que la fille travaille, elle devient une source de subvention à sa famille. Cela s'exprime par une tendance à brouiller les différences entre les rôles masculins et féminins. » La ville, d'après lui, permet d'assigner aux femmes et aux hommes des tâches semblables, qui seront jugées par leurs résultats.

C'est au sein de cette famille, nucléaire et urbanisée, que la femme a pu se former comme entrepreneure. Elle était socialisée sur les mêmes idéaux que l'homme et avait acquis progressivement un statut social et un pouvoir économique reconnus par la société. Ce fut un processus lent et contradictoire. Les femmes savaient depuis longtemps qu'elles pouvaient réussir aussi bien que les hommes, mais elles ont dû lutter pour s'imposer. Cela explique leur acharnement à réussir, ainsi que le sentiment de compensation et de revanche qu'elles expriment actuellement.

Le facteur le plus déterminant dans ce changement est sans doute la réalisation que le temps de leur dépendance économique est révolu, qu'elles peuvent être égales à l'homme du point de vue économique et, de surcroît, avoir à charge des personnes dépendantes dans leurs familles, parfois leurs propres époux. Ce constat est

---

186. *Une ville en état d'arrestation : Beyrouth entre la parenté et la résidence. Al-madina al mawkoufa: Bejrut bayna al- karaba wa Ikama.* 1985, p. 29-30.

incessamment invoqué dans les entretiens que j'ai réalisés avec les femmes entrepreneurs ; par la fierté et la consolation à la fois.

Le processus historique d'individualisation a permis aux femmes de se libérer progressivement des contraintes morales et matérielles, que leur imposaient leurs familles parentales ou conjugales. L'un des signes forts de cette autonomie acquise est leur conception du travail comme étant une carrière individuelle, entamée pour des fins personnelles, et aboutissant à la réalisation de soi. En ce sens, l'entreprise féminine est aussi une expression de cette évolution du statut social de la femme et de sa propre valorisation de ses compétences.

#### **4. La place de la famille dans l'histoire personnelle**

Sabah (44 ans) s'installe chez ses parents après son divorce. Ne travaillant pas, elle vit aux dépens de son père, jusqu'à la mort de celui-ci. Son divorce a été arrangé par sa famille et elle a pu obtenir la garde de ses deux enfants, « *à cause de son [le mari] manque de responsabilité, il ne me verse que 75 mille livres par mois (30 euros à peu près)* ». Une somme insignifiante, qui est généralement imposée au mari par connivence, pour garder son image devant ses enfants. Celui-ci peut arrêter de la payer, mais au risque de perdre la possibilité de révoquer la décision de la garde maternelle des enfants et de perdre la face devant eux également. Cet arrangement, quoique conclu par une instance matrimoniale officielle (religieuse), est tout d'abord l'affaire des deux familles parentales. D'où leur poids dans les décisions concernant leurs enfants, même adultes et mariés.

La mort de son père oblige Sabah à chercher un travail. Elle en trouve un qui n'est pas très gratifiant : « *C'était difficile de part la nature même de ce travail, je faisais le ménage dans les bureaux, c'était dur, ce n'est pas honteux de travailler dans ce domaine, mais au fond de toi-même tu sens que c'est injuste. Je suis devenue malade pour des raisons psychologiques (...) intérieurement je n'étais pas convaincue.* »

C'est à ce moment là que Sabah a commencé à envisager de se lancer dans un travail indépendant. Elle ne peut pas compter sur son mari et la mort de son père protecteur

l'encourage à s'engager sur cette voie, ce qui la satisfait psychologiquement, lui assure un revenu répondant à ses besoins et à ceux de ses enfants. Elle ouvre alors un petit snack, où elle prépare des pizzas et des sandwiches. A l'endroit même où a lieu notre entretien :

*J'en ai eu l'idée lorsque je mangeais dans un snack comme celui-ci, je sais faire de bonnes pâtes et je suis une bonne cuisinière (...) j'ai emprunté une somme d'argent, puis j'ai marchandé pour avoir tout le matériel à crédit, maintenant je suis arrivée à rembourser quasiment tous mes emprunts.*

Sabah entame alors un parcours de vie autonome, ce qu'elle n'envisageait pas quand elle s'est mariée et moins encore quand elle a divorcé. Elle n'était pas seulement dépendante économiquement, mais elle ne paraissait pas envisager de ne pas l'être, elle dit : « *c'était difficile d'entrer dans le monde du travail, toute ma vie je n'ai jamais eu à travailler et d'un seul coup, je dois m'y faire.* »

Cette dernière remarque m'en rappelle une semblable qui m'était exprimée par Magda, la coiffeuse : « *J'avais l'ambition de me marier à un homme qui a de l'argent pour qu'il puisse me fournir une aisance économique, maintenant je suis responsable de moi-même et j'aime ça.* ». Ces deux remarques montrent comment ces femmes, dotées d'un minimum d'éducation et au bas de l'échelle sociale, commencent à se valoriser en tant que femmes productrices.

Avec la réussite qu'elle a pu accomplir dans son entreprise, Sabah a mis ses enfants dans de « bonnes écoles », loué un grand appartement, acheté une voiture, elle a deux employés, et elle aura prochainement une aide ménagère à domicile. « *Avant j'avais mal partout, je croyais que j'étais malade, mais maintenant je sais que c'était psychologique, je suis satisfaite de ce que je fais, et même si le travail est fatiguant, je suis en très bonne santé* ».

La description que Sabah fait de sa journée de travail, de son retour à la maison le soir, pour prendre soin de ses enfants et « passer du temps avec eux » et de ses sorties, nous donne une idée de l'organisation d'une vie indépendante qu'elle vient de découvrir. Tout son récit tourne autour de la description de cette vie nouvelle, dont elle parle avec

enthousiasme et incrédulité. Il ne lui manquait apparemment qu'un compagnon et elle exprime ce besoin en ces termes : *« je crois que ça me manque vraiment, je suis devenue très nerveuse et cela s'accroît, je crois que si j'avais une petite relation, ça me détendrait. »* J'ai senti qu'elle faisait des avances à un jeune homme qui était assis à une table à côté de la notre, et qui pouvait entendre notre conversation. Il paraît qu'il est l'un de ses fidèles clients, elle me le présente comme étant marié et travaillant dans le coin. Elle ne veut probablement pas partager sa vie avec un homme, mais en trouver un qui sache répondre à ses besoins sentimentaux et sexuels ; qui plus est, un homme marié ne dérangerait pas sa vie familiale, ni son indépendance. A propos d'un éventuel remariage, elle dit : *« non, je ne crois pas, je ne suis pas marquée par mon premier mariage, mais peut-être cela [qu'elle puisse tomber sur un mauvais mari à nouveau] peut se reproduire, je ne le veux pas, surtout pour les enfants, il pourrait les influencer négativement »*

Sabah a beaucoup changé durant ces dernières années et elle le sait. Elle a un autre regard sur elle-même ; elle se voit comme une femme indépendante, qui envisage des projets personnels pour elle et pour ses enfants. Elle apprécie beaucoup sa liberté et la maîtrise de sa vie. *« J'ai appris seule à tenir les comptes, j'ai commencé à noter tout ce que je gagne et tout ce que je dépense. A la fin du mois je fais le bilan, cela me prend du temps, parce que je le fais d'une façon traditionnelle, je ne demande à quiconque de m'aider, je n'aime pas compter sur les autres, je dois apprendre par moi-même. »*

En fait, Sabah représente cette génération charnière, qui a pu acquérir la possibilité de sortir de la dépendance sociale et économique des parents et des maris. Cette dépendance définissait le sort des femmes de la génération plus âgée. Si elles devenaient veuves ou divorcées, leurs pères ou bien leurs frères subvenaient à leurs besoins jusqu'à la maturité de leurs fils (ou dernièrement leurs filles) aînés. Notons toutefois que, depuis longtemps, des femmes dans des situations semblables ont choisi de faire vivre leurs familles indépendamment de leurs parents. C'était surtout des femmes appartenant aux familles parmi les plus pauvres ou bien les plus riches. Dans le premier cas, par l'incapacité des parents à pourvoir à un grand nombre de personnes et, dans le deuxième cas, d'être en possession d'un héritage. Cependant, la question de l'indépendance des

femmes divorcées ou veuves dépendait toujours du caractère et de la volonté de la personne concernée. De ce fait, Il y a toujours eu des femmes qui ont refusé de vivre aux dépens de leurs familles et ont cherché individuellement à acquérir leur indépendance matérielle et sociale. Elles sont plus présentes aujourd'hui et sont réparties dans diverses catégories sociales.

En revanche, sans l'aide de ses parents, Sabah n'aurait pas pu trouver un toit pour s'abriter, elle et ses enfants, ou trouver un travail pour assurer leur subsistance ; ce qui l'aurait obligé à abandonner l'idée de divorce. Plus encore, sa famille a imposé le divorce et le renoncement à la garde des enfants par son mari (puisque'il n'assumait pas ses responsabilités). Le père de Sabbah voulant libérer sa fille de ce mariage est, en contrepartie, prêt à considérer ses enfants comme les siens, à les faire vivre chez lui, les nourrir, les éduquer et les vêtir. La famille du mari doit se résigner à cette décision, puisque leur fils n'a pas pu accomplir ses devoirs parentaux (sociaux), ceci étant considéré comme une honte, pas seulement pour lui mais aussi pour sa famille.

Cependant, le choix de retourner vivre avec ses parents après un divorce, n'apparaît pas toujours motivé par des raisons économiques. Le cas suivant le prouve.

#### **4.1. Retour chez ses parents : un choix individuel**

Fadia (43 ans) décide, après son divorce, de vivre avec sa fille de 16 ans et sa mère qui est veuve depuis que Fadia a 13 ans. Elle me parle de cette décision avec une certaine fierté, en décrivant sa mère comme étant une femme ouverte d'esprit, qui a donné beaucoup d'amour et de liberté à sa fille unique, en l'encourageant toujours :

*Elle est forte... beaucoup d'ambition, affective, elle a pris soin de moi, mon père est mort quand j'avais 13 ans, je suis fille unique, elle m'a toujours encouragée, elle m'a considérée comme un garçon manqué... non, que dis-je ? Elle m'a aimée comme fille, elle était fière que je sois une fille, belle et intelligente, à tel point que je me dois d'aimer ma fille de la même façon. Maintenant je comprends que notre personnalité soit influencée par la relation à nos parents, je remarque que les gens mal dans leurs peaux ont eu de mauvaises relations avec les leurs.*

Sa mère était toujours à ses côtés dans les moments difficiles, même au cours des

problèmes rencontrés avec son mari, quand elle a voulu divorcer : « *Elle m'a défendue devant mon mari et sa mère quand j'ai voulu divorcer, elle me considérait déjà comme son "chaton" ».*

Remarquons une fois de plus, que le problème de divorce se résout entre les familles des deux conjoints, et surtout entre les mères.

Ce qui est intéressant dans l'histoire de Fadia, c'est que sa maman lui a donné beaucoup de liberté, elle a vécu une jeunesse très libre, elle avait beaucoup de relations amoureuses, parfois multiples d'après ses dires et elle a vécu loin de sa mère pendant de longues périodes. Quand elle a décidé de se marier, elle n'a pas pris l'avis de cette dernière. Une relation assez singulière dans cette société, mais qui peut être comprise par le fait que Fadia est fille unique, que sa maman est veuve et qu'elle appartenait à une famille chrétienne, qui vit dans une région à majorité musulmane. En effet, quand les individus s'éloignent du réseau familial (et de leur communauté), ils ont droit à la tolérance d'autres groupes communautaires sur le plan de la vie privée : un des rares aspects positifs du confessionnalisme libanais. Cependant, il ne faut pas sous-estimer le caractère de la mère qui, d'après la description de sa fille, apparaît comme une femme qui s'écarte de l'image de la mère traditionnelle.

Dans les sept dernières années de son mariage, Fadia ne supportant plus de vivre avec son mari, qui refusait le divorce, et craignant qu'il la prive de sa fille, prendra un amant. Quand elle a obtenu le divorce, tout paraissait l'amener à vivre avec celui-ci, mais elle a choisi de vivre avec sa mère. Son amant s'éloignait peu à peu d'elle, elle le surprit avec une autre fille, ceci l'a beaucoup tourmentée :

*Peut-être c'est une réaction à moi, il ne sentait pas qu'il pouvait prendre une place importante dans ma vie, moi j'ai ma fille, ma mère, mon boulot, ce n'était pas des priorités pour lui, mais moi avant lui, j'avais mon bagage personnel, qu'il aime ou non ; mes priorités sont ma fille et mon travail, je ne lui ai jamais menti là-dessus.*

Comment interpréter la décision de Fadia de revivre avec sa mère ? La raison économique n'est pas en question comme dans le cas précédent. En effet, c'est elle qui a acheté l'appartement pour y vivre avec sa fille et sa mère.



#### 4.2. Le féminin comme individu entre le "fusionnel" et le "relationnel" dans les rapports familiaux

W. Charara<sup>187</sup> décrit le type de relations au sein de la famille libanaise comme étant fusionnel. Parmi les jeunes femmes libanaises qu'il avait interrogé, l'une d'elle, "Y. Y.", dit que ses parents n'ont jamais fait de différences entre fille et garçon ; le père n'étant pas autoritaire, a laissé le rôle de chef de famille à la mère qui, cependant, n'a pas rempli ce rôle, étant par contre perçue par les enfants comme une "amie". Les frères enfin se sont abstenus de contrôler la conduite de leurs sœurs. L'absence d'autorité parentale créa, selon W. Charara, des relations familiales qui tendent vers la fusion. Les différences au sein de la famille sont éludées, avant qu'elles ne soient expérimentées, que leurs étroitesse et leurs carences ne soient jugées par l'expérience comme étant incapables de contenir la richesse des relations interfamiliales, aboutissant éventuellement à l'éclatement de la famille. Même après le mariage de ses frères et sœurs, Y.Y. conservait les mêmes relations avec eux, « *basées sur la concordance et la loyauté* » ; ainsi elle pouvait intervenir pour résoudre leurs problèmes de couple. Cette relation fusionnelle crée une ligne de démarcation avec l'extérieur, c'est-à-dire avec tous ceux qui ne font pas partie des relations de parenté. Y.Y. le dit clairement : « *mes parents n'ont pas de relations sociales (...) moi aussi je n'aime pas les gens qui épingle les autres par leurs paroles, surtout les femmes qui bavardent trop et blessent* ». D'après W. Charara, il y a l'intérieur familial, qui est le lieu d'amour, de compassion et de fusion, tandis que l'extérieur "social" blesse, épingle et fait peur.

Ce que W. Charara déduit des expériences de ces femmes est intéressant puisque, d'après lui, ni le travail, ni l'éducation universitaire, ni la contribution aux revenus familiaux, ni l'absence d'autorité parentale, ni l'âge, ni l'adoption des valeurs de liberté que Y Y, par exemple, revendique, n'ont abouti à un comportement individuel autonome. Elle n'envisage pas de vivre seule, limite ses relations aux membres de sa famille et ne fait confiance qu'à eux ; et réciproquement.

Notons d'abord, que le facteur commun qui relie les histoires analysées par W. Charara

---

187. Ibid.

est la faiblesse de l'autorité du père ; un facteur que l'auteur se contente de souligner, sans analyser son incidence sur les relations familiales. Toutefois, le fait même de le soulever marque un intérêt spécifique, puisqu'il contredit la plupart des études sur la famille arabe ou libanaise, pour lesquelles la raison de l'absence d'autonomie personnelle sera liée à l'autorité patriarcale. Les entretiens qui forment le matériel de son étude datent des années 80. Les jeunes femmes interviewées sont dans la tranche d'âge de vingt à trente ans et leurs parents dans une tranche allant de quarante à cinquante ans. La faiblesse de l'autorité parentale et patriarcale paraît alors incontestable pour ces deux générations et témoigne ainsi des changements qui ont commencé à s'opérer au sein de la famille libanaise depuis le milieu du siècle dernier.

Pour désigner cet attachement aux parents, W. Charara utilise une belle métaphore : "les parents à l'intérieur de soi". L'un des cas étudiés, est une femme cadre bien rémunérée, toujours en contact avec les hommes ; elle voyage, elle a un petit ami avec lequel elle vit sans que ses parents le sachent. A l'opposé, une autre femme, avec une éducation élémentaire, ne sort que rarement de chez elle (de chez ses parents en fait) et si elle sort avec son frère, elle craint que les gens croient qu'il est son petit ami. Pour W. Charara, ces jeunes filles, qui vivent des situations diverses, n'arrivent pas à prendre l'initiative de « se détacher de leurs parents, pour s'attacher à elles-mêmes ». Selon lui, c'est l'obligation morale et non pas la contrainte matérielle qui dicte ce comportement.

A l'opposé de W. Charara, Suad Joseph<sup>188</sup> refuse justement de stigmatiser les relations d'intimité forte dans les familles arabes. Elle considère que le contexte des relations intimes est un construit historique et culturel spécifique dans cette région. La psychologie occidentale a tendance à présumer que l'autonomie et le "relationnel" sont opposés. La valorisation de l'autonomie comme condition de maturité, a poussé plusieurs théoriciens à considérer que l'individu mature est celui qui a dessiné ses frontières avec les autres. Elle déduit que l'on continue à regarder tout ce qui diffère du type d'individu occidental comme pathologique, même si l'individualisation a toujours été reconnue sous d'autres formes, en Occident aussi bien que dans d'autres régions du monde, surtout grâce à l'anthropologie. D'après S. Joseph le "moi relationnel" existe à

---

188. Introduction: Theories and Dynamics of Gender, Self, and Identity in Arab Families. 1999.

côté de "l'individuel" et d'autres notions du moi dans la même société, et peut-être, dans la même personne. Elle constate que dans le monde arabe, où plusieurs formes relationnelles familiales sont hautement valorisées et institutionnalisées ; des formes d'individualisme naissent et s'avèrent protégées.

Le "relationnel" et le patriarcal interagissent dans différents contextes, mais S. Joseph ne considère pas les hommes et les pères comme les seuls bénéficiaires de ces relations complexes. Tout le monde est impliqué, parmi eux les femmes et les jeunes. Le patriarcat n'est pas la cause du relationnel, et vice versa. S. Joseph insiste sur le fait que le relationnel existe indépendamment du patriarcat, surtout dans les sociétés où l'individualisation, l'autonomie et la séparation ne sont pas des valeurs courantes.

Les deux points de vue exprimés par W. Charara et S. Joseph sont attrayants et me paraissent refléter avec pertinence la dialectique de l'individuel et du parental dans la société libanaise ; sans qu'ils ne soient pour autant mutuellement exclusifs. D'un côté, le relationnel familial – qui tend à juste titre vers le fusionnel comme le perçoit W. Charara – n'a jamais formé une barrière infranchissable à l'individualisation. Mais on ne peut pas sous-estimer l'obligation morale qu'impose la famille à l'individu, ce qui est sous-estimé chez S. Joseph. Cette obligation morale est, en l'occurrence, applicable à tout individu, indépendamment de son sexe. S. Joseph et W. Charara sont d'accord sur ce point : elle, en séparant le patriarcat du relationnel et lui, en insistant sur le fait que le fusionnel n'est pas lié à l'autorité du père.

Il me semble que c'est justement cette absence/faiblesse de l'autorité parentale ou patriarcale, constatée par les deux auteurs, qui fait que la famille libanaise fait preuve d'une certaine tolérance à l'égard de l'individu, en échange du maintien d'un « relationnel » fort ou « fusionnel ». Cela n'exclut pas, bien sûr, les tensions inter-familiales et les deux auteurs sont d'accord sur ce point. Il faut peut-être pousser le raisonnement pour observer que cette obligation morale a des implications matérielles réelles, dans le sens où l'individu n'est pas supposé faire des choix (parfois essentiels comme le mariage, le divorce ou les déplacements) qui vont à l'encontre du désir de ses parents ou de sa famille. L'approche de S. Joseph semble négliger les effets contraignants du relationnel en l'idéalisant, tandis que W. Charara renvoie ce fusionnel

à une constante, plutôt culturelle, en insistant sur le fait que même si toutes les chances sont réunies pour favoriser le vivre pour "soi", les individus ne le choisissent pas.

En effet, en échange de cette intimité familiale, la famille donne le droit au secret qui assure une certaine liberté aux individus, comme c'est justement le cas cité par W. Charara ; à savoir la femme qui vit avec son amant. En général, après un certain temps de concubinage, les parents finissent par le savoir, mais ils ne veulent pas que les enfants l'avouent ou l'assument, que l'entourage le sache, pour "sauver les apparences".

D'après mes interviews, les relations de parenté conservent un poids réel et discursif chez les femmes, qui se définissent pour la plupart comme appartenant à une famille parentale ou conjugale. Il suffit de constater comment elles utilisent le terme "parents" (*Ahel* en arabe, qui est un substantif collectif). Dans leurs récits, ce concept ne se limite pas seulement à la mère et au père, mais englobe aussi frères et sœurs. Ces différents membres de la famille ne sont pas présentés comme des individus, et ne commencent à être spécifiés que lorsque l'un d'eux joue un rôle primordial dans la vie de nos interlocutrices. La personne concernée (père, mère, frère ou sœur) ressort ainsi de cette unité globalisante (*Ahel*) et devient individu ayant un caractère propre, susceptible d'être comparé aux autres (positivement ou négativement). Ce concept qui considère les parents comme une entité, à l'exception de quelques cas de conflit ou de divorce entre les parents, accorde à la famille un caractère unique, et elle est jugée, par conséquent, positivement ou négativement, en termes globaux : « *nous formons une famille solidaire, ouverte d'esprit, sociable* », ou par contre « *autoritaire, non sociable et éclatée* ». Ces jugements opposés ne changent pas "grand-chose" à la nature idéalisée du concept *Ahel* et attire notre attention sur la définition prioritaire de l'individu comme appartenant à des "parents". Tant que la personne ne s'individualise pas, ses parents ne le seront pas non plus.

A ce propos, si on observe ces relations entre famille et individu d'un point de vue historique, en tant qu'un processus et non pas en tant que variables culturelles – comme le font à mon avis les deux auteurs pour arriver à des conclusions divergentes – on remarque que la nature de la relation individu/famille a subi des changements majeurs qui nous empêchent d'avoir des vues catégoriques sur son fonctionnement. En effet, S.

Joseph parle des fluidités accrues dans ces relations, indépendamment du patriarcat, puisqu'à son avis, l'autoritarisme parental cède la place à la négociation, et W. Charara parle des tensions au sein des familles. On réalise que le processus d'individualisation reste possible mais plus difficile à accomplir que le laisserait croire les deux auteurs. Ce sont justement ces relations de moralité intimidante et de manifestations d'égards au sein de l'unité familiale et le souci de préserver son image, qui handicapent l'individu. Tandis que les tensions mentionnées par W. Charara aboutissent tôt ou tard à l'individualisation. On peut noter d'ailleurs, que si les gens arrivent à extérioriser ces tensions (comme dans les interviews de W. Charara), c'est qu'ils mettent à jour le dilemme famille/ individu, qui constitue en lui-même un pas vers la recherche de résolution.

Les mutations sociales permettent de distinguer des individualismes et des expériences personnelles uniques, qui sont, au bout du compte, remarquablement tolérés par la société. L'individualisation, comme j'ai essayé de le démontrer dès le début de cette étude, est un processus subjectif complexe et de longue durée. Il n'est pas un simple choix, comme peut l'insinuer l'idée de W. Charara, ni une valeur culturelle à faible portée dans cette région comme le déduit S. Joseph. Hommes et femmes arrivent à s'individualiser à travers les différentes expériences de leurs vies, avec des difficultés d'ordre moral et matériel bien sûr, et avec une conscience accrue de la nécessité et des avantages de cette individualisation. Ce processus s'accompagne d'une découverte de soi et d'une capacité à vivre pour soi-même. Cet effort est d'autant plus compliqué puisque la société ne l'encourage pas, ni la culture dominante évidemment. Par ailleurs, il ne faut pas nier les enjeux économiques d'un tel exploit. Si les filles et les garçons sont obligés de prendre soin de leurs parents et de pourvoir à leurs besoins, les possibilités de vivre seul, d'être un individu indépendant, semblent restreintes. Plus encore maintenant, avec la crise économique, qui a drastiquement baissé le niveau de vie de la classe moyenne libanaise, qui constitue la classe sociale la plus apte à façonner les modes de vies alternatifs.

Le choix de Fadia de vivre avec sa mère et la justification de ce choix, sont intéressants pour alimenter notre débat. D'abord, il apparaît comme un choix de liberté, plutôt qu'un

recours à la protection familiale. Lors de notre dernière rencontre, elle m'a informée qu'elle a postulé pour un stage d'un an à Londres dans son domaine professionnel et qu'elle pense laisser sa fille avec sa mère à Beyrouth. Cela résume ce qu'elle appelle ses priorités : « *mon travail et ma fille* ». Elle vit maintenant une vie sociale intense, elle sort chaque soir, rentre tard chez elle, en étant toujours en compagnie d'amis, hommes et femmes (réalisateurs, écrivains, artistes, etc.) Son choix est plus ou moins pragmatique. En effet, elle pourrait bénéficier de moins de liberté en vivant avec un homme (étant récemment divorcée et ne se hâtant pas de partager sa vie quotidienne avec un autre).

Sasha Roseneil<sup>189</sup> déduit que la sociologie de la famille et du genre, sous l'influence des revendications féministes noires, de minorités ethniques de lesbiennes et gays, portant sur la différence et la diversité, s'intéresse aujourd'hui aux mutations de la famille, en particulier à travers les études sur le divorce, la recomposition familiale, la cohabitation et la reconnaissance de la diversité. Elle constate que l'appartenance à la famille cesse d'être une donnée pour devenir un choix. Se référant à quelques chercheurs dans ce domaine qui considèrent les modes de vie postmodernes comme divers, fluides et non définitifs, constamment choisis et re-choisis, tandis que les relations hétérosexuelles perdent leur hégémonie ; elle déduit de son étude une tendance à la valorisation des amitiés à la place des relations conjugales, amoureuses ou familiales. De nombreuses personnes interrogées, qui ont vécu la fin d'un mariage ou d'un concubinage de longue durée, ont été conduites, à la suite de souffrances et des perturbations engendrées par ces ruptures, à se demander s'il était bien sage de « placer tous leurs œufs dans le même panier ». Seule l'une des femmes interrogées, considère son partenaire comme la personne la plus importante de sa vie. Pour les autres, les personnes qui comptent sont soit des ami/es, soit un mélange d'amis, de partenaires, d'enfants ou de membres de la famille.

Au début des années quatre-vingts, des historiens, anthropologues et chercheurs en sciences politiques et sociales ont commencé à questionner la réalité du vécu des femmes musulmanes par rapport aux stigmas religieux qui leurs ont été attribués. Malgré les apparences, ces femmes étaient actives, et n'acceptaient pas avec passivité

---

189. Pour une sociologie plus queer : enquêter sur la vie personnelle au XXI<sup>ème</sup> siècle. 2005.

les restrictions. Ces études ont abordé la question du voile, et se sont concentrées sur l'expérience de la femme voilée en Egypte, y compris les contextes les plus conservateurs, comme les associations islamistes. Leila Ahmed<sup>190</sup> avait proposé en 1982 que le sens rattaché traditionnellement à certains comportements « islamiques » soit révisé ou carrément abandonné. En effet, le voile et la ségrégation des sexes ne seraient pas nécessairement opprimants à l'égard des femmes, mais pourraient encourager, dans certaines circonstances, des solidarités féminines et promouvoir l'affirmation de soi. Les femmes voilées utilisent ce voile pour démontrer leur piété et pouvoir ainsi entrer dans les espaces qui leurs sont interdits, et y revendiquer leurs droits<sup>191</sup>.

L'analyse des conditions spécifiques du travail féminin, surtout les activités domestiques et économiques informelles des femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ont permis de constater que les femmes ont un rôle économique considérable à jouer en dépit des normes socio- culturelles, religieuses et traditionnelles qui vont généralement à leur encontre.

Pour N. Göle, [l]es femmes islamistes revendiquent de quitter l'espace clos et protecteur afin d'affirmer leur personnalité. Elles brisent des tabous de l'islam dans la mesure où elles revendiquent le travail des femmes, la sortie des femmes hors de la sphère domestique. Il s'agit ici d'une individuation des femmes musulmanes qui défendent "une personnalité" de femme indépendante de son mari et de son enfant. Elles situent la source de l'oppression féminine non plus au niveau des valeurs occidentales ou des valeurs de l'islam contaminées par les traditions, mais au niveau de l'homme musulman<sup>192</sup>.

Chandra Mohanty<sup>193</sup> observe que l'approche qui réfute la stigmatisation de la femme en la désignant comme victime dans les pays du Tiers-monde, a eu un écho impressionnant dans le monde musulman. Si les femmes dans cette partie du monde étaient exposées à l'exploitation et parfois à la violence, cela ne veut pas dire que l'on puisse les désigner

---

190. Western ethnocentrism and perceptions of the harem, *Feminist Studies*, 1982.

191. Voir Nilüfer Göle, *The Forbidden modern...*, Ibid.

192. Nilüfer Göle *Islamisme et féminisme en Turquie*, 1998.

193. Chandra Monhanty, *Under Western eyes: Feminist scholarship and colonial discourses*. 1984.

comme des victimes passives.

Leonore Davidoff<sup>194</sup> démontre que les femmes anglaises de la haute société ont exercé, comme hôtes et matriarches, jusqu'à la fin de la première Guerre Mondiale, un pouvoir informel dans la progression de la carrière de leurs maris et dans l'intérêt de leurs familles. Son étude permet de revisiter les pouvoirs informels des femmes dans les sociétés traditionnelles.

De son côté, Judith Tucker<sup>195</sup> insiste sur l'importance de l'économie dans notre compréhension du colonialisme et son influence sur les vies des femmes. Les nouvelles approches dans ce domaine montrent, contrairement aux idées répandues, que les femmes ont toujours possédé des propriétés, même sous des pseudonymes masculins et que leur influence économique a toujours été plus forte que l'on a pu l'imaginer.

En analysant les domaines privés et publics les chercheurs/es féministes ont voulu surtout insister sur la façon selon laquelle les frontières entre les deux sphères sont constamment dessinées, redessinées et re/négociées. Nous proposons de voir, ci-dessous, d'après nos cas d'étude, comment cette malléabilité des frontières s'exprime dans les dialectiques de relations individu-famille.

### **4.3. La famille facilite-t-elle l'individualisation ?**

Sur plusieurs thèmes concernant la vie intime, le mariage, le divorce, l'éducation des enfants ou la vie sociale, les femmes rencontrées pour notre étude expriment un désir ou ont un comportement ouvertement individualisé. Il se traduit parfois par la critique du rôle joué par les parents dans leurs mariages ou leur éducation. Elles se refusent ainsi à faire de même avec leurs enfants.

*- Je vais apprendre à mes filles tout ce dont moi-même je fus privée, comme l'éducation. Ce sont mes parents qui ne m'ont pas laissée poursuivre mes études. Mon but est qu'elles obtiennent leurs diplômes, qu'elles se marient le plus tard possible. Elles doivent vivre, sortir, moi j'accepte qu'elles sortent toutes seules*

---

194. Leonore Davidoff, *Worlds Between: Historical Perspectives on Gender and Class*. 1995.

195. Judith Tucker, *Women in nineteenth-century Egypt*, 1985.



*ou avec des petits copains, mais je dois être au courant de leurs sorties, pour des raisons de sécurité.*

*- C'est moi qui ai élevé les enfants, mon mari n'intervenait pas. Le garçon surtout, j'ai essayé qu'il n'ait pas les défauts de son père, il faut qu'il participe au travail ménager, qu'il travaille avec moi à la cuisine, c'est nous qui changeons la société ; avant il imitait son père, il laissait tous ses vêtements ici et là.*

Dans certains cas l'individualisation se fait, paradoxalement, à travers des liens familiaux solides. Le parcours suivant est dans ce sens un exemple plus explicite que le précédent. Il atteste des subtilités des relations parentales et conjugales, et démontre comment la relation sœur/frère peut être un atout pour des choix plus individuels ou pour être en pouvoir de négocier ses choix avec les différents membres de la famille parentale ou conjugale.

Après l'emprisonnement de son mari pour une affaire de fraude, Joyce, 27 ans, décide, pour pouvoir élever ses deux petits garçons, de vendre la maison que son mari avait achetée. Elle le persuade de la nécessité d'utiliser cet argent pour ouvrir une boutique de cadeaux et de bijoux fantaisistes qu'elle crée elle-même.

*« Mon frère et moi avons eu l'idée d'ouvrir cette boutique lors d'une visite à une foire commerciale (...) ma famille est d'un grand soutien sentimental, mais je ne leur montre pas ô combien je suis triste, seul mon frère le sait. Il m'aide beaucoup, il me conseille de garder ma part de secrets et de ne pas découvrir mes cartes devant mon mari. Mais moi je ne peux pas, j'ai eu mes enfants avec lui (...)*

*Dans mon travail, je prends l'avis de mon frère, il est mon aîné de deux ans, nous sommes très liés depuis notre enfance, mais je prends aussi l'avis de ma belle-mère : c'est une femme âgée et sage, j'aime suivre ses conseils... »*

Si Joyce prend l'avis de son frère, elle doit en même temps prendre celui de sa belle-mère. Non seulement l'emprisonnement de son mari lui a posé des problèmes d'ordre matériel et moral, surtout la honte aux regards de la société, mais également le problème de la redéfinition de son statut familial. Elle jongle entre sa famille paternelle et ses beaux parents, tout en vivant seule avec ses enfants.

La relation frère/sœur suit la hiérarchie de sexes dans la société. Le frère peut devenir à

un moment donné le protecteur de sa sœur, mais aussi le rival de son mari : « *il me conseille de garder ma part de secrets et de ne pas découvrir mes cartes devant mon mari* ». Joyce qui a besoin du support matériel et moral de son frère redoute, en même temps, la réaction de son mari.

*Un jour, mon mari sortira de prison et interviendra dans mon travail, puisqu'en fin du compte c'est son argent. Je ne saurais alors quoi lui dire. Il n'approuvera peut-être pas le pourcentage que je verse à mon frère.*

Mais elle ajoute : « *Il est de bon cœur [son mari], mais parfois je le menace, s'il continue à être têtu, je le prive des enfants (...) je m'organise maintenant sans pouvoir l'inclure dans ma vie* »

Les relations que Joyce tisse avec son frère sont, par principe, basées sur des liens affectifs. Rapidement, elles prennent une dimension économique et son frère devient son associé. Elle parle de projets d'élargissements futurs et de répartitions des tâches qu'elle partagera avec lui. Au départ, il s'est impliqué dans ce projet pour l'aider, mais puisqu'il fournit un travail et donne de son temps, il a droit au partage des bénéfices de l'entreprise.

Si Joyce n'avait pas eu le soutien de son frère, elle n'aurait pas pu convaincre qui que ce soit (ses parents, ses beaux parents et même son mari), non seulement d'ouvrir une boutique, mais aussi de vivre toute seule avec ses deux enfants ; n'ayant que 27 ans. Alors même qu'elle est tourmentée par sa nouvelle situation improbable, elle se positionne très habilement par rapport à tous ceux qui l'entourent, et gère ses relations avec eux, tout en conservant son indépendance et sa libre décision.

*Maintenant j'ai deux sentiments contradictoires ; d'un côté, je suis contente parce que je travaille, je fais de l'argent, je peux faire vivre mes enfants, payer mes factures mais, de l'autre côté, je vis dans la peur, je ne sais rien du futur, je dors la peur au ventre et je me réveille avec. Je me demande parfois : Je ne peux pas prendre seule toutes ces responsabilités. Pourquoi moi ? Je réalise que je subis une descente aux enfers, surtout avec mes deux enfants et ma dette que je dois peu à peu rembourser.*

Le frère, ou les frères sont présents dans les histoires de vie de ces femmes, surtout si

elles sont célibataires, ou loin de leur mari comme dans le cas de Joyce. Certains anthropologues ont constaté l'influence primordiale de l'oncle maternel dans la famille arabe<sup>196</sup>, qui reflète le poids du matriarcat dans ces sociétés. En effet, les relations que les enfants nouent avec leurs grands-parents et cousins du côté maternel sont plus fortes que celles du côté paternel. C'est normal, étant donné que la mère passe plus de temps avec les enfants et se charge, en général, de la sociabilité de la famille.

La référence à ces relations est présente dans bon nombre de mes interviews, mais on réalise qu'ils ne reproduisent plus les mêmes formes traditionnelles d'autrefois, et sont explicitement posées dans une perspective d'individualisation, surtout pour les plus jeunes entrepreneures. Voyons ces exemples.

Suha, propriétaire d'une société de placement d'aides ménagères me dit : « *Je me suis révoltée contre ma mère, elle était conservatrice, elle donnait pouvoir sur moi à mes frères aînés surtout le plus âgé parce qu'il était "l'homme de la maison". Je n'ai pas eu de relations affectives avec mes frères comme cela aurait dû être le cas. C'était purement hiérarchique, c'est pour cela que je me suis mariée le plus tôt possible pour fuir la maison. Mes frères étaient contre, mais ils ne me présentaient pas un modèle différent de celui de mon mari. Maintenant j'ai renoué avec eux et nos relations sont basées sur l'amour et le respect* »

Dans d'autres cas, les femmes prennent des distances avec leurs frères, en usant de prétextes convenables socialement.

Sana, propriétaire de l'atelier de couture affirme : « *Je ne fais pas intervenir mon frère dans mon travail, il a ses responsabilités familiales et il est moins âgé que moi* ».

Lina, propriétaire d'une boulangerie à l'ancienne insiste, en répondant à l'une de mes questions : « *Non, on ne compte pas sur l'aide de nos frères, Dieu les gardent, ils ont leurs familles, ils sont nos piliers, notre soutien dans le sens moral, mais matériellement on n'a pas besoin d'eux* ».

---

196. André Burguière (et al). Histoire de la famille : tome II, 1986.

Ainsi, le discours tenu par les femmes entrepreneurs interrogées atteste d'un amalgame continu entre le subjectif et le familial. On ne peut pas prétendre à l'existence de discours totalement subjectifs au Liban. La référence à la famille est majoritaire, qu'elle soit conjugale ou parentale, cependant l'individualisme est présent sans être mis en parallèle ou en opposition avec le familial.

La relation entre sœurs est également significative dans ce contexte, découlant du changement des relations famille/individu. On en parlera par la suite en abordant l'association entrepreneuriale entre sœurs. Contentons-nous d'abord d'élucider les formes d'après lesquelles les femmes créent des entreprises en impliquant leurs familles.

## **5. L'entreprise familiale des femmes**

Au Liban, l'entreprise familiale des femmes possède des aspects comparables à celle des hommes :

- par l'association de deux sœurs ou plus, contre l'association des frères ;
- par la mobilisation du mari et des enfants contre la mobilisation de la femme et des enfants ;
- par le droit de succession du côté maternel contre celui du côté paternel.

Cette observation ne constitue pas un simple constat, elle est révélatrice d'un changement réel des rapports de genre dans la société. Si l'entreprise féminine n'est pas une nouveauté, l'association entre sœurs, la mobilisation des membres de la famille et le droit de succession (ces deux derniers points seront analysés dans le chapitre suivant) le sont effectivement. Ce sont ceux-là mêmes qui formaient historiquement les appuis essentiels de l'ordre patriarcal. En ce sens, l'entreprise féminine n'est pas simplement une reproduction de l'entrepreneuriat masculin, mais elle s'attaque aux fondements du patriarcat, en défiant l'homme dans son pouvoir familial, économique et social.

Cependant, puisque l'entreprise féminine s'est développée historiquement après

l'entreprise masculine, elle profite de la modernisation de celle-ci. En effet, malgré la tendance, que nous avons observée, vers l'association ou l'entraide familiale les entreprises gérées individuellement forment la majorité de notre échantillon et les réseaux de relations sur lesquels elles se sont développées se trouvent en dehors des liens familiaux.

Toutefois, une partie des entreprises féminines semble liée à des situations familiales spécifiques, notamment aux familles dont le chef est une femme. Cette entreprise revêt ainsi un aspect spécifique que j'analyserai ci-dessous.

### 5.1. Chefs de famille et entrepreneures

Les statistiques sur le pourcentage de femmes chefs de famille au Liban les situent entre 12% et 14%, et indiquent une hausse de 3 à 4%, due à la guerre<sup>197</sup>. La définition adoptée par Kamilia Solh<sup>198</sup> dans son étude publiée par les Nations Unis distingue quatre cas de figure. Les femmes : 1) qui sont responsables financièrement de leurs familles 2) qui prennent les décisions clés et qui dirigent leurs foyers 3) qui dirigent le foyer en l'absence de l'homme chef de famille 4) qui sont les principaux contributeurs au budget familial.

La typologie proposée par K. Solh, qui étudie le phénomène dans trois pays (le Liban, la Jordanie et la bande de Gaza palestinienne), répartit ces femmes en six catégories :

1. Veuves/divorcées qui vivent seules, à leurs comptes, avec ou sans personnes dépendantes et avec ou sans famille étendue.
2. Eloignées de leurs maris à cause de l'émigration de ces derniers, et qui perçoivent des aides régulières ou occasionnelles d'eux.
3. Qui sont abandonnées par leurs maris ou dont les maris ont disparu à cause des

---

197. Voir Ministère des Affaires Sociales et UNIFEM. Op.cit.; J. Kabbanji et A. Alattat, *La femme travailleuse au Liban ...*, op.cit.; Kamilia Fawzi Solh, *Feasibility and operationalization of micro-credit finance facilities targeting poor women in urban and rural areas in selected Arab countries: Theoretical perspectives and practical considerations*. 1988.

198.Ibid.

guerres, mais qui restent légalement leurs époux.

4. Celles dont les maris sont emprisonnés pour des raisons criminelles ou politiques, ou en captivité à cause de la guerre.
5. Celles, dont les maris sont au chômage, ou à qui il manque des compétences pour pouvoir être embauchés, ou qui sont trop vieux pour travailler.
6. Celles qui sont non mariées et qui sont les seules sources de revenus pour les personnes dépendantes d'elles car au chômage.

Parmi les entrepreneures interrogées<sup>199</sup> j'ai pu distinguer 10 femmes chefs de familles répondant aux critères de la typologie : - 3 célibataires pourvoyant aux besoins des membres de leurs familles ; - 4 divorcées en charge d'un enfant au moins ; - deux ayant leur mari ou ex-mari en prison et deux ayant un mari à la retraite. Cependant, si l'on inclut les femmes que l'on peut désigner comme étant *de facto* chefs de familles, c'est-à-dire celles pour qui le revenu est le principal revenu du foyer, tout en ayant des maris actifs économiquement, ce nombre peut s'élever à 18 femmes parmi les 33 rencontrées. Par ailleurs, 16 femmes ont au moins un enfant et/ou une personne dépendante qui vit à leur charge. Ces chiffres révèlent que l'entrepreneuriat féminin est intimement lié au besoin économique dans les familles concernées et, ensuite, que ces femmes assument un vrai rôle de "pourvoyeur" à la place de l'homme. Ce modèle interroge obligatoirement le pouvoir de ce dernier.

En effet, si les cas de figure proposés par K. Solh incluent les femmes chefs de famille qui sont les principaux contributeurs au budget familial, tout en ayant un mari ou au moins un parent actif au foyer, les résultats de son étude ne permettent pas d'évaluer cette catégorie à sa juste valeur. Elle représente seulement 1,5% des femmes interrogées. Par contre, elle est significative dans mon échantillon qui ne prétend pas non plus être représentatif. La difficulté à identifier cette catégorie émane du fait que les femmes et les familles en général considèrent cette situation comme humiliante pour les hommes et, pour cette raison, la garde précieusement comme un secret familial. Elle est,

---

199. Voir le tableau de caractéristiques des enquêtées.

par conséquent, sous-estimée dans les enquêtes puisqu'elle suppose d'abord que les chercheurs/es prennent eux-mêmes une distance par rapport aux normes sociales, pour sortir des schémas classiques des genres et que leurs méthodes d'interventions sociologiques soient différentes des enquêtes traditionnelles.

Prenons cet exemple : Magda me dit en réponse à une question concernant les dépenses familiales, que son mari paye « tout » à la maison. Plus loin dans l'entretien, elle me dévoile plusieurs informations qui démontrent qu'une partie essentielle de ces dépenses lui incombent personnellement :

*J'ai changé le meuble, il n'était plus propre et très ancien, mais le plus important pour moi, c'était de changer l'école des enfants, ils sont maintenant au lycée français, je n'aimais pas qu'ils restent à l'école publique, puisque maintenant je suis capable de payer les frais.*

Elle ajoute qu'elle veut acheter une voiture et embaucher une aide ménagère sur son propre compte. Son cas n'est pas exceptionnel dans mon étude, et j'étais amenée à constater dans les récits de ces femmes une contradiction entre une annonce conventionnelle sur le rôle de "pourvoyeur" attribué à l'homme et une révélation de faits qui atteste d'une contribution féminine principale dans les dépenses familiales.

Notons toutefois un changement concret au niveau des revenus familiaux où l'apport féminin est de plus en plus dévoilé par les femmes, malgré la persistance du langage conventionnel qui survalorise la contribution masculine.

L'enquête menée par J. Kabbanji et A. Alattat sur les femmes actives au Liban est l'une des rares études qui fournissent une idée de la contribution féminine dans les revenus familiaux. Elle est instructive sur ce thème même si elle n'indique pas les revenus des femmes par comparaison avec ceux des hommes. Ces deux chercheurs constatent que 23 à 25 % de ces femmes contribuent aux revenus familiaux à hauteur de 40 à 59%<sup>200</sup>. Ce chiffre est intéressant au vu du décalage connu entre les salaires des deux sexes. Mouna Khalaf de son côté déduit de son enquête (sur 520 ouvrières dans le secteur de

---

200. *La femme travailleuse...* op.cit, p.133.

l'industrie d'habillement) que 40% des femmes interrogées touchant le même salaire que leurs maris considèrent que ceux-ci sont les principaux pourvoyeurs du revenu, tandis que 60% ne les considèrent pas ainsi (60% représente une proportion considérable étant donné le poids des mœurs parmi ces ouvrières). Dans l'échantillon de Khalaf, 52.3% des femmes déclarent participer à plus de la moitié du budget de la famille, 45.6% d'entre elles prennent la responsabilité de certaines dépenses, notamment la nourriture (21.3%), le loyer (18.8%) les vêtements (6.7%) en plus des factures hospitalières régulières et les différents besoins des enfants<sup>201</sup>.

En ce qui concerne l'indépendance financière de la femme mariée, Khalaf rapporte que 44.9% de celles-ci gardent leurs propres salaires, contre 26.5% qui les confient à leurs maris, et 22.4% qui les mettent sur un compte commun avec ces derniers.

Certaines femmes acceptent des arrangements étranges pour correspondre aux normes sociales. Roula me confie qu'elle donne tout son salaire à son mari, pour qu'il décide des dépenses, et qu'elle a parfois honte de lui demander de l'argent. S'il lui laisse chaque jour un montant d'argent qu'il décide lui-même, elle apprécie qu'il ne lui demande pas comment elle va le dépenser !

Néanmoins, quand la femme devient chef « proclamé » ou *de facto* de la famille, elle semble s'approprier une position traditionnellement masculine à l'intérieur du foyer. En ce qui concerne ses enfants, elle annonce fièrement qu'elle est maintenant capable de leur fournir de l'argent de poche, de régler les frais de scolarité et les différents besoins journaliers, qui formaient traditionnellement le pouvoir du père sur sa progéniture. D'un point de vue symbolique, les femmes entrepreneurs se félicitent de l'admiration que portent leurs enfants à l'égard de leur réussite, comme ils l'ont toujours fait à l'égard de leurs pères. Ne plus être obligées de demander de l'argent à leurs maris, pour répondre à leurs besoins personnels est vital pour ces femmes. La majorité d'entre elles disent qu'elles ont été très intimidées d'avoir à le faire.

Le phénomène des femmes chefs de famille est souvent lié à la paupérisation des

---

201. *La femme arabe et le travail : Réalité et perspectives : étude de cas. Liban Al-maraa al- 'arabia wal 'amal : Al-waki' wal afak ; dirassat hala*, Loubnan. 1998, p. 120-121.



familles, due à la précarité qui caractérise le travail féminin en général, surtout lorsque la femme sans aucune formation est contrainte de se débrouiller pour subvenir seule à sa famille<sup>202</sup>. De plus, l'absence ou la faiblesse du revenu de l'homme accentue la charge économique de ces femmes. Nous nous contenterons de cette analyse, sans la développer parce que notre échantillon ne nous permet pas de trancher sur cet aspect, et surtout parce que nous avons constaté que les femmes entrepreneurs rencontrées, mêmes pauvres et gérantes de toutes petites entreprises, parfois à domicile, sont optimistes à l'égard des perspectives de leurs activités économiques plutôt que victimisées par la pauvreté.

Il est évident que les chefs de famille les plus pauvres, que l'on appelle les toutes petites entrepreneures, ont un double langage : enthousiastes à l'égard de leur travail et de leur responsabilité familiale, mais exprimant des craintes devant l'éventualité d'un effondrement de leur entreprise, le sentiment de précarité présumée par les études est modéré par un rôle social gratifiant et un esprit combatif impressionnant.

Seules Joyce et Hassana, dont les maris sont en prison, m'ont communiqué un sentiment de désolation dû au poids de responsabilité que leurs maris leur ont laissé. Il m'a semblé que leur attitude est plutôt causée par l'événement, survenu d'une façon subite (et scandaleuse), et ensuite parce qu'elles étaient plutôt choquées par l'insouciance de leurs maris qui n'avaient pas pesé la portée de leurs comportements frauduleux sur elles et sur leurs enfants.

Joyce exprime cette crainte de l'avenir et dit avoir essayé, en vain, d'aider son mari à résoudre ses problèmes à l'amiable avec ses associés, qui l'ont accusé de fraude, pour ne pas faire face toute seule à cette situation. Elle redoutait, un an après l'événement, lorsque nous nous sommes rencontrées de ne pas pouvoir assumer la responsabilité de ses deux enfants, encore en bas âge. Pour elle, c'est une chance de travailler et de se réaliser, mais elle aurait préféré que son mari soit à ses côtés :

*« Je dis toujours que c'est lui [son mari] qui m'a permis de me découvrir indirectement, parce qu'il a arrêté son travail et que*

---

202 . K. Solh, Ibid.

*nous avons deux jeunes enfants (...) Je vais économiser un peu d'argent, 10 000\$, pour devenir grossiste et acheter un stock de marchandises spécifiques pour que des revendeurs les commercialisent. Je ferai ainsi une marge de profit, et je pourrai alors inscrire ma société officiellement, sous le titre d'import/export. J'aurai ainsi la sécurité sociale.*

*« C'était un grand tournant dans ma vie, une année très difficile : mes enfants sont difficiles, lui il est loin, on n'a plus de ressources, des dettes et je dois résoudre tout ceci toute seule, sans y avoir été préparée. »*

Et Hassana me dit :

*J'ai peur de penser à l'avenir. J'aurai pu faire mieux avec mon expertise et le temps que je consacre au travail. Je ne le peux plus à cause des problèmes familiaux et de la situation économique dans le pays, si j'avais un homme à mes côtés, ça aurait été plus facile.*

## **5.2. Réseaux de relations de l'entrepreneure entre le familial et le social**

Linda Renzulli<sup>203</sup> et ses co-auteurs indiquent dans leur étude que les entreprises sont rarement l'affaire d'une seule personne ; elles s'appuient sur le soutien et l'aide des personnes qui se lient avec l'entrepreneur dans une relation personnelle ou professionnelle. L'étude vise à répondre aux analyses qui considèrent les différences de sexe dans les réseaux relationnels de l'entrepreneur comme désavantageuses pour les femmes. L'argument étant que si les femmes font intervenir un plus grand pourcentage de relations de parenté dans leurs entreprises, elles peuvent ainsi s'assurer d'un plus grand appui familial que les hommes, mais en sacrifiant l'efficacité professionnelle nécessaire à la réussite économique. L. Renzulli et ses co-auteurs réfutent cette conclusion en essayant de prouver que les réseaux professionnels des entrepreneurs sont exempts de toute référence à leur sexe.

Pour appuyer leur thèse, ils avancent trois autres facteurs, qui interviennent dans la composition des réseaux relationnels de l'entrepreneur :

---

203. Family Matters: Gender, Networks, and Entrepreneurial Outcomes. 2006.

- l'âge, puisque l'entrepreneur plus âgé a pu plus probablement nouer, au fil des années, des relations qui peuvent servir à son entreprise.
- le célibat de la femme, puisque les femmes célibataires dédient autant de temps à leurs activités entrepreneuriales que les hommes mariés et, en cela, peuvent avoir plus de temps que celles qui sont mariées pour développer leur capital relationnel.
- l'expérience professionnelle précédente de l'entrepreneur influence l'étendue de ses relations.

Les auteurs déduisent qu'indépendamment du sexe de l'entrepreneur, ceux ou celles qui construisent un réseau de relation en dehors de la famille sont ceux qui réussissent le mieux leurs entreprises. Dans leur échantillon, il y a autant de femmes que d'hommes dans cette catégorie. Enfin, ils déduisent que le nombre croissant de femmes entrepreneurs atteste du développement du capital social de celles-ci.

En ce qui concerne les réseaux professionnels de mon échantillon :

- dix-huit femmes ont établi leurs réseaux par le biais de l'entrepreneuriat,
- cinq ont profité du réseau issu de leur expérience salariale,
- trois autres de celui qui est basé sur des relations politiques,
- six ont eu une expérience de travail à l'étranger.

Cela vient s'ajouter au réseau et à l'entraide familiale qui est manifeste dans la majorité de ces cas, à l'exception de certaines entrepreneures qui valent d'être distinguées.

Nancy, par exemple, qui nie toute sollicitation d'aide familiale dans son entreprise, est fière des relations qu'elle a pu tisser dans le monde des affaires, en usant de relations qu'elle avait développées durant son expérience professionnelle précédente et grâce à ce qu'elle appelle "la loyauté" qui l'aide à garder des amitiés d'affaires :

*J'ai une grande qualité, je suis très loyale, j'ai des clients depuis 20 ans, on travaille toujours ensemble et les nouveaux continuent*

*à collaborer avec moi parce que je suis sincère et responsable. J'ai travaillé dans une grande boîte de médias, la plus grande au Liban, et peut-être dans le monde arabe, et j'ai gardé beaucoup d'amitiés. Même le directeur de cette boîte, qui est une des personnalités notoires de la publicité dans le monde arabe est un ami et aussi un client. J'ai beaucoup d'amis businessmen.*

Le témoignage de Nancy est rare dans mon échantillon, puisqu'elle défend, à part son indépendance par rapport à la famille sur le plan professionnel, un choix individuel et autonome sur le plan personnel : « *J'ai tracé mes frontières, je respecte les autres, ceci est réciproque, même maman m'appelle si elle veut me rendre visite* ». Cependant, elle ne représente pas un cas isolé parmi les entrepreneures rencontrées en ce qui concerne la formation et le développement du réseau social. Tandis que d'autres s'appuient sur les relations ou l'aide familiale, elles s'appliquent particulièrement à développer leurs réseaux professionnels en dehors de la famille. La plupart de ces femmes sont conscientes de l'intérêt de ce capital, fières de leur capacité à l'investir et en parlent longuement.

Malgré la sollicitation de l'aide familiale et la tendance générale chez les femmes à créer une entreprise familiale, celle-ci est, paradoxalement, gérée sur un mode individuel. La femme, initiatrice du projet entrepreneurial dans sa famille, mobilise les membres de celle-ci (qu'elle soit parentale ou conjugale), mais s'attache à garder l'entière responsabilité de l'entreprise. Les membres de la famille jouent le rôle de soutien et occupent rarement le devant de la scène. Seule dans les cas d'association entre sœurs, les décisions sont prises en concertation, ce qui n'est pas, étrangement, le cas avec le mari. Son rôle se limitera aux domaines logistiques, comme on le démontrera dans le dernier chapitre.

Lamia, 47 ans, propriétaire de quatre magasins d'habillement, m'indique qu'elle compte beaucoup sur les membres de sa famille dans ce travail et qu'elle leur fait confiance. Mais c'est elle qui dirige tout et qui a construit son réseau de relations dans le monde commercial :

*C'est un business familial. Mon mari, mon fils, ma nièce travaillent avec moi, je leur fais plus confiance que mes employés (...). Au début c'était difficile, je n'avais pas d'expérience et*

*personne dans mon entourage ne savait quoi que se soit sur ce travail pour m'aider. J'ai commencé à visiter les fournisseurs et à découvrir le goût des clients, pour savoir comment le marchand travaille avec son produit et je visitais des magasins pour étudier le marché.*

Si l'âge, le célibat et l'expérience précédente sont des variables déterminantes dans les réseaux relationnels de l'entrepreneur et peuvent parfaitement s'appliquer à nos cas d'étude, d'autres variables paraissent spécifiques au contexte libanais. Voyons comment les petites entrepreneures tissent leurs réseaux de relations en dehors des circuits habituels.

### **5.3. Petites entrepreneures et création des réseaux à travers les ONG**

Nous avons abordé dans le chapitre précédent le comportement de l'entrepreneure libanaise vis à vis du clientélisme et son recours à l'action sociale pour bâtir son réseau et intégrer la sphère économique. Le cas des petites entrepreneures est intéressant puisqu'il nous informe sur leur capacité d'investir le vaste réseau des ONG actives au Liban. Ces femmes qui au départ sont exclues du système de patronage, vont intégrer le monde du business en tant qu'acteurs économiques indépendants. Si elles réussissent leur exploit, elles peuvent se réaliser sans avoir recours au système. L'intervention de ces ONG constitue une opportunité exceptionnelle pour ces petites entrepreneures. Cela leur permet d'investir l'économique, sans avoir à passer par les réseaux traditionnels et corrompus de leur pays et d'avoir une ouverture sur le monde, à partir d'un réseau disponible et offert par le biais de ces associations.

Lama, 47 ans, mère de sept enfants, ayant son mari à la retraite, habite la banlieue-est de Beyrouth. Elle est fière d'avoir réussi son commerce en profitant des crédits d'une ONG. N'ayant pas travaillé avant son contact avec l'ONG, elle lance un petit commerce avec le crédit de cette dernière. Peu à peu, elle participe à des réunions dans cette organisation, elle s'encourage à prendre la parole et à avancer des propositions. Elle nous raconte qu'une fois, elle s'est disputée avec le directeur général qui s'est déplacé dans son quartier et elle est arrivée à convaincre les autres membres que l'approche de ce directeur n'était pas compatible avec le besoin des femmes du quartier. Elle raconte

avec satisfaction comment ceux-ci ont changé leur politique d'intervention en suivant ses conseils. Dans son récit, elle fait des évaluations des programmes de crédit. Il est clair que Lama a beaucoup appris de ses contacts avec les représentants de l'ONG, jusqu'à pouvoir s'exprimer dans un langage technique.

Sarah, propriétaire d'une épicerie, appelle l'ONG qui l'aide « *la banque* », à cause des échanges de crédits et de remboursements qu'elle effectue avec elle. Elle me confie que son réseau social a totalement changé depuis qu'elle est entrée en relation avec cette association :

*On discute de choses sérieuses. Avant je passais mon temps à bavarder avec mes amies et mes voisines (...), j'ai pu développer des idées pour avancer mon commerce et eux ils m'aident à établir les contacts nécessaires pour cela. J'envisage maintenant d'épargner un peu d'argent, pour pouvoir voyager en Turquie et acheter des articles pour les revendre ici. L'association m'a promis de m'aider ; là-bas, ils ont des filières.*

Le plus important à ses yeux, est qu'elle ait pu se mettre en relation directe avec une banque pour avoir des crédits plus importants, en sollicitant la garantie de l'ONG. Elle me raconte, avec fierté, comment elle a abordé le directeur et l'a convaincu de lui accorder ce crédit :

*Après deux ans de collaboration avec cette banque, puisque l'ONG passe nos crédits à travers elle, je me suis tenue à honorer mes engagements, pour gagner leur confiance, et ça a marché.*

Shirine, qui a passé sa jeunesse comme simple institutrice dans un village, se voit maintenant changer totalement son cadre de vie, après avoir pris contact avec une ONG. Elle voyage, donne des conférences et elle est sollicitée par les médias :

*Je voyage beaucoup, le mois dernier je suis allée deux fois au Yémen pour parler de notre travail et de notre expérience devant des femmes yéménites. J'ai donné une interview au journal "Daily Star" et à la télé, j'ai rencontré aussi des envoyés français, canadiens et américains. J'ai appris peu à peu à m'exprimer en public. Comme je sais ce que je fais, je suis plus sûre de moi-même.*

La guerre, qui a renforcé le système clientéliste (et mafieux) contraignant pour les

femmes a, paradoxalement, offert à ces femmes petites entrepreneurs l'opportunité d'avoir accès à des relations extra-familiales qui profitent à leurs entreprises sans passer par ce système. Cette même guerre a développé, à un rythme sans précédent, le travail des ONG sur le territoire libanais, dans une conjoncture caractérisée par l'importance donnée au développement du travail féminin.

#### **5.4. L'association des sœurs**

Lina et ses deux sœurs, célibataires et approchant la quarantaine, se retrouvent avec leurs vieux parents sans travail, après avoir passé des années à faire des petits « boulots » dans leur petite ville côtière. Lina tente ses chances à l'étranger mais ne réussit pas pour autant. A son retour, elle s'associe avec ses sœurs pour ouvrir une boulangerie à l'ancienne et un petit snack annexé. Elle dit avoir « vu des choses » à l'étranger et appris beaucoup de son séjour en Europe. Elle a commencé à s'intéresser aux produits bios là-bas et elle a réalisé que cela se rapproche beaucoup de leur savoir-faire traditionnel. Elles et ses sœurs ont appris de leur mère à faire le pain complet, le "mankouché" (une crêpe salée au thym ou au fromage) et de « délicieux petits gâteaux » aux multiples saveurs.

Quand je leur ai rendu visite dans leur snack, je leur ai demandé de m'accorder un peu de leur temps pour un entretien. Elles ont choisi Lina pour me parler et l'ont présentée comme étant en quelque sorte leur porte-parole. C'est elle qui s'occupe de leurs relations publiques quand elles participent aux foires, par exemple. Puisqu'elles ont du succès, elles sont sollicitées par les grandes surfaces pour y exposer et vendre leurs produits ; Lina assure également les contacts.

La première remarque que l'on peut faire sur l'association entre ces trois sœurs, c'est qu'elle a assuré un travail à trois femmes au chômage et sans diplôme, qui ont eu beaucoup de difficultés sur le marché du travail avant de se retrouver dans cette petite entreprise. Une fois de plus, la valorisation des savoir-faire traditionnels « a payé » dans leur cas. Une décennie avant, ces femmes n'auraient pas eu le même succès. Lina me confie qu'elles n'arrivent pas à proposer des produits exclusivement bios, puisqu'il faut convaincre la clientèle que ceux-ci sont meilleurs que les produits qu'elle trouve sur le

marché ; une idée nouvelle qu'elles imposent graduellement.

Si la confiance entre sœurs, l'épargne financière que peut leur assurer cette implication familiale dans le travail et l'exploitation maximale des compétences sont les points forts de ce type d'association, la compatibilité entre vie commune et affaires ne l'est pas nécessairement. Les deux cas d'association entre sœurs dans mon échantillon sont réussis globalement, mais les questions « chaudes » restent sous-jacentes et « transparentes » parfois dans leurs récits. Examinons ces points dans leurs récits :

Lina m'explique le quotidien du travail :

*Nous sommes une famille, il y a la confiance. Si l'on observe notre travail, on aperçoit un rythme concordant, personne ne gêne le mouvement de l'autre, on travaille sans même avoir besoin de parler, sans même faire une répartition des tâches. Si je prends, par contre, la responsabilité des décisions, c'est parce que je n'aime pas les impliquer (...) c'est tout.*

L'association entre Nuha et Suad est aussi typique dans ce type d'entreprise : les deux sœurs ayant dépassé la quarantaine, élevé leurs enfants, se retrouvent sans travail pour remplir leur temps et donner un sens à leurs vies. Elles lancent une entreprise de conserves alimentaires et impliquent leurs familles dans leur projet. Elles décrivent ainsi leur complémentarité au travail, mais aussi leurs différends :

*Nuha : Elle (sa sœur) est bien en relations publiques, elle a des idées futuristes, elle jette ses idées, mais ne les suit pas. Moi je les applique, parce qu'elle n'a pas la volonté d'aller jusqu'au bout. Elle a le caractère d'un entrepreneur sans le savoir ; moi je ne l'avais pas, j'ai changé, on se complète.*

*Suad : Notre situation familiale nous a beaucoup aidée, elle est l'aînée, on a été élevées sur des valeurs de respect mutuel, nos parents ont construit l'équilibre entre nous. Nous ne nous disputons pas trop, à part dernièrement, nous avons des visions différentes sur le développement de l'entreprise.*

Malgré la supposée égalité des rôles et la concordance entre les sœurs associées, on voit bien qu'il y a toujours une personne qui détient les rênes, prend les initiatives et est responsable des décisions. Plus intéressant encore est le décalage entre l'association familiale idéalisée et son aboutissement éventuel sur des itinéraires individuels



divergents.

Cette association pose des problèmes au niveau des choix personnels, comme dans le cas de Lina qui semble peu convaincante lorsqu'elle a voulu nous expliquer que l'association avec ses deux sœurs ne constituerait pas une entrave au mariage éventuel de l'une d'elles, étant donnée l'organisation bien ficelée de leur vie commune :

*Je ne crois pas que cela me créera un problème. Quand l'opportunité [de se marier] se présentera, je n'hésiterai pas. C'est mieux d'ailleurs d'avoir cette expérience de travail, on devient plus mature et on sait mieux ce que l'on cherche chez un homme (...) Il y aura des femmes qui vous disent que le travail les empêche de se marier, je ne crois pas à cela, si je veux me marier, je peux le faire et si je trouve quelqu'un qui me plaît et qui me convient je ne regarde pas derrière moi, rien ne m'empêche, et je peux garder mon travail.*

De leur côté, Nuha et Suad commencent à avoir des divergences sur le développement de leur entreprise, l'une parle d'un "cost killer" pour alléger les dépenses, l'autre insiste sur l'aspect humain de leur exploit, et a du mal à imaginer le licenciement des employées, d'autant que l'entreprise avait dès le départ un aspect social.

Ainsi, l'entreprise familiale qui semble une spécificité économique basée sur la solidarité familiale, aboutit tôt ou tard à affaiblir cette solidarité et à faire transparaître des tendances individualistes, par le fait qu'elle change le cours de la vie de chacun de ses membres. Là encore, l'individualisme est sous-jacent au familial.

En guise de conclusion de ce chapitre, notons que nonobstant le poids de la famille, les attachements familiaux et les liens intimes entre l'économique et le familial, la tendance vers l'individualisation est très forte au Liban d'aujourd'hui et gagne surtout les femmes. Celles-ci rencontrent traditionnellement plus d'entraves à s'émanciper et à s'individualiser, mais, paradoxalement, le « penchant » vers le familial aboutit à des trajectoires fortement individualisées. On analysera dans le chapitre suivant les répercussions des changements constatés ci-dessus sur les relations entre hommes et femmes.

## CHAPITRE V

# L'homme de l'entrepreneure

---

Je me suis rendue chez Shirine pour un entretien dans un village de la région du Beqaa, situé au centre-est du pays, l'une des régions du Liban où la population est la plus défavorisée et conservatrice. Elle m'a reçue en compagnie de son mari et de ses trois jeunes enfants (deux filles et un garçon). Avant que nous nous rendions dans une autre salle de séjour afin que nous puissions être seules pour l'entretien, j'ai eu le temps d'avoir une conversation avec les autres membres de la famille, parmi eux le mari. Celui-ci menait la conversation, parlant surtout de questions liées à la politique générale, aux problèmes vitaux de sa région et de son rôle dans leur résolution. Son attitude m'a donné l'impression qu'il se mettait en avant, alors que mon but était d'interviewer sa femme. J'ai compris ultérieurement que ma visite venait juste après les échéances municipales, et Shirine m'a expliqué que son mari, qui était maire de la région, venait de perdre les élections pour la première fois après plusieurs mandats consécutifs. J'ai compris alors cette impression qu'il m'avait faite : un homme mal à l'aise et bavard à la fois, parlant avec l'énergie de quelqu'un qui doute de sa capacité à convaincre ses interlocuteurs. En effet, il défendait sa position sociale de notable déchu, voulant garder son autorité malgré sa défaite aux élections et la réussite remarquable de sa femme. Je n'ai pu comprendre la portée de la conversation qu'après les explications de cette dernière. Il m'est apparu très confus à l'égard du succès de sa femme. A tel point que quand je mentionnais ses exploits, il intervenait dans la conversation pour en changer habilement le sujet et parler de lui, de ses opinions et de ses combats pour sa région.

Je présume que ma présence et le but de ma visite avaient contribué à l'embarras de cet homme. Comme Shirine m'avait invité à dîner, tout le monde a contribué à la

préparation du repas sauf lui, qui ne s'est déplacé que pour se mettre à table. D'après la description de sa femme, c'était un homme qui d'ordinaire l'aidait beaucoup, attentionné et ayant l'esprit ouvert. J'en ai conclu alors qu'il voulait justement me donner l'impression que si sa femme avait réussi et que lui avait perdu son poste, rien ne changeait au fait qu'il restait le maître de la maison.

Rima Habib, Iman Nuwayhid et S. Yeretizian confirment dans leur étude sur le travail salarial et le travail domestique dans les banlieues beyrouthines<sup>204</sup>, les observations d'autres chercheurs sur le fait que les hommes se sentent plus à l'aise à participer au travail domestique, si ils sont employés et contribuent aux revenus du ménage. Leur statut traditionnel de mâle ne s'en trouve pas menacé, tandis que ceux qui n'ont pas de situation, aident moins à domicile pour « valoriser » leur rôle masculin traditionnel. De son côté, Christine Castelain-Meunier<sup>205</sup> parle des masculins défensifs qui : « appartiennent le plus souvent aux générations qui ont assisté aux changements des femmes. Ils se sentent victimes de la société moderne sur un plan professionnel (chômage, promotion difficile, profession en déclin ou en stagnation (...)). Bref, ils vivent dans la chute, dans le déclin, plutôt que dans l'ascension sociale. »

Shirine me confie durant l'interview :

*« Il sent dernièrement que je voyage tout le temps, que je suis le centre d'intérêt, que je suis sollicitée pour des interviews. Même s'il est un homme qui a toujours réussi dans son travail, il sent que mon travail est devenu plus important que le sien. (...), mais il ne l'exprime pas... »*

*« (...) Quoique mon mari ne l'exige pas, je dois présenter un profil plus bas que le sien dans cette société, les gens ne veulent pas que j'exprime une certaine fierté de mon travail, c'est dur ! »*

## 1. Défi à la masculinité et réactions masculines

Shirine évoque dans cette dernière phrase un des facteurs clefs qui régissent la relation

---

204. Rima R. Habib, Iman A. Nuwayhid, et Joumana, S. Yeretizian. Paid Work and Domestic Labor in Disadvantaged Communities on the Outskirts of Beirut, Lebanon. *Sex Roles*, 2006.

205. *Les métamorphoses du masculin*. 2005, p. 27-28.

homme-femme dans la société libanaise, à savoir la différence entre ce qui se passe vraiment dans le couple d'un côté et l'image qu'il confère à la société de l'autre. Son mari se sent plus diminué vis-à-vis du regard social qu'on lui porte que du changement de la relation dans leur couple. "*Cette société*", d'après l'expression de Shirine, n'est en effet que "l'autre signifiant", l'entourage, le voisinage ou la famille élargie et évidemment moi, qui vient de loin pour la rencontrer. Je me suis demandée pourquoi son mari considère que je vais juger sa situation négativement avant même de me connaître ? Le comportement du Libanais moyen à cet égard m'a toujours intriguée, puisqu'il est basé sur des a priori, sans même s'interroger sur la pensée d'autrui. Une idée qui m'est apparue naïve, puisque des personnes comme cet homme sont tellement tourmentées par leur situation, qu'elles ne sont pas en mesure de comprendre les autres ; ils sont plutôt centrés sur eux-mêmes et sur leur image sociale. De surcroît, l'une des caractéristiques de la pensée traditionnelle consiste à uniformiser les autres, à les imaginer pareils à soi-même et surtout à ne pas croire qu'ils revendiquent le contraire. Cette attitude a une fin sociale, qui consiste à imposer une logique traditionnelle dans l'échange social d'un côté, et apparaître soi-même en "bon conformiste" pour intimider les autres et faire de la surenchère.

En règle générale, la société libanaise impose un discours moralisant et discriminatoire à l'égard des femmes, malgré les avancées survenues en faveur de leur émancipation. Shirine est obligée de préserver une certaine image de son mari au regard de son entourage. Ce qui est étonnant, c'est qu'il apparaît différent de l'image qu'elle nous a donné de lui. Elle m'avait dit que c'est lui qui l'avait encouragée à travailler au début de leur mariage :

*C'est mon mari qui m'a poussée au début à travailler comme institutrice. Il m'a dit que ce n'était pas pour avoir un autre revenu, mais parce qu'il aimait l'image de la femme salariée.*

Ce n'est donc pas le travail de la femme qui en lui-même dégrade l'image de l'homme. Ce qui importe c'est que sa position professionnelle et sociale soit plus élevée que la sienne ; ce qui est l'une des particularités de l'entrepreneuriat féminin. La femme a toujours travaillé, mais son travail était perçu, on l'avait expliqué plus haut, comme étant complémentaire de celui de l'homme. Même si son salaire et son grade dépassaient

ceux de l'homme, il était facile de camoufler cela devant l'entourage et la femme y contribuait. La société s'attendait, précisément, à ce que la femme joue ce rôle. Même si elle exprime de plus en plus son malaise à cet égard, elle le fait tout de même. D'ailleurs les femmes, même entrepreneures, et peut-être plus dans ce cas – puisque l'entrepreneuriat féminin met au grand jour le secret familial concernant les revenus – doivent garder un profil bas par rapport à l'homme. Shirine l'exprime de la façon suivante : « *les gens ne veulent pas que j'exprime une certaine fierté de mon travail* ».

Jamileh, 57 ans, propriétaire d'une PME de bonneterie, formule pertinemment l'ambivalence de l'homme à l'égard du travail féminin :

*De nos jours, la société accepte plus le travail féminin puisque les femmes sont mieux scolarisées, mais il y a d'un autre côté la position de l'homme : est-ce qu'il accepte vraiment au fond de lui-même que la femme travaille ? A mon avis son attitude est motivée par deux raisons contradictoires : d'un côté il a peur qu'elle le dépasse et devient jaloux. De l'autre, la situation économique l'oblige à accepter (...) Jusqu'à maintenant, et indépendamment du niveau d'éducation de l'homme et de son ouverture sociale, il aime toujours être le maître de la maison ; c'est la raison des divorces actuels. Il ne peut plus s'imposer à sa femme comme dans le temps ; elle a acquis l'indépendance financière et elle peut lui dire, je n'ai plus besoin de toi.*

Pour ne pas schématiser la situation du mari de Shirine, il faut noter qu'elle ne se limite pas seulement à sa perte des élections et à la réussite de sa femme ; son identité toute entière est remise en question, à l'extérieur comme à l'intérieur de son foyer. J'ai observé durant l'entretien que ses enfants faisaient tout pour conforter leur mère, ils jouaient le rôle de secrétaires, en répondant aux appels téléphoniques et en arrangeant ses rendez-vous. Leurs visages débordaient de joie et reflétaient un brin de fierté. Shirine me racontait que son fils, ayant reçu une commande pendant qu'elle était absente de la région, l'appelait pour l'avertir qu'elle devait rentrer tout de suite. Quand elle arriva, elle le trouva déjà dans son atelier, en train de préparer le matériel. Le mari de Shirine sent alors que ses jeunes enfants ont déplacé leur admiration et leur fierté de leur père vers leur mère.

Jamileh, de son côté, m'apprenait que son mari, après sa retraite prématurée à cause de

la guerre, lui dit un jour : « *Les enfants ont commencé "à se diriger vers toi pour avoir leur argent de poche" (...) il [son mari] sentit qu'il perdait son pouvoir devant eux, peut-être était-ce ma faute ? Il y eu une querelle entre nous, il ne voulait plus que je continue à travailler, je lui ai dit, donne moi ce que je gagne et je reste à la maison. Mais peu à peu, j'ai influencé l'attitude des enfants, en les convainquant d'être plus respectueux à l'égard de leur père.* »

Dans certains cas, la réaction du mari à la réussite de sa femme peut être plus radicale que ce que l'on vient d'évoquer. Hassana, 46 ans, esthéticienne, voit sa vie bouleversée de fond en comble, quand son mari dérobe de l'argent à son entreprise dès qu'elle a commencé à avoir du succès. Elle achète une maison pour la famille – qui est traditionnellement le devoir du mari au Liban – et y installe un espace pour son institut de beauté. Son mari, comptable, connu pour être loyal au travail et honnête dans son entourage familial et social, commence à détourner des sommes plus ou moins importantes à l'argent qui lui est confié, croyant, plus probablement, qu'il pourrait les rendre après les avoir investies en bourse. On découvre sa malhonnêteté et il est mis en prison. Quelques années se sont écoulées après cet événement lorsque j'ai rencontré Hassana. Elle me l'a racontée avec force détail, comme si elle le revivait à nouveau.

Quand je lui ai suggéré l'idée que son mari s'était peut être comporté de cette façon en réaction à sa réussite professionnelle, elle m'a dit ceci :

*J'ai compris de l'avocate que tout cela a commencé en 1996, quand j'ai lancé mon entreprise [qu'il n'a jamais voulu] et rencontré, dès le début le succès. Peut-être l'avait-il senti comme un défi ; il ne payait plus aucune facture, il me disait qu'on ne lui versait plus son salaire, puisque sa boîte traversait une crise et les salaires étaient ajournés. J'ai découvert après qu'il me mentait, mais je l'ai cru, il m'avait même demandé de vendre mes bijoux et j'ai accepté ; aucune femme ne l'accepterait [les bijoux sont traditionnellement considérés comme une dot pour la femme, qu'elle peut utiliser en cas de divorce ou du décès de son mari].*

Le comportement du mari d'Hassana démontre une réaction masculine extrême à la réussite de l'épouse et au chamboulement des positions traditionnelles dans le foyer.

Pierre-Noël Denieuil décrit ce type de mari comme étant le "mari rival"<sup>206</sup>. En effet, dès que les revenus de sa femme ont dépassé les siens, il a pris une attitude négative, justement parce que cela concernait son statut de pourvoyeur du revenu familial. Il a démissionné alors de son rôle traditionnel sans le déclarer, et Hassana l'a constaté : « *il l'avait senti comme un défi* ». Comme s'il disait à sa femme, « si tu veux te charger des dépenses de la famille, fait le toute seule ». En fait, ce qu'il n'acceptait pas également, c'est son incapacité à répondre aux besoins croissants de sa famille. Il dérobe alors l'argent pour l'investir en bourse, dans l'espoir de réaliser un gain rapide qui rééquilibrera sa situation financière avec celle de sa femme. Il est en quête d'argent "facile", sous la pression du temps par rapport aux succès de celle-ci.

Le mari d'Hassana avait toujours exprimé cette peur misogyne envers sa femme, elle raconte qu'il n'avait pas accepté qu'elle continue ses études, ni qu'elle travaille dès le début de leur mariage. Quand elle l'avait obligé à accepter l'idée de monter un business à domicile, surtout à cause de son incapacité à répondre seul aux besoins de la famille, toutes ses peurs accumulées depuis des années ont ressurgi, ce qui explique son empressement à faire fortune par n'importe quel moyen, même illégal. L'achat de la maison par sa femme, une chose qui sera connue socialement, a aggravé sa tourmente, le poussant à dérober plus et à se faire finalement découvrir.

On peut bien sûr s'indigner du comportement de cet homme, mais on peut aussi le comprendre, étant donné la pression sociale qui pèse sur les hommes pour devancer les femmes sur le plan économique et celui de la réussite sociale. En effet, ce que cette famille a vécu est un drame causé par l'obstination sociale à dénigrer les changements, qui sont survenus dans le statut des femmes et des hommes.

Cependant, d'autres hommes, maris de femmes entrepreneurs, réagissent différemment des deux exemples que l'on vient d'analyser plus haut. Cela atteste, d'abord, de la pluralité du masculin et ensuite qu'un homme, malgré la pression sociale, peut choisir, à titre individuel, de ne pas y céder.

---

206 . *Les femmes entrepreneurs en Tunisie : Paroles et portraits*. 2001, p. 94.

### 1.1. "Masculinité" et "Masculinités" dans la perception féminine

Quand Mireille (40 ans) me reçoit chez elle pour une interview, ses deux petits enfants tournaient autour de nous en faisant beaucoup de bruit, ils crient, jouent avec mon magnétophone et mes papiers. Les grondant plusieurs fois en vain, elle voit son mari entrer par la porte principale. Une fois les présentations faites, elle lui demande d'amener les enfants dans une autre pièce, de rester avec eux pour que nous soyons tranquilles et de nous préparer le café. Il acquiesça sans réticence. Je ne m'attendais pas à cette réaction favorable de sa part, puisque ce n'est pas courant pour la majorité des hommes libanais et plus rare encore si la femme le demande ; d'autant plus que j'étais dans un quartier pauvre de la banlieue sud (population à majorité chiite, sous l'hégémonie politique du Hezbollah). Bien plus encore, j'ai remarqué un regard de respect pour sa femme puisqu'elle était sollicitée pour une interview concernant son travail.

Les femmes entrepreneurs sont conscientes de la masculinité plurielle<sup>207</sup> et des différences entre les hommes. Elles les constatent dans leur discours, comme le montrent les récits suivants :

*- Mon mari m'aide beaucoup. Il fait tout à la maison, même que ses amis hommes le critiquent et parfois se moquent de lui, il s'en fout.*

*- Pourquoi dois-je entrer en conflit avec l'homme ? Parce qu'il est supposé m'opprimer ? Pas nécessairement. Moi j'avais un mauvais mari, mais il y a des hommes sympas et il y a des femmes qui oppriment leurs maris. Il faut voir les deux facettes. Pourquoi cette idée que la femme est faible, toujours victime, je ne comprends pas.*

*- Peut-être dans un proche futur les hommes changeront, d'ailleurs ils ont déjà changé et l'on peut l'observer dans notre société. Au moins maintenant il n'est plus honteux pour l'homme de prendre son enfant entre ses bras quand il pleure, avant aucun d'eux ne le faisait.*

---

207. A propos des "masculinités plurielles", voir: Sylvian Ferez. Masculin. 2000, Welzer-Lang, D. *Les hommes aussi changent. Que pensent les hommes des femmes ?* 2004, et C. Castelain-Meunier, *Les métamorphoses du masculin.* 2005.



*- Je travaille aussi bien avec des hommes qu'avec des femmes, cela ne fait aucune différence. S'ils sont bons, je travaille avec eux, un point c'est tout. Je n'aime pas la discrimination de toute sorte.*

Les femmes comptent aussi sur l'aide des hommes bien placés dans la société et qui n'appartiennent pas nécessairement à leurs familles. Certaines d'entre elles m'ont parlé d'amitiés ou de connaissances avec des hommes qui ont joué (ou jouent toujours) un rôle dans le développement de leurs entreprises. Cette assistance masculine est faite, d'après elles, en toute bonne intention, et sans qu'elle soit liée à aucun retour en échange (sexuel par exemple).

En effet, l'assistance apportée par les hommes aux femmes n'est pas marquée par la concurrence. L'homme ne considère pas encore la femme comme étant "son rival". Et si cette assistance est motivée par un sens protecteur, elle reflète aussi une admiration pour les femmes, puisque l'homme garde toujours un respect pour sa mère qui représente, dans son imaginaire, une personne capable de faire face aux situations difficiles.

Zeinab se félicite des amitiés masculines qu'elle a tissées tout au long de sa carrière :

*J'ai beaucoup d'amis hommes, je leur fais confiance et ils m'ont toujours aidée. Je leur demande leurs avis à propos de certaines décisions ou sur des problèmes auxquels je fais face. Ce sont des anciens amis, avec eux je peux parler de tout et on arrive à résoudre les problèmes ensemble. Je n'ai pas les mêmes affinités avec les femmes parce que, dans ce travail, la jalousie féminine risque de surgir.*

Fadia me confie :

*En toute sincérité, je dirais que cette ville m'a facilitée les choses et m'a ouvert ses portes. Tout le monde m'a aidée ; les intellectuels, les écrivains, les artistes et les journalistes. En fait, ce sont des hommes plus que des femmes qui m'ont aidée, même à chercher de l'argent. Au début, ils me regardaient avec banalité et un peu de négligence. Mais après avoir persisté dans ce travail, depuis 1994, j'arrivais à faire de plus en plus de choses intéressantes, ils ne me regardaient plus alors comme femme, mais comme collègue.*

Ces changements d'attitudes masculines à l'égard des femmes, qu'elles soient positives

ou négatives (ou défensives selon Castelain-Meunier), vont de pair avec un changement de perception de la femme, d'elle-même et de son travail. Elle aussi, était convaincue qu'elle travaillait pour "*donner un coup de pouce à l'homme*", comme on avait l'habitude de décrire le travail féminin au Liban. Maintenant, la femme travaille pour elle-même et si elle invoque les besoins familiaux, elle insiste toujours sur le fait que le travail est une réalisation personnelle :

*Je ne pense pas à mon travail comme un investissement matériel, tout ce que je pense, c'est que je suis bien comme ça et que je réalise quelque chose. Je n'aime pas réclamer de l'argent à mon mari, maintenant c'est moi qui donne de l'argent à mes enfants, et je suis contente de pouvoir le faire.*

Cela est lié, chez la plus jeune génération, à une image de soi différente de celle de la femme traditionnelle. Rima, 44 ans, propriétaire d'un atelier de broderie me dit :

*Je ne suis pas comme ma mère, elle était femme au foyer, c'était mon père qui ne voulait pas qu'elle travaille et elle s'est résignée.*

## **1.2. Relations aux parents et l'image du père**

L'une des remarques récurrentes, qui m'a interpellée dans les récits de ces entrepreneures, c'est le refus des pères d'accepter le travail de leurs épouses alors qu'ils encourageaient leurs filles à devenir des femmes actives. Rima dit que son père n'a pas voulu que sa mère travaille :

*(... ) à l'encontre, il encourageait ses filles à le faire surtout lorsqu'elles seront mariées, pour ne pas avoir besoin de quiconque [leurs maris], et il les encourageait à continuer leurs études.*

Pour Marwa, 43 ans, propriétaire d'un cabinet de conseils en marketing, son père les a toujours encouragées, elle et sa sœur, à étudier afin de réussir leur vie :

*Avant de mourir, il nous a convoquées pour nous dire : vous devriez pouvoir accéder à de hautes positions sociales. En effet, j'ai réussi ma vie professionnelle, et ma sœur est docteur en chimie de renommée internationale.*

Sabbah est fière que son père, qui n'a pas voulu que sa femme travaille, compare sa fille

à lui-même : « *courageuse, qui prend des décisions et peut réussir ses projets* ».

Cette contradiction dans l'attitude du père peut être attribuée à son statut traditionnel de patriarche chef de famille et responsable du sort de ses filles. Celles-ci restent dépendantes de lui, même après leurs mariages, puisqu'il ne fait aucunement confiance en leurs maris : ces derniers pouvant éventuellement les maltraiter ou les répudier (comme nous l'avions expliqué dans le chapitre précédent). En cas du décès du père ou de son incapacité de subvenir à leurs besoins, elles doivent compter sur elles-mêmes et non pas sur leurs maris.

Pierre-Noël Denieuil constate la même chose concernant les pères des femmes entrepreneurs en Tunisie : « la grande surprise de ces enquêtes demeure l'hommage que ces femmes entrepreneurs rendent à leurs pères qu'elles considèrent le plus directement possible à l'origine de leur volonté d'entreprendre et de réussir. Elles estiment, dans les moments difficiles, s'en être référées à leurs pères dont elles auraient tenu la force. »<sup>208</sup>

On dénote dans les récits des entrepreneures libanaises concernant leurs parents, que les valeurs éducatives, l'image sociale et l'épanouissement des enfants, ne s'inscrivent pas plus au crédit du père que de la mère. Tandis que P. N. Denieuil constate un retrait de la mère dans l'éducation et l'encouragement des filles tunisiennes à la réussite, au Liban, par contre, tout semble dépendre des qualités personnelles du parent, mère ou père, et de son rôle spécifique dans la vie de ces entrepreneures. Cela est concevable étant donné le désir d'accomplissement enfoui chez les mères de cette génération de femmes, comme on l'avait expliqué plus haut. Elles ont transmis ce désir d'accomplissement à leurs filles n'ayant pu l'accomplir elles-mêmes. Malgré l'avancée de la Constitution tunisienne à l'égard des droits des femmes par rapport à celle du Liban, l'influence des idées libératrices et modernes sur les femmes libanaises est plus enracinée. Marwa, 43 ans, est reconnaissante envers ses deux parents :

*Leur façon de nous élever m'a facilité la vie, maman nous disait toujours qu'il n'y a aucune différence entre homme et femme, vous pouvez tout faire, comme eux, on jouait naturellement avec*

---

208. P. N. Denieuil, *Les femmes entrepreneurs en Tunisie...*, op. cit. p. 100.

*les garçons. Dans cet état d'esprit, j'ai vécu avec deux garçons quand j'étais à Paris pour mon DEA. Mon père m'a donné ce caractère fort et m'a beaucoup encouragée. De ma maman, j'ai appris les bonnes manières. J'étais influencée par les deux.*

Nuha et Suad, deux sœurs propriétaires d'une entreprise de production bio, antérieurement actives dans le travail social auprès des gens sinistrés par la guerre, m'expliquent les différentes influences de leurs parents sur leurs caractères et sur leurs démarches :

Nuha : « *Je suis comme mon père qui aimait aider les gens, maman n'était pas toujours d'accord, mais il insistait* »

Suad : « *Nous sommes courageuses comme notre maman, pour elle il y a toujours une solution. C'était difficile de changer en permanence de pays [le père était ambassadeur], de s'accommoder, elle le faisait tout naturellement, nous lui ressemblons* ».

Wafa, 27 ans, styliste qui a repris le business de sa mère me confie :

*Je suis influencée par ma mère, c'est elle qui a lancé ce travail et moi je le continue. Elle a fait face à la famille de mon père, qui n'acceptait pas que la femme travaille. Elle a gagné la bataille contre eux, elle s'est imposée, et a pu prouver qu'elle était capable de prendre soin de sa famille en même temps. D'après son expérience, je sais que la volonté de réussir peut influencer notre destin, elle m'a motivée, et j'ai pris d'elle son professionnalisme.*

Roula, 42 ans, dit être influencée par son père :

*Je suis influencée par mon père, il aime l'aventure, il se jette dans la vie, je n'étais pas toujours d'accord avec lui, mais je sais que je lui ressemble, ma mère était frileuse, elle aurait pu accomplir un tas de choses dans sa vie, si elle l'avait voulu. Moi au contraire, j'ai fait un travail sur moi-même.*

Suha 46 ans, dit, par contre, être plus influencée par sa mère :

*J'ai le caractère de ma mère, elle a une forte personnalité. Une fois veuve (son premier mari est tué) elle se remarie avec celui qui est mon père, puis divorce. Elle a élevé sept enfants, c'est une*

*femme éduquée, issue d'une grande famille. Elle nous a élevé en travaillant comme agent foncier indépendante. Après avoir rejoint mon père qui vit au Canada depuis son divorce, j'ai réalisé qu'il n'avait pas l'intelligence de ma mère, il ne m'a pas impressionnée.*

Ces différentes réactions à l'égard des parents prouvent que père et mère ont une influence égale dans la vie de leurs enfants, généralement positive, sur plusieurs aspects de leurs vies. En ce sens, les rôles et les positions traditionnels à l'intérieur du foyer dépassent la schématisation classique de l'homme-père autoritaire et de la femme-mère soumise. En outre, l'homme n'est pas exclu des relations à ses filles, comme on le présente couramment dans les pays arabo-musulmans.

Il ne suffit pas d'ailleurs d'attribuer l'attitude du père qui encourage ses filles à réussir, à un rôle de protecteur traditionnel. D'abord, parce que cette génération des pères était attirée par les idéaux de la modernité : l'éducation des enfants (et des filles), la carrière basée sur les connaissances scientifiques et les idées libératrices en général. D'un autre côté, les pères diffèrent ; certains n'étaient pas nécessairement contre le travail de leurs femmes, si celles-ci en ont exprimé le désir ou ont insisté. Parmi les femmes interrogées, certaines disent que leurs mères se contentaient de leur rôle traditionnel. Par contre, en ce qui concerne les filles, les pères insistaient fortement sur leur émancipation économique. On peut avancer quelques hypothèses concernant cette attitude, quitte à les laisser sans confirmation, puisqu'elles exigent plus de recherches :

- l'homme-père a évolué avec le changement social, concernant le travail féminin, le respect de la femme productive et la nécessité du travail féminin pour la famille. L'image du couple à double revenu devenant graduellement plus valorisée socialement ;
- il n'est plus capable de jouer son rôle traditionnel d'un "pourvoyeur" à vie et il veut doter ses filles des moyens de s'en sortir, si elles ne peuvent pas se marier, ou si leurs maris ne s'avèrent pas être responsables ;
- Avec l'âge et l'avancée de la condition féminine, il culpabilise à cause de son refus du travail de la femme (sa femme), ou de ne pas l'avoir encouragée, il

réalise qu'elle avait des capacités, mises de côté pour le servir et servir ses enfants.

L'homme libanais a évidemment changé tout au long des dernières décennies, puisqu'il a été influencé autant que la femme par la modernité, l'ouverture sur le monde ainsi que les différents courants de pensée dites occidentales et orientales (surtout le socialisme). Tout ceci a formé une culture hybride, qui oscille entre le libéralisme et le conservatisme modérés. Pour élucider cette observation, il suffit de noter que l'homme modernisé et urbanisé, s'est plu graduellement à sortir avec sa femme ou sa famille, au lieu de ses amis ou collègues hommes. Cela a même changé la physionomie des lieux publics dans les villes, où les cafés purement masculins ont quasiment disparu et les femmes s'y sont invitées, seules ou en compagnie des hommes<sup>209</sup>. De même, beaucoup d'hommes passent maintenant plus de temps avec leurs enfants (filles et garçons) en l'absence de leurs mères, les promènent, les nourrissent et les amènent avec eux pour faire les courses, les visites sociales, ou juste pour assurer du temps libre à leurs femmes.

La relation père/fille est révélatrice des changements dans ce contexte, puisque l'intimité dans la relation père/garçon est typique de la culture arabe (et symétrique à la relation mère/fille). Les questions intimes des filles étant généralement confiées à la mère, on observe de plus en plus de filles qui choisissent l'amitié avec leurs pères, se confient à eux, ou les trouvent plus ouverts d'esprit ou plus permissifs que leurs mères. Cela annonce une flexibilité des rôles parentaux et un affaiblissement de la ségrégation traditionnelle des sexes, notamment le relâchement de l'autorité parentale sur les filles.

## **2. Modernisation, guerre et nouveau déclin du patriarcat**

C'est au sein de la famille nucléaire que les changements décisifs advenus dans les relations de genre vont se manifester au Liban au cours du siècle dernier. Ces

---

209. Au centre ville, reconstruit après la guerre, un des "cafés vitrés", comme on appelait les cafés où les hommes seulement pouvaient entrer auparavant pour boire, fumer le narguilé, jouer aux cartes et aux dés a été renouvelé en conservant son aspect traditionnel, mais en admettant des femmes. Il est l'un des cafés branchés de la capitale.

changements ont eu deux temps différents, quoique superposés. L'un va permettre des évolutions socio-économiques et démographiques graduelles, une accumulation d'habitudes nouvelles et d'acculturation continue, résultant de l'ouverture du pays due aux mouvements continus de sa population. L'autre va se produire grâce à des moments de transformations drastiques, comme l'urbanisation massive et la guerre civile.

Si la famille nucléaire au Liban n'a pas emprunté le même parcours que ses semblables dans les pays occidentaux, il n'en reste pas moins vrai que par son cheminement, elle a secoué le patriarcat à plusieurs reprises. Le premier changement s'annonçait avec la sortie de l'économie rurale, où le père patriarche et propriétaire foncier ne peut plus dicter ses lois à la famille. L'idéal-type que représentait la famille élargie d'autrefois était centré sur le pouvoir exclusif du père, qui assurait le privilège successoral à ses enfants mâles.

Dans son étude sur les banlieues beyrouthines, F. Khuri<sup>210</sup> remarque à propos des effets de l'exode rural, que lorsque le fils dépasse son père par sa position sociale, avec un niveau supérieur d'éducation et un meilleur salaire, il est embarrassé par celui-ci, qui a une occupation humble, ce qui l'oblige à prendre une retraite prématurée. Pour faire plaisir à son fils et pour éviter un conflit avec lui, le père, bon gré mal gré, devient dépendant du fils. Les mères et pères qui dépendent économiquement de leur fils ne le disciplinent pas, mais par contre prennent soin de lui. Les épouses dans ces familles ont plus d'influence par rapport aux belles-mères qui dominaient l'épouse dans la famille étendue.

A l'instar de A. F. Khater, cité plus haut, F. Khuri<sup>211</sup> insiste sur le fait que le changement des structures patriarcales est l'affaire d'une grande masse de la population et non pas de l'élite. Il observe que les études sur le Moyen-Orient sont biaisées. En d'autres termes, le patriarcat, l'autorité du père et sa domination, l'appui matériel aux personnes dépendantes relèvent des nantis. Selon lui, les mères et les enfants ont plus de liberté

---

210. *From village to suburb...*, op.cit., p. 108.

211. *Ibid.*, p.115.

dans les ménages pauvres que chez les nantis. Il dit être interpellé par l'indépendance avec laquelle les individus dans les familles pauvres gèrent leurs affaires et leurs vies. Ils sont totalement libres dans leurs relations sociales et ils choisissent leurs amis, leurs connaissances et leurs carrières, comme bon leur semble. Enfin, dans les familles pauvres, tout le monde est obligé de travailler – même les femmes – et le nombre de dépendants reste moins substantiel.

P. Fargues, de son côté, considère sous le titre « *l'ordre patriarcal sens dessus dessous* »<sup>212</sup>, que la progression continue du niveau d'instruction a eu des effets inverses sur la hiérarchie des classes d'âges dans les pays arabes. Alors que le modèle patriarcal plaçait les aînés au sommet, l'école a donné au contraire la prééminence aux jeunes, plus scolarisés que leurs pères. Parce qu'elle bénéficia aux seuls enfants, la scolarisation bientôt massive creusa une distance avec les parents. Quel que soit le niveau scolaire, l'écart générationnel est en constante élévation pour toutes les combinaisons du sexe et de la génération. Comme les filles, par exemple, ont eu accès à l'école plus tardivement que les garçons, l'écart fils - mère est le plus important, vient ensuite l'écart fils - père, puis fille - mère et enfin fille - père. Il ajoute qu' « il est remarquable qu'à partir des générations de 1960, les filles aient reçu plus d'éducation scolaire que leur père, au mépris d'un schéma patriarcal assurant au père la double autorité du sexe et de la génération sur ses filles. »<sup>213</sup>

Ces changements vont influencer l'ordre patriarcal basé sur le pouvoir octroyé traditionnellement aux personnes âgées. Le père et la mère du couple conjugal deviennent alors plus « faibles » par rapport à leurs enfants, et cela a commencé à se produire dès le début des migrations vers les villes. Un fait contredisant le concept de la primauté d'âge chez Suad Joseph, qui donne toujours à la famille étendue une force qu'elle n'a plus. En effet, s'il y a une façon de décrire la longue marche de l'urbanisation au Liban, c'est qu'elle a été traversée par des crises continues de générations.

L'instauration d'une économie moderne, l'expansion urbaine et la diffusion de l'école

---

212. Philippe Fargues. *Génération Arabes*, 2000, op. cit.

213. Ibid. p. 158.



vont bouleverser le patriarcat de fond en comble. Cela correspond certainement à une expérience universelle, mais les Libanais l'ont accomplie en suivant un processus lent et modéré, en s'accrochant justement aux liens familiaux pour pouvoir absorber les changements sans grands remous. On peut aller dans le sens des sociologues et historiens libanais ou libanisans, qui disent que la guerre civile et la violence étaient la preuve de l'impossibilité de cet accommodement. Cependant, même à ce prix, on ne peut pas nier le fait que ce processus de modernisation affiche jusqu'à aujourd'hui des succès indéniables.

La guerre, a renforcée cette évolution au lieu de l'affaiblir en accentuant le conflit des générations et le relâchement des normes traditionnelles ; mettant en cela l'homme en situation de vulnérabilité, à cause de la violence qui le vise de prime abord et à l'égard de sa famille qui s'émancipait de plus en plus. Cette guerre, qui a considérablement brouillé les frontières entre l'espace privé et public, a doté la femme et les jeunes de plus de libertés et de pouvoir social.

## **2.1. Evolutions du statut féminin**

Les revirements drastiques (l'exode rural massif et la guerre) qu'avait subi le tissu social, ont accentué des évolutions sociales et démographiques en cours depuis plus d'un demi-siècle. Certains chercheurs, comme P. Fargues, renvoient l'affaiblissement du patriarcat à ces évolutions qui ont surtout influencé le statut des femmes ; à savoir le rétrécissement de la taille de la famille ou la baisse de natalité, l'éducation accrue des femmes, le retard de l'âge au premier mariage et, enfin, l'accroissement et l'acceptation sociale du célibat.

D'après P. Fargues, la fécondité au Liban et en Tunisie, bientôt suivis par l'Algérie et le Maroc, est descendue à un niveau qui assure tout juste le remplacement des générations, notamment de un à deux enfants par femme, « seuil auquel la fécondité de ces pays n'a d'ailleurs pas plus raison de s'arrêter dans son mouvement de baisse que celle des populations européennes. »<sup>214</sup>. Il ajoute qu'au Liban, qui est l'un des pays les plus

---

214. Ibid. p. 61.

avancés de la région dans ce domaine, le nombre moyen d'enfants s'étage de 1,6 chez les femmes ayant suivi un enseignement supérieur, à 4,2 chez les femmes analphabètes. P. Fargues constate que les villes sont censées favoriser le mariage tardif et le contrôle des naissances. La densité des communications et la diversité sociale y faciliteraient la diffusion des comportements de l'élite vers la masse. Plus ouvertes sur l'extérieur, elles sont la vitrine des modes de vie occidentaux et contribueraient à répandre l'idée qu'une progéniture nombreuse fait obstacle au bien-être matériel et à la qualité de l'investissement consenti sur les jeunes générations. Dans les campagnes, comme dans les villes, les enfants sont de moins en moins prédestinés à reprendre l'exploitation familiale ; ils se retrouveront sur un marché du travail que les parents savent compétitif, et auquel ils prépareront leurs enfants d'autant mieux qu'ils n'en auront pas procréé trop.<sup>215</sup>

Les dernières statistiques disponibles témoignent d'un retard considérable de l'âge des femmes lors d'un premier mariage au Liban ; tandis qu'il était à 23,7 en 1970, il atteignit 27,5 en 1996. D'un autre côté, le célibat des femmes s'est accru dans les trois dernières décennies. Le pourcentage des femmes célibataires qui était de 29,3% en 1970, est passé à 37,5% en 1997 (Il faut prendre en considération l'effet de la guerre et de l'émigration des hommes). Cet accroissement concernait toutes les catégories d'âges, mais surtout les filles très jeunes ; tandis que, par exemple, le pourcentage des filles célibataires à l'âge de 20-24 ans était de 50,9% en 1970, il arriva à 74,4% en 1997<sup>216</sup>. En comparant le Liban aux autres pays arabes concernant le célibat, P. Fargues déduit que ce pays « fait toutefois exception. Avant la guerre civile en tout cas, on s'y mariait moins que dans les autres pays arabes et, fait unique dans ces pays, les femmes s'y mariaient légèrement moins que les hommes. La société beyrouthine était seule à reconnaître à la femme le droit à un statut social qui ne repose pas sur son rôle familial. »<sup>217</sup>

Enfin, l'utilisation des méthodes contraceptives est depuis longtemps répandue au Liban

---

215. Ibid, p. 63.

216. République Libanaise. Nations Unies. *La femme et l'homme au Liban : Aperçu statistique Al mara' wa rajoul fi loubnan: soura ihssa'ya*. 2000, p. 34-35.

217. Philippe Fargues. *Le monde arabe : la citadelle domestique*. 1986, p. 43.

ainsi que le recours à l'avortement, largement pratiqué quoique illégal. D'après les chiffres, 82% des femmes mariées et 81% des femmes antérieurement mariées ont utilisé un moyen contraceptif. La majorité des femmes, (43,6%) ont utilisé ces moyens contraceptifs après le premier enfant, tandis 24,9% l'on utilisé après le deuxième. Ces proportions dépendent bien sûr du niveau d'éducation de la femme et de la région concernée. Pour 70% de ces femmes la principale raison du recours à la contraception reste la volonté d'espacer les accouchements, tandis que 29% disent que cela est motivé par un désir de limiter le nombre de leurs enfants.<sup>218</sup>

A part ces changements, l'émigration et le déplacement durant la guerre ont touché un nombre considérable de femmes. Cette situation a élargi leurs horizons, en les dotant de nouvelles expériences et compétences (voir le premier chapitre). De surcroît, les avancées sociales graduelles, qui ont impliqué de plus en plus de femmes dans des activités en dehors de leurs domiciles, ont été renforcées par la crise économique dû à la guerre qui a affaibli le rôle de l'homme comme principal "pourvoyeur".

## **2.2. Guerre et bouleversements des rapports de sexe : la vulnérabilité de l'homme**

La guerre a surtout changé les tâches et les responsabilités journalières des hommes et des femmes et, en cela, a abouti à un changement des rôles sexués.

D'abord, elle a accentué la migration vers les villes, surtout en ses débuts, à cause de ses effets dévastateurs sur la production agricole et sur la vie des villageois. Il ne restait quasiment que les vieux dans les villages. Cet exode forcé a prolongé les effets de l'urbanisation en ouvrant aux femmes un cadre social plus étendu. Un mouvement contraire s'est produit ultérieurement, quand il y eu des retours aux villages, surtout lors de la concentration des combats dans les villes. Mais ceux qui y sont retournés ou qui ont déménagé pour la première fois étaient différents, soit citadins depuis longtemps, soit récemment imprégnés par la culture de la vie citadine ou, enfin, des émigrants de retour, choisissant la vie paisible et sécurisée de la campagne. En ville comme à la campagne, le rôle des femmes dans la vie quotidienne de la famille et dans l'espace

---

218. République Libanaise-Nations Unis. *La femme et l'homme...* op. cit., 67-68.

sociale a ainsi substantiellement changé.

D'autre part, la vulnérabilité de l'homme face à la violence, puisque les femmes sont plus ou moins épargnées par les milices – une guerre entre hommes - le poussait à léguer à la femme une grande partie des tâches qu'il accomplissait traditionnellement. Les femmes pouvaient de ce fait se déplacer plus qu'avant, faire des démarches administratives, solliciter les partis politiques pour des services ou des plaintes, intervenir dans les problèmes et l'organisation de la vie quotidienne des quartiers. Leurs relations aux organismes d'aides des Nations Unies et des groupes non-gouvernementaux leurs permettaient également des contacts sociaux en dehors de leurs préoccupations ordinaires.

Ce qui est d'ailleurs impressionnant dans ce contexte, c'est le statut de la femme qui a changé d'une "protégée" de l'homme dans l'espace public en sa "protectrice". La guerre, qui exprimait l'utilisation maximale de la force masculine, censée historiquement assurer la protection de la famille, s'est retournée contre l'homme lui-même. Le résultat fut de déléguer à la femme, pour la première fois, le rôle de protectrice de l'homme et de la famille. Les femmes jouèrent un "rôle tampon", en accompagnant mari ou fils en dehors de leurs quartiers pour parer à un conflit entre hommes ; là où ils auraient à faire face à un parti belligérant et là où une simple provocation pourrait entraîner la violence voire une tuerie.

Lina répond à ma question concernant son éventuel recours à l'aide de ses frères face aux problèmes qu'elle pourrait avoir avec des hommes, puisqu'elle dirige avec ses deux sœurs un snack qui ouvre jusqu'à des heures tardives :

*On n'a pas besoin de nos frères pour faire face aux problèmes, non. Pour une femme c'est plus facile de traiter avec les hommes ; elle a un certain style et une façon de se comporter habilement avec eux. De nos jours, s'il y a un problème on envoie la femme, parce qu'entre hommes ça dégénère. On use des politiques féminines quoi !*

Rihame, 64 ans, mariée et propriétaire d'une boulangerie, nous raconte comment elle a du aborder les chefs de l'organisation palestinienne régnant dans sa région, pour lui permettre de fuir avec sa famille, après l'intensification des combats. Elle dit :

*Mon mari était caché et il a eu peur pour moi quand j'ai voulu m'adresser aux milices. Il a insisté pour que je n'aille pas les voir. Moi, je n'avais pas peur, j'étais sûre que j'allais les convaincre. Ils ont même accepté de nous escorter jusqu'à la capitale. J'ai sauvé mes enfants et mon mari.*

Un autre facteur de changement lié à la guerre est le relâchement des mœurs et l'affaiblissement de la moralité traditionnelle. Il est de loin le plus déterminant dans le développement du statut de la femme. Si ce relâchement des mœurs rimait avec l'anarchie, le chaos social et l'absence de respect à l'égard de toute autorité ; il avait également un effet libérateur sur les comportements et les mentalités. Dans un sens, les "délits" moraux ont été minimisés par comparaison avec les crimes de guerre.

De même, pour éviter les déplacements dangereux des filles entre leurs foyers, l'école ou leur travail qui se trouvaient loin de chez elles, leurs parents préféraient les reloger à proximité de ces différents endroits. Ceci leurs a permis de vivre seules et d'avoir la liberté de mener une vie indépendante.

L'urbanisation de la famille nucléaire a procuré à la femme un rôle et une position sociale inédits, ainsi qu'un profond changement de regard à l'égard de l'homme. La guerre, qui apporta la preuve d'une débâcle sociale due à la violence masculine et la vulnérabilité de l'homme à celle-ci, va améliorer davantage cette position féminine. Avec l'urbanisation, l'homme va se définir de plus en plus comme étant exclusivement un acteur économique. Son rôle de chef moral, autoritaire et ayant le droit d'intervenir sur les questions familiales s'érodait graduellement. La responsabilité du chef moral et *de facto* de la famille sera, par conséquent, léguée à la femme. De même, son pouvoir est de plus en plus secoué par la guerre et démystifié aux yeux de la femme.

Ce changement de position féminine dans la société est très rarement souligné dans les études sociologiques qui conçoivent la femme comme victime de l'homme et de l'ordre patriarcal dans cette partie du monde.

La raison de cette tendance à minimiser le pouvoir féminin est révélatrice d'un modèle théorique, dominant dans les recherches en ce domaine, qui définit le pouvoir social exclusivement dans la sphère publique ; notamment dans les domaines économique et

politiques. Par conséquent, le pouvoir féminin dans d'autres sphères (foyers, domaines semi-publics) de la vie sociale est négligé. Cela ne fausse pas seulement la compréhension des rapports de pouvoir à l'intérieur de ces sphères, mais également leur influence sur l'économie et la politique. Cette influence étant due à la participation indirecte des femmes dans ce que l'on appelle la "decision making" en influant les choix et les décisions de l'homme. On a pu citer dans ce qui a précédé quelques exemples du pouvoir économique, social et politique de la femme ; d'ailleurs le vécu nous en offre beaucoup plus. L'homme exposé à ce devoir accablant de faire vivre à lui seul sa famille, à la complexité du monde du travail, aux risques de le perdre et à la compétitivité, trouve en la femme sa confidente et sa conseillère, ce qui accroît substantiellement le poids social de celle-ci. Son aura traditionnelle de mère omniprésente dans la vie de ses enfants fortifie également son pouvoir dans l'imaginaire masculin.

Pour examiner les changements et les mutations que les relations de genre traversent aujourd'hui au Liban, j'analyserai dans le sous chapitre suivant la perception par les femmes entrepreneurs de l'homme et des relations avec lui.

### **3. Entrepreneures mariées, divorcées, célibataires et l'homme**

Les femmes rencontrées ne considèrent pas que les hommes sont plus capables, plus intelligents ou plus forts qu'elles, leur problème avec l'autorité masculine provient d'une prise conscience tardive. Celle-ci étant considérée parfois comme arbitraire et absurde. Ainsi, dès qu'elles deviennent attentives à leurs subjectivités et acquièrent une confiance en elles, leur relation à l'homme change. Cette constatation est importante, puisqu'elle n'annonce pas seulement un affranchissement par rapport aux normes sociales patriarcales et aux restrictions imposées aux femmes, mais également une libération par rapport à l'intériorisation féminine de ces normes. De ce point de vue, les différences entre les femmes de plusieurs confessions, classes sociales, régions, etc. sont négligeables. Par contre, le facteur génération influence explicitement la réaction des femmes suite à cette prise de conscience. Les jeunes générations sont indéniablement moins résignées à leur sort que leurs aînées, moins enclines à emprunter des voies

détournées pour arriver à leurs buts et trouvent plus de liberté à envisager leurs vies d'une autre façon, même si cela mène au divorce, qui devient de plus en plus accepté socialement quand la femme l'exige.

### 3.1. Mariées : négociations et jeu de pouvoir avec l'homme

Dans mes entretiens, j'ai été particulièrement surprise par le désir de libération de ces femmes, non seulement vis-à-vis des responsabilités ménagères, mais aussi des soins à l'égard de leurs enfants ou d'autres membres de la famille. Cela est particulièrement évident dans le cas du mari qui, d'après elles, exige beaucoup de leur effort, de leur temps et de leur soutien émotionnel. Certaines disent qu'elles le considèrent comme un "*enfant de plus*". Une expression voulant dire qu'il a toujours besoin de leur soin, mais qui, en même temps, le dévalorise à leurs yeux, puisqu'il doit être traité comme un enfant ; faible sentimentalement et incapable de se débrouiller tout seul.

En ce sens, ces femmes (surtout celles qui ont débuté leurs entreprises après avoir élevé leurs enfants) ont recours à leurs enfants aînés, surtout à leurs filles mais parfois à leurs fils ou à une aide ménagère pour se libérer de ces tâches. Les services ménagers sont accessibles et bon marché au Liban à cause de l'exploitation (flagrante et très critiquée par les ONG) de la main-d'œuvre étrangère, surtout sri-lankaise, à tel point qu'on la trouve dans la majorité des foyers libanais. Cela illustre d'emblée le fait que la femme ne sollicite pas son mari pour le partage de ces responsabilités. Toutefois, quand le mari est au chômage ou à la retraite, l'absence de la femme l'implique impérativement dans le travail domestique et le soin aux enfants. Au cours des entretiens, beaucoup de femmes m'ont cité des situations semblables.

E. Macé constate que : « du point de vue des hommes, le fait égalitaire et l'autonomie personnelle des femmes étant acquis, les femmes ne peuvent s'en prendre qu'à elles-mêmes si leur condition leur déplaît : ce sont elles qui s'approprient la question de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, en en faisant un domaine d'expertise et de jonglage mental et organisationnel réservé. »<sup>219</sup>

---

219. N. Guénif-Souilamas et E. Macé. Op. cit. p. 38.

Dans la banlieue sud de Beyrouth, j'ai organisé un groupe de discussion avec le "Groupe Fatmé"<sup>220</sup> sur le thème des relations conjugales. Ces femmes étaient invitées à débattre sur ce thème. Leurs récits témoignent d'une conscience des transformations survenues dans les relations de genre au Liban, rendent compte des différentes facettes de négociations au sein du couple marital et nous offrent une diversité d'opinions à l'égard de la relation à l'homme. Ils confirment l'acuité du sujet, même pour les femmes qui vivent en banlieue et parmi les plus défavorisées de la société.

Fatmé (44 ans, remariée, mère de trois enfants et propriétaire d'une boutique de prêt-à-porter) : « *L'homme n'apprécie pas le travail de la femme, mais c'est peut-être seulement le cas de mon mari, en même temps, il ne préfère pas que j'arrête de travailler. L'essentiel pour lui c'est de critiquer les femmes, quoique qu'elles fassent.* »

Mireille (40 ans, mariée et mère de trois enfants, vendeuse de vêtements à domicile) : « *Moi au contraire, mon mari m'apprécie, je gagne maintenant 800 dollars par mois, tandis que lui ne touche que 350 dollars. Cela n'a pas influencé son attitude à mon égard.* »

Nadine (36 ans, mariée, mère d'un enfant, propriétaire d'un salon de coiffure) : « *Les hommes ont changé, avant 90% des femmes étaient soumises à leurs hommes ; mais maintenant ce n'est plus le cas, je ne sais pas pourquoi ; soit 90% des hommes font ce que leurs femmes veulent et la soumission s'inverse ; soit ce sont les mentalités qui ont changé.* »

Mireille : « *L'homme ne s'énerve pas sans raison, soit la femme passe son temps à faire le ménage et ne fait pas attention à lui, soit elle ne lui parle pas gentiment. Certaines femmes lorsqu'elles travaillent, deviennent arrogantes.* »

On voit bien comment Mireille a une position docile à l'égard de l'homme. Son attitude peut influencer d'autres, hésitantes, comme Fatmé qui réagit de la façon suivante :

*Oui, c'est vrai, si je suis bien avec mon mari, il m'aide à la*

---

220. Un groupe formé de femmes petites entrepreneures et appelé ainsi pour l'obtention d'un crédit auprès d'une ONG qui stipule ce regroupement.



*maison.*

Nadine s'indigne : « *Qu'est ce vous dites là ! Pourquoi devrais-je être gentille avec lui, et lui non. Il ne m'aide pas à la maison même si je crache du sang (expression libanaise pour exprimer une fatigue intense) et ma petite fille m'agace. A chaque fois, c'est la querelle entre nous, je le menace de divorce, je lui dis même que je te laisse l'enfant, pour qu'il ne me menace pas de m'en priver* ».

Mireille ambivalente dit : « *Oui, peut-être moi je ne sens pas que mon mari est autoritaire, parce que je ne suis pas exigeante, mais je crois que si je décidais de travailler en dehors de la maison, il n'accepterait pas et on se disputerait* ».

Nadine : « *Regardes, si tu gagnes beaucoup d'argent, il va accepter* »

Rires des femmes, et Mireille qui répond : « *Alors là, tu as tout à fait raison !* », mais elle exprime son désir de sortir de chez elle : « *C'est mieux de travailler en dehors de la maison, on peut rencontrer des gens, améliorer notre personnalité mais dans mon cas c'est plus sûre comme cela, je gagne plus en étant indépendante, et je n'ai pas beaucoup de dépenses. Avec 800\$ je peux mettre mes enfants dans une garderie* ».

Nadine : « *Cela me remonte le morale de travailler en dehors de chez moi, j'ai une estime sociale, même aux yeux de mon mari parce que je gagne de l'argent, même s'il ne l'avoue pas, il apprécie. Il fait semblant de ne pas l'apprécier, pour qu'il ne se sente pas obligé d'être reconnaissant* »

La question du revenu des femmes et son influence sur l'attitude de l'homme sont clairement posées dans cette discussion. La démystification du pouvoir économique et social de l'homme est également évidente.

Fatmé : « *Dans la société, l'homme est plus fort que la femme, mais la femme peut endurer plus que lui* »

Nadine, la plus révoltée de ses amies, intervient dans cet échange sur un ton catégorique : « *Regardes ; la femme est plus forte que l'homme, moi je travaille à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, je peux faire le travail d'un homme et en plus le*

*travail domestique, les hommes ne peuvent pas. De nos jours, l'égalité entre femmes et hommes est acceptée par la société, si j'ai une opinion, même dure pour lui il doit l'accepter, on discute, je ne suis pas comme ma mère qui acceptait tout, il y a maintenant beaucoup de femmes comme moi ».*

Fatmé : *« Oui, tu as raison. Moi j'ai influencé mon mari, il était hautain et têtu. Finalement, je lui ai dit que je ne fonctionne pas comme ça, on a passé un an à avoir des disputes, mais enfin il a compris »*

Mireille : *« Mon mari a changé, avant je ne pouvais pas lui répondre, maintenant je dis tout ce que je veux »*

Nadine : *« L'important c'est que la femme garde sa personnalité face à l'homme »*

Le poids culturel des normes sexuées reste décisif dans les négociations entre les hommes et les femmes mariés, tout en s'atténuant pour les jeunes générations et les femmes les plus éclairées socialement. La femme traditionnelle présente son travail comme étant principalement motivé par le besoin économique de la famille et cela se reflète dans sa négociation avec l'homme. J'étais interpellée par le recours de certaines femmes, rapportant leurs échanges avec leurs maris, à des formules telles que : *« j'arrête de travailler, si tu peux nous assurer le même revenu que le mien maintenant »*. Une façon de considérer le travail féminin comme accidentel et lié à une défaillance masculine. Cependant, quand la femme utilise ces avertissements pour menacer l'homme, elle sait déjà que son travail est devenu vital pour la famille. Elle cache, en effet, son désir de travailler et les avantages qui dépassent la raison matérielle derrière cette représentation du travail comme étant une obligation plutôt qu'un choix.

Jamileh, propriétaire d'une PMI de bonneterie confirme cette remarque :

*Nous nous sommes bagarrés et il n'a pas voulu que je continue à travailler, je lui ai dit : donne moi ce que je gagne et je reste à la maison (...) Quand j'ai décidé de commencer ce travail il y a 16 ans, j'étais prête et convaincue de mon devoir d'aider mon mari, c'était la guerre et son travail était en recul, c'était la nécessité économique qui m'a poussée à travailler.*

Nissrine nous raconte :

*Au début, mon mari était contre mon travail, il est toujours contre, mais j'étais obligée de travailler, ça il le savait bien.*

Lamia, 45 ans, propriétaire de trois magasins d'habillement dit :

*(...) l'homme peut faciliter le travail de la femme ou le contraire, mon mari est bien et mon travail est opportun pour lui, c'est pour cela il ne me demande pas de rester à la maison.*

Pour les jeunes entrepreneures mariées la négociation avec l'homme est un choix conscient ; elles ne veulent plus subir l'autorité masculine sans avoir leur mot à dire. Leur attitude marque une rupture avec la génération la plus âgée. Elles ne se contentent pas seulement de s'exprimer face à l'homme, mais elles croient pouvoir arriver à le convaincre et aboutir à leurs fins, sans recours à des tactiques détournées comme le faisait l'ancienne génération. En cela, elles nouent avec leurs époux des relations basées sur le dialogue, renoncent à l'opacité et aux manipulations, qui créaient auparavant une ambiance malsaine dans le couple et attisaient les conflits en son sein.

Rima, 44 ans, propriétaire d'un atelier de broderie constate :

*On dit maintenant que les problèmes de famille viennent de la sortie des femmes de la maison, mais ce n'est pas vrai. Avant le couple avait des problèmes, mais il les cachait, il jouait des rôles devant la société ; maintenant on exprime nos problèmes et on sait mieux comment les résoudre, on pense mieux qu'avant.*

Lamia insiste sur l'importance du dialogue dans le couple :

*On discute ensemble et à chaque fois l'un de nous arrive à convaincre l'autre. Moi je fais des efforts pour le convaincre et j'ai de la persévérance.*

Nissrine observe un changement dans son couple :

*Ma relation avec mon mari a changé bien sûr, je défends mon opinion maintenant, et avec plus d'ardeur et d'insistance. Je lui parle avec logique, mais lui se refuse à se laisser convaincre par cette même logique, parfois l'expérience lui prouve que j'avais raison, malgré tout, il ne l'avoue pas.*

Elle regrette de ne pas avoir insistée, dès le début du mariage, sur son autonomie face à son mari :

*Au début, je n'insistais pas s'il me refusait une demande, je n'ai même pas insisté quand il n'a pas accepté que je travaille après le mariage, en me disant : "que vont dire les gens? Que je suis incapable de subvenir aux besoins de ma famille". Je regrette maintenant de m'être résignée, j'aurais pu m'obstiner, même si cela aurait abouti au divorce.*

Après que Magda m'explique comment son caractère s'est développé depuis son mariage et a influencé la relation avec son époux, elle me donne un exemple concret sur son choix vestimentaire :

*Moi je me suis mariée à 18 ans, je n'avais pas un caractère ou il n'était pas apparent, mon mari décidait de tout, maintenant je n'accepte plus cela. Je déconseille de se marier aussi jeune. (...) Mon mari veut aller au pèlerinage, après les gens vont dire autour de moi que je suis la femme d'un haje [l'homme qui a fait le pèlerinage] et que je dois porter le foulard et une tenue islamique. Je ne veux pas le faire, je ne veux pas changer mes vêtements, je m'en fous de ce qu'ils disent. Maintenant, je sors avec mes amies, et je rentre à 23 heure le soir (...) j'aime avoir une voiture pour avoir plus de liberté.*

Même plus expressive face à l'homme et plus exigeante en ce qui concerne leurs droits d'agir et d'expression, certaines femmes prennent en considération le facteur social qui définit lui aussi leur marge de manœuvre par rapport à l'homme :

Rima reconnaît : « *Je ne discute pas avec mon mari devant les autres, même si je ne suis pas d'accord avec lui. Quand nous sommes seuls je donne mon avis, parce que la société ne me respecte pas si je le contreviens. Je n'ai pas peur de lui, mais c'est pour mon respect, je n'aime pas qu'il me blesse devant les autres. Avec lui je suis patiente, mais si je suis convaincue, je suis têtue et je persiste dans mon opinion.* »

Pour la jeune génération (les 20 et 30 ans), on remarque un vrai changement concernant l'attitude à l'égard de l'homme et les relations avec lui. Les jeunes entrepreneures (et certaines moins jeunes, mais qui s'approprient les mêmes idéaux) confirment les résultats des récentes recherches sur la réconciliation des jeunes femmes avec le

mariage et l'éducation de l'enfant, dans le cadre d'un couple paritaire<sup>221</sup>.

Wafa nous dit :

*« Mon mari aime mon domaine de travail, il est commerçant lui aussi, jusque-là il m'a beaucoup aidée, je sais qu'il n'y aura pas de problème entre nous après. Il a une mentalité très ouverte, et il aime que je réussisse, il ne sera pas jaloux, parce qu'il n'est pas comme ça, on va se compléter l'un l'autre, parce qu'il est calme et moi je m'énerve facilement. (...) Je n'ai pas un problème de temps. Je peux arranger ma vie avec mon mari. Je voyage toute seule, mais ici je sors avec lui (...)*

*« Je peux facilement partager mon temps entre famille et travail, ma fille ira à l'école dans deux ans, déjà mon mari m'aide beaucoup avec elle. Puisque mon atelier est à la maison, je peux toujours être proche d'elle, c'est mieux que d'être employée et de travailler toute la journée à l'extérieur de la maison. »*

Joëlle, mariée récemment et enceinte de son premier enfant, ne semble pas se préoccuper de ses nouvelles responsabilités :

*Le mariage constitue pour moi une ambiance protectrice, j'ai trouvé l'homme convenable et il est sympa. Pour l'enfant je ne sais rien encore, je lui donnerai beaucoup de mon temps et mon mari va m'aider.*

On voit bien que ces femmes se soucient moins d'un accommodement entre la vie familiale et la vie professionnelle. Elles n'ont pas un fort rejet du rôle maternel et conjugal, et choisissent leurs époux d'après des critères liés à ces exigences.

### **3.2. Divorcées : s'émanciper de l'époux**

L'après divorce est l'occasion pour la femme de récapituler sa vie passée avec l'homme. Cela ne concerne pas seulement le jugement qu'elle porte sur son mari et sur ses relations avec lui, mais lui fait réaliser également que le mariage dans la société libanaise est, par définition, le domaine des inégalités entre homme et femme. Les plus jeunes divorcées expriment de concert leur déception du mariage, même dans le cas où

---

221. Voir Christine Castelain- Meunier, *La place des hommes*, 2002, et D. Welzer-Lang, *Les hommes aussi changent. Que pensent les hommes des femmes ?* Op. cit.

celui-ci relève de leur choix, sans aucune influence parentale, et qu'elles croyaient être d'accord avec le mari sur certains idéaux égalitaires. Elles découvrirent que l'homme change après le mariage, en profitant de sa position masculine traditionnelle. Elles, par contre, ne sont pas prêtes à jouer le jeu traditionnel des femmes pour gagner du terrain au sein de cette institution qui leur semble imposer ses règles. En effet, la société conçoit les relations indépendamment du désir du couple ou de ses projets. L'homme est soumis à la pression sociale, ou à celle de son groupe social pour remplir son rôle d'homme et correspondre à son image sociale. Ceci étant, certains ne se soumettent pas à cette pression, ou la défient ouvertement, mais c'est rarement le cas, comme le constatent ces femmes.

Roula, 42 ans, divorcée et mère d'un enfant, propriétaire d'une galerie d'art, répète à maintes reprises qu'elle a été choquée par son mari :

*Il doit y avoir de la parité entre l'homme et la femme dans le mariage. Lui, il se comporte toujours comme s'il était célibataire et c'est la femme seule qui est mariée. Qui a dit que je voulais me marier moi ? J'ai seulement voulu vivre avec lui (...), nous nous sommes mariés à cause des exigences sociales et familiales.*

La fierté traditionnelle de l'homme, son sens des rivalités à l'égard de la femme et sa jalousie envers elle (si elle réussit) sont également ressuscités par le mariage, Roula commente ainsi le bilan de sa vie conjugale :

*Il faut que l'homme croie en sa femme. En réalité, le succès de celle-ci lui fait peur et, pour elle, devient un fardeau, j'étais choquée de découvrir cela. Si tu as acquis l'équilibre et la confiance en toi, il devient jaloux, parce qu'il veut que tu aies toujours besoin de lui (...). Même si l'homme est intellectuel comme mon ex-mari, il reste traditionaliste et retardataire, pour moi, c'était un vrai choc !*

Ce qui m'a surtout interpellée dans ces entretiens, c'est la décision radicale de ces divorcées de ne plus se remarier. Elles m'ont expliquée que ce n'est pas par réaction à leurs expériences précédentes, mais par quête d'une sérénité et d'une liberté retrouvées.

Roula me dit :

*Je ne pense plus me marier à nouveau. Je suis maintenant contre*

*le mariage, je veux juste vivre avec quelqu'un et garder un espace entre nous. Je ne fais plus confiance aux hommes.*

Sabbah ne prévoit pas de se remarier pour ne pas répéter la même expérience :

*Je ne suis pas marquée par mon premier mariage, mais peut-être cela (qu'elle puisse tomber sur un mauvais mari à nouveau) peut se reproduire, je ne le veux pas, surtout pour les enfants, cela pourrait les influencer négativement.*

Nancy, 43 ans, divorcée, propriétaire d'une revue culinaire et productrice d'un programme télévisé, constate qu'avec le mariage on découvre l'homme-mari :

*Il t'oblige à être une femme traditionnelle, même si tu as réalisé beaucoup sur le plan personnel et professionnel, comme lui d'ailleurs. Tu remplis le rôle traditionnel à la maison, tu dois essuyer la poussière, préparer le repas (...) comme cela, je me perds moi, je suis une personne authentique, je ne peux pas avoir plusieurs identités.*

Il est intéressant d'observer ce que cherchent ces femmes chez un mari, à savoir, conserver sa liberté d'agir, de décider de sa vie, et de voir en lui un vrai partenaire.

Nancy constate :

*Si je devais me remarier, je veux qu'il soit un vrai "partner", qu'on grandisse ensemble ; qu'il soit un vrai ami et quelqu'un avec qui je puisse communiquer, qui me considère comme un "human being" et qui veut le succès pour nous deux. Je veux qu'il ne me considère pas comme un "competitor", mais plutôt comme un "complementary" dans la vie. Il n'y a pas d'homme de ce genre maintenant au Liban ou ils ne sont pas "available" (disponible), c'est à dire ils sont déjà mariés.*

Zeinab, 66 ans, remariée, dit avoir trouvé le mari qui lui convient lors de son second mariage :

*Je me suis mariée une deuxième fois après 16 ans de célibat, ce mariage est réconfortant parce que mon mari me laisse agir et faire tout ce que je veux sans me limiter, c'est important, je peux voyager et sortir sans sa compagnie, je travaille, je peux faire de la politique, et participer à des réunions ; tout cela sans qu'il intervienne et s'il le fait je peux le stopper.*

Ces entrepreneures ressentent aussi une injustice dans le mariage. Il faut noter à ce sujet

qu'elles dénoncent ce décalage aberrant entre leur capacité d'assumer les mêmes responsabilités économiques et d'accéder à une présence publique égale à celle de l'homme, tandis que rien ne change à l'intérieur du foyer.

*Je ne suis pas féministe, mais j'aime les choses justes. Je travaillais moi et mon mari en dehors de la maison, mais le soir c'était moi qui cuisinai, qui faisais tout, et à la fin de la journée, il me demandait en plus de lui chercher à boire, ce n'est pas juste tu me comprends. Il a trop compté sur moi. Sans doute existe-t-il des hommes qui sont différents, qui partagent les tâches domestiques avec leurs femmes.*

Deux thèmes paraissent récurrents dans les récits de ces femmes, notamment un très fort désir de vivre seules sans la présence d'un homme dominateur à leur côté, et une aversion pour le soin qu'elles sont supposées lui procurer. Suha exprime ses sentiments de la façon suivante :

*J'ai comme une phobie du mariage. Je n'aime pas faire entrer un homme dans mon espace privé, qui va dire qu'il aime ceci ou qu'il n'aime pas cela. En plus, je ne veux plus lui préparer à manger, qu'il me critique comme si j'étais une femme de ménage et qu'il fasse entrer dans ma vie des amis qui ne me plaisent pas. Maintenant que je suis libre, indépendante, je ne me vois plus dans cette situation. Cette liberté je risque de la perdre, même dans mes relations, dans l'expression de mes idées, dans le choix de mes meubles à la maison, je ne peux plus revenir en arrière pour accepter tout ceci. Sur le plan sentimental, je n'ai pas besoin de me remarier même s'il est vrai que les hommes ne sont pas tous pareils.*

Si les témoignages de ces femmes dévoilent l'institution du mariage comme étant au service de l'homme et au détriment de la femme, ils montrent aussi que les hommes s'obstinent à la reproduire. Ils ne prennent pas conscience des transformations qu'elle a pu subir. Par contre, la prise de conscience du côté féminin, les pousse à découvrir les aberrations de cette institution. Les femmes disent simplement : puisqu'on fait le même travail à l'extérieur de la maison, pourquoi ce n'est pas pareil à l'intérieur ? Le discrédit du mariage permet en même temps de moins stigmatiser le célibat.



### 3.3. Célibataires : Vivre sans mari et sans honte

Il serait imprudent de généraliser d'après notre échantillon qui contient seulement cinq cas de femmes célibataires et d'âges différentes, le fait que les femmes libanaises vivent de moins en moins le célibat comme une honte, puisqu'il est interprété, socialement, comme le « signe d'une quelconque anomalie ou la conséquence d'une disgrâce physique. »<sup>222</sup> En effet, de plus en plus de femmes reportent leur décision de se marier en raison de leurs carrières, voire même y renoncent ; surtout quand elles jugent que les prétendants ne sont pas compatibles avec leurs ambitions ou qu'elles deviennent elles-mêmes plus exigeantes dans leur choix d'époux. Bref, le changement des mentalités, l'éducation des femmes et leur implication dans le travail, leur ont permis de délibérer sur ce choix et de ne plus l'aborder comme une fatalité. Mais la société n'a pas profondément changé. Même si le célibat est moins condamné qu'avant – surtout que la guerre et la crise économique sont des facteurs unanimement invoqués comme étant responsables de l'inflexion de la courbe de mariage – la femme mariée et mère reçoit toujours plus de respect social que celle qui est célibataire. Cela constitue une pression sur ces dernières et les obligent à justifier leur célibat. Certaines évoquent la réussite professionnelle, d'autres les responsabilités familiales. Sana, 56 ans, célibataire et propriétaire d'un atelier de confection m'explique :

*J'ai une sœur malade et ma mère est très âgée, j'ai beaucoup de responsabilités, j'aurais aimé me marier et avoir des enfants, mais c'était impossible, dès ma jeunesse, j'étais responsable de ma famille.*

Nada, 44 ans, propriétaire d'un magasin de jouets pour enfants, me dit :

*J'ai commencé à travailler très jeune et je faisais un travail social, il m'était difficile de renoncer à mes responsabilités pour me marier, mais franchement, je n'ai jamais ressenti le besoin d'avoir un homme dans ma vie.*

Notons toutefois que dans le cas de Nada, la plus jeune ; le célibat apparaît comme un choix de style de vie, lié à la satisfaction procurée par le travail et la liberté économique.

---

222. Lina Asfar. Le célibat prolongé des jeunes femmes libanaises : choix personnel ou phénomène social ? *La Revue du Liban*. 1999 (en ligne) <http://www.rdl.com.lb/1999/3700/index.html>.

Pour les anciennes générations, être célibataire exigeait de la femme un caractère fort et une capacité à s'imposer dans une société ouvertement méprisante du célibat. Certaines femmes ont dû opter pour une représentation masculine afin d'accéder à la sphère publique sans problème. Le jugement social est en fait tellement aberrant que si la femme suggère par son comportement et son allure une certaine tendance à la masculinité, son célibat sera moins contesté. En revanche, les expressions stigmatisantes ne manquent pas pour la désigner, elle est simplement décrite comme "l'homme", "la masculinisée", "la sœur des hommes". Dès qu'elle est stigmatisée, son "état" est normalisé, elle sort ainsi de la case féminine et on lui accorde une légitimité dans l'univers masculin. En contrepartie, si la femme arrive à mettre en évidence ses talents, ses qualités et son caractère, elle est admirée. Pour cette raison les expressions citées ci-dessus peuvent être utilisées à double sens ; elles invoquent le mépris ou l'admiration, selon le ton et le contexte. Samia, 76 ans, journaliste et propriétaire d'un magazine, revendique ouvertement une appropriation du stigma :

*Moi j'aurai préféré être née homme et ne vivre que la moitié de ma vie, j'ai voulu cela de tout mon coeur. Tout est permis à l'homme et les gens disent "ce n'est pas grave, c'est un homme". L'homme vit une vie différente de celle des femmes, il a le pouvoir. Un homme peut avoir plusieurs relations amoureuses, peut être député ou ministre, etc. Pour moi, par exemple, le célibat m'avait donné une certaine force, je me fous de ce que disent les gens.*

On remarque bien que Samia implore par la masculinité, plus de liberté personnelle et des opportunités sociales dont jouissent les hommes "naturellement". Son attitude m'a surtout étonnée quand elle a ajouté :

*Moi je n'ai pas usé de mon corps pour accéder à telle ou telle position, parce que je me sentais plutôt homme que femme.*

J'étais amenée à lui demander, prudemment à cause de son âge, si elle désirait les femmes, et dans sa réponse, elle a entretenu le questionnement :

*Que sais-je ? Je n'ai pas essayé, alors je ne peux pas savoir.*

Indépendamment des préférences sexuelles de Samia, celle-ci envie les hommes à cause de leur pouvoir social, politique et de leur liberté dans la vie privée : « l'homme peut

*avoir plusieurs relations amoureuses* ». A tel point qu'elle revendique une certaine masculinité dans sa présence sociale et même dans son for intérieur.

Mais le célibat, c'est aussi le renoncement à la procréation et à la maternité, dans une société où la mère célibataire n'a pas un statut légal ni une reconnaissance sociale et, de ce fait, son enfant sera considéré comme illégitime. Pour compenser, certaines femmes ayant les moyens, aident les enfants d'autrui dans leur entourage ou dans leurs familles étendues. Samia dit :

*Je suis la marraine d'un enfant allemand et j'ai cinq garçons et deux filles (...) spirituels bien sûr.*

Sana me confie qu'elle prend soin des enfants de l'un de ses employés, contribue aux frais de leur éducation et qu'elle est considérée par eux comme leur tante. Elle sent qu'elle fait partie de cette famille par sa fréquente présence chez eux.

Mais la femme célibataire qui travaille et fait vivre certains membres de sa famille n'est pas dépourvue de pouvoir. Au contraire, elle peut obtenir un statut privilégié à l'intérieur du foyer familial, et aura son mot à dire en ce qui concerne les membres de la famille, surtout ceux qui dépendent d'elle économiquement (père, mère, frères et soeurs inactifs ou chômeurs). Elle devient la conseillère de sa famille et tend en général à prendre le rôle de sa mère, ou du chef de famille. On comprend ainsi le commentaire de Marwa (cité au premier chapitre), d'après elle, ses belles sœurs, entre autres, ont influencé l'attitude négative de son ex-mari à l'égard de sa carrière, et ont poussé le couple au divorce :

*J'ai exagéré, j'ai beaucoup donné pour mon travail et pas assez à mon mari. Sa famille, ses sœurs et ses collègues ne sont pas habitués à ce modèle.*

Notons enfin que les questionnements et les conclusions des femmes célibataires sur le mariage témoignent des ambivalences que les autres femmes ressentent à l'égard de l'incompatibilité entre mariage et carrière, à une époque où le travail et les droits féminins prennent de l'importance dans la société. De plus en plus, des femmes évitent de mettre en danger leur carrière, en choisissant un mari ou en ayant des obligations familiales. La nouveauté sur ce plan réside dans le fait que les femmes choisissent leur

vie familiale en fonction de leurs carrières, alors qu'auparavant c'était le contraire.

## 4. Féminin/masculin : renversement des rôles

### 4.1. Mobilisation de l'homme dans l'entreprise féminine

On a souvent noté dans les études sur l'entrepreneuriat masculin, surtout chez les artisans, la mobilisation des épouses dans l'entreprise de l'homme, comme celles, par exemple, qui s'occupent de la comptabilité, ou qui assurent une présence sur le lieu de travail dans les boulangeries, les brasseries, les teintureries etc., l'épouse en ce sens remplace un employé, parfois plus d'un<sup>223</sup>.

Cette mobilisation est ici inversée. C'est l'un des constats principal de notre étude, à savoir l'implication de l'homme dans le projet entrepreneurial féminin. Cela ne concerne pas seulement la contribution aux tâches liées au travail. Elle aura aussi des répercussions dans la vie commune, que ce soit d'ordre pratique ou psychologique. Les positions traditionnelles des deux sexes sont de fait renégociées. Quand la femme prend l'homme à son service, elle bouleverse profondément les rôles genrés. Elle devient en quelque sorte la patronne de son mari, même s'il n'est pas effectivement embauché par elle.

Dans notre échantillon, dix femmes mariées sur vingt mobilisent, d'une façon ou d'une autre, leurs maris au service de leur entreprise. Cette mobilisation ne se limite pas à l'implication de l'homme dans l'activité directe au sein de celle-ci, mais parfois par la délégation de tâches en dehors du lieu de travail, qui vont du déplacement pour les suivis administratifs et toute sorte d'approvisionnement nécessaire à l'entreprise, jusqu'à l'aide à domicile et le soin aux enfants.

*C'est mon mari qui fait les comptes, moi je ne n'aime pas les faire et je ne sais pas d'ailleurs, lui il achète le matériel parce que moi je ne peux pas quitter mon travail pour aller m'approvisionner. Lui il a le temps, parce que c'est un ancien militaire à la retraite.*

---

223. Dominique Jacques-Jouvenot et Pierre Tripiet. Loin des mégapoles : Couples et travail indépendant. *Cahier du Genre*, n° 37.

La première remarque qui découle de la mobilisation de l'époux est, que celui-ci doit être soit chômeur soit à la retraite, pour pouvoir se consacrer pleinement à aider sa femme. Le mari de Zeinab, assure quotidiennement, une présence matinale et nocturne à l'ouverture et à la fermeture du restaurant, il n'a pas une responsabilité définie, mais il est toujours disponible pour assurer différents services dans l'entreprise, surtout pendant les voyages de sa femme. Quand leur fille était encore à l'école, il s'était totalement consacré à elle. Cet homme est au chômage, mais lui et sa femme présentent leur business comme étant familial ; même s'il ne l'est pas réellement. Mon informateur m'avait raconté que Zeinab a menacé de divorcer et de mettre son mari à l'écart de l'entreprise, quand il a proposé des changements à l'intérieur de celle-ci et de s'octroyer une responsabilité administrative.

Si la majorité des hommes mobilisés par leurs femmes sont inactifs économiquement, ce n'est pas le cas pour tous et il est intéressant de s'arrêter sur l'expérience de deux d'entre eux, car elle offre un éclairage complémentaire. Le mari de Lamia, fonctionnaire, consacre ses après-midi à ses enfants et à aider sa femme, puisque depuis la guerre, les fonctionnaires travaillent de 8h à 14h seulement. Le revenu qu'assure l'entreprise de sa femme est beaucoup plus substantiel que son salaire et, au lieu d'avoir un autre travail pour assurer une ressource supplémentaire comme le font beaucoup de fonctionnaires, il met son temps au service de cette entreprise.

Quand je suis arrivée chez Lamia pour notre entretien à 18h, son mari était avec elle au bureau en compagnie des enfants. Elle lui demanda de les ramener à la maison, qu'il veille à ce qu'ils prennent leur dîner et préparent leurs devoirs pour le lendemain. Le mari hésita un peu, puisqu'il s'attendait à ce qu'elle les raccompagne, mais par résignation, et peut être par politesse à mon égard, il a enfin consenti à la demande de sa femme. Une fois de plus, la scène m'a paru assez exceptionnelle dans le contexte libanais : elle représente un renversement des rôles typique, puisque c'était toujours les hommes qui demandaient aux femmes de garder les enfants, pour qu'ils puissent s'entretenir avec quelqu'un ou s'affairer à leur besogne.

Le mari de Wafa (styliste) ayant suivi des études de commerce a préféré concentrer son effort et son expertise sur l'entreprise de sa femme, plutôt que de se mettre à son

compte. Voyant que c'est plus lucratif, il choisit de jouer le rôle du commercial. Ceci n'est pas sans réjouir Wafa, parce qu'elle dit compter sur lui énormément, non seulement dans la finance, mais aussi dans les relations publiques et enfin les soins à leur enfant. Pour elle, avoir un mari disponible l'aide à profiter de son temps et à bien répartir ses tâches.

Parfois la femme offre une formation artisanale à l'homme pour qu'il puisse l'aider dans son entreprise. Ceci est dans ce sens similaire à l'homme qui doit apporter une formation à sa femme pour l'impliquer dans son travail. Rita, architecte de formation, travaille dans le domaine de production alimentaire bio, profitant de son savoir-faire traditionnel. Elle implique son mari dans le projet, en lui apprenant le métier :

*Mon mari est architecte et il n'a pas pu trouver un travail dans cette région, alors je l'ai convaincu de travailler avec moi dans ce domaine, il y a pris goût et il est convaincu de l'intérêt de ce produit, sain et bio.*

L'une des nouveautés qu'introduit la femme entrepreneur dans les relations avec l'homme c'est le recours au mariage pour s'installer et, en cela, elle empiète sur une pratique masculine par excellence. Isabelle Bertaux-Wiame observe que : « installation et mariage se présentent dans un même mouvement. Majoritairement le fait d'hommes, l'installation artisanale se caractérise par une mobilisation de l'entourage, et plus précisément par celle des conjointes<sup>224</sup> ».

Joëlle ne s'est pas mariée au début de son installation. Dépassant la quarantaine, et ayant le désir d'avoir un enfant, elle se marie avec un homme au chômage et plus jeune qu'elle, (d'après ce que j'ai pu en déduire lors de ma première rencontre avec le couple). Son entreprise passait à cette époque par des moments critiques, à cause de la compétition, et elle rencontrait des difficultés à s'insérer dans le monde des affaires. Elle exprime le besoin qu'elle a eu de se marier par cette phrase : « *J'avais besoin d'une ambiance pour me protéger* ». Le mariage dans ce contexte, est motivé par la nécessité d'améliorer l'image sociale et de faciliter l'intervention féminine dans les relations traditionnelles du couple marié qui se nouent dans le monde des affaires.

---

224. Isabelle Bertaux-Wiame. Devenir indépendant, une affaire de couple. 2004, p. 20.

Quant à Wafa, elle se marie au moment du lancement de son entreprise. Son mari, comme on l'a noté plus haut, a choisi de repositionner son commerce pour l'aider. Elle dit avoir eu besoin de quelqu'un de confiance pour se lancer dans un projet pareil. En plus, elle devait affronter l'inquiétude de ses parents, en faisant ses preuves :

*Je suis née durant la guerre et mes parents étaient très protecteurs à mon égard. Cela m'a poussée au défi, j'ai voulu leur prouver que leur peur n'était pas justifiée et que j'étais à la hauteur de mes responsabilités. Peut-être est-ce mon mari qui m'a aidée à m'en sortir, parce qu'il venait d'une famille plus ouverte ? Il m'a beaucoup aidée.*

Cependant, la mobilisation de l'homme dans l'entreprise féminine ne se passe pas toujours sans réticence de sa part, justement à cause de ce renversement des rôles. Le mari de Hassana, esthéticienne à domicile, était particulièrement gêné par les services qu'il devait lui rendre, d'après les dires de mon informateur. Rentrant l'après-midi de son travail, il s'est vu peu à peu jouer le rôle de secrétaire pour celle-ci, en recevant ses clientes. Il les accueillait au salon, conversait avec elles, et leur préparait parfois du café, tout en arrangeant leurs rendez-vous ultérieurs.

Hassana ne lui demandait pas de jouer ce rôle, mais sa présence à domicile et l'absence d'un poste de secrétaire, l'amenait à remplir ces tâches, pour faciliter le travail de sa femme. D'après l'informateur, l'homme paraissait embarrassé par ce rôle, surtout quand il recevait des amis ou des connaissances, tout en se mettant au service des clientes devant eux.

Les femmes jouent traditionnellement ce rôle de secrétaire à domicile pour leurs maris, surtout lorsque ceux-ci sont entrepreneurs ou artisans. La fonction de secrétaire est généralement remplie par des femmes, surtout dans les métiers d'esthéticiennes ; ce qui ridiculise socialement ce mari et crée chez lui ce sentiment "dégradant" d'occuper la place "de femme au foyer".

Un des aspects intéressant de cette mobilisation est lorsque la femme sollicite le financement de son entreprise par le biais de son époux. Il y a quelques années, il était quasiment inconcevable qu'un homme accepte de céder son argent à sa femme pour l'investir. Ceci aurait pu être considéré comme une aventure à haut risque. La nécessité

économique, la preuve des capacités féminines et l'affaiblissement social de l'homme, mettent ce dernier dans l'obligation de donner la priorité aux besoins de la famille et d'accepter cette sollicitation.

Lamia dit avoir eu recours à l'épargne de son mari pour lancer son premier magasin, ce qui était audacieux de la part de celui-ci, étant donné la situation incertaine du Liban :

*On avait l'idée de bâtir une maison avec l'argent que mon mari avait économisé, moi j'ai proposé de louer un petit magasin et d'acheter la marchandise nécessaire pour lancer ce business dans le commerce de l'habillement. Je l'ai convaincu de l'intérêt de ce projet.*

Jamileh dit avoir eu l'idée de lancer son entreprise de bonneterie après la démission de son mari, moyennant des indemnités. Si elle insiste sur le fait de ne pas avoir poussé celui-ci à démissionner, elle l'a convaincu, par contre, à investir cet argent au lieu de l'économiser :

*Après l'expatriation d'une grande partie de l'entreprise de mon mari à cause de la guerre, il avait le choix entre rester dans une situation professionnelle dégradante, ou bien d'accepter de démissionner avec une indemnité financière. Il m'a demandé mon avis, je n'ai pas voulu l'influencer, je l'ai toujours laissé décider en ce qui concerne son travail. Après j'ai eu l'idée de lancer cette entreprise, j'ai dû le convaincre, c'était vraiment un projet risqué, on pouvait tout perdre quoi !*

Le renversement des rôles à l'intérieur du foyer conjugal se produit sans planification préalable de la part du couple. Les époux se sentent graduellement entraînés dans un nouveau rythme de vie et un jeu de rôle inédit. Ainsi, à part l'implication masculine dans le financement du projet féminin et le rôle d'assistant qu'il joue auprès d'elle, l'homme se voit accomplir des tâches qu'il considérait habituellement comme féminines. Elles peuvent aller des tâches ménagères, aux soins donnés aux enfants, aux suivis des différentes tâches administratives, que la femme remplissait auparavant en l'absence de l'homme.

*La femme ne peut pas tout faire, elle délaisse son travail ménager. Mon mari s'occupe de la maison, puisqu'il est retraité, mais on fait ça discrètement. Par exemple il n'étale pas le linge*



*au balcon, les gens pourraient le voir et nous critiquer. Mais moi j'ai élevé mes garçons à faire le ménage et à ne pas avoir honte de ça, leur génération est différente.*

Ces changements s'expriment à un niveau plus important ; à savoir le pouvoir patriarcal basé sur le droit de succession. Que se passe-t-il si la femme s'approprie ce droit ? On abordera ci-dessous la position féminine à cet égard et les résultats de ce changement sur la famille.

#### **4.2. Droit de succession au féminin**

Les entrepreneures ayant des enfants n'insistent pas spécialement pour que leurs enfants reprennent leurs entreprises. Et si certaines d'entre elles émettent ce désir, elles indiquent qu'elles se gardent bien de leur imposer cette volonté. Pour elles, les enfants doivent choisir eux-mêmes leurs carrières. Cela ne les empêche pas de souhaiter cette reprise par au moins un de leurs enfants.

L'intérêt de ce droit de succession féminin réside dans le fait que la femme sera, peut-être pour la première fois, capable de céder un business à ses enfants, et pas simplement une propriété, un terrain ou une somme d'argent. Cela devient possible pour beaucoup de femmes, tandis qu'il ne s'agissait que des cas exceptionnels auparavant ; surtout les femmes ayant hérité de leurs parents ou de leurs maris décédés. Il y aura également des répercussions évidentes sur les relations de genre au sein de la famille, comme on l'a noté plus haut, car historiquement c'était l'homme qui jouissait, plus ou moins exclusivement, de cette transmission.

La première manifestation de ce nouveau processus est la mobilisation des enfants dans les projets entrepreneuriaux féminins, ce qui était une spécificité masculine. Le père faisait tout son possible pour mobiliser ses enfants, surtout le fils aîné, dans son business, quitte à lui imposer une spécialisation ou à lui en faire abandonner une autre. C'est d'ailleurs à cette image que les femmes se gardent bien d'être associées.

Suad et Nuha assurent que leurs enfants se sont impliqués d'eux-mêmes dans leur entreprise, après avoir obtenu leurs diplômes. Je fis la connaissance de Salma, la fille de Suad qui est responsable financière et un des piliers de cette entreprise familiale selon

les termes de sa mère. Ses deux autres garçons en font partie également.

*Un de mes garçons nous aide sur les questions légales, il est avocat. Mon neveu (le fils de sa sœur associée) est responsable du design artistique. Si on fait confiance à des membres de la famille, ce n'est pas pour autant aux dépens d'un travail professionnel ; chacun de nos enfants est spécialisé dans son domaine.*

A la fin de notre entretien, Suad me confie :

*J'aime que les enfants s'impliquent davantage dans cette entreprise pour qu'elle reste dans un cadre familial. Nous n'envisageons pas qu'ils puissent avoir des partenaires dans le futur, cela ferait perdre à l'entreprise son originalité. Mais cette décision restera celle des enfants.*

Hana, propriétaire d'un atelier de broderie traditionnelle, n'a pas voulu que sa fille arrête ses études pour travailler avec elle. C'est sa fille qui a pris cette décision. Mais Hana est tout de même fière du choix de celle-ci. Elle raconte qu'elle a eu beaucoup de mal à dessiner ce que les clients lui demandaient, avant que sa fille, douée artistiquement, ne commence à s'impliquer dans son travail :

*Ma fille travaille avec moi maintenant. Avant si on me demandait de broder un tournesol, je mettais la plante devant moi et je la copiais. Ma fille le fait plus facilement et plus rapidement. Elle a appris de moi le travail artisanal mais, en plus, elle a du goût pour le dessin. Je travaille avec les femmes de la région, nous leur donnons des cours ensemble, moi et ma fille.*

Wafa, 27 ans, styliste qui a repris le business de sa mère, est pour le moment sa partenaire. Après avoir obtenu son diplôme en sciences politiques, elle décide d'étudier le stylisme pour travailler avec sa mère. Elle considérait l'entreprise comme prospère et qu'il serait dommage de la laisser périr. Elle décrit ainsi sa relation avec sa mère :

*Maman est un soutien psychologique pour moi, j'ai beaucoup appris de son expérience. En réalité, moi j'ai fait ma clientèle en me basant sur sa réputation mais la qualité de mon travail a joué un rôle. Il y a évidemment des différences entre nous, et parfois on a des discussions assez serrées. Il y a aussi la différence d'âge entre nos clientes : moi je veux introduire une touche de jeunesse. Aussi, à l'opposé de maman, je compte sur la publicité et sur le marketing, c'était un défi entre nous, j'ai voulu lui prouver que la*

*publicité est indispensable de nos jours, et j'ai pu marquer mon point. Je suis arrivée à ouvrir deux nouveaux marchés en-dehors du Liban. En plus des défilés, je voyage et j'ai des contacts à l'étranger ; des choses que ma mère ne faisait pas auparavant.*

Le récit de Wafa reflète la différence générationnelle sur la façon de gérer une affaire, que l'on rencontre normalement entre pères et fils. Si cette différence concernait auparavant les questions de vie quotidienne et les valeurs sociales entre mère et fille, elle est transposée, dorénavant, au niveau économique. Il s'agit d'une nouveauté.

La sollicitation de l'homme pour le financement de l'entreprise féminine et le droit de succession nous renvoient à l'une des questions clefs du changement des relations de genre ; à savoir la question de l'argent. Cependant l'argent ne change pas seulement les relations entre l'homme et la femme et avec leurs enfants, elle transforme aussi les mécanismes du pouvoir qui régissent leurs vies communes et leurs représentations sociales. Arrêtons-nous sur les effets engendrés par cette nouveauté.

### **4.3. Argent et relations conjugales**

La majorité des entrepreneures m'ont parlé d'une façon ou d'une autre de ce sujet. En effet, l'argent paraît être l'indicateur tangible du changement des relations de genre, tant les femmes qui ne travaillaient pas auparavant ressentaient la privation et une certaine honte à demander de l'argent à leurs maris. Elles se sentaient dévalorisées à l'intérieur de leur foyer et sur le plan social.

L'argent est perçu par ces femmes comme une preuve de leur succès et elles traduisent cela directement par des pratiques. Dès que la femme commence à gagner de l'argent, de manière importante, elle dessine une ligne de démarcation entre son budget et le budget de son mari. Ce qui compte surtout c'est de ne plus demander d'argent à son mari :

*(...) Je réalise quelque chose. Je n'aime pas réclamer de l'argent à mon mari, maintenant c'est moi qui le donne à mes enfants, je suis contente de pouvoir le faire.*

Cet argent doit être mis au service de la famille ou investi dans l'entreprise, et non pour des dépenses personnelles. A l'exception d'un cas ou deux, les femmes insistent sur leur

désintérêt à l'égard de l'argent pour leur fin personnelle :

*- Maintenant, je suis responsable matériellement et moralement de ma famille.*

*- L'argent que je gagne je l'investi dans ma boîte, mais je dois couvrir mes dépenses, sinon je ferme. Je m'interdis à demander de l'argent à mon mari, même pour un seul mois.*

*- J'ai pu élever une famille grâce à ce travail, transférer mes enfants des écoles publiques vers des écoles privées, et j'ai pu faire une petite fortune parce que je n'aime pas être un fardeau pour mes enfants.*

Les relations de pouvoir à l'intérieur du ménage, surtout entre parents-enfants sont évaluées dans cette perspective elles aussi. Dans le cas de Jamileh, cité plus haut, le mari de celle-ci ne supporte pas que ses enfants se dirigent vers elle pour avoir de l'argent, au point de demander à sa femme d'arrêter de travailler. Sa réaction sera de conseiller aux enfants de respecter leur père (confirmant ainsi cette catégorie socialement construite entre l'argent et le respect du parent).

Quand Hana, 69 ans, a lancé, il y a une trentaine d'années, son atelier de broderie et a voulu embaucher des femmes de son village, elle a fait face à la réticence de celles-ci parce que leurs maris ne l'accepteraient pas. Cela revenait à dire que l'homme est incapable de subvenir aux besoins de sa famille. Elle me raconte qu'elle a proposé à ces femmes de faire le travail en cachette, de dissimuler l'argent qu'elles allaient gagner ou de prétendre qu'il venait de leurs parents. Les choses ont changé de nos jours, y compris dans les villages, mais le poids symbolique de l'argent dans les relations de genre est toujours présent.

Quand Shirine a monté son entreprise de conserves alimentaires, elle a eu recours à des femmes de son village. Pour avoir un crédit de l'une des ONG qui financent les petites entreprises, elle a formé avec elles une coopérative. Ses crédits ont attiré la convoitise de leurs maris, qui sont parvenus à soulever les femmes contre elle et ont mis la main sur la coopérative. Shirine constate :

*(...) Là, les hommes ont commencé à intervenir, ils ont remarqué que c'était un projet économique et non pas un jeu (...) Ils*

*voulaient contrôler leurs femmes parce qu'ils avaient peur qu'elles deviennent indépendantes d'eux économiquement (...) Le jour des élections du comité administratif de la coopérative, les femmes ont préféré céder leurs places à leurs maris, en me disant : "n'importe comment, vous resterez la présidente." Mais, l'un des hommes élus fait une déclaration en ma présence et annonce : "Fini le rôle autoritaire de Shirine". J'étais choquée. Je te raconte tout ça pour que tu vois comment les hommes peuvent tout gâcher, c'était un grand travail et il est devenu très médiocre à cause de leur intervention. Alors j'ai démissionné (...) les femmes ont compris mon attitude plus tard.*

La question de l'argent paraît cruciale dans différents contextes de vie commune entre homme et femme. L'argent est l'affaire de l'homme. Par ce biais il affirme son autorité à l'intérieur du foyer, mais aussi son image, son pouvoir et son prestige social. De ce fait, l'argent constitue une partie de l'identité masculine et de sa définition, notamment face à l'identité féminine. Si la femme acquiert de l'importance par l'argent, elle secoue celle de l'homme.

Les femmes entrepreneurs parlent de l'argent comme le font les hommes : avec fierté, précaution et projets d'investissement. En cela, l'argent n'est pas simplement un fruit du travail mis au service de la famille, comme ces femmes aiment à le présenter :

*- J'ai toujours eu l'ambition d'améliorer ma vie et j'en ai eu la chance. Dieu ne donne pas l'argent, mais la santé et moi je ne suis pas paresseuse. J'ai toujours aspiré à m'élever socialement.*

*- I can make money. L'argent est une priorité mais il y a d'autres raisons pour le travail ; il y a un progrès, il y a l'idée de présence sociale.*

*- Parfois je joue au hasard, j'ai 5 mille dollars et je dois faire un événement qui m'en coûte 8 mille, j'essaie de trouver cet argent. Malheureusement, on ne peut que jouer au hasard dans une ville où rien n'est planifié.*

*- J'aime exporter, j'étais aux Etats-Unis, j'ai découvert que je pouvais y vendre ma collection. J'aime voyager et faire des affaires.*

Nous avons analysé dans ce chapitre les changements que l'entrepreneuriat féminin a amenés dans les relations entre les deux sexes. Nos observations et la façon dont les femmes perçoivent les réactions des hommes aux réalités nouvelles de leur travail et de

leur affirmation sociale, confirment les mutations du masculin et du féminin. La conclusion de ce chapitre prévoit certaines retombées et aboutissements de ces changements sur le niveau structurel des relations de sexes.

## **5. Transformations des rapports sociaux de sexe et la « dualité dans l'ordre social sexué »**

Malgré les évolutions, les rôles et les tâches assignés aux personnes, en fonction du genre, restent fortement enracinés dans les mentalités et les représentations sociales au Liban. Les changements de relations de genre qui se manifestent sur ce plan sont intéressants, puisqu'ils prédisent une remise en cause de l'ordre social établi historiquement. Les plus jeunes générations (nées dans les années 60 - 70) représentent un symbole de changement. Par leur travail, leur choix du mariage, du divorce, les relations avec leurs parents, maris, ou enfants, les jeunes femmes questionnent et défient cet ordre social. Les femmes entrepreneurs, plus âgées utilisent dans mon étude des expressions comme « *il m'aide à la maison* » (parlant du mari), ou bien « *il me permet telle ou telle activité* », « *ça ne le dérange pas si je laisse la maison non rangée* ». Les jeunes, par contre, revendiquent un partage égal des responsabilités entre elles et leurs maris et sont plus attentives aux multiples discriminations à l'égard des femmes. Plus intéressant encore, est l'attitude de celles qui ont une trentaine d'années et pour qui la parité va de soi, et dont les partenaires, généralement issus de la même génération, approuvent cet idéal.

Ceci dit, il y a toujours un décalage entre le changement des pratiques sociales et celui des normes, comme l'observe Christine. C. Meunier dans le cas français<sup>225</sup> : « Si l'on considère qu'il y a eu peu de changement dans les pratiques, comparativement à la remise en cause culturelle de certains modèles et de certaines normes, en ce qui concerne le partage des rôles, entre les hommes et les femmes, on peut aussi admettre que les aspirations et les normes ont changé ». L'inverse semble se produire au Liban, à savoir que les transformations des pratiques précèdent celles des normes et sont généralement l'œuvre d'une élite sociale. La différence entre la France et le Liban

---

225. *La place des hommes et les métamorphoses de la famille*. 2002, p. 21.

réside dans le fait qu'en France les acteurs, la société civile et les institutions étatiques travaillent à mettre en avant ces nouvelles normes et à les répandre, tandis qu'au Liban, ce sont des individus, promoteurs du changement dans leur style de vie et leurs comportements qui forment des modèles inédits. Les changements sont attendus mais en même temps controversés et se constituent en fin de compte en sous cultures plus ou moins visibles dans la société (parmi eux les homosexuels, les familles monoparentales, le couple non marié, etc.). Pour cette raison, ces pratiques gagnent progressivement la société, mais nécessitent un bouleversement drastique (la grande crise économique et la guerre dernièrement) pour commencer à s'imposer et à peser sur les normes. Cependant, les aspirations au changement (relatives aux relations de genre) sont évidentes aujourd'hui parmi une partie non négligeable de la société.

Toutefois, il ne faut pas déduire à propos de l'ordre de genre traditionnel qui définit strictement les rôles et les représentations sociales au Liban (s'il y a lieu de parler de quelconques rôles et représentations strictement définis socialement dans n'importe quel pays) que la femme est l'élément faible de l'équation. Par contre, c'est un système qui permet une certaine égalité, si ce n'est au niveau social, du moins au niveau du foyer, qui a son tour peut avoir un impact sur des décisions relevant de la vie sociale. La femme, "chef réel" du foyer, puise dans son statut de mère, son pouvoir sur ses enfants et sur son mari. De là, sa capacité à influencer les décisions concernant leur vies et la sienne.

Traditionnellement, la société libanaise, pourrait être considérée comme une société matrifocale (relative à la vénération de la mère comme on l'a indiqué plus haut). Ce statut ne se limite pas au fait que les femmes sont les "mères de la nation", puisqu'elles sont aussi responsables de tout ce qui concerne le bien-être de leurs familles. Elles doivent veiller à l'éducation de leurs enfants et faciliter leur réussite scolaire, puis professionnelle. Le mariage étant de fait arrangé par les mères, elles sont tenues responsables de son échec comme de sa réussite, ce qui leur permet d'intervenir continuellement dans la vie de leurs enfants. Plus encore, la femme est considérée comme la cause de la réussite ou de l'échec de son mari, puisqu'elle est supposée le seconder psychologiquement et matériellement. Tout ceci lui permet de "jouer" d'un

réseau de relations au sein de sa famille et au delà de celle-ci.

D'après la définition de Raymond T. Smith, qui le premier a introduit le concept de société matrifocale, le groupe domestique est considéré comme matrifocal : « quand la femme en tant que mère est, *de facto*, leader de ce groupe, tandis que l'homme-père, *de jure* chef du groupe (s'il est présent), est marginal dans l'ensemble des relations internes de celui-ci. Par marginal, on comprend qu'il s'associe relativement moins fréquemment avec les autres membres du groupe et se trouve à l'écart des liens affectifs qui le lient. »<sup>226</sup> Il explique également que les liens affectifs entre la femme et ses enfants résultent de la diminution (mais pas de l'absence) de l'autorité masculine dans le foyer. Cette définition semble appropriée à la situation libanaise.

En effet, les tâches et les responsabilités de la femme libanaise témoignent de son asservissement à la famille et de sa « surresponsabilisation »<sup>227</sup> mais constituent, en même temps, une forme de pouvoir au sein de celle-ci. Ses tâches et ses responsabilités en induisent beaucoup d'autres du seul fait qu'il faut les mener à bien et qu'elles sont évidemment reliées à plusieurs aspects de la vie des membres de la famille. Par exemple, l'homme est incapable de prendre des décisions individuelles et de les imposer à sa femme, ou à ses enfants. S'il essaye d'imposer son avis, la femme peut user de certaines tactiques pour le convaincre, ou pour faire aboutir sa propre décision. Rima, 44 ans, raconte :

*Mon mari n'a pas voulu que notre fille se marie à l'homme qu'elle avait choisi, moi aussi je n'étais pas d'accord au début. Quand j'ai vu qu'elle l'aimait, et qu'elle persistait dans son choix malgré notre opposition, j'ai tout fait pour convaincre mon mari. J'étais patiente avec lui. D'abord il ne voulait pas se rendre à la noce, parce que nous l'avions décidé à son encontre, puis j'ai réussi à lui faire comprendre qu'il ne fallait pas que notre fille quitte la maison en étant en désaccord avec nous.*

Si, historiquement, le pouvoir de la femme repose en premier lieu sur sa position au sein du foyer ; chaque changement, même minime, apporté à sa situation constitue un

---

226. Raymond T., Smith. Matrifocality. In : SMELSER Neil J. et BATTES, Paul B. (dir.). *International Encyclopaedia of the Social and Behavioral Sciences*, vol., 142001, p. 9416.

227. Cf. C. Castelain-Meunier, *La place des hommes...*, op.cit.



bouleversement des schémas traditionnels des relations à l'homme. Cela devient particulièrement palpable lorsque l'homme résiste à accomplir certaines tâches dites féminines, ou se sent humilié d'être obligé de le faire. On constate alors des réactions de part et d'autre.

Ce qui change aujourd'hui, c'est l'expression d'une forte tendance chez les femmes à renoncer à leur rôle et à leur image traditionnelle, qui leur assurait cette position et ce pouvoir. Elles gagnent, en revanche, un autre pouvoir social et économique et des libertés personnelles, comme en témoignent ici les récits des jeunes femmes entrepreneurs. Une cause pour laquelle on entend maintenant des critiques provenant des milieux conservateurs ou religieux, sur les enfants livrés à eux-mêmes ou le mari négligé, pas seulement à cause du travail de la femme, mais parce qu'elle mène une vie sociale indépendante sans être accompagnée de ses enfants et de son mari, ou qu'elle ne reste pas simplement à la maison avec eux. Christine Castelain-Meunier considère que «nous appartenons à une société qui survalorise le rôle de la mère et donc qui surresponsabilise les femmes alors même que les pères ont tendance à ne pas être sollicités comme des éducateurs à part entière. Et, pourtant, nous sommes toujours dans une société à domination masculine. Autant dire que nous sommes en plein paradoxe»<sup>228</sup> Cela s'applique pertinemment au cas libanais.

On peut définir l'ordre social qui régit les relations homme-femme au Liban depuis le début du siècle dernier comme étant basé sur une *dualité du pouvoir sexué*. Ce pouvoir est "*duel*" dans les deux sens du terme : comme une opposition entre deux individus et comme étant relatif à la dualité (homme/femme). Le jeu des rapports de force est toujours présent entre hommes et femmes, comme s'ils étaient impliqués dans un duel, chacun redoutant la suprématie de l'autre. *Dans cet ordre sexué, chaque sexe a un pouvoir déterminé et valorisé socialement. En ce sens, le pouvoir économique de l'homme ne devance pas le pouvoir maternel de la femme. Les tâches, les devoirs et les rôles sociaux sont ainsi répartis, respectés et considérés comme étant, en premier lieu, indispensable à la société. De ce fait, ils sont jugés par leurs performances et non pas par une quelconque préférence, basée sur le sexe de celui qui les accomplit.*

---

228. Ibid. p. 22- 23.

Admettons toutefois que cet ordre est un idéal-type qui ne s'est jamais parfaitement concrétisé dans ce pays. Il a été à la fois défié par le discours patriarcal et matriarcal. Le patriarcat survalorise l'image, les tâches et le rôle masculin tout en discréditant ce qui se réfère au féminin. Le matriarcat, à partir du discours féministe, prône l'égalité, la participation de la femme à la vie publique ou, mieux encore, il revendique de déssexualiser ces rôles et ces tâches (et les représentations sociales qui les accompagnent).

*Aujourd'hui, les pratiques changent du côté féminin et du côté masculin.* Un homme de ma connaissance, divorcé depuis quatre ans, a insisté pour avoir la garde de sa petite fille âgée d'un an. Normalement, si les hommes gardent leurs enfants, c'est pour les faire élever chez leurs parents et pour priver son ex-femme de leur présence. Cet homme a dû renoncer à un poste bien rémunéré, mais nécessitant une grande présence au travail, pour pouvoir se consacrer à sa fille et il a interdit à ses parents de s'impliquer dans son éducation. Quand je l'ai questionné sur son choix, il m'a répondu qu'il connaissait d'autres hommes dans son cas et il a exprimé son choix avec fierté. C. Castelain-Meunier observe des revendications masculines, de plus en plus accrues, pour une place et un rôle auprès de l'enfant<sup>229</sup>.

Dans un article récent<sup>230</sup>, une journaliste libanaise a interviewé deux hommes qui ont décidé de ne pas se remarier après la mort de leurs épouses et d'élever seuls leurs enfants. La journaliste paraît du début à la fin de l'article impressionnée par l'expérience des hommes, qu'elle désigne comme *les pères-mères*. En effet, l'une des raisons annoncées traditionnellement de remariage des hommes veufs, était l'intérêt pour les enfants, sinon c'était la famille de l'époux qui prenait soin d'eux. La singularité de ces deux cas ne réside pas seulement dans le refus de ces hommes à se remarier, mais dans la description des tâches et du soin qu'ils apportaient à leurs enfants. Ceux-ci englobaient tous les besoins quotidiens et éducatifs ; mais plus intéressant encore était leur effort à devenir leurs confidents, surtout avec leurs filles. A ce propos les pères parlent en détail de ces relations intimes, des difficultés et des efforts continuels

---

229. Cf. : *La place des hommes*. Op. cit., *Les métamorphoses du masculin*, 2005.

230 Elfat Tannir, Le terme père-mère existe...*Assafir*, 20 mars, 2008.

aboutissant à leur capacité à remplacer les mères.

L'un d'eux, Georges, dit : « *j'essaye d'être ouvert à leurs problèmes, je peux dire que l'aînée, Dossy, a bien réagi à mes initiatives, surtout pour une fille de son âge, dans sa première année universitaire. Je suis à son écoute pour renforcer notre confiance mutuelle, et pour l'encourager à me faire les confidences qu'elle faisait jadis à sa mère* ».

Et l'autre, Ramzi, raconte : « *J'ai basé mes relations avec mes deux filles adolescentes sur la franchise, à tel point qu'elles me demandaient mon avis sur leurs problèmes intimes, une chose que les filles ne font normalement qu'avec leurs mères (...) je peux dire maintenant, qu'elles ont vécu leur adolescence d'une façon très normale* ».

Des études universitaires et des articles de journaux font état de mariages arrangés au Liban mais, cette fois-ci, en faveur des hommes qui cherchent à se marier avec des femmes ayant un bon salaire et qui peuvent contribuer avantageusement aux dépenses de la famille, même si elles sont plus âgées qu'eux ou d'une autre confession : deux tabous dans la culture libanaise. Magda me dit :

*Mes beaux parents sont contents que je travaille, je donne un coup de main à leurs fils, les familles cherchent maintenant à marier leurs fils à une femme qui travaille.*

*Les femmes accomplissent aujourd'hui, surtout depuis la guerre, des tâches considérées comme masculines, qui leurs permettent d'élargir leur accès à la vie publique. Traditionnellement, hommes et femmes n'empiétaient pas sur leurs domaines respectifs, mais avec le temps, les deux ont conquis des rôles désignés comme étant opposés à leur sexe (les plus jeunes générations assument pleinement ces nouveaux rôles). Notre observation sociologique nous informe sur l'implication accrue des hommes dans l'éducation de leurs enfants et dans le travail domestique. Un nombre plus considérable de ces derniers reste chez eux tandis que leurs femmes vont au travail. Ceci n'étant pas rare, dans un contexte de crise économique et de chômage masculin grandissant.*

## 5.1. Quel avenir pour le patriarcat ?

Qu'en est-il, alors, du sort du patriarcat dans ce nouveau contexte ?

Sur ce point, les sociologues arabes et arabisants, à l'exception de quelques uns/unes, ne reconnaissent pas que le patriarcat donne des signes d'affaiblissement. Hisham Sharabi<sup>231</sup> fait référence depuis plus de deux décennies, en introduisant le concept "Néo-patriarcat" et en considérant les changements sur ce plan comme superficiels, embellissant les apparences sans « s'attaquer » au fond. Son approche mérite d'être analysée, pour sa renommée et pour nous permettre d'élucider notre point de vue qui la contredit sur plusieurs plans. Le néo-patriarcat étant ainsi défini par H. Sharabi :

« L'un des postulats de cette étude est qu'au cours des cent dernières années les structures patriarcales de la société arabe, loin d'avoir été bousculées ou profondément modernisées, n'ont été que renforcées et conservées, sous une forme altérée de "modernisation". Ce qui veut dire que le "réveil" - ou "Renaissance" (Nahda) - arabe du XIX<sup>ème</sup> siècle a non seulement échoué à briser les relations et les formes internes du système patriarcal mais que, en étant à l'origine de ce que l'on appelle "l'éveil à la modernité", il a également favorisé l'éclosion d'une espèce nouvelle et hybride de culture-société : celle, néo patriarcale (...) La modernisation strictement matérielle et la première manifestation (superficielle) d'un changement social n'ont finalement servi qu'à remodeler et à réorganiser les structures et le type des relations patriarcales en leur conférant des formes et une apparence "modernes" »<sup>232</sup>.

Ce concept, le néo- patriarcat, est repris dans plusieurs études féministes, sans aucun examen, développement ou enrichissement. Il ne sous-estime pas seulement les faits réels qui confirment les transformations profondes du patriarcat, mais aussi les prémisses du changement de la masculinité et des relations hommes-femmes. Ceux-ci s'annonçaient depuis des décennies et altéraient substantiellement ces structures patriarcales. Affirmer que la modernisation n'a servi qu'à remodeler et réorganiser ces structures en leur conférant seulement une apparence moderne, c'est concevoir la

---

231. *Le néo- patriarcat : essai*. 1996.

232. Hisham Sharabi, *Ibid.*, p. 22-23.

modernisation comme un phénomène imposé d'en haut ou de l'extérieur. On aurait négligé ainsi l'implication de la population ou des acteurs sociaux au remodelage de cette modernité, ignorant les nouvelles formes de négociations et de conflits, et par conséquent, les réalités nouvelles.

On peut bien sûr adopter le concept "néo-patriarcat", faute d'un autre concept plus approprié, pas seulement dans les pays arabes mais à l'échelle planétaire, quitte à s'entendre sur son contenu. Prétendre que les structures patriarcales n'ont pas « été profondément modernisées » mais « renforcées et conservées » ne me paraît pas seulement faire l'économie des mutations réelles qui se sont opérées dans ces sociétés, notamment dans la société libanaise, durant tout le siècle dernier, mais recèle également un problème d'ordre conceptuel et théorique.

Dire que les changements sont superficiels, c'est nier d'emblée les avancées réalisées par la femme face au patriarcat et négliger l'évolution de son statut, qui a accéléré le déclin des structures patriarcales traditionnelles. D'ailleurs, l'analyse de H. Sharabi, comme tant d'autres, considère en général que le patriarcat se traduit exclusivement par l'autorité masculine sur les femmes et la progéniture. En effet, ce système ne se manifeste pas seulement par la position masculine dans la culture-société, mais aussi par la position féminine, comme nous avons essayé de le démontrer dans cette étude. Heureusement, nous le répétons, de plus en plus de chercheurs et de chercheuses refusent de considérer le rôle de la femme comme étant passif dans l'existence et le fonctionnement de ces structures. Suad Joseph parle, à juste titre, de l'implication de la femme dans le maintien du patriarcat et de sa satisfaction envers le système patriarcal qui lui assure un certain pouvoir, une marge de liberté et une sécurité face à l'homme.

D. Kandiyoti<sup>233</sup> considère que nous n'avons pas trouvé les moyens adéquats de parler de l'articulation entre l'Islam et les différents systèmes de la domination masculine. Ces derniers sont fondés sur des arrangements matériels diverses entre les deux sexes, mais que l'on a tendance, jusque là, à désigner sans aucun souci de précision, sous un terme fourre-tout : « le patriarcat ».

---

233. Denis Kandiyoti, *Islam and Patriarchy: a comparative perspective*, 1991.

A son avis, cette situation découle en partie du fait que les approches sur les femmes dans la culture musulmane oscillent entre deux extrémités ; les deux résultent d'une analyse biaisée qui considère les faits historiques comme découlant directement de l'idéologie. La première est celle des chercheur/ses musulmans, dont certain/es se proclament féministes, qui cherchent à rendre compatible l'Islam et l'émancipation des femmes. Ils invitent à une lecture progressiste des textes face à celle des traditionalistes, qui justifient pour leur part le *statut quo*.

La deuxième approche considère les femmes comme acteurs historiques et politiques dans des contextes de transformations socio-économiques précises. Ces études qui ne privilégient pas l'Islam comme catégorie d'analyse, inscrivent, en revanche, la question du genre dans différents paradigmes théoriques en sciences sociales.

D'après D. Kandiyoti ces deux approches aboutissent à une situation paradoxale, où l'Islam apparaît parfois comme offrant une réponse à "tout", et d'autres fois comme étant sans intérêt pour la compréhension de la condition féminine.

Un point de départ permettant l'identification de la domination masculine serait, selon elle, les stratégies féminines mises en œuvre pour "s'arranger" avec cette domination. *Les femmes adoptent ces stratégies tout en faisant face à un éventail de contraintes qui mettent en lumière et définissent les contours de ce qu'elle appelle « le marchandage patriarcale »*. Ces marchandages ne sont pas transhistoriques et immuables, mais susceptibles de transformations, qui ouvriront de nouvelles voies aux conflits et aux arrangements entre les sexes.

Un autre type (ou plutôt idéal-type) de domination masculine, répandu dans les pays du Moyen-Orient est celui au sein duquel les relations de genre sont caractérisées par une jonction spécifique entre l'Islam et ce que Kandiyoti appelle le « patriarcat classique ». Dans le patriarcat classique, les filles sont mariées très jeunes. Ces femmes ne sont pas seulement sous l'autorité des hommes mais aussi sous celle des femmes âgées (belles mères). Le degré de séparation avec leurs familles d'origine, ainsi que les difficultés qui en découlent, dépendent de la nature des pratiques endogamiques. Ces femmes vont compenser leurs privations et leurs frustrations par le contrôle et l'autorité qu'elles

exerceront sur leurs belles filles. De plus, elles développent des stratégies afin de maximaliser leur sécurité en manipulant sentimentalement leurs fils et leurs maris.

## **5.2. Les transformations des « rôles » à partir de l'affirmation professionnelle des femmes**

Nous l'avions remarqué plus haut, la répartition des rôles et des tâches entre les hommes et les femmes, n'a jamais formé un modèle parfait au Liban et n'a jamais été dépourvue de contradictions ; étant toujours l'arène de négociations, d'arrangements et de conflits entre les deux sexes. Raison de plus pour remettre en question des analyses semblables à celles de H. Sharabi.

C. Castelain-Meunier souligne l'interdépendance entre la paternité et la maternité : « [L]a paternité, en perdant ses fonctions définies par référence au sacré puis à la rationalité, en se détachant en partie de ses "nourritures" symboliques, culturelles et sociales antérieures, se vide de sa substance et perd de son panache. Mais ce mouvement, du côté des hommes, ne va pas sans implication du côté des femmes. Il est indissociable de cette double dynamique qui l'a engendré, autour des mise en forme spécifiques de la complémentarité entre les sexes, qui est à la base de la conception de la complémentarité entre les rôles. C'est pourquoi il demeure très difficile d'analyser la question des changements de la paternité sans analyser les changements de la maternité. »<sup>234</sup>

Les femmes libanaises ont toujours été exposées aux tendances opposées qui étaient à la fois traditionnelles et modernes, elles étaient tiraillées entre l'être "pour soi" et l'être "pour autrui". Elles ont dû les concilier. C'est du poids moral de la maternité, que les femmes rencontrées dans cette étude ont voulu se libérer. En d'autres termes, elles se refusent à être définies essentiellement comme mères, surinvesties dans le bien-être de la famille sans se soucier de leur autonomie personnelle et de leur subjectivité.

Kathleen Christensen parle des compromis qu'ont dû faire les femmes des anciennes générations face à leur responsabilité au foyer et à la non coopération de leurs maris :

---

234. *La place des hommes...*, op.cit. p. 57.

« Au lieu de critiquer leurs maris, elles font de leur nouvelle adaptabilité une vertu. L'adaptabilité est devenue une qualité féminine valorisée. Mais, d'une autre façon, elle est devenue une technique de survie parce que les hommes ne sont pas prêts à se confronter à ces problèmes ou à les traiter. Les femmes se trouvent ainsi devant deux options : ou bien forcer les hommes à partager les responsabilités rendant la vie difficile à tout le monde au foyer et s'exposant aux menaces de divorce, ou prendre sur elles-mêmes plus de responsabilités et faire de cela une vertu »<sup>235</sup>.

Les femmes libanaises nées dans les années 1930 et 1940 ont choisi, en général, la deuxième option ("prendre sur elles-mêmes plus de responsabilités et faire de cela une vertu"). Cependant, cette option était prise, par certaines, dans la perspective d'avoir un travail en dehors de chez elles et, en cela, elles ont fait un échange entre la liberté de travailler et la « surresponsabilité » familiale. De plus en plus de femmes de la jeune génération refusent cet échange, quitte à divorcer ou à entrer en conflit avec l'homme, comme nos témoignages le prouvent.

Il est évident que les hommes ne sont pas prêts à sacrifier facilement leurs privilèges et leur pouvoir ; les faits et les analyses ne manqueront pas de nous le confirmer. Mais la question pourrait être posée de la façon suivante : si la femme renie son rôle traditionnel, qu'advient-il du matriarcat et, par conséquent, du patriarcat ? Tandis que l'expression la plus répétée dans les études du genre dans les pays arabes est le patriarcat ; celui-ci devenant, de plus en plus, un concept creux (comme l'affirme D. Kandiyoti), la question précédente paraît impérative. Notamment, dans une conjoncture caractérisée par une entrée spectaculaire de la femme sur le marché du travail, par sa libération d'une partie des tâches traditionnelles à un moment où elle s'affirme en tant qu'individu comblé par ses réalisations et non pas par le soin donné aux autres. Ainsi nous pouvons nous poser la question d'une autre façon : si le "constituant" féminin de ce système commence à donner des signes de relâchement par rapport au rôle traditionnel de la femme ; qu'advient-il du pouvoir masculin ? Celui-ci puisant sa raison d'être par le statut féminin inférieur, tel qu'il est défini par la société.

---

235. Eliminating the Journey..., op. cit., p. 64.



Cette étude a examiné plusieurs aspects de ce changement : d'abord, une présence accrue des femmes sur le marché du travail, avec des situations professionnelles et des revenus féminins dépassant ceux des hommes. Ensuite, des changements "d'espaces" et "de temps" féminins, qui impliquent "l'espace" et "le temps" des hommes, ainsi qu'une forte tendance à se libérer des tâches ménagères et du soin octroyé à l'homme et aux enfants. Enfin, une libération progressive des rôles "genrés", avec l'implication de l'homme dans l'activité économique féminine et l'implication accrue de celui-ci dans la vie familiale. Par cela même, la femme tend à affaiblir la matrifocalité et pas seulement le patriarcat.

Par ailleurs, quand les femmes se repositionnent, elles obligent les autres membres de la famille à faire de même, justement parce que leur positionnement traditionnel n'était pas insignifiant. Elles contrôlaient plusieurs aspects de la vie familiale. Par ces revirements, les femmes contraignent et/ou donnent aux hommes la chance d'avoir plus d'intimité avec leurs enfants, et probablement d'être libérés du poids culturel et moral de subvenir seuls aux besoins de la famille. Des hommes résisteront bien sûr à cette éventualité ; on a noté certaines réactions "défensives"<sup>236</sup> dans cette étude. D'autres s'impliqueront de bon gré et entre ces deux extrémités, la majorité des hommes oscillera.

Quelles seront les conséquences sociales de ces changements de relations entre les sexes tels qu'on les a constatés dans l'expérience des femmes entrepreneurs ? Nul ne peut aujourd'hui avancer de réponses définitives. Disons tout de même que, dans cette société où l'individu n'est pas censé assumer librement sa vie privée, où la discrétion dénote une sorte de sagesse et où le jeu des apparences est élevé au rang de vertu, le renoncement aux conflits déclarés entre les deux sexes est concevable (de la part des hommes et des femmes) et aboutira probablement à cultiver l'art des négociations et des arrangements entre eux, sans que ceux-ci ne soient nécessairement évidents ou souples.

---

236. Cf. C. Castelain-Meunier, *Les métamorphoses du masculin*, 2005.

## Conclusion

---

Lors de mes premières lectures, je suis tombée sur une belle citation de Michel Foucault : l'« entrepreneur de lui-même »<sup>237</sup>. Elle est restée enfouie dans ma mémoire sans que j'en fasse référence dans le texte. Ce n'est qu'à la fin de la rédaction que j'ai réalisé qu'elle décrivait parfaitement le profil des femmes rencontrées. Foucault désignait par ce biais le travailleur qui doit, à notre époque, tirer profit de l'ensemble de ses relations, de ses choix et de son parcours, selon la logique du rapport coût/investissement et d'après la loi de l'offre et de la demande. La capitalisation doit contribuer à faire de lui « une sorte d'entreprise permanente et multiple ». Le travailleur est ainsi un entrepreneur de lui-même : « étant à lui-même son propre capital, étant pour lui-même son propre producteur, étant pour lui-même la source de ses revenus. » Il doit assurer lui-même la formation, la croissance, l'accumulation, l'amélioration et la valorisation de « soi » en tant que « capital ». Ainsi, le travailleur n'est plus un simple facteur de production, ou une « force de travail », mais un « capital-compétence », une « machine-compétence ».

En devenant entrepreneures, nos femmes ont été amenées à se valoriser, économiquement et socialement, à forger une identité professionnelle mais aussi personnelle et à dessiner, de prime abord, un nouvel itinéraire de vie. *Elles gèrent leurs vies de la même façon qu'elles gèrent leurs entreprises ; avec prudence, volonté, sens de l'aventure et du risque. En un mot, elles entament une carrière dans les deux sens du terme : parcours de vie et parcours professionnel. C'est dans ce sens que je conçois l'énoncé de Foucault, en préférant, tout de même, parler d'un « capital-compétence » plutôt que d'une « machine-compétence ».*

C'est, en effet, **le premier registre** que nous nous sommes appliqués à analyser dans cette thèse, en faisant ressortir les dialectiques qui existent entre la construction du sujet

---

237. Michel Foucault. *Naissance de la biopolitique : Cours au collège de France (1978-1979)*. 2004, p. 232.

femme et la conjoncture de l'après-guerre au Liban. Nous devrions avoir prouvé que cette période, à l'ère de la globalisation (l'encouragement de la libre destinée de l'individu, la valorisation des savoirs-faire traditionnels et du travail indépendant), a permis à ces femmes de s'affirmer et d'entreprendre une carrière et une vie autonome.

Dans le premier chapitre, nous avons constaté que ces femmes nous racontent leur histoire avec intensité, à l'aide de récits s'apparentant au style dramatique. Les représentations qu'elles font d'elles-mêmes annoncent un repositionnement par rapport aux personnes importantes dans leurs vies (maris, conjoints, pères, mères, enfants et familles élargies). Certaines d'entre elles arrivent à s'individualiser au prix de douloureuses expériences. Leurs récits nous informent que la femme entrepreneur commence à prendre les choses en main, à décider au lieu de subir. Ses nouvelles responsabilités économiques l'invitent à se remettre en question et à chercher à se responsabiliser sur le plan personnel également. D'où une récapitulation de son passé et un effort de réécrire son histoire à la première personne. En d'autres termes, il s'agit d'affirmer une identité féminine, revendiquée au lieu d'être endurée.

Les récits des entrepreneures nous ont amené à prendre acte d'un processus d'affirmation et de découverte de soi féminin et à l'analyser. Ce processus a commencé par des changements graduels durant la guerre civile pour déboucher sur un nouveau statut de la femme. La nouvelle identité féminine n'est pas une réflexion passive de cette conjoncture. Nous avons essayé de démontrer que le sujet femme est déterminé, volontaire et s'efforce de changer son sort, parfois à contre courant, et nous avons esquissé des profils "uniques" d'entrepreneures. La femme est ainsi un acteur social, capable de s'exprimer et d'interagir avec son temps, malgré ses hésitations, ses ambivalences et ses incertitudes, empreintes à sa position sociale de départ.

Nous avons situé notre approche dans la lignée des études interactionnistes et des théories élaborées sur l'acteur social qui, toutes, privilégient l'analyse de la réalité sociale telle qu'elle est produite par ces acteurs, à celle supposée « objective ». Or, plusieurs niveaux d'analyses s'avèrent être intercalés dans notre étude : le socio-économique, le socioculturel et le psychosocial.

- Tandis que l'entrepreneuriat féminin constitue, en premier lieu, une double réponse économique, à la crise du salariat d'un côté, au déclin du revenu masculin/chômage de l'autre, il est transposé au niveau des représentations sociales, culturelles et du genre. La femme acquiert, par son biais, une identité sociale et la représentation qui l'accompagne, elle obtient davantage de pouvoir à l'intérieur de son foyer et à l'égard de son mari et de ses enfants, et elle jouit, en plus, d'une reconnaissance sociale. En cela, elle crée un chamboulement majeur dans les rapports sociaux de genre.
- Ensuite, si l'entrepreneuriat est basé sur un calcul économique, ces femmes l'inscrivent plutôt dans un parcours intimement lié à leurs vies personnelles et familiales. Pour cette raison, on a constaté, dans le deuxième chapitre, que l'entrepreneuriat est vu, par elles, comme étant une revanche par rapport aux « autres signifiants » et à leurs privations passées. Leurs récits reflètent ainsi un décalage temporel entre ce qu'elles décrivent comme leur motivation et le moment de leur installation. Elles rapportent, inconsciemment, la création de leurs entreprises à un temps passé où elles ont constaté un tournant dans leurs vies personnelles. Ces femmes expriment par ce biais leurs frustrations mais aussi leurs aspirations.
- Enfin, la guerre, qui constitue l'arrière fond principal de notre analyse, a ouvert une brèche au développement de l'entrepreneuriat féminin et à l'émancipation des femmes. Cependant, cette même guerre a rendu la réalisation de soi féminine plus problématique face à l'anéantissement de la société civile et l'absence de l'Etat (de droit et de providence).
  1. Notons d'abord, qu'à l'encontre des études qui conçoivent la femme comme étant simplement une victime de la guerre, nous avons pu remarquer deux implications positives de celle-ci dans sa vie. Censée renforcer sa protection par l'homme, la guerre a, paradoxalement, donné à celle-ci plus de liberté de mouvements (les mobilités féminines) sans l'accompagnement de l'homme, père ou mari. La femme, de surcroît, devient la protectrice de l'homme face à la violence.

2. L'affaiblissement de l'Etat, résultant de la main mise des milices sur le domaine étatique (ses instances et ses marchés), met l'entrepreneuriat féminin face à des contraintes extrêmes. La femme entre sur le marché de l'emploi dans une conjoncture difficile. Cette conjoncture est caractérisée d'un côté, par la fin de la prospérité économique des années qui ont précédé cette guerre et de l'autre, par les effets néfastes liés à l'absence de l'Etat (providence). La guerre fût un profit pour une minorité d'hommes, et les ouvertures aux femmes sont restées limitées et aléatoires. On assiste à l'avènement d'un entrepreneur féminin prudent, qui limite ses ambitions et se dote d'une éthique professionnelle. Les femmes rencontrées s'expriment sur un mode moral prononcé face à un environnement économique clientéliste, aux allures mafieuses. La femme entrepreneur, qui ne peut échapper à ce système, s'efforce de le contourner et donne à son entreprise un aspect plus moderne
3. L'une des retombées majeures de la faiblesse de la société civile et de l'Etat, fût le renforcement de la famille. Cela aboutit à une situation paradoxale. On assiste, d'un côté, à une tendance féminine, très forte, à s'affirmer comme un individu, libéré du poids des relations familiales et de leurs normes concomitantes. Mais cette tendance est contrecarrée, d'un autre côté, par un besoin d'appui et de protection familiale. Ce besoin se traduit par la fondation d'une entreprise familiale, par l'association entre frères et sœurs, par le recours à la famille d'origine ou conjugale pour l'aide logistique, matériel, et le soutien moral.
4. Sur un plan social, ce renforcement de la famille va, également, à l'encontre de son déclin historique, comme nous l'avons expliqué dans le quatrième chapitre. En effet, la famille libanaise dans sa forme patriarcale a été secouée à plusieurs reprises et tout au long du vingtième siècle. D'abord par les effets de l'urbanisation et de la modernisation. Ensuite, par l'effet de génération qui donnait constamment plus de pouvoir économique et culturel aux jeunes par rapport aux aînés.

**Le deuxième registre** concerne la capacité des femmes, dans ce contexte contraignant, à réussir leur projet entrepreneurial et leurs vies. Nous avons détaillé les imbrications entre la vie familiale et la vie professionnelle de ces femmes, en nous basant sur leurs profils sociaux et sur leurs stratégies pour intégrer le marché du travail. La diversité des situations familiale et économiques (petites et moyennes entrepreneures, entreprenant à domicile ou ailleurs, ayant des enfants petits ou majeurs) nous a permis d'examiner l'étendue et la spécificité du phénomène actuel au Liban.

Si ces femmes ne sont pas représentatives de la population féminine dans sa totalité, elles expriment au moins un modèle social de plus en plus attrayant pour leurs semblables. Elles concrétisent leurs aspirations et leurs prédispositions à se subjectiver. Elles changent la relation à l'homme, à la famille (d'origine et/ou conjugale) et la position féminine dans la société. En bref, ces femmes n'entreprennent pas seulement au sens économique, elles entreprennent une vie ; la leur et celle de ceux qui les entourent. Leur modèle est intéressant du fait de leur diversité sociale, de la diversité de leurs situations familiales et de leur répartition géographique. Aussi, le parcours des femmes mariées, célibataires et divorcées a retenu notre attention, d'autant plus qu'il est édifiant par les interactions entre le familial et l'individuel.

Nous avons constaté dans les récits des femmes rencontrées deux phases qui s'imbriquent : l'avant et l'après entrepreneuriat. Dans un premier temps, elles désirent fortement changer le cours de leurs vies et cela s'exprime par la création de l'entreprise. Dans un second temps, les femmes se redéfinissent ainsi que leur relation aux autres. Elles évoquent les conséquences de leur choix d'entreprendre, les arrangements familiaux qu'elles ont dû faire à cause de ce nouveau parcours et, enfin, les retombées de celui-ci sur leurs vies personnelles et familiales.

Ce parcours permet à l'entrepreneure femme de se libérer du normatif (sa position traditionnelle, son image exclusive de mère) en s'impliquant dans la vie active. Le dépassement du normatif (un nouveau rôle familial et économique confirmé) a été l'aboutissement de sa nouvelle position sociale. Par conséquent, la question, à l'intérieur de la famille, n'est plus « que faut-il faire ou pas ? » en accord avec les normes, mais « que dois-je faire ou pas ? » pour m'en sortir face à la situation

économique. Les hommes ne sont plus capables d'être les seuls « pourvoyeurs » économiques au foyer.

La question des générations traverse la thèse dans son intégralité. En effet, la majorité des femmes rencontrées ont la quarantaine. Elles représentent une génération qui a grandi durant la guerre et a été stimulée par la quête de rattrapage du temps perdu. Une quête également motivée par le questionnement sur des choix de vie ratés (mariage, interruption d'éducation, inactivité économique). C'est une génération qui considère le travail comme primordial dans la vie à la différence de la précédente génération, qui lui confère un intérêt secondaire par rapport au statut d'épouse et de mère. Dans le but de mesurer ce fossé générationnel, nous avons approfondi notre analyse sur les choix de vie concrets de cette génération et les valeurs sociales qui l'accompagnent. Ces choix se traduisent par l'estime de soi, par les idéaux concernant l'éducation des enfants et enfin par la parité avec l'homme.

**Le troisième registre** de cette thèse consiste à soutenir que le changement au niveau de la vie professionnelle/familiale de la femme n'a pas qu'une simple portée matérielle, visible par l'amélioration de son statut social. Ce changement s'oppose, d'emblée, aux fondements du patriarcat dans la société. A l'inverse de ce que nous avons indiqué plus haut à propos de l'avancée du statut féminin durant la guerre, le pouvoir masculin (symbolique) a été, quant à lui, fortement secoué pendant cette même période. *L'homme a été démystifié au regard de la femme ; c'est lui qui a mené cette guerre catastrophique pour le pays et pour les familles libanaises. Il a, de ce fait, failli à son devoir de protecteur et de pourvoyeur principal du revenu familial.* Il a dû enfin concéder plus de place à la femme dans l'espace public.

En effet, si la femme s'empare de l'économique au même titre que l'homme, elle affaiblit le pouvoir symbolique de ce dernier - l'économique étant un domaine social genré, au sein duquel l'homme assure sa suprématie. Nous avons également constaté une renégociation du pouvoir traditionnel féminin basé sur le rôle et l'image de la mère-épouse dévouée ou aspirant à l'être. Tout ceci va parfois inverser entièrement les rapports de pouvoir entre l'homme et la femme. Nous espérons avoir démontré comment ces mutations ont influencé ou ont reflété les changements corollaires au

niveau des structures familiales dans la société, notamment au niveau du patriarcat et de la matrifocalité. *La femme entrepreneure devient chef de famille, crée une entreprise familiale, y mobilise l'homme, prévoit de léguer cette entreprise à ses enfants et les y impliquent.*

Nous avons analysé dans les deux derniers chapitres les mécanismes contradictoires de contrainte et d'affranchissement qui s'offrent à l'individu dans ce système. L'individualisation répond, en effet, à deux exigences opposées : d'un côté, les difficultés accrues de maintenir une économie basée sur la dépendance économique, d'où la tendance à l'éclatement de la famille et, d'un autre côté, un poids moral, normatif et matériel dont jouit toujours cette famille, puisqu'elle favorise les solidarités biologiques en l'absence d'autres formes de solidarités sociales.

- Ainsi, nous avons procédé à une synthèse théorique de la structure familiale arabe, et libanaise en particulier. Nous avons inscrit notre approche dans une perspective sociologique qui réfute la dichotomie caractéristique de ces études, entre l'impossibilité de l'individualisation causée par le poids de la famille, et l'idéalisation de cette même famille supposée tolérer cette individualisation. Notre étude prouve que ce processus est possible, mais il est long et douloureux, traversé par des difficultés d'ordre moral et matériel et nécessite des négociations, des compromis et des arrangements, surtout si l'individu concerné est une femme.
- Remettant ce processus dans son contexte culturel et conjoncturel, nous avons pu démontrer que la femme est dotée d'un bagage socioculturel et genré afin de mener à bien ses négociations et d'aboutir à des arrangements. *Notre conceptualisation de la dualité de l'ordre social sexué nous a permis de désigner les atouts traditionnels que la femme possède pour pouvoir améliorer sa position dans les rapports sociaux de sexe, pour "secouer" cet ordre sans pour autant le renverser.* Cependant, certaines femmes arrivent à dépasser ces arrangements, leurs expériences nous aident à discerner des tendances fortes dans le sens d'un véritable changement. Ce processus met également en question la féminité traditionnelle.



Nous avons été confrontés tout au long de cette recherche à des manques considérables de données, de statistiques et de recherches pertinentes pour notre étude. Leur existence aurait pu donner plus de solidité à certaines de nos observations et de nos hypothèses. Des recherches futures devraient permettre d'affiner certaines de nos analyses et de préciser la portée de notre problématique. Nous proposons ci-dessous quelques pistes pour des futurs travaux sociologiques :

Tout d'abord, l'augmentation de la contribution féminine au revenu familial (des femmes mariées, célibataires ou divorcées) nécessite des études comparatives, au niveau national, sur les revenus hommes-femmes. Cela peut nous permettre de mieux évaluer le facteur économique dans les changements de rapports de sexe à l'intérieur du foyer et indéniablement au niveau de la société en général.

Ensuite, en étudiant l'expérience des femmes entrepreneurs, nous avons pris l'exemple extrême de la condition féminine au travail. L'entrepreneuriat est supposé offrir à celles-ci plus de liberté de mouvement, plus de pouvoir au sein de leur famille et dans la société. Des études approfondies sur les différentes professions féminines (ouvrières, fonctionnaires, employées ou cadres) auraient pu nous aider à mieux comparer et à affiner nos conclusions. De plus, ces études pourraient nous permettre d'obtenir une vision plus précise de l'interaction entre le professionnel et le privé dans la vie de ces différentes catégories sociales.

Enfin, le grand absent des recherches sociologiques au Liban, est l'homme. Les féministes classiques de ce pays n'ont jamais considéré sa vie privée, ses attitudes, ses réactions et ses interactions avec les femmes comme sujet d'étude dans les sciences sociales. Ainsi, s'il apparaît dans ces recherches, c'est seulement par rapport à la femme qu'il opprime. Les questions de la masculinité et des "masculinités" semblent gagner peu à peu les sphères académiques, mais restent embryonnaires. Sont aussi rarement explorées les conséquences de la transformation des rapports de sexe sur l'éducation des enfants, de l'image qu'ils se font de leurs parents et des études multi-générationnelles, qui permettent d'anticiper sur les parents qu'ils deviendront.

Nos propositions risquent de paraître trop ambitieuses pour se concrétiser dans les

---

années à venir, d'autant plus que la recherche dans les sciences sociales a accusé beaucoup de retard pendant les années de guerre. La formation des chercheur/es à l'étranger (quelques un/es ont été cités dans ce texte), issues des différentes vagues d'émigration, a, par contre, ouvert de nouvelles voies pour ce genre de recherches. Elles pourraient, nous l'espérons, pallier ce retard.

## Annexe 1. Droits et revendications de la femme libanaise

La Constitution libanaise affirme l'égalité de tous les citoyens quant aux droits civils et politiques (liberté d'opinion, de croyance, de paroles et d'écrits, de se regrouper et de créer des associations). Malgré cela, une discrimination certaine, dans les lois et les pratiques, existe toujours à l'égard de la femme libanaise, qui peine à acquérir certains de ses droits fondamentaux. Ci-dessous, les lois fondamentales concernant les femmes libanaises et quelques-unes de leurs revendications :

- **Le droit de vote** est accordé aux femmes depuis 1952, celui-ci étant acquis à la majorité établie à 21 ans.
- En 1955, l'Etat libanais ratifie la Convention Internationale de l'ONU sur les **droits politiques** des femmes émise en 1953.
- En 1962, Le Liban ratifie la convention internationale sur le consentement, l'âge minimum, et l'enregistrement du **mariage**.
- En 1964 le Liban ratifie la convention de l'UNESCO émise en 1962 sur la non discrimination entre homme et femme dans **l'éducation**.
- Le Liban ratifie en 1996 la convention sur **l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes** émise 1979. Mais l'Etat libanais en a exclu deux principales dispositions : la possibilité pour la femme de transmettre la nationalité à ses enfants et celle d'avoir « les mêmes droits et les mêmes responsabilités au cours du mariage et lors de sa dissolution, les mêmes droits et les mêmes responsabilités en tant que parents (...), les mêmes droits et responsabilités en matière de tutelle, de curatelle, de garde et d'adoption des enfants (...), les mêmes droits personnels au mari et à la femme (...) en ce qui concerne le choix du nom de famille (...) ».

La situation des femmes est loin de s'améliorer dans ces domaines principaux, celui de la **nationalité** et des **statuts personnels**. Les statuts personnels réglementent les fiançailles, le mariage, la filiation, la tutelle, la garde des enfants et la pension alimentaire. Toutefois, ils sont laissés au libre arbitre des communautés confessionnelles, qui viennent donc s'interposer entre l'Etat et le citoyen. La féministe et juriste Laure Moghaïzel écrit en 1991, « les lois du statut personnel sont variablement injustes à l'égard des femmes. Non seulement elles établissent une discrimination entre l'homme et la femme, mais entre les femmes elles-mêmes, érigeant des barrières entre

les citoyennes, ce qui est en contradiction avec les principes de la démocratie et la Charte des droits de l'homme ». En effet :

- **Le droit de transmission** de la nationalité est un droit exclusif aux hommes. En ce sens, l'homme libanais a le droit de transmettre sa nationalité à son épouse étrangère et à ses enfants, ce qui n'est pas vrai pour la femme libanaise, elle ne peut pas transmettre la nationalité à son époux étranger, pas plus qu'aux enfants nés de leur union. Ceci va de même pour une étrangère naturalisée qui n'a pas le droit de transmettre sa nationalité acquise. Cette situation crée des complications importantes, d'autant plus que, d'après les résultats d'une étude régionale publiée en février 2004, les femmes ignorent souvent ce déni de leur droit, ou, si elles en ont connaissance, en ignorent les conséquences sur le plan pratique : nécessité d'un permis de séjour pour le conjoint avec toutes les tracasseries administratives, impossibilité d'accès au système de santé public et gratuit, restrictions quant au marché de l'emploi, problèmes de succession, et discriminations à l'égard des enfants qui ne sont pas considérés comme Libanais. Les problèmes les plus graves se rencontrent parmi les femmes ayant épousé un ressortissant arabe : elles ne peuvent pas enregistrer la naissance de leur enfant si le mari n'est pas libanais et généralement empêché d'entrer sur le territoire libanais (comme certains palestiniens).
- **La tutelle** appartient au père dans toutes les communautés (à l'exception de la communauté juive). De cette reconnaissance exclusive, découlent l'impossibilité pour une mère d'ouvrir un compte bancaire à ses enfants, même si c'est elle seule qui y contribue financièrement ; la nécessité d'obtenir l'autorisation du père préalablement au voyage des enfants, y compris avec la mère ; l'autorisation du père préalable à la demande d'un passeport. De plus, en cas de décès du père, la mère ne devient pas automatiquement la tutrice de ses enfants ! Chez les musulmans, le grand-père paternel des enfants en devient le tuteur légal ou, à défaut, les hommes du côté de la mère (la tutelle sur les biens étant cependant exclue dans ce cas). Chez les chrétiens, il faut distinguer entre orthodoxes et catholiques. Chez les premiers, le grand-père paternel devient tuteur légal en cas de décès du père ou, à défaut, la personne désignée par le tribunal. Chez les seconds, le tuteur est celui que le père a désigné avant son décès ou, à défaut, celui que le tribunal désigne, la mère venant en premier, à moins qu'elle se remarie, puis le grand-père paternel.
- **La garde des enfants** : sauf exception, toutes les communautés donnent la priorité à la mère jusqu'à l'âge de 7 ans pour les garçons, 9 ans pour les filles.
- **Le divorce** : est exclu chez les catholiques, il est permis chez les orthodoxes pour les hommes ; le mari peut demander le divorce, notamment si il est révélé que la femme n'était pas vierge le jour du mariage, à moins que le mari n'en ait eu connaissance au préalable ; si la femme avorte sans en faire part à son mari

ou sans son consentement ; si le mari interdit à son épouse de fréquenter un lieu donné ou des personnes de réputation douteuse et qu'elle ne se plie pas à cette interdiction. Chez les sunnites, le mari a le droit de divorcer de sa femme sans raison préalable, tandis qu'elle ne le peut évidemment pas.

- **La succession** : les communautés non musulmanes sont soumises depuis 1959 à une loi civile qui reconnaît l'égalité entre les successeurs, quel que soit leur genre. Il n'en va pas de même chez les musulmans, chez qui l'homme hérite du double de la part de la femme. Par ailleurs, le mariage entre un chrétien et une musulmane prive celle-ci de son droit d'hériter. C'est aussi le cas du musulman-druze qui épouse une chrétienne. Il faut souligner que le pouvoir juridictionnel détenu par les tribunaux religieux donne lieu à certains abus au détriment de la femme, en matière de pension alimentaire en cas de divorce ou même pour l'obtention du divorce ou de la garde des enfants, y compris dans les cas où la faute du mari est établie.

**La loi criminelle** est discriminatoire à l'égard des femmes. L'homme a droit à des circonstances atténuantes que la femme n'a pas. Quant au crime d'honneur, plutôt que de supprimer purement et simplement en 1999 toute excuse quelle qu'elle soit, le législateur a préféré substituer à l'excuse absolutoire l'excuse atténuante. Il est bien entendu que seuls les hommes bénéficient de l'indulgence de la loi vis-à-vis de ce crime. Ainsi **L'adultère est passible de 3 mois à 2 ans d'emprisonnement pour la femme, 1 mois à 1 an d'emprisonnement pour le mari.**

**Le droit fiscal.** Si le père et la mère travaillent, l'homme seul bénéficie d'un abattement sur les enfants. La femme n'en bénéficie que si le mari décède ou s'il devient handicapé et cesse par conséquent toute activité. De même, si la femme ne travaille pas, le mari bénéficie d'un abattement, l'inverse n'est pas vrai. Si la femme travaille et que le mari est inactif, la femme ne tire profit d'aucun abattement pour le calcul du montant de l'impôt sur ses revenus (celui-ci est pris directement à la source).

**La participation politique.** Avec 6 femmes sur 128 députés (4,7%) siégeant au Parlement, le Liban occupe la 105<sup>ème</sup> place au classement mondial ! Depuis la fin de la guerre, seulement trois femmes ont été désignées à des postes de ministres. Une proposition d'introduire le système des quotas dans la loi électorale avait été faite au Parlement, la veille des élections municipales en avril 2004 et des élections législatives de 2009, sans résultat.

- **Le congé de maternité** est de 60 jours dans le secteur privé contre 40 jours dans le secteur public.
- **Le licenciement** d'une femme entrant dans le cinquième mois de grossesse est interdit.
- **L'avortement** est illégal, si la vie de la femme n'est pas mise directement en

danger.

- Ce n'est qu'en 1974, que la femme mariée a eu le droit de se doter d'un **passport** sans l'accord de son mari.
- Ce n'est qu'en 1994 que la femme mariée a eu **le droit d'ouvrir un commerce** sans l'accord de son mari.

## **Annexe 2. Mobilisation féminine contre la guerre**

**Fin des années 80** – Le mouvement syndical multiconfessionnel (CGTL) a organisé de grandes manifestations durant cette période contre la guerre. C'est la mobilisation féminine qui a entraîné ces manifestations. Des groupes féminins, des syndicalistes et des associations professionnelles (des médecins, des ingénieurs et des avocates) faisaient partie prenante de ce mouvement.

**1985** – Les femmes libanaises qui ont été à la tête du mouvement de paix en 1980, ont organisé une marche vers le parlement sous la bannière « Femmes contre la guerre », bravant toutes les barrières des milices belliqueuses qui menaçaient de tirer sur elles.

**Durant les années 1990** – *Le Conseil Féministe Libanais* qui regroupe 144 associations féministes, a conservé son indépendance des partis belligérants confessionnels durant toute la guerre et a organisé plusieurs actions contre la guerre (démantèlement symbolique des barrages, une campagne de signatures contre la guerre, grèves, manifestations) en plus de son travail humanitaire sur tout le territoire libanais.

**1996** – Les syndicats organisent des manifestations populaires, avec une forte participation féminine, contre la loi qui bannit les manifestations et la décision de fermer des stations de radio et de télévision représentant l'opposition. L'armée est déployée dans la capitale pour empêcher ce mouvement. Cela n'a pas empêché des hommes et des femmes de manifester, certains ont été écroués.

**Avril 2000** – A l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire du début de la guerre civile, un millier de manifestants se sont rassemblés à Beyrouth. Leur revendication était que l'Etat déploie plus d'efforts pour connaître le sort de 17 000 disparus durant cette guerre. Cette démonstration faisait partie d'une campagne de manifestations et de sit-ins, organisée par des femmes ayant perdu leurs enfants ou leurs maris.

**Septembre 2000** – Une grande manifestation féminine était organisée à Beyrouth contre la violence, la pauvreté et la discrimination contre les femmes. La manifestation défilait entre deux lieux symboliques "le musée" qui se situent au carrefour de l'ancienne ligne de démarcation divisant la capitale en deux, et la rue de l'UNESCO, abritant le ministère de l'éducation nationale libanaise. Le nombre des participants variait entre deux et cinq mille femmes et cinquante hommes. Le Conseil Féministe Libanais a boycotté cette manifestation et les associations qui y ont participé l'ont fait à titre individuel, pour ne pas diviser le Conseil, parce que certaines d'entre elles – à vocation religieuse – ont refusé d'inclure la revendication d' « amendement et d'amélioration des statuts personnels », surtout celle liée à l'instauration du « mariage civil facultatif ».

**2005** - Le programme électoral de la « Rencontre nationale pour l'élimination de toute discrimination contre la femme au Liban », stipule de donner aux femmes libanaises

une proportion de 30% de l'ensemble des députés, c'est-à-dire 38 sièges. Ces sièges seront, selon ce réseau regroupant 60 associations et un grand nombre des personnalités féminines du pays, remplis à partir de la proportionnelle et en dehors de tout cadre confessionnel. Ce qui veut dire une expérience unique, différente de toutes celles vécues depuis l'Indépendance du Liban. Parce qu'en revendiquant la suppression du confessionnalisme et de la proportionnelle, la femme libanaise aspire à représenter, non pas une partie du peuple, mais le Liban tout entier. Elle veut par là, exprimer son opposition aux lois électorales préparées à la mesure des divisions confessionnelles et qui n'ont engendré que des guerres civiles.

**Lundi 5 février 2007** - Les derniers développements politiques au Liban, notamment les événements sanglants du jeudi 26 janvier, ont poussé les représentantes de 15 associations féminines libanaises (dont la « Ligue des droits de la femme libanaise », l'« Association Wardé Boutros », « les femmes communistes », « Kafa », « Les dames de Choueifat ») ainsi que des juristes, avocates, enseignantes connues à tenir une réunion pour étudier le rôle des femmes libanaises contre la recrudescence de la violence et les divisions confessionnelles qui ne peuvent qu'aboutir à une nouvelle guerre civile. A la fin de la réunion, un appel fut lancé au « Conseil des femmes du Liban » et à tous les réseaux de femmes pour participer à un "sit-in" le 06 février 2007 devant le musée national de Beyrouth (lieu symbolique représentant la ligne de démarcation durant la guerre).

Les femmes réunies condamnent les appels à la discorde confessionnelle qui ont abouti à un grand nombre de morts et de blessés, ainsi qu'à la détérioration de la sécurité et de la stabilité de l'ordre public. Elles appellent les Libanais à refuser ces appels qui ne peuvent mener qu'à une nouvelle guerre civile.

Elles demandent aux autorités et aux partis politiques impliqués d'arrêter les campagnes « confessionnelles » et les accusations mutuelles, et ce afin de protéger les citoyens contre la recrudescence de la violence armée.

Elles demandent aussi aux médias, aux chaînes de télévision surtout, de montrer plus de responsabilité et de s'abstenir de jeter de l'huile sur le feu.

**13/04/2009** – Des dizaines de Libanaises mariées à des étrangers se sont rassemblées dans le centre de Beyrouth, pour réclamer le droit de transmettre la nationalité libanaise à leurs enfants, menaçant de boycotter les prochaines législatives si elles n'obtiennent pas satisfaction. "Les hommes politiques n'auront pas notre vote, la prochaine fois nous serons plus nombreuses, et présentes dans toutes les régions du Liban", ont scandé les manifestantes. Le rassemblement était organisé par "La rencontre nationale pour l'élimination des discriminations contre les femmes", une organisation qui regroupe plusieurs associations de défense des droits de la femme. A deux mois des élections législatives du 7 juin, les manifestantes exigent un amendement à la loi qui interdit aux Libanaises mariées à des étrangers de donner leur nationalité à leurs enfants. On compte



18 000 femmes au Liban dans ce cas, selon les organisateurs.

**A partir de 2000** - Plusieurs actions féminines localisées naissent spontanément sur des questions environnementales :

- sit-in, blocus et lobbying sont réalisés de façon spontanée afin d'annuler des projets de construction et de préserver le patrimoine naturel ;

- création d'associations pour la rénovation et contre la démolition du patrimoine architecturale détérioré par la guerre ;

- participation active au classement ou à l'élargissement des réserves naturelles ou des parcs nationaux.

## **Annexe 3. Guide d'entretien**

**Création et parcours personnel** Année du lancement de l'entreprise. Quel est le domaine d'activité de votre entreprise et le nombre de personnes employées ? Comment avez-vous eu l'idée de créer une entreprise ? Avez-vous un travail auparavant ou avez-vous essayé d'en obtenir un ? Dans quel domaine ? Parlez-moi un peu des débuts : quels sont les problèmes que vous avez rencontrés ?

Avez-vous essayé d'obtenir un crédit ? Si oui, auprès de qui et avez-vous rencontré des obstacles ? Lesquels ? Avez-vous essayé de chercher un partenaire ? Si oui ou non, expliquez. Avez-vous été épaulée par une personne, une association ou une autre entreprise ? Avez-vous eu des problèmes du point de vue administratif de la part des instances officielles ?

Avez-vous délibérément choisi d'entreprendre ou l'avez-vous fait faute de mieux ? Avez-vous eu des problèmes spécifiques en tant que femme ? Qu'avez-vous remarqué sur le plan social, légal et administratif de ce point de vue ? Avez-vous reçu l'encouragement ou le découragement au niveau de la famille et de l'entourage ? Travaillez-vous avec un membre ou plusieurs de la famille ? Votre entreprise est-elle familiale ?

A votre avis, qui a eu le rôle principal dans la formation de votre personnalité d'entrepreneuse ? Le père, la mère, le mari ou autres personnes ? On pense parfois que l'on a acquis des traits de caractère de nos parents, qu'en dites-vous ?

Est-ce que ce travail vous a permis de réaliser un de vos rêves ? Quels étaient les rêves de votre enfance et de votre jeunesse ? Avez-vous pu les réaliser ? Avez-vous des rêves et des ambitions que vous vous efforcez maintenant à réaliser ? Pensez-vous qu'il y ait eu un événement spécifique dans votre vie qui vous a aidé ou poussé à entreprendre ? Pour les femmes qui se sont déplacées ou qui ont voyagé, quelle est l'influence de cette expérience sur leur parcours professionnel ?

Pensez-vous que vous étiez obligée de changer des traits de votre caractère ou de votre relation avec votre entourage à cause de ce travail ? Pensez-vous avoir changé votre personnalité, votre apparence ? Est-ce que votre entourage voit des choses qui ont changé en vous ? Est-ce que le regard de la société a changé à votre égard depuis que vous avez commencé ce travail ? Est-ce que votre regard vis-à-vis des personnes a changé à cause de ce travail ? Si oui, avez-vous changé d'amis et de fréquentations ? Croyez-vous avoir sacrifié quelques principes essentiels pour ce travail ?

Pensez-vous que le travail indépendant est plus rentable pour vous que d'être salariée ou cadre ? Considérez-vous que votre expérience antérieure de travail facilite votre travail actuel ? Comment avez-vous fait votre apprentissage (pour celles qui n'ont pas

d'expérience antérieure) ? Le fait d'avoir eu un diplôme ou d'avoir fait des études ou une formation vous a-t-il aidé ?

**Compétences et problèmes des femmes entrepreneurs** Partagez-vous l'administration de votre entreprise avec d'autres personnes ? Qui et pourquoi ? Comment dirigez-vous ? Quels sont vos critères de recrutement du personnel ? Sentez-vous que vos employés viennent à vous quand ils/elles ont des problèmes ? Etes-vous prête à écouter leurs problèmes ? Lesquels pensez-vous pouvoir résoudre ?

Quelles sont vos préoccupations et inquiétudes à l'égard de votre travail ? Avez-vous peur pour le futur de votre projet ? De qui, de quoi ? Est-ce que le Liban permet à l'individu de réaliser ses projets ? Pensez-vous que l'Etat doit prendre des mesures qui vous facilitent le travail ? Avez-vous des projets d'élargissements, cherchez-vous un financement pour ces projets ? Est-ce que votre domaine de travail est basé sur la compétitivité ? Comment vous comportez-vous à cet égard ? Est-ce que vous participez à des conférences, expositions et stages liés à votre travail ? Qu'aimeriez-vous posséder dans les années à venir ?

Quelle est la différence, à votre avis, entre la direction féminine du travail et la direction masculine ? On dit que la femme doit avoir les attributs masculins pour pouvoir être une entrepreneure, qu'en pensez-vous ? Dans quelles dimensions pensez-vous que votre travail est facilité parce que vous êtes femme et dans quelles autres se complique-t-il ? Consultez-vous des personnes à propos de votre travail ? Si oui, sont-ils des hommes ou des femmes ? Et pourquoi ? Concernant votre travail, sur quels aspects vous fiez-vous aux hommes et sur quels autres vous fiez-vous aux femmes ? Préférez-vous travailler avec des hommes ou des femmes, pourquoi ? Est-ce que les femmes sont solidaires entre elles au Liban ?

Est-ce que vous considérez vous comme une entrepreneure réussie ? Que doit sacrifier une femme pour devenir entrepreneure ?

Si vous avez un problème dans votre travail, vers qui vos pensées se dirigent-elles pour avoir de l'assistance ? Comment réagissez-vous en ce qui concerne l'avis des autres ? En ce qui concerne votre décision sur votre travail, combien de fois avez-vous senti que l'opinion des autres était meilleure que la vôtre ?

**Lieux, temps de travail et temps de loisirs** Votre entreprise est-elle à domicile ou ailleurs ? Combien d'heures de travail effectuez-vous par jour ? Si vous êtes installée à domicile, comment partagez-vous le temps et l'espace de votre travail ? A domicile ou ailleurs, recevez-vous de l'aide familiale, de qui et en quoi consiste-t-elle ? Comment avez-vous développé votre marché, votre clientèle ? Etiez-vous épaulée par des membres de la famille ? Pour celles qui ont travaillé auparavant, avez-vous investi vos relations de travail dans l'entreprise ?

Combien de temps consacrez-vous chaque semaine à vos loisirs et à votre repos ? Avec

qui le passez-vous et comment ? Essayez-vous d'organiser votre emploi du temps entre travail et vie privée ? Il y a des gens qui croient que l'ouverture aux relations sociales élargies est une bonne chose, tandis que d'autres favorisent des amitiés dans un nombre restreint. Dans quelle catégorie vous situez-vous ? Pourriez-vous avoir des hommes comme amis ? Avez-vous voyagé durant ces deux dernières années ? Si oui, pour le loisir ou pour le travail ? Allez-vous au cinéma, au théâtre, à des concerts ou autres activités ?

**Relations à l'homme et à la famille** Sentez-vous que vous manquez à vos enfants à cause de ce travail ? Et à votre mari ? Comment la femme peut-elle concilier son travail domestique avec son travail professionnel ? Quelles sont les difficultés ? Quelle est la situation professionnelle de votre mari ? Supposons que votre mari ait une mutation professionnelle, sacrifieriez-vous votre travail pour l'accompagner ? Pensez-vous que votre mari est gêné ou jaloux de votre situation ? Expliquez. Demandez-vous à votre mari de vous aider à la maison ? Sentez-vous que votre mari participe plus aux tâches domestiques dès lors que vous avez commencé ce travail ? Dans quelles situations professionnelles éprouvez-vous le besoin d'avoir un homme à vos côtés ? Quel âge aviez-vous quand vous vous êtes mariée ? Vous êtes-vous mariée par amour ou par raison ?

Conseilleriez-vous vos enfants à propos du mariage ? Avez-vous une vision personnelle concernant l'éducation de vos enfants ? Avez-vous réussi à l'appliquer ? Comment vous définissez votre relation avec vos enfants aujourd'hui ? Sur quels plans comptent-ils sur vous ? Faites-vous une différence entre l'éducation de vos filles et fils ? Quels aides peuvent-vous apporter vos enfants (niveau familial et professionnel) ?

Pour les célibataires (C ; par la suite, on emploiera (C) pour désigner les célibataires et (D) pour désigner les divorcées.), vivez-vous seule ? Etes-vous associée à des membres de la famille ? Croyez-vous que ce travail vous empêche de vous marier ? Pour les divorcées (D), avez-vous lancé l'entreprise avant ou après le divorce ? Avez-vous des enfants ? Vivez-vous avec un homme ? Pour (D, C) Approuvez-vous le besoin d'avoir un homme dans votre vie ? Pour (D, C) Décrivez votre relation à votre famille parentale.

**Expérience durant la guerre et attitudes sociales** Avez-vous changé de résidence durant la guerre ? Si oui, pour quelles raisons ? Avez-vous été confrontée à des situations difficiles durant la guerre ? Pensez-vous que vous avez appris quelque chose de cette guerre ? La guerre a-t-elle facilité la liberté féminine de mouvement et de parole, en comparaison aux hommes ? Parlez de votre expérience.

Pensez-vous que les hommes ont fait la guerre au Liban en entraînant les femmes et les enfants avec eux ? Si les femmes étaient les gouverneurs au Liban, est-ce que les choses se seraient améliorées ? Expliquez. Qui, à votre avis, a pris la meilleure décision durant la guerre : celui qui a combattu pour ses convictions, celui qui est resté neutre ou celui

---

qui a fuit la guerre en émigrant ?

Que pensez-vous du mariage civil ? Que pensez-vous des mariages interconfessionnels ? Est-ce que vous êtes pour la séparation de la religion et de l'Etat ? Que pensez-vous des relations hors mariage ? Des gens veulent se détacher du confessionnalisme en créant une communauté laïque reconnue par la loi, qu'en pensez-vous ? Pensez-vous qu'une personne libanaise peut progresser sans le soutien de sa communauté religieuse ?

Comment pensez-vous servir votre société par votre travail ? Participez-vous aux élections ? Pour quelles raisons ? Avez-vous eu besoin d'être pistonnée ? Comment facilitez-vous votre travail ? Avez-vous recours à des aides et des services ? A qui demandez-vous cette aide (famille, entourage, personnes influentes) ?

## Bibliographie

---

ABI FARAH, Anis. Enquête sur le travail féminin au Liban Dirassa 'an 'amal al nissa' fi loubnan. *Assafir*, 12 août 2001.

ABISAAB, Malik. "Unruly" Factory Women in Lebanon: Contesting French Colonialism and National State 1940-1946. *Journal of Women's History*, 2004, vol. 16, n° 3, p. 55-82.

AHMED, Leila. Western ethnocentrism and perceptions of the harem, *Feminist Studies*, 8:3 (1982), p. 521-534.

AL-HAJ, Majid. Kinship and Modernization in Developing Societies: The Emergence of Instrumentalized Kinship. *Journal of Comparative Family Studies*, autumn 1995, vol. XXII, n° 3, p. 311-328.

AL SANABARY, Nagat. Continuity and Change in Women's Education in the Arab States. In: FERNEA, Elisabeth. W. (dir.). *Women and the Family in the Middle East: New Voices of Change*. Austin: University of Texas Press, 1985, p. 93-110.

ASFAR, Lina. Le célibat prolongé des jeunes femmes libanaises: choix personnel ou phénomène social? [en ligne]. *La Revue du Liban*, août 1999, n° 3700, p. 7-14. Disponible sur : <http://www.rdl.com.lb/1999/3700/index.html>.

ACHKAR, Gilbert. *Le secteur tertiaire au Liban Al kita' al thalithi fi loubnan*. Beyrouth : Université Libanaise (centre de recherche de l'Institut des Sciences Sociales), 1975.

ASKHAM, J. *Identity and Stability in Marriage*. Cambridge: Cambridge University Press, 1984.

AYOUB, Victor. Resolution of Conflict in a Lebanese Village. In: BINDER, Leonard (dir.). *Politics in Lebanon*. New York: John Wiley and sons, Inc. 1966, p. 107-126.

BACHELART, Dominique et Edmée Ollagnier. Femmes et création d'activité : luttes pour la reconnaissance. *Pour : La revue du groupe de recherche pour l'éducation et la prospective*, décembre 2000, n° 168, p.121-128.

BECK, Ulrich et alii. *Reflexive Modernization: Politics, Tradition and Aesthetics in the Modern Social Order*. Stanford: Stanford University Press, 1994.

BERTAUX-WIAME, Isabelle. Devenir indépendant, une affaire de couple. *Cahier du*

*Genre*, n° 37, Paris : L'Harmattan, 2004, p.13-40.

BEYDOUN, Ahmad. L'identité des Libanais. In : KIWAN, Fadia (dir.). *Le Liban aujourd'hui*. Beyrouth : CERMOC [Editions CNRS], 1993, p. 13-30.

BOURDIEU, Pierre. *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris, Minuit, 1979.

----- *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*. Paris : Seuil, 1992.

----- *Le sens pratique*. Paris, Minuit, 1980.

BOUTILLIER, Sophie et UZUNIDIS, Dimitri. Les dimensions socio-économiques et politiques de l'entrepreneur. In : VERSTRAETE, Thierry (dir.). *Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat*. Caen : EMS management et société, 2000, p. 21-32.

BURGUIERE, André. Préface. In : KIAN-THIEBAUT, Azadeh et LADIER-FOULADI, Marie (dir.). *Famille et Mutations sociopolitiques : l'approche culturaliste à l'épreuve* (Colloquium 5). Paris : MSH, 2005, P. I-XVI.

BURGUIERE, André (et al). *Histoire de la famille : tome II*, Paris : Arman Colin, 1986.

BYRNE, Bridget. Reciting the Self: Narrative Representations of the Self in Qualitative Interviews. *Feminist Theory*, London: SAGE Publications, 2003, vol. 4(1), p. 29-49.

CASTELAIN-MEUNIER, Christine. *La place des hommes et les métamorphoses de la famille*. Paris : PUF, 2002.

----- *Les métamorphoses du masculin*. Paris : PUF, 2005.

CHARARA, Waddah. *Une ville en état d'arrestation : Beyrouth entre la parenté et la résidence Al-madina al mawkoufa : Beÿrut bayna al- karaba wal Ikama*. Beyrouth : Dar al Matbou'at A-Sharkiya, 1985.

CHRISTENSEN, Kathleen. Eliminating the Journey to Work: Home- Based Work Across the Life Course of Women in the United States. In: KATZ Cindi et MONK, Janice. *Full Circles: Geographies of Women over the Life Course*. London; New York: Routledge, 1993, p.55-87

CLARK, Janet et LORFING, Irene H. *Tasks of Women in Industry*. Beyrouth: Beirut University College (International Women's Institute in the Arab World (IWSAW), 1980. (Monograph 6).

COLLINS, Peter. Negotiating Selves: Reflections on Unstructured Interviewing. [en ligne] *Sociological Research Online*. vol. 3, n°3, 1998. <http://www.socresonline.org.uk/socresonline/3/3/2.html>.

COMITE NATIONALE DE LA FEMME. *La femme libanaise 1996-1997. Volume 3 (Analyse)*. Beyrouth : la Source, 1998.

COOKE, Miriam. *War Other Voices: Women Writers on the Lebanese War*. Cambridge; New York: Cambridge University Press, 1988.

DAVIDOFF, Leonore. *Worlds Between: Historical Perspectives on Gender and Class*. New York: Routledge, 1995.

DE GAULEJAC, Vincent. Histoires d'argent. In : BOUILLOUD, Jean -Philippe (dir.). *Argent : Valeurs et Sentiments*. Paris : L'Harmattan, 2004, P. 37-45. (Collection Changement Social).

----- Identités. In Barus-Michel (et alii. dir.). *Vocabulaire de psychosociologie*. Paris : Erès, 2002.

----- *L'histoire en héritage : roman familial et trajectoire sociale*. Paris : Desclée de Brouwer, 2007.

DE VILLETETTES, Jacqueline. *La vie des femmes dans un village maronite libanais : Aïn El Karoubé*. Tunis : l'Institut des Belles Lettres Arabes, n° 27, vol. VIII, [s.d.].

DENIEUIL, Pierre-Noël. *Les femmes entrepreneurs en Tunisie : Paroles et portraits*. Tunis : CREDIF, 2001.

ELIAS, Nobert. *Time: An Essay*. Oxford: Basil Blackwell, 1992.

ESTRADA, Sylvia Lopez. Work, Gender, and Space: Women's Home-Based Work in Tijuana, Mexico. *Journal of Developing Societies*, vol.18; n° 2-3, 2002. p. 169-195.

FARGUES, Philippe. Afrique du Nord et Moyen-Orient : des migrations en quête d'une politique. In : *Economie et Statistiques : Histoire de vie*. Paris : Insee, n° 393-394, 2006, p. 1017- 1028.

----- *Génération Arabes : l'alchimie du nombre*. Paris : Fayard, 2000.

----- Le monde arabe : la citadelle domestique. In : BURGUIERE, André (et al). *Histoire de la famille : tome II*. Paris : Arman Colin, 1986, p. 339-371.

FEREZ, Sylvian. Masculin. In ANDRIEU, Bernard et BOËTSCH, Gilles. *Dictionnaire du corps*. Paris : CNRS éditions, 2000.

FINCH, Janet et SUMMERFIELD, Penny. Introduction. In: ALLAN, Graham (dir.). *The Sociology of the Family: a Reader*. Oxford : Blackwell Publishers, 1999, p. 1-7.

FOUCAULT, Michel. *Naissance de la biopolitique : Cours au collège de France*



(1978-1979). Paris : Gallimard ; Le Seuil, (coll. « Hautes Études »), 2004.

GATES, Carolyn L. *The Merchant Republic: Rise of an Open Economy*. London; New York: The Centre for Lebanese Studies; I.B. Tauris Publishers, 1998.

GHAZI, Simone. *Les entrepreneurs et l'Etat dans la crise libanaise : Interaction du politique et de l'économique*. Thèse : Paris : Institut D'études Politique de Paris, 1991.

GERSON, Kathleen. Moral Dilemmas, Moral Strategies, and the Transformation of Gender: Lessons from Two Generations of Work and Family Change. *Gender and Society*, vol. 16, n°1, February 2002, p. 8-28.

GOFFMAN, Erving. *La mise en scène de la vie quotidienne : vol. 1 : La présentation de soi*. (Trad. de l'anglais par Alain Accardo et Alain Kihm). Paris, Minit, 1973.

GÖLE, Nilüfer. Islamic visibility and public sphere. In GÖLE, Nilüfer et AMMANN, Ludwig. *Islam in public: Turkey, Iran and Europe*. Istanbul: Istanbul Bilgi University Press, 2006, p. 3-43.

----- *The Forbidden Modern: Civilization and Veiling*. Ann Arbor: University of Michigan Press, 1996.

----- Islamisme et féminisme en Turquie. *Confluences*, n° 27, Paris : l'Harmattan, automne 1998.

GOODE, William J. *The Celebration of Heroes: Prestige as Social Control System*. Berkeley; Los Angeles; London: University of California Press, 1978.

GULICK, John. The Arab Levant. In: LOUISE. Sweet, E. *The Central Middle East*. New Haven: Hraf Press, 1971, P. 79-170.

----- Conservatism and Change in a Lebanese Village. *The Middle East Journal*, vol. 8, n° 3, 1954, p. 295.

HABIB, Rima R. et alii. Paid Work and Domestic Labor in Disadvantaged Communities on the Outskirts of Beirut, Lebanon. *Sex Roles*, n° 55, 2006, p. 321-329.

HAICAULT, Monique. La gestion de la vie en deux. *Sociologie de travail*, n° 3, 1984, p. 268-277.

HAMZÉ, Imad, A. The Role of Microcredit in Poverty Alleviation: Profile of the Microcredit sector in Lebanon. *Eradicating Poverty Studies Series*, n°12, ESCWA, New York: United Nations, 2001.

HAREVEN, Tamara K. A Complex Relationship: Family Strategies and the Processes of Economic and Social Change. In: FRIEDLAND, Roger and ROBERSTON, A. F.

*Beyond the Marketplace: Rethinking Economy and Society*. New York: Aldine de Gruyter, 1990, P. 215-244.

HARTMANN, Heinz. Managers and Entrepreneurs: A Useful Distinction? *Administrative Science Quarterly*. March 1959, Vol. 3, n° 4, p. 429-451.

HEPWORTH, Mike. The Mid Life Phase. In: COHEN, Gaynor. *Social Change and the Life Course*. London; N Y: Tavistock Publications, 1987, p. 134-155.

INSTITUTE FOR WOMEN'S STUDIES IN THE ARAB WORLD (IWSAW). Female Labor in Lebanon. *Al-Raida Magazine*, summer 1998.

ISSA, Najib. Discrimination de sexe dans le domaine de l'activité économique au Liban Al tamayouz al nou'i fi majal al nashat al iktissadi fi loubnan. In : LA REPUBLIQUE LIBANAISE, MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES. *Analyses des données statistiques sur la population et les ménages Al dirassat al tahliliya linatij masseh al mou'tayat al ihssaïya lil soukan wa lil massaken*. Beyrouth : Ministère des affaires sociales, 2000, p. 53-83.

JACKSON, Stevi. Critiques sociologiques de l'hétérosexualité: Perspectives queer et féministes. (Traduction Hélène Tronc). In : *Epistémologies du genre : regards d'hier, points de vue d'aujourd'hui* (Colloque organisé par le GDRE – MAGE (CNRS) et le CNAM (LESE – LPTA – ETE, 23 juin). Paris : [s.n.], 2005, p. 23-24.

JACQUES-JOUVENOT, Dominique et TRIPIER, Pierre (dir). Loin des mégaloilles : Couples et travail indépendant. *Cahier du Genre*, n° 37, Paris : L'Harmattan, 2004.

JOHNSON, Michael. Ethnic Violence and Crises of Masculinity: Lebanon in Comparative Perspective. In: VAN HOVEN, Bettina and HORRSHELMAN, Khathin (dir.). *Spaces of Masculinities*. New York : Routledge, 2005.

----- *All Honorable Men: The Social Origins of War in Lebanon*. London; New York : Tauris Publishers, 2000. (Centre for Lebanese studies).

JOSEPH, Suad. Introduction: Theories and Dynamics of Gender, Self, and Identity in Arab Families. In: JOSEPH, Suad (dir.). *Intimate Selving in Arab Families: Gender, Self and Identity*. Syracuse: Syracuse University Press, 1999, p. 1-17.

----- Civic Myths, Citizenship, and Gender in Lebanon. In: JOSEPH, Suad (dir.). *Gender and Citizenship in the Middle East*. New York: Syracuse University Press, 2000.

KABBANJI, Jacques et ALATTAT, Asaad. *La femme travailleuse au Liban : résultats et analyse d'une enquête Al mar'a al'amila fi loubnan : nataïj midaniya wa tahlilia*. Beyrouth : Groupe de femmes démocratiques libanaises, 2003.

KANDIYOTI, Denis. Islam and Patriarchy: a comparative perspective, In: Nikki Keddie and Beth Baron. *Women in Middle Eastern history: Shifting Boundaries in sex and gender*. New Haven; London: Yale University Press, 1991, p. 24-42.

KARAM, Karam. Résistances civiles. In : MERMIER Franck et PICARD Elizabeth. *Liban : Une guerre de 33 jours*. Paris, La Découverte, 2007, p. 51-57.

KASPARIAN, Choghig. La migration circulaire au Liban : perspective démographique, *CARIM AS 2008/06*, Robert Schuman Centre for Advanced Studies. San Domenico di Fiesole (FI) : Institut universitaire européen, 2008.

KASPARIAN, Robert et alii. *La population déplacée par la guerre au Liban*. Paris : l'Harmattan ; Beyrouth : Université Saint-Joseph, 1995.

KASSIR, Samir. *Histoire de Beyrouth*. Paris : Fayard, 2003.

KAUFMANN, V. et WIDMER, E. L'acquisition de la motilité au sein des familles : État de la question et hypothèses de recherche. *Espaces et sociétés*, 2005/1-2, p. 199-217.

KHALAF, Mouna. *La femme arabe et le travail: Réalité et perspectives ; étude de cas, Liban Al-maraa al- 'arabia wal 'amal : Al-waki' wal afak ; dirassat hala : Loubnan*. Tunis : CAWTAR, 1998.

KHALAF, Samir. *Cultural Resistance : Global and Local Encounters in the Middle East*. London: Saqi Books; 2001, p. 276-277.

KHATER, Akram Fouad. *Inventing Home: Emigration, Gender, and the Middle Class in Lebanon, 1870-1920*. Berkeley, CA: University of California Press, 2001.

KHURI, Fouad. *From Village to Suburb : Order and Change in Greater Beirut*. Chicago and London : The University of Chicago Press, 1975.

LALLEMENT, Michel. *Des PME en chambre : travail et travailleurs à domicile d'hier et d'aujourd'hui*. Paris : l'Harmattan, 1990.

MAIGRET, E. MACE, E. et GLEVAREC, H. *Cultural Studies. Anthologie*. Paris : Armand Colin. 2009.

MAIGRET, E. MACE, E. *Penser les médiacultures : nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*. Paris : Armand Colin et Institut National de l'Audiovisuel, 2005.

MARZAGALLI, Silvia. Crédit et considération sociale dans le monde du négoce au XVIII<sup>ème</sup> siècle. In : PONTET, Josette (dir.). *À la recherche de la considération sociale*. Bordeaux : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (Centre d'études des espaces

urbains-histoire, Bordeaux 3), 1999, p. 209-225.

MICRO-FINANCE GATEWAY. *Bilan de la participation économique des femmes au Liban*. <http://www.french.microfinancegateway.org> [s. d.]

MILLS, Arthur. *Private Enterprise in Lebanon*, Beirut: American University of Beirut, 1959.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES et UNIFEM. *Les indices de genre dans les petites entreprises au Liban Al mouashirat al jandaria li barnamaj al mashari' al saghira fi loubnan*. Amman : [s.n.], 2002.

MONHANTY, Chandra. Under Western eyes: Feminist scholarship and colonial discourses. *Boundary*, 12:3-13:1, 1984, p. 333-358.

MONTULET, Bertrand. Au-delà de la mobilité : des formes de mobilités. *Cahiers internationaux de sociologie*. Paris : PUF, 2005/1 - n° 118, p. 137-159.

MOORE, Dorothy Perrin. Women Entrepreneurs: Approaching a New Millennium. In: POWELL, Gary N. (dir.). *Handbook of Gender and Work*. London; California; New Delhi: Sage Publications, 1999, p. 371-389.

MOUZOUNE, Abdelkrim. *Les transformations du paysage spatio – communautaire de Beyrouth (1975 -1996)*. Paris : Publisud, 1999.

GUENIF-SOUILAMAS, Nacira et MACE, Eric. *Les féministes et le garçon arabe*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, 2005.

NASR, Salim. New Social Realities and Post-War Lebanon: Issues of Reconstruction. In: Khalaf, Samir and Khoury, Philip (dir.). *Recovering Beirut*. Leiden: E. J. Brill, 1993, p. 63-80.

PICARD, Elizabeth. Les habits neufs du communautarisme libanais. *Cultures & Conflits*, 15-16, automne-hiver 1994, [En ligne, 15 mars 2006], URL : <http://www.conflits.org/index515.html>.

----- Liban : La matrice historique. In François Jean et Jean-Christophe Ruffin. *Economie des guerres civiles*. Paris : Hachette (Pluriel), 1996, p. 63-103.

PLUM, Werner. *L'entrepreneur, personnage marginal dans la société industrielle*. Bonn: Friedrich-Ebert-Stiftung, 1977.

PROTHRO, Edwin Terry. *Child Rearing in the Lebanon*. Cambridge; Massachusetts: Harvard University Press (Center For Middle Eastern Studies), 1961.

RENZULLI, Linda A. (et alii.) Family Matters: Gender, Networks, and Entrepreneurial

Outcomes. In: CANDIDA, G. Brush (et al.) *Women and Entrepreneurship: Contemporary Classics*. Cheltenham, UK: An Elgar Reference Collection, 2006, p. 281-304.

REPUBLIQUE LIBANAISE. MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES et UNIFEM. *Les indices de genre dans les petites entreprises au Liban Al mouashirat al jandaria li barnamaj al mashari' al saghira fi loubnan*. Amman : [s.n.], 2002.

----- ADMINISTRATION CENTRALE DE LA STATISTIQUE (ACS). *Conditions de vie des ménages au Liban, mai -juin 1997-février 1998*. Beyrouth : A.C.S, 1999.

----- LA DIRECTION CENTRALE DE LA STATISTIQUE (DCS). *L'enquête par sondage sur la population active au Liban, novembre 1970*, Beyrouth : D.C.S., 1971.

----- NATIONS UNIES. *La femme et l'homme au Liban : Aperçu statistique Al mara' wa rajoul fi loubnan: soura ihssa'ya*. Beyrouth : ESCWA, 2000.

RICŒUR, Paul. *Soi-même comme un autre*. Paris : Editions du Seuil, 1990.

ROSENEIL, Sasha. Pour une sociologie plus queer : enquêter sur la vie personnelle au XXI<sup>ème</sup> siècle. In : *Epistémologies du genre : regards d'hier, points de vue d'aujourd'hui*. (Colloque organisé par le GDRE- MAGE (CNRS) et le CNAM (LISE-LPTA- ETE, 23 juin), Paris : [s.n.], 2005.

RUDMAN, Laurie A. GLICK, Peter Feminized Management and Backlash Toward Agentic Women: Hidden Costs to Women of a Kinder, Gentler Image of Middle Managers. *Journal of Personality and Social psychology*, vol. 77, n° 5, 1999.

SAYYIG, Yussif. *Entrepreneurs of Lebanon: The Role of the Business Leader in Developing Economy*. Cambridge; Massachusetts : Harvard University Press, 1962.

SHAMASS, Nicolas. *Etude sur la main d'œuvre libanaise : résultats de l'enquête sur la situation des ménages Dirasat souk al'amal : natiig al tahkik al ihssaï lida al oussar*. Beyrouth : L'Office National pour l'Emploi ; ILO ; UNDP. 1997.

SHARABI, Hisham. *Le néo- patriarcat : essai*. Paris: Mercure de France, 1996.

SIMMEL, Georg. *Philosophie de l'argent*. (Traduit de l'allemand par Sabine Cornille et Philippe Ivernel). Paris : Quadrige ; PUF, 1999.

SKOLNICK, Arlene. La paternité en transition. In : UNESCO : *Conseil International des femmes*. Paris : UNESCO, 1994, p. 75- 88.

SMITH, Raymond T. Matrifocality. In : SMELSER Neil J. et BATTES, Paul B. (dir.). *International Encyclopaedia of the Social and Behavioral Sciences*, vol., 14, Paris ; New York ; UK : Elsevier, 2001.

SOLH, Kamilia Fawzi. *Feasibility and Operationalization of Micro-Credit Finance Facilities Targeting Poor Women in Urban and Rural Areas in Selected Arab Countries: Theoretical Perspectives and Practical Considerations*. Beyrouth: ESCWA, 1988.

STRAUSS, Anselm. *Creating Sociological Awareness: Collective Images and Symbolic Representations*. USA: New Brunswick ; London: Transaction Publishers, 1991.

TAHON, Marie-Blanche. *Sociologie des rapports de sexe*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2004.

TANNIR, Elfat. Le terme père-mère existe : l'expérience de deux hommes qui ont pris soin de leurs enfants après le décès de leurs mères Moustalah alaab-al'oum mawjoud, tajribatan li rajoulayn fi iltizam al ihtimam bil abna' b'da ghyab al'oum. *Assafir*, 20 mars, 2008.

TARRIUS, Alain. Nouvelles formes migratoires, nouveaux cosmopolitismes. In : BASSAUD Michel et alii. (dir.). *Enjeux de la sociologie urbaine*. Lousanne : Presses Polytechnique et Universitaire romandes, 2007.

TIETZE, Susanne et MUSSON, Gillian. When 'Work' Meets 'Home': Temporal Flexibility as Lived Experience. *Time and Society*, vol., 11, n° 2/3, London : SAGE ; Thousand Oaks, 2002, p. 315-334.

TIPPLE, Graham. The Place of Home-Based Enterprises in The Informal Sector: Evidence From Cochabamba, New Delhi, Surabaya and Pretoria. *Urban Studies*, vol.42, n° 4, London: SAGE; Thousand Oaks. April, 2005, p. 611-632.

TOMPSON, Elisabeth. *Colonial Citizens: Republican Rights, Paternal Privilege, and Gender in French Syria and Lebanon*. New York: Columbia University Press, 2000.

TOURAINÉ, Alain. *Le monde des femmes*. Paris, Fayard, 2006.

----- *Un nouveau paradigme : pour comprendre le monde aujourd'hui*. Paris, Fayard, 2005.

TUCKER, Judith. *Women in nineteenth-century Egypt*. Cambridge: Cambridge University Press, 1985.

UNIVERSITE SAINT-JOSEPH – Faculté des lettres et des Sciences Sociales. *L'entrée des jeunes libanais dans la vie active et l'émigration* (juin 2002). Beyrouth : U.S.J., 2002.

WELZER-LANG, D. *Les hommes aussi changent. Que pensent les hommes des femmes ?* Paris : Payot, 2004.

---

WEBER, Max. Class, Status, and Party. In : BENDIX, Reinhard and LIPSET, Seymour Martin. (dir.) *Class, Status and Power: a Reader in Social Stratification*. US: Free Press of Glencoe, 1963, p. 63-75.

----- *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris : Plon, 1967

WILLIAMS, Herbert H. et Williams, Judith, R. The Extended Family as a Vehicle of Cultural Change. *Human organization*, vol. 24, 1965, p. 59- 64.